



8

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romanel.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages.*

Lausanne, le *9 décembre* 1913.

Pour le Département :

Le Chef du service de police, *adint.*

H. Lusa



Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions vont
du N° 35 de l'année 1910 au N° 70 de l'année 1913, ce que nous
certifions le 3 janvier 1914.



L. Off: d. Etat Civil

J. Percebois

Summary

Index, class. etc.

21

N^o 1.
BESSON
et de Siebenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **BESSON, Marc Lucien**, -jardinier
Célibataire

originaire de **Valeyres-sous-Rances** et de **Lignerolle**, domicilié à
Crissier né à

Valeyres-sous-Rances le vingt-quatre décembre

mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de

BESSON, Jules, décédé et de

Elise Emilie Sabine née **MENRY** sa veuve

à **L'Abergement**

2. **de Siebenthal, Germaine Caroline**,
repasseuse Célibataire

originaire de **Gessenay (Berne)** domiciliée à
Crissier née à

Monthey (Valais) le treize novembre

mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de

de **Siebenthal, Charles François**, l'électricien et de

Lina née **Kammer** sa femme

à **Crissier**

Comme témoins :

1. de **Siebenthal, Charles**, l'électricien à **Lyon**

2. de **Siebenthal, Robert**, l'électricien à **S^t-Etienne**

Les publications ont eu lieu à **Crissier** le 5 décembre et à **Lignerolle**
Valeyres-sous-Rances et **Gessenay** le 6 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le trois janvier mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Marc Besson
Germaine Besson

Les témoins :

de **Siebenthal Charles** l'électricien à **Lyon**
de **Siebenthal Robert** l'électricien à **S^t-Etienne**

L'officier de l'état civil :

Lennarborg

N^o 2.Acerbi
a Bellomo née Avespri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Acerbi, Luigi**, tailleur d'habits
veuf de Carolina née Tibellini dès le 16 février 1902originaire de Terranova de Passerini (Milan) (Italie) — domicilié à
Trilly (Malley) — né à
Terranova de Passerini — le dix décembre
— mil huit-cent-soixante-six — fils de
Acerbi, Battista, décédé — et de
Rosa née Gispota sa femme, décédée2. **Bellomo née Avespri, Amalia**,
ménagère — veuve de Bellomo, Francesco dès le 29 novembre 1903originaire de Treviglio (Bergamo) (Italie) — domiciliée à
Trilly (Malley) — née à
Milan — le sept-décembre
— mil huit-cent-septante-quatre — fille de
parents inconnus — et de

Comme témoins :

1. Piotti, Joseph, serrurier, Malley
2. Benzaghi, Luigi, boiseur, MalleyLes publications ont eu lieu à Trilly le 8 septembre et à Terranova
de Passerini et Treviglio le 28 septembre 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le trois janvier mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités
- 5^o Certificats de publication
- 6^o Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)

Les époux :

Acerbi, Luigi
Acerbi Amalia

Les témoins :

Joseph Piotti serrurier Malley
Benzaghi Luigi Boiseur Malley

L'officier de l'état civil :

F. exvebon

Registre des mariages A.

N^o 3.Amaudruz
et Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Henri Rodolphe,
agriculteur, — Célibataireoriginaire de Mont-sur-Lausanne domicilié à
au Mont- né à
au Mont- le dix-neuf septembre
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Amaudruz, Adrien, agriculteur au Mont- et de
Isaline née Duperré sa femme, décédée.2. Bovey, Germaine Marie, — sans profession
Célibataireoriginaire de Cheseaux et de Romanel, domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le six Août
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Bovey, Aimé, agriculteur au Mont- et de
Jeanne Françoise née Clavel sa femme

Comme témoins :

1. Mignot, Emile, agent de police à Prilly-
2. Gerber, Paul, secrétaire Municipal, à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Romanel et au Mont-
le 19 décembre 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Amaudruz Henri
Germaine Amaudruz
née Bovey

Les témoins :

Mignot, E. agent de police Prilly
Paul Gerber Sec. Municipal
Prilly

L'officier de l'état civil :

F. P. P. P.

Communiqué point- _____

Registre des mariages A.

N^o 4.
Caillat
Magnin née Mèrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Caillat, Jules,** employé C.F.F. retraité
veuf de Rosine Henriette née Magnin dès le 21 avril 1913

originaire de Féchy- _____ domicilié à
Crissier _____ né à
rue Buchillon _____ le sept-février- _____
_____ mil huit-cent cinquante-deux _____ fils de
Caillat, Charles Louis _____ et de
Jeanne Louise française née **Taillard** sa femme, tous deux décédés

2. **Magnin née Mèrat, Louise,** cuisinière
veuve de Magnin, Alexandre Ferdinand, dès le 5 septembre 1912

originaire de Montricher _____ domiciliée à
Saint-Germain-en-Laye (Seine et Oise) (France) _____ née à
Auxerre (France) _____ le treize décembre _____
_____ mil huit-cent cinquante _____ fille de
Mèrat, Pierre _____ et de
Louise Fousseau sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. **J. Mayor**, bureau postal à Pully-
2. **E. Berthoud**, ancien cafetier " "

Les publications ont eu lieu à Saint-Germain-en-Laye le 12 décembre,
à Crissier et à Montricher le 30 décembre et à Féchy
le 31 décembre de l'année 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully-, le seize janvier mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4^o Actes de décès des précédents conjoints
des époux
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Caillat
Louise Caillat
M^{lle} Mèrat

Les témoins :

J. Mayor bureau postal Pully
et **E. Berthoud** cafetier
Pully

L'officier de l'état civil :

E. Berthoud

Communiqué aux Etats Civils de
Lausanne et à la
Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 5.Dorvey
et Lagnaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorvey, Louis, employé aux T. L.
Célibataireoriginaire de Pont- et de Chapelle s/s Oron (Fribourg) domicilié à
Prilly né à
Paris le vingt-six novembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Dorvey, Pierre Antonin, agriculteur à Hermenches et de
Minka Rosa née Ciemmak sa femme2. Lagnaz, Marthe Ida, cuisinière
Célibataireoriginaire de Bussy s/s Mondon domiciliée à
Lausanne née à
Ogens le trois juillet
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Lagnaz, Jean David, décédé et de
Lina née Pidoux sa veuve à Ogens

Comme témoins :

1. Henri Pahud-Lagnaz, négociant à Prilly
2. Pierre Dorvey, agriculteur à Hermenches

Les publications ont eu lieu à Prilly le 26 décembre, à Bussy,
Lausanne et Chapelle le 27 décembre et à Pont-le 28 décembre
de l'année 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-deux janvier mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Dorvey Louis
Marthe Dorvey
née Lagnaz.

Les témoins :

Henri Pahud-Lagnaz s'gnt. Prilly
Pierre Dorvey Agr. Hermenches

L'officier de l'état civil :

N. Fribourg

Communiqué aux Etats Civils
de St. Martin, Promasens, Mondon
et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 6. Mabillard
ou Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mabillard, Alfred Eugène**, charbon-carrossier,
Célibataire _____

originaire de Grimisuat (Valais) _____ domicilié à
Prilly- _____ né à
Grimisuat- _____ le deux avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
Mabillard, Joseph, décédé _____ et de
Catherine née Praxmayer sa veuve, à Grimisuat- _____

2. **Golay, Marguerite Lina**, _____ ménagée
Célibataire _____

originaire de Chenit- _____ domiciliée à
Prilly- _____ née à
Prilly- _____ le douze avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Golay, Henri Constant, typographe à Prilly _____ et de
Charlotte Lina Anna née Gillieron sa femme _____

Comme témoins :

1. Henri Golay, typographe, à Prilly
2. Henri Golay, fils, cond. typographe, à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 11 janvier et au Sentier,
le Brasfus à Grimisuat le 12 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Prilly, le sept-février mil neuf-cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o. Promesse de mariage
- 2^o. Actes de naissance des époux
- 3^o. Certificats de publication.

Les époux :

Mabillard, Alfred
Marguerite Mabillard
née Golay.

Les témoins :

H. Golay, typographe Prilly
H. Golay, cond. typo Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils
de Grimisuat et le Sentier.

Registre des mariages A.

N^o 7.
 et Reymond
 Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Ami, agriculteur
 Célibataire

originaire de l'Abbaye, le Chenit- et Assens, domicilié à
 Romanel né à
 Assens le vingt-trois février
 mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
 Reymond, Emile, décédé et de
 Lucie Jenny- née Bovey sa veuve, ménagère à Romanel

2. Perrochon, Jenny- Aline, Couturière
 Célibataire

originaire de Cheseaux domiciliée à
 Cheseaux née à
 Cheseaux le seize mai
 mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de
 Perrochon, Auguste Louis, agriculteur à Cheseaux et de
 Lucie née Joyet sa femme

Comme témoins :

1. Charles Perrochon, agriculteur à Cheseaux
2. Henri Reymond, agriculteur à Romanel

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Sentier, au Brassus, à
 Romanel et à Cheseaux le 10 février et à Assens le 11 février
 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Ami Reymond
Aline Reymond
 née Perrochon

Les témoins :

Charles Perrochon, Agriculteur
Cheseaux
Henri Reymond, Agriculteur
Romanel

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
 l'Abbaye, le Sentier et
Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 8. Weber
et Rebillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Albert-Émile, — employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Brüttelen (Berne) domicilié à
Crissier né à
Crissier le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Weber, Pierre François, agriculteur à Crissier et de
Jusanne Henriette née Richard sa femme, décédée.

2. Rebillet, Gustava Jenny-Amélie, ménagère
Célibataire

originaire de Grens et Signy, domiciliée à
Gimel née à
St Oyens le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Rebillet, Jean Marc, décédé et de
Julie Marie Hélène née Zuiblier sa veuve, ménagère à Gimel

Comme témoins :

1. Ulysse Weber, infirmier à Trilly
2. Marquerite Weber, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Ins (p^s Brüttelen) le 13
février et à Signy, Grens et Gimel le 14 février de l'année 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le cinq mars mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Emile Weber

Gustava Weber

Jenny Rebillet

Les témoins :

Ulysse Weber infirmier Trilly

Marquerite Weber Lausanne

L'officier de l'état civil :

N. Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Ins, Gingins et Gimel

M. Génard, préfet
15 Mars 1914

Registre des mariages A.

N^o 9. Schären
Augsbourguer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schären, Eugène, — Commis C.F.F.
Célibataire

originaire de Spiez (Berne) — domicilié à
Renens (gare) — né à
Veuchâtel — le neuf décembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fils de
Schären, Charles, adjoint-Chef de gare C.F.F., à Renens-gare et de
Sophie née Chablaix sa femme.

2. Augsbourguer, Marguerite, — ménagère
Célibataire

originaire de Langnau (Berne) — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Bex — le six septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fille de
Augsbourguer, Eugène François Jules, chef de bureau C.F.F. — et de
Emma née Favre sa femme, à Renens (gare)

Comme témoins :

1. Charles Schären, employé C.F.F., à Renens
2. Charles Augsburger, Commis C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Spiez, à Langnau et à Renens
le 12 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mars mil neuf-cent-atorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

E. Schären Commis C.F.F. Renens
M. Schären née Augsburger

Les témoins :

Augsburger Charles Commis C.F.F.
à Renens

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Spiez et Langnau

Registre des mariages A.

N^o 10. Ramuz
et Kaspar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ramuz, Gustave Ami**, - employé aux T. L.
Célibataire

originaire de Sullens domicilié à
Trilly- né à
Sullens le huit-décembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Ramuz, Charles François, agriculteur à Sullens et de
Victoire Hélène née Ramuz sa femme

2. **Kaspar, Rosa**, - Cuisinière
Célibataire

originaire de Oberkulm (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Burgdorf (Berne) le vingt-neuf novembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Kaspar, Jacob Samuel et de
Julie née Bertschli sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Trilly-
2. Louis Muller, concierge à Trilly-

Les publications ont eu lieu à Trilly- le 16 février, à Lausanne
et à Oberkulm le 17 février et à Sullens le 18 février de
l'année 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly- le douze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Ramuz Ami
Rosa Ramuz
née Kaspar

Les témoins :

Lydie Muller Trilly
Muller Louis concierge Trilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils de
Sullens, Oberkulm et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 11.

Conne
Mani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne, Francis, négociant-
Célibataireoriginaire de Chevbres domicilié à
Renens né à
Chevbres le sept Août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Conne, François, décédé et de
Julie née Chevalley sa veuve à Chevbres2. Mani, Jeanne Elisabeth, sans profession
Célibataireoriginaire de Diemtigen (Berne) domiciliée à
Chavannes près Ecublens née à
Dully le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Mani, Henri François, jardinier à Chavannes et de
Charlotte Louise née Latty sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Charles Chappuis, employé de bureau à Puidoux
2. Blanche Mani, à Renens-gare

Les publications ont eu lieu à Chevbres, à Renens, à Diemtigen
et à Chavannes le 28 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully, le dix-neuf mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Francis Conne
Jeanne Elisabeth Conne
née Mani

Les témoins :

Charles Chappuis, empl. bureau Puidoux
Blanche Mani Renens-gare

L'officier de l'état civil :

F. FournierCommuniqué aux Etats Civils de
St Saphorin Diemtigen
et Ecublens

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12.
Gisin
et Vivian

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de
Vaud, en date du 16 mars 1949, l'inscription de mariage
ci-contre est à rectifier en ce sens que le nom patronymique
Gisin soit orthographié : « Gysin ».

Prilly, le 23 mars 1949

L'Officier de l'état civil.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisin, Aloïs, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Oltingen (Bâle Campagne) domicilié à
Crissier né à
Crissier Puidoux le vingt-un décembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Gysin, Jean, manoeuvre à Crissier et de
Marie Eugénie née Meylan sa femme

2. Vivian, Louise, ménagère
Célibataire

originaire de Crissier domiciliée à
Crissier née à
Crissier le quatorze février
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Vivian, Charles Jules, agriculteur à Crissier et de
Marguerite Rosine née Dufey sa femme

Comme témoins :

1. Emile Girardet, agriculteur à Crissier
2. Henri Vivian, agriculteur à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 7 mars et à Oltingen
le 8 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de
l'épouse, mineure, accordé par ses parents.
- 4^o Certificat de publication.

Les époux :

Aloïs Gisin
Louise Gysin
née Vivian

Les témoins :

Girardet Emile, ag. Crissier
Vivian Henri, ag. Crissier

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué à l'Etat-Civil
de Oltingen

Registre des mariages A.

N° 13.

Burki
Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burki, Arthur**, fonctionnaire aux C.F.F.
Célibataireoriginaire de Walkringen (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Renens le cinq Octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Burki, Nicolas, employé C.F.F. retraité à Renens (gare) et de
Elise née Sobm sa femme2. **Ulrich, Marie Emma**, Couturière
Célibataireoriginaire de Niedermuhlern (Berne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Cossonay le vingt-janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Ulrich, Jean Frédéric et de
Emma née Lasche sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

- Nicolas Burki, employé retraité à Renens
- Emile Nignot, agent de police à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Renens le 14 mars, à Walkringen
le 14 mars et à Zimmerwald (p. Niedermuhlern) le 16 mars 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le neuf avril mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- Actes de naissance des époux
- Certificats de publication.

Les époux :

Burki
Burki Marie
Née Ulrich.

Les témoins :

N. Burki employé retraité à Renens
E. Nignot agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

F. Jorochon

Communiqué aux Etats Civils de
Walkringen et Zimmerwald

Registre des mariages A.

N^o 14.
Magistris
et Reirenn

Il résulte d'une communication de la Direction de la Police du Canton de Berne, en date du 18 avril 1928, que Charlotte Magistris née Reirenn, veuve de Ferdinand Magistris, a été réintégrée dans le droit de cité du Canton de Berne et de la Commune de Saanen (Gessenay) le 11 avril 1928.

Inscrit le 26 avril 1928
l'Off. d'Etat Civil. V. Lerrochbon

Sur ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 28 Janvier 1947, l'acte de mariage ci-contre est à rectifier en ce sens que le nom patronymique Reirenn soit orthographié Reyrren à l'exclusion de toute autre orthographe.

Trilly, le 30 Janvier 1947

L'Officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magistris, Ferdinand**, mæon
veuf de Jennif Adèle née Reirenn dès le 2 septembre 1912

originaire de Bieno (Tovare) (Italie) domicilié à
Collonge (Commune des Planches) né à
Bieno le quatorze Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de
Magistris, Antonio, décédé et de
Maddalena née Susani sa veuve à Lausanne

2. **Reirenn, Charlotte**, Cuisinière
Célibataire

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Collonge (Commune des Planches) née à
Begnins le dix février
mil huit-cent quatre-vingt-quinze, fille de
Reirenn, Ami Louis, décédé et de
Julie Adèle née Bovy sa veuve à Begnins

Comme témoins :

1. Domenico Magistris, mæon à Crissier
2. Bernard Magistris, mæon à Crissier

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 2 août, à Gessenay
et à Begnins le 4 août 1913 et à Bieno le 26 mars
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le vingt avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de
l'Etat Civil de Montreux
pour la célébration du mariage.

Les époux :

Ferdinand Magistris
Charlotte Magistris
née Reirenn

Les témoins :

Domenico Magistris mæon Crissier
Bernard Magistris mæon Crissier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Gessenay
et Montreux

Registre des mariages A.

N^o 15.Nicolier
et Stettler née Jeanneret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier, Emile Eugène, — cordonnier
Célibataireoriginaire de Pleyres _____ domicilié à
Prilly- _____ né à
Villarszel _____ le vingt-un juillet-
_____ mil huit-cent septante _____ fils de
Nicolier, Jean Pierre, décédé _____ et de
Fanny-Elise née CornamusaZ sa veuve, ménagère à Payerne2. Stettler née Jeanneret, Louisa Marie,
ménagère — veuve de Stettler, Fritz dès le 15 avril 1908originaire de Eggiwyl (Berne) _____ domiciliée à
Prilly _____ née à
Buttes (Vouchâtel) _____ le douze mai _____
_____ mil huit-cent septante-un _____ fille de
Jeanneret, Henri Adolphe _____ et de
Louise Henriette née Michel sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, Concierge à Prilly
2. Louis Muller, Concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 18 avril, à Pleyres
le 20 avril et à Eggiwyl le 20 avril de l'année 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- le neuf mai mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4^o Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Emile Nicolier
Louisa Nicolier
Née Jeanneret

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

F. Pennebou

Communiqué aux Etats Civils
de Payerne et Eggiwyl

Registre des mariages A.

N^o 16.

Mermod

et

Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod, Armand, _____ maréchal
Célibataire _____originaire de Sainte-Croix _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Yverdon _____ le vingt-quatre mai _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Mermod, Charles, manoeuvre à Yverdon _____ et de
Eugénie Anna née Rüder sa femme, décédée. _____2. Ramuz, Marie Augusta, _____ ménagère
divorcée de Piccard, Emile dès le 27 mars 1913 _____originaire de Lutry et Grandvaux _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Jullens _____ le quatorze novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fille de
Ramuz, Jean Emile, agriculteur à Jullens _____ et de
Charlotte née Chanta Ramuz sa femme _____

Comme témoins :

1. Louis Muller, concierge à Prilly
2. Emile Nicollier, cordonnier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lutry le 15 avril, à Renens, à St
Croix, aux Granges de St Croix et à Grandvaux le 16
avril 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf mai mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Extrait du jugement en divorce
de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Mermod Armand
Mermod Augusta
née Ramuz

Les témoins :

Muller Louis concierge Prilly
Emile Nicollier Prilly
cordonnier

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils
de St Croix, Lutry et Cully

Registre des mariages A.

N^o 17.
Gay-
Devaud

Par décision du Département de Justice et Police du 23 décembre 1932 l'acte ci-contre est rectifié en ce sens que l'époux Charles Auguste Gay- soit désigné comme étant originaire de Chêne-Bourg. (Genève) et non pas Chêne-Thônex.

Inscrit le 27 décembre 1932
l'Off. d. Etat Civil: P. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay-, Charles Auguste, — employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Chêne-Thônex (Genève) — domicilié à
Renens (gare) — né à
Montelier (Fribourg) — le cinq février —
— mil huit-cent Septante-cinq — fils de
Gay-, Claude — et de
Louise née Rocher sa femme, tous deux décédés

2. Devaud, Claire, — sans profession
divorcée de Blanc, Louis Frédéric dès le 29 décembre 1910

originaire de Lausanne — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Savigny — le vingt-mars —
— mil huit-cent Septante-neuf — fille de
Devaud, Jean François, décédé — et de
Louise Jenny — née Lavanchy sa veuve, ménagère à Savigny

Comme témoins :

1. Lydie Muller, Concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Thônex le 20 avril
et à Lausanne le 21 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le onze mai mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de mariage de l'épouse,
renfermant la mention du divorce
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Gay Charles
Claire Gay ne Devaud

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

Perrochon

Communiqué au Bureau Cant. d. Etat
Civil de Genève et à l'Etat
Civil de Lausanne

N^o 18.

Beney-
et Gringet-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beney-, Alfred, employé aux C.F.F.
Célibataire

originaire de Valeryes-sous-Ursins domicilié à
Genève né à
Yverdon le douze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Beney-, Louise Jenny-, décédée. et de

2. Gringet-, Elisa Bertha, repasseuse
Célibataire

originaire de Eugy- domiciliée à
Renens née à
Lausanne le deux décembre
mil huit-cent nonante-un fille de
Gringet-, Jules Constant-, cultivateur à Renens et de
Maxie née Viret sa femme

Comme témoins :

1. Jules Constant Gringet, agriculteur à Renens
2. Albert Gringer, employé C.F.F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Genève le 18 avril, à Valeryes-
sous-Ursins le 21 avril, à Eugy le 22 avril et à Renens
le 23 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le seize mai mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat
Civil de Genève pour la célébration
du mariage à Trilly-

Les époux :

Adm.
Elisa Beney née Gringet.

Les témoins :

Gringet Jules agriculteur
Renens
Gringet Albert C.F.F.
Renens Village

L'officier de l'état civil :

J. Lammelin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats Civils de Ursins
et Bollens et au Bureau Cant.
d'Etat-Civil de Genève.

Registre des mariages A.

N^o 19. Vallon
et Vassaux

Par Jugement du Tribunal civil de Première instance de Saint-Genève (Loire, France) en date du 24 décembre 1930, enregistré à Saint-Genève (Loire, France) le 30 décembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Pully, le 6 octobre 1949

L'Officier de l'état civil.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon, Charles Albert, — typographe
veuf de Léa née Charles dès le 14 juillet 1913

originaire de Riez domicilié à
Renens (Croisée) né à
Yverdon le huit Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Vallon, Louis Fritz, employé aux E. L., à Renens et de
Berthe Rosa née Jaccard sa femme

2. Vassaux, Henriette Louise, femme de ~~Charles~~
Célibataire

originaire de Cudrefin domiciliée à
Renens (Croisée) née à
Yverdon le seize décembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Vassaux, Charles, négociant à Yverdon et de
Rosine née Weingärtner sa femme

Comme témoins :

1. Arthur Chierry, vendeur à Renens
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens le 4 décembre, à Cudrefin
et à Riez le 5 décembre de l'année écoulée 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trente mai mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par ses parents.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Charles Vallon

Henriette Vallon née Vassaux

Les témoins :

Chierry Arthur vendeur Renens
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

V. Lerocheux

Communiqué aux Etats Civils
de Pully et Cudrefin.

N° 20.

Jaunin
et Cevy née Menétray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaunin, Jules Constant**, agriculteur
divorcé de **Elise Félicie** née **Dufey** dès le 23 janvier
1914.originaire de **Rivaz** domicilié à
Prilly-Chatillens né à
Châtillens le six mars
mil huit-cent soixante-deux fils de
Jaunin, Jean Samuel David, décédé et de
Simie Rosalie née **Desmeules** sa veuve, ménagère à **Rivaz**2. **Cevy- née Menétray, Clémentine Aline**
ménagère veuve de **Cevy, Jules Marc Louis** dès le 26
mai 1904originaire de **Denges et Cheseaux**, domiciliée à
Chavannes près Ecublens née à
Chavannes le dix-huit février
mil huit-cent cinquante-huit fille de
Menétray, Jaques Louis et de
Angéline née **Luquiens** sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. **Lydie Muller**, concierge à **Prilly**
2. **Louis Muller**, concierge à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** le 16 mai, à **Cheseaux**, à
Rivaz, à **Denges** et à **Chavannes** le 18 mai 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.**Prilly**, le deux juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Extrait du jugement en divorce
de l'époux
- 4° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

J. Jaunin
C. Jaunin née
Menétray

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

J. F. FournierCommuniqué aux Etats Civils de
St Saphorin, Lonay et
Ecublens

Registre des mariages A.

N^o 21. Demartines
et Stucki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demartines, Henri Charles Bernard,
galocher, Célibataire

originaire de Rolle domicilié à
Renens (gare) né à
Lausanne le vingt-neuf juin
mil huit-cent septante-neuf fils de
Demartines, Henriette Charlotte Augustine, décédée et de

2. Stucki, Elisabeth, Cuisinière
divorcée de Clerc, Marc François dès le 25 avril 1907

originaire de Grancy domiciliée à
Renens (gare) née à
Lüscherthal (Berne) le dix-huit janvier
mil huit-cent septante-neuf fille de
Stucki, Christian, décédé et de
Elisabeth née Kolb sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Pilly-
2. Louis Muller, concierge à Pilly-

Les publications ont eu lieu à Rolle, à Renens et à Grancy
le 13 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le cinq juin mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4^o Extrait du Jugement en divorce de la dite.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Charles Demartines
Elisabeth
Demartines

Les témoins :

Lydie Muller Pilly
Muller Louis concierge Pilly

L'officier de l'état civil :

F. Pannochon

Communiqué aux Etats Civils
de Rolle et Grancy

Registre des mariages A.

N^o 22.Corbaz
et Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Louis, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Lausanne et du Mont _____ domicilié à
au Mont- _____ né à
au Mont- _____ le douze janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Corbaz, Auguste, agriculteur _____ et de
Rosalie née Belet sa femme, au Mont- _____2. Martin, Elise Jenny, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Rossinière _____ domiciliée à
Epalinges (les Croisettes) _____ née à
Epalinges _____ le vingt-October _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fille de
Martin, Alexis Charles, décédé _____ et de
Louise Adolphine née Rouge sa veuve, ménagère aux Croisettes _____

Comme témoins :

1. Clément Belet, agriculteur au Mont- _____
2. Émile Mignot, agent de police à Prilly- _____

Les publications ont eu lieu à _____ Mont, à Lausanne et à Rossinière le
23 mai et à Epalinges le 24 mai 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier juillet mil neuf-cent quatorze _____

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage _____
- 2^e Actes de naissance des époux _____
- 3^e Certificats de publication. _____

Les époux :

Louis Corbaz
Elise Corbaz
née Martin

Les témoins :

Belet Clément agriculteur
Mignot Émile agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils de
Lausanne, Rossinière et Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 23.Joyet
Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyet, Eugène, agriculteur
Célibataireoriginaire de Cheseaux domicilié à
Cheseaux né à
Apples le seize juillet
mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de
Joyet, Jean Louis, décédé et de
Jeannette Meystre née Téz sa veuve, à Cheseaux2. Genier, Elise, femme de chambre
Célibataireoriginaire de Chierrens domiciliée à
Cheseaux née à
Chierrens le vingt-neuf mai
mil huit-cent quatre-vingt-deux fille de
Genier, François, décédé et de
Lisette née Deppierrez sa veuve à Assens

Comme témoins :

1. a. Thonney, épicier à Prilly-
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le 16 juin et à Chierrens
le 17 juin 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly-, le trois juillet-mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Eugène Joyet
Elise Joyet née Genier

Les témoins :

A. Thonney-Bullon
épicier Prilly
Muller Louis concierge Prilly
L'officier de l'état civil :
V. FerrachonCommuniqué à l'Etat-Civil
de Prilly

Registre des mariages A.

N^o 24.
 Delon
 et CathélaZ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delon, Paul Jean, — propriétaire
 Célibataire, _____

originaire de Saint-André-de-Vallborgne (Gard) (France) domicilié à
Nîmes (Gard) (France) né à
Saint-André-de-Vallborgne le deux décembre
_____ mil huit-cent septante-six _____ fils de
Delon, Jean Albin, propriétaire à Saint-André-de-Vallborgne et de
Louise Adélaïde née Jeanjean sa femme _____

2. CathélaZ, Bertha, _____ sans profession
 Célibataire _____

originaire de Longirod _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Longirod _____ le trois mars
_____ mil huit-cent quatre-vingt _____ fille de
CathélaZ, François _____ et de
Sophie Henriette née Mulliens sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Marquerte Contesse, à Lausanne
2. Reinhard Schaufelberger, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 10 juin, à Longirod le 11 juin,
 à Nîmes et Saint-André-de-Vallborgne le 12 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept-juillet mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Promesse de mariage, signée par l'époux et légalisée
- 3^o Actes de naissance des époux
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat-p^s les form^{tes})
- 5^o Certificats de publication
- 6^o Déclaration de validité du Consulat de France
- 7^o Permis de célébration du Dép^t de Just. et Polici^e)

Les époux :

Paul Delon
Bertha Delon
 née CathélaZ

Les témoins :

Marg. Portier, Lausanne,
Schaufelberger, Tsig. Lausanne

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 et à l'Etat Civil de Longirod

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 25.

Howard
et Giroud née Vionnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Howard, Oscar,** manoeuvre
Célibataireoriginaire de **Thörigen (Berne)** domicilié à
Renens (Bourg Dessus) né à
Yverdon le **vingt-quatre décembre**
mil huit-cent septante-neuf fils de
Howard, Jean, vigneron à **Renens (Bourg Dessus)** et de
Anna Marie née **Bart** sa femme2. **Giroud née Vionnet, Marie Thérèse,**
négoceante, — veuve de **Giroud, François Joseph** ds le 21 juin 1912originaire de **Saint-Paul (Haute Savoie)** domiciliée à
Prilly (Malley) née à
Attalens (Fribourg) le **sept septembre**
mil huit-cent septante-neuf fille de
Vionnet, Joseph, décédé et de
Marie Catherine née **Vionnet** sa veuve, ménagère à **Attalens**

Comme témoins :

1. **Jean Howard,** vigneron à **Renens**
2. **Julien Dessix,** employé, **Malley**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** et à **Renens** le 10 juin,
à **Herzogenbuchsee (p. Thörigen)** le 11 juin et à
S. Paul le 13 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités.
- 5° Certificats de publication
- 6° Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consulat de France

Communiqué à l'Etat-Civil de
Herzogenbuchsee et à la Chancellerie
d'Etat

Les époux :

Oscar Howard
Thérèse Howard née Vionnet

Les témoins :

Jean Howard vigneron
Renens
Julien Dessix Malley
Louis Borel La Chaux-de-Fonds
L'officier de l'état civil :
J. F. Jombouf

Registre des mariages A.

N^o 26.

Reymond
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond, Henri Jean**, — agriculteur
Célibataire

originaire de l'Abbaye, du Chenit- et- d. Assens, — domicilié à
-Romanel — né à
Assens — le vingt-neuf mai —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fils de
Reymond, Emile, décédé — et de
Lucie Jenny- née Borey- sa veuve à Romanel

2. **Pilet, Clara Adèle**, — repasseuse
Célibataire

originaire de Rossinière — domiciliée à
Romanel — née à
Romanel — le premier janvier —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fille de
Pilet, Jules Alfred, boulanger à Romanel — et de
Adèle Elise née Favrat- sa femme

Comme témoins :

1. Eugénie Perrochon, repasseuse à Pilly-
2. Alfred Pilet, boulanger à Romanel

Les publications ont eu lieu à Romanel, au Sentier, au Brassus et-
à l'Abbaye le 24 juin et à Rossinière et Assens le 25 juin
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly-, le dix juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Reymond.
Clara Reymond
M^{lle} Pilet.

Les témoins :

Eugénie Perrochon Pilly
Pilet Alfred Boulanger Romanel

Communiqué aux Etats Civils de
l'Abbaye, le Sentier, Echallens
et Rossinière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 27: Manigley
et von Bergen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manigley, William Louis, employé des
Célibataire (téléphone)

originaire de Eavernes domicilié à
Renens (gare) né à
Eully le premier Octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Manigley, François Louis Aloïs, manoeuvre à Renens et de
Isaline née Doval sa femme, décédée.

2. von Bergen, Elise, lingère
Célibataire

originaire de Schattenbalb (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le vingt-sept Avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
von Bergen, Arnold Gabriel, décédé et de
Mélanie née Zillweger sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent de police à Prilly.
2. Louis Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lausanne le 23 juin
et aux Eavernes et Meiringen (p. Schattenbalb) le 24
juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-huit juillet mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

William Manigley
Elise Manigley
née von Bergen,

Les témoins :

Mignot Emile agent de police Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

N. P. [Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Renens, Meiringen et Lausanne

Registre des mariages A.

No 28.
Erollet
et Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erollet, Albert, employé au téléphone
Célibataire

originaire de Martherenges domicilié à
Crissier né à
Renens le vingt-six Août
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Erollet, Emile et de
Marie Esther née Pelf sa femme, tous deux décédés.

2. Mouron, Aline Clémence, repasseuse
Célibataire

originaire de Chardonne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Mouron, Louis François, employé au téléphone à Bellevaux et de
Louise née Meillard sa femme

Comme témoins :

1. Alfred Simonin, menuisier à Lausanne
2. Jeanne Jaun à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crissier le 20 juillet, à Lausanne
le 21 juillet, à Chardonne le 22 juillet et à Martherenges
le 23 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grilly, le trois Août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Actes de naissance des époux
3. Certificats de publications.

L'autorisation à ce mariage a été accordée
par le Département, malgré les formalités
incomplètes, l'époux devant partir pour la
frontière le jour même, ensuite de la mobilisation
générale de l'Armée.

Communiqué :

aux Etats Civils de St-Lierges
Crissier et Lausanne

Les époux :

Albert Erollet
Aline Erollet
à Mouron

Les témoins :

Simonin Alfred menuisier Lausanne
Madame Jaun Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Jaun

Registre des mariages A.

N^o 29. Bonfils
Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonfils, Pierre Théophile**, infirmier
Célibataire

originaire de Ruyres-les-Prés (Fribourg) domicilié à
Trilly- (Cery-) né à
Ruyres-les-Prés le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Bonfils, Henri Baptiste Théophile, agriculteur à Ruyres-les-Prés et de
Constance Octavie née Cantin sa femme

2. **Ballif, Marie Joséphine**, Cuisinière
Célibataire

originaire de Villeneuve (Fribourg) domiciliée à
Trilly- (Cery-) née à
Villeneuve le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Ballif, François Xavier Joseph, agriculteur à Villeneuve et de
Marie Nathalie née Dumoulin sa femme

Comme témoins

1. Héli Bissat, infirmier à Trilly-
2. Maxime Bully, laitier à Bassins

Les publications ont eu lieu à Trilly- le 18 juillet, à Villeneuve le
19 juillet et à Ruyres-les-Prés le 19 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le dix août mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Théophile Bonfils
Marie Ballif Bonfils née
née Ballif

Les témoins :

Héli Bissat infirmier
Maxime Bully Laitier
Bully Bassins

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Ruyres-les-Prés et Surespierre

Registre des mariages A.

N^o 30.Calame
ou Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame, Louis, _____ médecin -
Célibataire _____originaire du Loële (Neuchâtel) _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Vugelles-la-Motte _____ le cinq septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Calame, Gustave Louis, agriculteur à Tuitteboeuf _____ et de
Aline Jeannette née Degiez sa femme _____2. Cuérel, Jeanne Emilie, _____ licenciée es-lettres
Célibataire _____originaire de Villars Ste Croix _____ domiciliée à
Morges _____ née à
Morges _____ le six juillet-
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Cuérel, Henri Alfred, pharmacien à Morges _____ et de
Emilie Paux née Gatolliat sa femme _____

Comme témoins :

1. Emilie Cuérel à Morges
2. Emmanuel Cuérel, étudiant en médecine à Morges

Les publications ont eu lieu à Renens et au Loële le 7 août
et à Villars Ste Croix à Morges le 8 août 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf septembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

M. Louis Calame
Jeanne Calame
née Cuérel

Les témoins :

Emilie Cuérel Morges
Emmanuel Cuérel Stud. Med. Morges

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Communiqué aux États Civils du
Loële, Bussigny ou Morges.

Registre des mariages A.

N^o 31. Hählen
et Schweizer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hählen, Henri Adolphe, agriculteur
Célibataire

originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Renens né à
Renens le onze novembre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Hählen, Pierre Henri, décédé et de
Fanny- née Regamey- sa veuve à Renens

2. Schweizer, Angèle Rosa, ménagère
Célibataire

originaire de Eiterten (Bâle Campagne) domiciliée à
Renens née à
Douctens - Mézery- le vingt-avril
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Schweizer, Oswald, agriculteur à Renens et de
Marie Emélie née Bapst- sa femme

Comme témoins :

1. Louis Favre, agriculteur à Renens
2. Oswald Schweizer, agriculteur à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 16 juillet, à Lenk
le 17 juillet et à Reigoldswil (pr. Eiterten) le 17 juillet-1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le douze septembre mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse
mineure accordé par ses parents.
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Hählen Henri
Schweizer Rosa
née Schweizer

Les témoins :

Louis Favre agr. pr. Renens
Oswald Schweizer
ex. pr. Renens
L'officier de l'état civil :
F. Perron

Communiqué aux Etats Civils de
Lenk et Reigoldswil

Registre des mariages A.

N^o 32.
Besseaud
et
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besseaud, Maurice Armand, ^{mécanicien ajusteur.}
veuf de Justine Anna née Lanebaud dès le 26 juillet 1912

originaire de Sarsens domicilié à
Renens né à
au Mâvre le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Besseaud, Rosa, à New-York et de

2. Dubois, Jeanne Hélène, ^{couturière}
Célibataire

originaire de Buttet (Veuchâtel) domiciliée à
Yverdon née à
Buttet le dix-neuf mai
mil huit cent nonante-trois fille de
Dubois, Sophie Marie, décédée et de

Comme témoins :

1. Ida Heiniger, Chaux de Fonds
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens, à Yverdon et à Buttet le 8 septembre
et à Sarsens le 9 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six septembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage (à double)
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3^o Acte de décès de sa 1^{re} femme
- 4^o Acte de naissance de l'épouse
- 5^o Certificats de publication

Les époux :

Besseaud Maurice
Besseaud Hélène
née Dubois

Les témoins :

Ida Heiniger La Chaux de Fonds
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Lucens, Buttet et Yverdon

Registre des mariages A.

N° 33.

Dubois
et Michaud née Favet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubois, Adamir Arthur**, agent de train
divorcé de Maria Flora Bertha née Faigat dès le 28 juin 1911originaire de La Chaux de Fonds et du Locle, domicilié à
Crissier né à
La Chaux de Fonds le sept- Août
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Dubois, Prosper Arthur, horloger à Biennes et de
Cécile née Favre sa femme2. **Michaud née Favet, Anna Louise**, sans
profession
veuve de Michaud, Gabriel dès le 9 juin 1913originaire de Bea et La Jarraz domiciliée à
Crissier née à
Crissier le trois mai
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Favet, Vincent-François Louis, ancien commerçant à Crissier et de
Marie Jenny née Corbaz sa femme

Comme témoins :

1. Auguste Fazan, employé C. F. F. à Ecublens
2. Alfred Mabillard, charbon à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 29 septembre et à Bea,
La Jarraz, le Locle et La Chaux-de-Fonds le 30 septembre
1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-sept octobre mil neuf cent- quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce
- 3° Acte de naissance de l'épouse
- 4° Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Dubois Adamir Arthur
Anna Dubois
née Favet

Les témoins :

Auguste Fazan, emp. C. F. F. Ecublens
Mabillard, Alfred, Charbon
Prilly
L'officier de l'état civil
FavreCommuniqué aux Etats Civils de
La Chaux-de-Fonds, Le Locle,
Bea et La Jarraz

Registre des mariages A.

N^o 34.Regamey-
et Viogel-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Constant, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Lausanne _____ domicilié à
Cheseaux _____ né à
Vermand-Bessous sur Lausanne le onze novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Regamey, Samuel François, décédé _____ et de
Eugénie Jenny-Clivioz, ménagère à Cheseaux _____à _____
2. Viogel, Ida, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Combremont-le-Petit _____ domiciliée à
Combremont-le-Petit _____ née à
Combremont-le-Petit le quatre octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Viogel, Isaline, ménagère à Combremont-le-Petit _____ et de _____

à _____

Comme témoins :

1. J. Heiniger, Chaux-de-Fonds
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Cheseaux et à Lausanne le 22 septembre
et à Combremont-le-Petit le 24 septembre de l'année courante 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-quatre octobre mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Cerimonie de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Constant Regamey.
Ida Regamey née Viogel

Les témoins :

J. Heiniger Chaux de Fonds
Muller Louis concierge Pully.

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.Communiqué aux Etats Civils
de Lausanne et Combremont

Registre des mariages A.

N° 35

Monicelli
Autino.

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 35, les époux ont déclaré vouloir légitimer Oreste Jean Monicelli, leur enfant reconnu au moment de la naissance survenue à Prilly, le vingt-deux août mil neuf cent quatorze, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le vingt-quatre octobre mil neuf cent quatorze.

Prilly, le 24 octobre 1914.

Monicelli Enrico

Monicelli Teresa née Autino

l'Off. d'Etat Civil, V. Perruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monicelli, Enrico Santo**, sexuier
Célibataire

originaire de Bagnolo-San-Vito (Mantoue) (Italie) — domicilié à
Prilly (Malley) — né à
Bagnolo-San-Vito le vingt-un Octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Monicelli, Oreste, sexuier à Mantoue (Italie) et de
Luigia née Facchini sa femme

2. **Autino, Giovanna Teresa**, ménagère
Célibataire

originaire de Cigliano (Novare) (Italie) — domiciliée à
Prilly (Malley) — née à
Cigliano le six Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Autino, Emiliano, cordonnier à Prilly (Malley) et de
Maria née Citta sa femme

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent de police à Prilly
2. Alfred Regamey, sexuier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Cigliano le 9 août, à Mantoue
(n° Bagnolo-San-Vito) le 23 août et à Prilly le 20 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-quatre Octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement en faveur de l'époux
- 4° Consentement en faveur de l'épouse
- 5° Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 6° Certificats de publication
- 7° Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)

Comme la légitimation à la Chancellerie d'Etat
et au Dépt. de Justice et Police

Les époux :

Monicelli Enrico
Monicelli Teresa née Autino

Les témoins :

Mignot le agt de police Prilly
Regamey Alfred sexuier
Prilly

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Registre des mariages A.

N^o 36.
Vonlanthen
et Wermuth née Conus

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 9 juillet 1925, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 octobre 1925.

L'Off. d'Etat Civil: J. Perrebois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vonlanthen, Martin, — photier —
Célibataire

originaire de St Ours (Gavel) (Fribourg) domicilié à
Renens (Yare) né à
Fribourg le treize février
mil huit-cent septante-neuf fils de
Vonlanthen, Ulrich, négociant à Fribourg et de
Annette née Rapsol sa femme, décédée.

2. Wermuth née Conus, Marie Laurette,
ménagère — veuve de Wermuth, Charles Edouard dès le 31 mai 1913

originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à
Renens (Croisic) née à
Liviez (Fribourg) le douze avril
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Conus, Myacinte, décédé et de
Victorine née Mesol sa veuve à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Delacombe, tapissier à Lausanne
2. Marcel Favre, cocher à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens et à Eggwil le 2 Octobre
et à St Ours le 3 Octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le 29, le vingt-neuf Octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Martin Vonlanthen
Marie Vonlanthen, née Conus.

Les témoins :

Delacombe Jules tapissier Lausanne
Favre Marcel cocher Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrebois

Communiqué aux Etats Civils de
St Ours et Eggwil

Registre des mariages A.

N^o 37.
Candaux
Eresch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux, Frédéric, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Premier domicilié à
Renens (gare) né à
Premier le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Candaux, David Louis Emile, agriculteur à ~~Renens~~ et de
Félicie Marie née Boulaiz sa femme

2. Eresch, Victorine Elisabeth, dite Elise,
ménagère Célibataire

originaire de Utdorf (C^{on} d'Uxi) domiciliée à
Payerne née à
Neuchâtel le vingt-neuf Août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eresch, Victor Frédéric et de
Marie née Zenger sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Armand Chabanel, instituteur à Prilly
2. L. Pochon, instituteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Premier et à Utdorf le 13 septembre,
à Payerne le 14 septembre et à Renens le 17 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trois novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Frédéric Candaux
Elise Candaux
née Eresch

Les témoins :

Armand Chabanel, instr. Prilly
L. Pochon, instr. Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Municipalités, Utdorf et Payerne

Registre des mariages A.

N^o 38. Peitrequin
et Mudry-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peitrequin, Auguste Constant**, menuisier
Célibataire

originaire de Romanel sur Lausanne domicilié à
Randoigne (Palais) né à
Prilly- le onze janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fils de
Peitrequin, Auguste, décédé et de
Louise née Jaunin sa veuve, ménagère à Prilly-

2. **Mudry, Marie Joséphine Madeleine**,
Célibataire repasseuse-

originaire de Lend (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Lend le quatre mars
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Mudry, Joseph et de
Agathe Adelaïde née Romaillet sa femme, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Frédéric Mayor, bureau postal à Prilly
2. Elise Peitrequin, lingère à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Randoigne le 28 septembre, à Lausanne
le 3 octobre, à Romanel et à Lend le 5 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept-novembre mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d. Etat-Civil
de St Maurice de Laques pour
la célébration du mariage.

Les époux :

Auguste Peitrequin
Madeleine Peitrequin
née Mudry

Les témoins :

F. Mayor bureau postal, Prilly
Elise Peitrequin, lingère
Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
St Maurice de Laques, Lend
et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 39.Färber
Challand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Färber, Gaspard**, boulangier-pâtissier
divorcé de Louise Cécile née Aviolat - dès le 29 avril 1913originaire de **Eamins (Grison)** domicilié à
Renens né à
Eamins le vingt-neuf Août
mil huit-cent septante-huit fils de
Färber, Georges, décédé et de
Maria née **Ragaz** sa veuve à **Eamins**2. **Challand, Marie Augusta**, sans profession
Célibataireoriginaire de **Bex** domiciliée à
Bex née à
Bex le sept-mai
mil huit-cent septante-six fille de
Challand, Jules François Louis, menuisier à **Bex** et de
Louise Isaline née **Bernard** sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. **Emile Bovey**, commis postal à **Lausanne**
2. **Louis Béboux**, employé de Commerce à **Renens**

Les publications ont eu lieu à **Renens** le 22 Octobre, à **Bex**
le 23 Octobre et à **Eamins** le 24 Octobre 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.**Prilly**, le treize novembre mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Extrait du jugement en divorce de l'époux
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Gaspard Färber
Marie Färber
née **Challand**

Les témoins :

Emile Bovey commis postal **Lausanne**
Louis Béboux employé Commerce **Renens**

L'officier de l'état civil :

J. F. F.Communiqué aux **Etats Civils**
de **Eamins** et **Bex**.

Registre des mariages A.

N^o 40.
Janz
et Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **JANZ, Théodore Louis**, employé C. F. F.
divorcé de **Mélène Emma** née Gringet dès le 18 juin 1914

originaire de **St Etienne (Berne)** domicilié à
Renens (Croisée) né à
Plainpalais le neuf novembre
mil huit-cent-septante-neuf fils de
JANZ, Rosalie Marie Louise, ménagère à Plainpalais et de

2. **Dupuis, Rose**, ménagère -
Célibataire

originaire de **Eclagnens** domiciliée à
St Etienne (Berne) née à
Aigle le quinze juin
mil huit-cent-quatre-vingt-douze fille de
Dupuis, François Louis, agriculteur à Lully et de
Elisabeth née **JANZ** sa femme

Comme témoins :

1. **Louis Dupuis**, tapicier à Lully.
2. **Gottlieb Büxli**, manoeuvre à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Eclagnens le 24 octobre
et à St Stephan le 26 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quatorze novembre mil neuf-cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesses de mariage (2)
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux.
- 3^o Extrait du jugement en divorce du dit
- 4^o Acte de naissance de l'épouse
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Janz Théodore Louis
Rose Janz née Dupuis.

Les témoins :

Louis Dupuis tapicier Lully
Gottlieb Büxli
Léonard Bittel **Renens**
L'officier de l'état civil :
L. Lavachon

Communiqué aux Etats Civils
de St Etienne et Echallens

Registre des mariages A.

N^o 41.Henchoz
et Devalloné

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Paul, maréchal
veuf de Eline née Jaccand dès le 21 août-1905originaire de Rossinière domicilié à
Prilly (Cory) né à
Menières (Fribourg) le vingt-un décembre
mil huit-cent septante fils de
Henchoz, Charles Henri et de
Louise née Pidoux sa femme, tous deux décédés.2. Devalloné, Berthe Augusta,
infirmière Célibataireoriginaire de Correvon et Villars-Mendraz domiciliée à
Prilly (Cory) née à
Novalles le onze février
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Devalloné, Emile et de
Louise Jusette Elisa née Menzioud sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Ida Heiniger, La Chaux-de-Fonds
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 30 Octobre et à Rossinière,
Correvon et Villars-Mendraz le 31 Octobre 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le vingt-huit novembre mil neuf-cent-quatorze.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4^o Acte de décès de la 1^{ère} femme du dit
- 5^o Certificats de publication

Les époux :

Paul Henchoz
Berthe Henchoz Devalloné
née Devalloné

Les témoins :

Ida Heiniger La Chaux-de-Fonds
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué aux Etats Civils
de Rossinière et St-Cerges.

Registre des mariages A.

N° 42.

Rapp
Baudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapp, Emile Henri, — employé de commerce
Célibataire

originaire de Moudon et de Kôniz (Berne) domicilié à
Romanel né à
Morges le premier septembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Rapp, Georges Charles, boucher à Romanel et de
Marie Lina née Ruch sa femme

2. Baudet, Angèle Berthe, — sans profession
Célibataire

originaire de Stagnières domiciliée à
Romanel née à
Romanel le dix-sept janvier
mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de
Baudet, Alexis Louis, agriculteur à Romanel et de
Adèle née Bovey sa femme

Comme témoins :

1. Alexis Baudet, agriculteur à Romanel
2. Edmond Rapp, ingénieur à Inden (Valais)

Les publications ont eu lieu à Romanel le 11 novembre et à
Moudon, Kôniz et Stagnières le 12 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le dix décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication

Les époux :

Emile Rapp
Berthe Rapp
née Baudet

Les témoins :

A. Baudet agric. Romanel
Edmond Rapp ingénieur, Inden
(Valais)

L'officier de l'état civil :

Ferrachon

Communiqué aux Etats Civils de
Moudon, Kôniz et Echallens

Registre des mariages A.

N° 43.

Lequiron
et Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lequiron, William,** employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de **Quarroy** domicilié à
Renens (gar) né à
Bercher le dix-neuf mai
mil huit-cent nonante-deux fils de
Lequiron, Louis Georges, Ouvrier de fabrique à Payerne et de
Ida née Perrin sa femme2. **Burnier, Bertha,** sans profession
Célibataireoriginaire de **Lutry-à-Villette** domiciliée à
Mathod née à
Mathod le quatorze août
mil huit-cent nonante-trois fille de
Burnier, Gabriel Jean Louis, Cordonnier à Mathod et de
Marie Hortense Louise née **Cruchet** sa femme

Comme témoins :

1. **Marie Muller,** employé de banque à **Prilly**
2. **Edouard Desgalliez,** menuisier à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Lutry-à-Villette** le 19 novembre,
à **Mathod** et à **Quarroy** le 20 novembre et à **Renens**
le 21 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-sept décembre mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1° **Promesse de mariage**
- 2° **Actes de naissance des époux**
- 3° **Certificats de publication.**

Les époux :

Lequiron William
Lequiron Bertha née **Burnier**

Les témoins :

Muller Marie *Comptable*
Prilly**Edouard Desgalliez** *menuisier*
Prilly

L'officier de l'état civil :

V. PerrochonCommuniqué aux Etats Civils de
Yvonand, Lutry, Prilly et
Chamby

Registre des mariages A.

N^o 44.
Gobet-
et Velan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gobet-, Jules Léon, _____ électricien
Célibataire _____

originaire de Vaulruz (Fribourg) _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Vaulruz _____ le douze décembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Gobet-, Joseph Alphonse, employé C.F.F. à Bulle _____ et de
Françoise Adèle née Ody- sa femme _____

à _____
2. Velan, Blanche Marguerite, _____ sans profession
Célibataire _____

originaire de Bassins _____ domiciliée à
Bassins _____ née à
Bassins _____ le vingt-sept octobre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Velan, Jules Charles Daniel, agriculteur à Bassins _____ et de
Amélie née Renaud sa femme _____

à _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly-
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Renens le 2 décembre et à Vaulruz
et à Bassins le 3 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le vingt-trois décembre mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage.
- 2^o Actes de naissance des époux.
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

J. Gobet-
Blanche Velan

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de
Vaulruz et Renens

Registre des mariages A.

N^o 45.Donzé
- Mey-

Par Jugement du Tribunal du District de
Nevy, rendu en date du 27 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 28 juin 1926, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai
pendant lequel la femme ne pourra contracter un
nouveau mariage.

Inscrit le 30 juin 1926.

l. Off. d. Etat civil. V. Perceban.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donzé, Aubin Constant, — jardinier
Célibataire

originaire de Breuleux (Berne) domicilié à
Pilly né à
aux Tacheries des Breuleux le vingt-deux juin
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Donzé, Paul, décédé et de
Adèle née Mourdain sa femme, décédée.

2. Mey, Eva Marie, — ménagère
Célibataire

originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le dix-neuf novembre
mil huit-cent quatre-vingt-six fille de
Mey, François, décédé et de
Louise Jenny-Marie née Jaunin sa veuve, ménagère à Vevey

Comme témoins :

1. John Vannod, Ouvrier à Pilly
2. Ulysse Brot, vigneron à Pilly

Les publications ont eu lieu à Pilly le 4 décembre, aux Breuleux,
à Payerne et à Lausanne le 5 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le vingt-quatre décembre mil neuf cent-quatorze

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Constant Donzé
Eva Donzé Mey

Les témoins :

John Vannod ouvrier Pilly
Brot Ulysse vigneron Pilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats-Civils
des Breuleux, Payerne et
Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 46.
Pointet-
et Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet, Aloïs Philippe, — employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Echandens _____ domicilié à
Renens (Les Côtes) _____ né à
Bremblens _____ le quatre mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Pointet, Louis Philippe, agriculteur à Renens _____ et de
Emma Benjamine née Grand-Guillaume-Perrenoud sa femme —

2. Jaton, Valentine Germaine, — ménagère
Célibataire

originaire de Leney-le-Jorat _____ domiciliée à
Yverdon _____ née à
Yverdon _____ le vingt-cinq _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Jaton, Frédéric, décédé _____ et de
Marie Augustine née Crisinel sa veuve, ménagère à Yverdon _____

Comme témoins :

1. Augustine Jaton à Yverdon
2. Marc Muller, employé de banque à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Renens et à Yverdon le 5 décembre,
à Echandens le 6 décembre et à Leney-le-Jorat le 7 décembre
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- le vingt-huit décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o Promesses de mariage (2)
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par sa mère, veuve.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Pointet Aloïs.
Pointet Germaine
née Jaton

Les témoins :

Augustine Jaton
Yverdon
Julien Emp. H. Prilly.

L'officier de l'état civil :

J. Perrenoud

Le Numéro 46 au folio 46 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1914.

Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions le 8 janvier 1915.

l. Off. d. Etat-Civil.

J. Perrenoud



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Un double a été remis à l'Autorité Cantonale le 8 janvier 1915.
en vertu de l'article 2 de la loi.

l. Off. d. Etat-Civil.

J. Perrenoud

Rule 2 fév. 1915.
M. Perrenoud préfet.

N° 1. Giordano
et Enrico

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giordano, Ettore Alfredo, Cordonnier
Célibataire

originaire de Cuxino (Novare) (Italie) domicilié à
Renens (Gene) né à
Courves (Var) (France) le trénte juin
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Giordano, Giuseppe, Cordonnier à Cuxino et de
Erésa née Giordano sa femme, décédée

2. Enrico, Zita, ménagère
Célibataire

originaire de Magnano (Novare) (Italie) domiciliée à
Renens (Gene) née à
Magnano le dix-neuf janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Enrico, Antonio, décédé et de
Maria née Alberto sa veuve, ménagère à Magnano

Comme témoins :

1. Carrera, Bernardo, négociant à Renens
2. Giordano, Aimable, Cordonnier à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 3 décembre et à Cuxino
et Magnano le 20 décembre de l'année écoulée 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le neuf février mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement au mariage de l'époux,
accordé par son père
- 4° Acte de décès de la mère du dit
- 5° Autorisation du Conseil d'Etat p^r les formalités
- 6° Certificats de publication
- 7° Permis de célébration du Dép^t de Justice
et Police -

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Ettore Giordano
Giordano Zita
née Enrico

Les témoins :

Carrera Bernardo
Négociant Renens
Giordano Aimable cordonnier Renens

L'officier de l'état civil
Fouchon

Registre des mariages A.

48

N^o 2. Gramegna
Bedon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gramegna, Leopoldo Angelo,** manoeuvre
Célibataire.

originaire de Crocetta (Prov. de Novigo) (Italie) domicilié à
Crissier né à
Crocetta le douze novembre
mil huit-cent quatre-vingt- fils de
Gramegna, Adamo, terrassier à Crissier et de
Lucia Luigia née Picelli sa femme

2. **Bedon, Maria Antonia,** ménagère
Célibataire

originaire de Lusina (Novigo) (Italie) domiciliée à
Crissier née à
Lusina le vingt-neuf Août-
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Bedon, Pasquale, terrassier à Conchadizame (Novigo) (Italie) et de
Regina née Laganin sa femme

Comme témoins :

1. Emilio Delleani, cimenteur à Renens
2. Antonio Gramegna, terrassier à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 12 novembre, à Lusina le
6 décembre et à Crocetta le 24 décembre de l'année écoulée 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités.
- 4^o Certificats de publication
- 5^o Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)

Les époux :

Gramegna Leopoldo
Gramegna Maria

Les témoins :

Delleani Emilio Simontoni Antonio
Gramegna Antonio Terrazzone Crissier

L'officier de l'état civil :

V. Pouchon

Registre des mariages A.

N^o 3. Wolf
et Dummermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf, Emile, employé E.F.F.
Célibataire

originaire de Spiez (Berne) domicilié à
Crissier né à
Noréaz (Fribourg) le vingt-trois Août
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Wolf, Christian, postillon à Crissier et de
Louise née Liechti sa femme

2. Dummermuth, Bertha, infirmière
Célibataire

originaire de Steffisbourg (Berne) domiciliée à
Trilly (Cery) née à
Onnens le onze septembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Dummermuth, Jean, employé E.F.F., retraité, à Dailens et de
Emma née Robert-Nicoud sa femme

Comme témoins :

1. Edouard Wolf, mécanicien à Crissier
2. Louisa Dummermuth à Dailens

Les publications ont eu lieu à Trilly le 11 janvier, à Crissier,
à Spiez et à Steffisbourg le 12 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly le vingt-février mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des fiancés
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Wolf Emile
Bertha Wolf
née Dummermuth

Les témoins :

Hof Edouard mécanicien Crissier
Louisa Dummermuth Dailens.

L'officier de l'état civil :

Leuchon

Communiqué aux Etats Civils
de Spiez et Steffisbourg

Registre des mariages A.

N^o 4. Laccaud
et Schöpflin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Laccaud, Paul Emile, — ingénieur-chimiste
divorcé de Marie Adèle née Rodieux dès le 18 juin 1908.

originaire de Trévonloup domicilié à
Menend né à
Laroux-Aubonne le treize mai
mil huit-cent-soixante-cinq fils de
Laccaud, Emile, rentier à Lausanne et de
Louise Marie née Béranger sa femme, décédée.

2. Schöpflin, Bertha, — sans profession
Célibataire

originaire de Fabrnau (Schopfheim) (Grand Duché de Bade) (Allemagne) domiciliée à
Lancy (C^{on} de Genève) née à
Fabrnau le vingt-trois mai
mil huit-cent-septante-huit fille de
Schöpflin, Charles Albert Auguste, rentier à Fabrnau et de
Emma née Luis sa femme

Comme témoins :

- 1. E. F. Laccaud, dentiste à Lausanne
- 2. A. P. Green, professeur, G^d Lancy

Les publications ont eu lieu à Menend et Lancy le 29 janvier, —
à Trévonloup le 30 janvier et à Fabrnau le 1^{er} février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trois mars mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

P. Laccaud

B. Schöpflin
née Schöpflin
Les témoins :

E. F. Laccaud, Dentiste Rue Nord L^{anc},
A. P. Green Prof. G^d Lancy
Emma Drey Gabriel Lancy
B. Mayor Prof. Lausanne
L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Lancy et à la Chancellerie
d'Etat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 5.

Demage
et Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demage, Henri Adolphe, - infirmier
Célibataireoriginaire de Olon domicilié à
Trilly né à
Trilly rière Olon le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Demage, Henri, agriculteur à Olon et de
Emma Julie née Euxel sa femme, décédée.2. Roth, Anna, infirmière
Célibataireoriginaire de Zetzwyll (Argovie) domiciliée à
Trilly née à
Romanel le vingt-décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Roth, Ulrich, journalier au Mont et de
Anna Elisabeth née Bentler sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. D. Geiger, infirmier à Cery
2. M. Carin, blanchisseur le Mont-

Les publications ont eu lieu à Trilly le 30 janvier, à Olon
et à Zetzwyll le 1^{er} février 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le quatre mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Demage Henri
Demage Anna
née Roth

Les témoins :

D. Geiger infirmier Cery
M. Carin blanchisseur le Mont

L'officier de l'état civil :

L. Caron

Communiqué aux États Civils de
Olon et Zetzwyll

Registre des mariages A.

N^o 6.Cornu
ou Mollenweger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornu, Jules Ernest**, — Chef de cuisine —
divorcé de Françoise née Lopez dès le 12 juillet 1913 —

originaire de Chamblon _____ domicilié à
Jouxens - Mézery- _____ né à
Rolle _____ le vingt-trois juillet _____
_____ mil huit-cent septante-cinq _____ fils de
Cornu, Charles Auguste, décédé _____ et de
Rose Elisabeth Hug sa veuve à Jouxens - Mézery _____

2. **Mollenweger, Anna**, — gouvernante —
Célibataire _____

originaire de Weiningen (Zürich) _____ domiciliée à
aux Eaux-Vives (Genève) _____ née à
Weiningen _____ le sept-voût- _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Mollenweger, Jean, en Amérique _____ et de
Anna née Vogler sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Marc Muller, employé de banque à Prilly
2. Lydie Muller, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Jouxens - Mézery et aux Eaux-Vives
le 16 février, à Chamblon et à Weiningen le 17 février 1915. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre mars mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Extrait du Jugement en divorce de l'époux
- 4^o Promesse de mariage signée par
l'épouse et légalisée
- 5^o Certificats de publication

Les époux :

Cornu Jules Ernest
Anna Cornu
née Mollenweger

Les témoins :

M. Muller Emp. B. Prilly
L. Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

D. Jerochou

Communiqué aux Etats Civils de
Montagny, Weiningen et les Eaux-Vives

Registre des mariages A.

N^o 7.
Moudon
ou Hubscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Moudon, François**, voyageur de commerce
veuf de **Mélène** née **Jaquier** dès le 8 novembre 1906

originaire de **Crissier** domicilié à
Crissier né à
Crissier le **vingt- Octobre**
mil huit- cent soixante- sept fils de
Moudon, Jean Louis Paul et de
Sophie née **Wulschléger** sa femme, tous deux décédés.

2. **Hubscher, Adèle**, cuisinière
célibataire

originaire de **Chayngen (Schaffhouse)** domiciliée à
Colochenaz née à
Apples le **dix- huit- Septembre**
mil huit- cent quatre- vingt- quatre fille de
Hubscher, Louis Samuel, décédé et de
Elisabeth née **Walther** sa veuve à **Colochenaz**

Comme témoins :

1. **Adèle Friche** à **Bussigny**
2. **Mauri Friche**, vigneron à **Bussigny**

Les publications ont eu lieu à **Crissier** le **14 février**, à **Colochenaz**
et à **Chayngen** le **15 février 1915**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **dix mars mil neuf cent- quinze**

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{ère} femme
de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

François Moudon
Adèle Moudon
née **Hubscher**

Les témoins :

Adèle Friche Bussigny
Mauri Friche vigneron Bussigny

L'officier de l'état civil :

Corrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Chayngen et **Arboged**

Registre des mariages A.

N^o 8. Gisclon
et Pressel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisclon, Georges Ullyse, ^{ferblantier -}
^{appareilleur}
Célibataire

originaire de Lausanne domicilié à
Prilly- (Malley-) né à
Olton le quatre juillet-
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Gisclon, Jean Marc, forgeron à Prilly- (Malley-) et de
Louise Alice née Wyss sa femme

2. Pressel, Emma, femme de chambre
Célibataire

originaire de Cobourg (Saxe-Cobourg-Gotha) (Prusse) domiciliée à
Lausanne née à
Meiringen (Berne) le vingt-six janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Pressel, Johann Georg, Miklaus, charpentier à Meiringen et de
Anna née Ottli sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Jenny Muller à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 11 janvier, à Lausanne
le 12 janvier et à Cobourg le 30 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- le neuf mars mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse
l'accordé par son père
- 4^o Acte de décès de la mère de l'épouse
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 6^o Certificats de publication.

Communiqué à l'Etat-Civil de
Lausanne et à la Chancellerie d'Etat-

Les époux :

Gisclon Ullyse,
Emma Gisclon,
née Pressel.

Les témoins :

Jenny Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 9.Breitenstein
et Addor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breitenstein, Ferdinand Gustave Charles,
agriculteur — veuf de Caroline née Greigert dès le 16 décembre 1913originaire de Lavigny — domicilié à
Crissier — né à
Mollens — le dix-huit mai —
— mil huit-cent cinquante — fils de
Breitenstein, Jean Henri Jules — et de
Marie Henriette née Michelloz sa femme, tous deux décédés.2. Addor, Melly-Lucie, — ménagère
Célibataireoriginaire de Vuitteboeuf — domiciliée à
Crissier — née à
Lausanne — le trois septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-cinq — fille de
Addor, Jules Auguste, ancien facteur à Crissier — et de
Julie née Torchet sa femme

Comme témoins :

1. Auguste Addor, ancien facteur à Crissier
2. Julie Addor, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 21 février, à Lavigny
et à Vuitteboeuf le 22 février 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le dix-huit mars mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

F. Breitenstein,

et M^{lle} Breitenstein née Addor

Les témoins :

Addor Auguste ancien fact
Crissier

Addor Julie Brisson

L'officier de l'état civil :

L. Exxelsson

Communiqué aux Etats Civils de
Villars - St-Yves - Baulmes.

Registre des mariages A.

N^o 10. Renaud
et Anderegg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Renaud, Marius Aimé**, - mécanicien
veuf de Marie Fanny- née Warpelin dès le 16 novembre 1902

originaire de Gimel et de St^t Georges _____ domicilié à
Renens _____ né à
Gimel _____ le quatre février _____
_____ mil huit- cent soixante- deux _____ fils de
Renaud, François, agriculteur à Troinex (Genève) _____ et de
Rosine Adèle Lucie née Gervais sa femme, décédée. _____

2. **Anderegg, Mélanie**, _____ Cuisinière
Célibataire _____

originaire de Meiringen (Berne) _____ domiciliée à
Genève (ville) _____ née à
Gamsen (Glis) (Valais) _____ le deux novembre _____
_____ mil huit- cent septante- quatre _____ fille de
Anderegg, Friedrich, agriculteur à Gamsen _____ et de
Ludwina née Minniq sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly-
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Renens, Gimel et St^t Georges le
26 février, à Genève et à Meiringen le 27 février 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-huit- mars mil neuf cent- quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Marius Renaud
Mélanie Renaud née Anderegg

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Mignot - agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

R. Percebois

Communiqué aux Etats Civils de
Gimel, Longjumeau, Meiringen et
Genève (Bure. Cant.)

Registre des mariages A.

N^o 11.Krieg
et Capt-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krieg, Marcel Auguste, — Serrurier
Célibataireoriginaire de Gysenstein (Konolfingen) (Berne) — domicilié à
Prilly (Malley) — né à
Lausanne — le dix-neuf mai
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fils de
Krieg, Samuel Auguste, décédé — et de
Julie Jenny- née Regamey sa femme, décédée.2. Capt-, Lina Julie Hélène, — Cuisinière
Célibataireoriginaire de Chenit- — domiciliée à
Lausanne — née à
Bourneid — le huit- Août-
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fille de
Capt-, Charles Louis David, jardinier à Lausanne (Malley) et de
Rose Elise Lina née Kindayer sa femme

Comme témoins :

1. André Ecoffey, menuisier à Lausanne
2. Ernest Honney, commis, Weinfelden

Les publications ont eu lieu à Prilly, Lausanne et Stalden (p. Gysenstein)
le 28 janvier, au Sentier et au Brassus le 29 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-huit-mars mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Marcel Krieg
Hélène Krieg née Capt-

Les témoins :

André Ecoffey menuisier Lausanne
Ernest Honney, commis, Weinfelden

L'officier de l'état civil :

R. PerrottonCommuniqué aux Etats Civils de
Stalden, le Sentier et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 12.
Nicolas
et Catillaz née Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Louis Edouard, — vigneron
Célibataire

originaire de Epalinges domicilié à
Crissier né à
Epalinges le cinq mars
mil huit-cent septante-deux fils de
Nicolas, Jean Claude et de
Jeanne Susanne née Corbaz sa femme, tous deux décédés.

2. Catillaz née Guignet, Ophélie, — ménagère
veuve de Catillaz, Claude Arthur dès le 6 mai 1910

originaire de Eugy (Fribourg) domiciliée à
Crissier née à
Brenles le trois mars
mil huit-cent soixante-trois fille de
Guignet, Jean François et de
Caroline Julie née Blanc sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Paul Nicolas, agriculteur à Crissier
2. Louis Müller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Crissier le 19 février, à Eugy le
20 février et à Epalinges le 21 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix-neuf mars mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4^o Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Edouard Nicolas
Ophélie Nicolas-Guignet

Les témoins :

Paul Nicolas agriculteur Crissier
Müller Louis concierge Pully.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Epalinges et Eugy

Registre des mariages A.

N^o 13.Lambert-
Madorn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert, Henri, agriculteur
Célibataireoriginaire de Gorgier (Vevèr) domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
au Mont- le vingt-novembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Lambert, Louis, agriculteur au Mont- et de
Rosine Julie née Amanduz sa femme2. Madorn, Alice Julie, ménagère
Célibataireoriginaire de Forst (Berne) domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le vingt-deux novembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Madorn, Paul Louis, agriculteur à Crissier et de
Cécile mi Belet sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Louis Lambert, agriculteur, le Mont-
2. William Diserens, agriculteur, Montblesson

Les publications ont eu lieu à St Aubin (p^s Gorgier) le 8 mars,
à Amsoldingen (p^s Forst) le 8 mars et au Mont- le 8 mars
1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier avril mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Certificats de publication


Les époux :

Lambert Henri
Alice Lambert
née Madorn

Les témoins :

Louis Lambert Agr. le Mont-
William Diserens agr. Montblesson

L'officier de l'état civil :


Communiqué aux Etats Civils
de St Aubin et Amsoldingen

Registre des mariages A.

N^o 11
 Joyet-Boesiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyet, Edouard Jules, galocher
 Célibataire

originaire de Cheseaux domicilié à
 Renens (gare) né à
 Rolle le seize mai
 mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
 Joyet, Edouard, galocher à Vevey et de
 Sophie Uranie née JUDOD sa femme

2. Boesiger, Ida, cuisinière
 Célibataire

originaire de Untersteckholz (Berne) domiciliée à
 Vevey née à
 Grandval (Berne) le cinq janvier
 mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
 Boesiger, Frédéric, décédé et de
 Anna Maria née Fibuzghaus sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Gabriel Faure, galocher à Lausanne
2. Lydie Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, à Renens, à Langenthal (p^r
 Untersteckholz) et à Vevey le 25 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le dix avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

E. Joyet fils
 I. Joyet née Boesiger

Les témoins :

Gabriel Faure galocher Lausanne
 Lydie Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perwez

Communiqué aux Etats Civils de
 Langenthal et Vevey

Registre des mariages A.

N^o 15. Ischi
et Collioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ischi, Charles Emile,** — Comptable
Célibataire

originaire de **Rumisberg (Berne)** — domicilié à
Broc (Fribourg) — né à
Lausanne — le **onze avril** —

— **mil huit-cent quatre-vingt-cinq** — fils de
Ischi, Benjamin, tanneur à Lausanne — et de
Jeanne Louise née **Lavanchoy** — sa femme —

2. **Collioud, Marie Louise,** — employée de commerce
Célibataire

originaire de **Rolle** — domiciliée à
Crissier — née à
Concise — le **cinq décembre** —

— **mil huit-cent quatre-vingt-huit** — fille de
Collioud, François César, décédé — et de
Aline Emma Isaline née **Aguel** — sa veuve à **Crissier** —

Comme témoins :

1. **Benjamin Ischi,** tanneur à Lausanne
2. **Louis Collioud,** gendarme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Broc** le **22 mars**, à **Oberbipp** (Rumisberg) et à **Rolle** le **23 mars** et à **Crissier** le **24 mars 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **dix-sept avril** mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

Antorisation de l'Off. d. Etat-
Civil de Broc pour la célébration
du mariage à Prilly

Les époux :

Ch Ischi
M. Ischi née Collioud

Les témoins :

Ischi Benjamin tanneur
Lausanne
Collioud Louis gendarme
Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. F. F. F.

Communiqué aux Etats Civils de
Oberbipp, Broc et Rolle

Registre des mariages A.

N^o 16
Bieri
et Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bieri, Rodolphe,** _____ agriculteur
Célibataire _____

originaire de Langnau (Berne) _____ domicilié à
Cheseaux _____ né à
Giffers (Fribourg) _____ le douze décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Bieri, Jean, décédé _____ et de
Elisabeth née Marti sa veuve à Berne _____

2. **Perrochon, Emma Olive,** _____ ménagère
Célibataire _____

originaire de Cheseaux _____ domiciliée à
Cheseaux _____ née à
Cheseaux _____ le dix-huit avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Perrochon, Jean Charles Auguste, agriculteur à Cheseaux _____ et de
Eugénie née Libot sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. Ida Heiniger, à La Chaux-de-Fonds
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux et à Langnau le 27 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le dix-sept avril mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Rudolph Bieri
Olise Bieri née Perrochon

Les témoins :

Ida Heiniger La Chaux-de-Fonds
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat-Civil
de Langnau.

Registre des mariages A.

N^o 17. Henchoz
et Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Henchoz, Ami Henri*, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de *Rossinière* domicilié à
Renens (gare) né à
Bex le *premier janvier*
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Henchoz, Emile Jules Henri, journalier à *Montreux* et de
Cécile née *Pernel* sa femme

2. *Hügli, Marie*, Cuisinière
Célibataire

originaire de *Seedorf (Berne)* domiciliée à
Montreux (Les Planches) née à
Lutbern (Lucerne) le *quinze février*
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Hügli, Elisa, ménagère à *Dietikon (Zürich)* et de

Comme témoins :

1. *Lydie Muller*, à *Prilly*.
2. *Louis Muller*, concierge à *Prilly*.

Les publications ont eu lieu à *Rossinière*, à *Renens*, à *Seedorf* et à
Montreux (Les Planches) le *3 avril 1915*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le *vingt-trois avril mil neuf cent quinze*

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Actes de naissance des époux*
- 3^o *Certificats de publications*

Les époux :

Henchoz Ami
Henchoz Marie
née *Hügli*

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Pernel

Communiqué aux *Etats Civils* de
Rossinière, Seedorf et Montreux.

Registre des mariages A.

N° 18.

Marquerat
et Gonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquerat, Charles Henri Louis,
employé C. F. F. — Célibataireoriginaire de Lutry-et-Forel — domicilié à
Renens (gare) — né à
Pontarlier (France) — le vingt-six février —
— mil huit-cent quatre-vingt-sept — fils de
Marquerat, Gabriel Jean, pensionné C. F. F., à Yverdon — et de
Marie Inette née ROUX sa femme, décédée.2. Gonet, Marie, — sans profession
Célibataireoriginaire de Trarrens — domiciliée à
Renens (Croisée) — née à
Bercher — le quatre mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fille de
Gonet, Alexis Émile, agriculteur à Renens (Croisée) — et de
Marie Augustine née JAUNIN sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly.
2. Louis Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Renens, à Lutry-et- à Trarrens le
29 mars et à Forel le 30 mars 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Charles Marquerat.
Marie Marquerat.
née Gonet.

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux États Civils de
Lutry, Forel et Trarrens.

Registre des mariages A.

N^o 19.Borgeaud
et Lambert

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci contre sous N^o 19, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Georges Louis Lambert, né à Plainpalais le vingt-cinq janvier mil neuf cent quinze, ce qu'attestent les déclarations par leurs signatures le vingt-quatre avril mil neuf cent quinze.

Prilly, le 24 avril 1915.

Borgeaud Jules
Borgeaud Ernestine
née Lambert

l'Off. d'Etat Civil. F. Berrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Jules Louis, — ébéniste
Célibataire

originaire de Morrens _____ domicilié à
Prilly- _____ né à
au Mont- _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Borgeaud, Jacques, décédé _____ et de
Rosine Corbaz, décédée _____

2. Lambert, Jeanne Ernestine, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Châtillon (Fribourg) _____ domiciliée à
Genève _____ née à
Eutavaux (Fribourg) _____ le vingt-sept décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Lambert, Jules Sulpice, agriculteur à Estavayer (Fribourg) — et de
Nannette Hélène née Berchier sa femme _____

Comme témoins :

1. Paul Gerber, ébéniste à Prilly-
2. Jules Krieg, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 30 janvier, à Morrens,
à Châtillon et à Genève le 1^{er} février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- , le vingt-quatre avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage (2)
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Borgeaud Jules
Borgeaud Ernestine née Lambert

Les témoins :

Paul Gerber, Ébéniste Prilly
Jules Krieg, Jardinier Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Berrochon

Communiqué aux Etats Civils de Bollenus,
Châtillon et Genève (Barr. Cant.)Communiqué la légitimation aux Etats Civils de Plainpalais,
Châtillon et Bollenus (ainsi qu'à la Municipalité de Morrens)

N^o 20.Delécraz
et Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Delécraz, Henri,** _____ agriculteur
Célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à
au Mont- sur Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Delécraz, Jenny-Marie née Schiskerbe, décédée _____ et de

2. **Recordon, Adèle Jenny,** _____ repasseuse
Célibataire _____

originaire de Sainte-Croix _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
l'Églantine, rière Champvent- _____ le vingt-mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Recordon, Charles Eugène, agriculteur à Essert- s/ Champvent _____ et de
Susette Alice née Chevailler sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Louis Seibel, retraité C.F.F., le Mont-
2. Edouard Vulliamoz, agriculteur, le Mont-

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Mont-, Sainte-Croix et
les Granges de S^{te} Croix le 30 mars 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly- , le huit-mai mil neuf-cent-quinze _____

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Delécraz
et Adèle Delécraz
née Recordon.

Les témoins :

Louis Seibel retraité off. de Mont-
Edouard Vulliamoz agriculteur Le Mont-

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de
Lausanne et Sainte-Croix

Registre des mariages A.

N^o 21.Michel
et Perrinjaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Jules Albert, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Maulles (Fribourg) domicilié à
Renens (gare) né à
la Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Michel née Jeanneret, Evodie Jenny, décédée. et deà
2. Perrinjaquet, Cécile Ida, horlogère
Célibataireoriginaire de Travers (Neuchâtel) domiciliée à
Fleurier (Neuchâtel) née à
Mont-Brenin, rière Couvet le vingt-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Perrinjaquet, Albert-Emile, agriculteur aux Bayards et de
Cécile Augusta née Herdin sa femme

Comme témoins :

1. Gottlieb Schreier, employé C.F.F. à Renens
2. Marcel Camponovo, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Maulles, à Renens, à Travers et
à Fleurier le 20 Avril 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le quatorze mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Albert Michel.
Cécile Ida née Perrinjaquet.

Les témoins :

Gottlieb Schreier L'officier de l'état civil à Renens
Camponovo Marcel emp. C. F. F. Renens.

L'officier de l'état civil :

Perrinchaud

Communiqué aux Etats Civils de
Fribourg, Travers et Fleurier

Registre des mariages A.

N° 22.

Brocard
et Ansermier

Par Jugement du Tribunal Civil du District de
Lausanne, rendu en date du 14 avril 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 11 mai 1920, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant
lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 mai 1920.

l'Off. d'Etat civil.

V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brocard, Eugène**, ——— Ouvrier mécanicien
divorcé de Rose Marguerite née Dufour dès le 6 avril 1911

originaire de Dizy- ——— domicilié à
Renens (gare) ——— né à
au Grenet-tière Fotel ——— le vingt-sept mars ———
——— mil huit-cent quatre-vingt-trois ——— fils de
Brocard, Marc, décédé ——— et de
Louise née Bastian sa veuve à Lully- ———

2. **Ansermier, Marie Lina**, ——— ouvrière de fabrique
Célibataire ———

originaire de Penthaiz ——— domiciliée à
Renens (gare) ——— née à
Penthaiz ——— le douze mars ———
——— mil huit-cent quatre-vingt-douze ——— fille de
Ansermier, Louis John Rodolphe George Vincent, décédé, et de
Marie Louise née Bovet sa femme, décédée ———

Comme témoins :

1. Henri Mermond, agriculteur à Lully-
2. Louis Carrard, agriculteur à Echallens

Les publications ont eu lieu à Renens le 29 avril, à Penthaiz
et à Dizy- le 30 avril 1915. ———

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully- le vingt-deux mai mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Extrait du Jugement en divorce de l'époux
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

Eugène Brocard
Marie Brocard née Ansermier

Les témoins :

H. Mermond agriculteur Lully-
L. Carrard agriculteur Echallens

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
La Sarraz et Sullens.

Registre des mariages A.

N° 23. Wehrli
et Cloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wehrli, Charles Jean**, mécanicien C.F.F.
divorcé de Eugénie née Hutin dès le 15 mars 1915

originaire de Küttigen (Argovie) domicilié à
Renens né à
Divonne (France) le treize février
mil huit-cent septante fils de
Wehrli, Jacob, maréchal à Borex s^r Lyon et de
Sophie née Bolzinger sa femme, décédée.

2. **Cloux, Elise**, Couturière
Célibataire

originaire de L'Isle domiciliée à
Renens née à
Mont-la-Ville le vingt-sept mai
mil huit-cent quatre-vingt-un fille de
Cloux, Georges Henri, emballer de poterie à Renens et de
Fanny Jenny née Rochat sa femme

Comme témoins :

1. Jean Wehrli, mécanicien à Aubonne
2. Georges Cloux, emballer à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 19 avril, à L'Isle
et à Küttigen le 20 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lillys, le vingt-cinq mai mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Extrait du jugement en divorce de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Wehrli Charles
Elise Wehrli
née Cloux

Les témoins :

Wehrli Jean mécanicien Aubonne
Cloux Georges Emballeurs Renens

L'officier de l'état civil :

L. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de Küttigen
et L'Isle.

Registre des mariages A.

N^o 24.Chappuis
& Coffey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chappuis, Frédéric**, _____ infirmier
Célibataire _____originaire de Carrouge _____ domicilié à
Prilly (Cery) _____ né à
Carrouge _____ le vingt-quatre août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Chappuis, Héli, agriculteur à Carrouge _____ et de
Cécile née Philippin sa femme _____2. **Coffey, Louise Violette**, _____ Contirzière
Célibataire _____originaire de Vulliens _____ domiciliée à
Vulliens _____ née à
Vulliens _____ le cinq juillet _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Coffey, Louis, agriculteur à Vulliens _____ et de
Eugénie née Vuagniaux sa femme _____

Comme témoins :

1. Justin Cachin, infirmier à Cery
2. Ernest Minder, infirmier à Cery

Les publications ont eu lieu à Prilly le 29 avril, à Carrouge
et à Vulliens le 1^{er} mai 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Frédéric Chappuis
Louise Chappuis
née Coffey

Les témoins :

Justin Cachin H. Cery
Ernest Minder E. M. Cery

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-Civil
de M^olle...

Registre des mariages A.

N° 25.

Dupont
et Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Charles, — Conducteur aux C.F.F.
divorcé de Marthe Elise née Badan dès le 25 février 1914originaire de Lully — domicilié à
Renens (gare) — né à
Saint-Prix — le Sept-Septembre —
mil huit-cent quatre-vingt-trois — fils de
Dupont, Jules Louis Philippe — et de
Marie Albertine née Messeiller sa femme, tous deux décédés.2. Junod, Clotilde Louisa, — modiste —
Célibataireoriginaire de Sainte-Croix — domiciliée à
Lausanne (Montétan) — née à
Lucens — le quatorze Octobre —
mil huit-cent quatre-vingt-dix — fille de
Junod, Léon Arnold, pierriste à Montétan — et de
Aloisia née Barmettler sa femme

Comme témoins :

1. Anne Beucher à Renens (gare)
2. Albert Dupont, employé C.F.F., Port de Lully

Les publications ont eu lieu à Renens, Lully, 1^{re} Croix et les
Granges de 1^{re} Croix le 31 mai et à Lausanne le 1^{er} juin 1915Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quinze juin mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Charles Dupont
Clotilde Junod

Les témoins :

Anne Beucher Renens Jun
Dupont alb emp eff Port de Lully

L'officier de l'état civil :

Corrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Lully, 1^{re} Croix et Lausanne

Registre des mariages A.

No 26.

Littel-
Wylor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Littel, Paul, _____ fablantier
Célibataire _____originaire de Yverdon et de Pampigny _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Yverdon _____ le cinq juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Littel, Edouard Charles Philippe, tanneur à Yverdon et de
Caroline Cécile Louise née Suvoisin sa femme _____2. Wylor, Jeanne, _____ lingère
Célibataire _____originaire de Ober-Endingen (Argovie) _____ domiciliée à
Ecublens _____ née à
Lausanne _____ le trente novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Wylor, Léopold, ebiffonnier à Ecublens _____ et de
Jenny née de Kennen sa femme. _____

Comme témoins :

1. Paul Salquin, secrétier à Prilly
2. Robert Schwab, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens, à Yverdon et à Ecublens le
2 juin, à Ober-Endingen le 3 juin et à Pampigny le
5 juin 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf juin mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Littel Paul
Littel Jeanne née Wylor

Les témoins :

Paul Salquin secrét. Prilly
Schwab Robert Emp. C.F.F. Renens

L'officier de l'état civil :

FoucaudCommuniqué aux Etats Civils de
Yverdon, Pampigny, Ober-Endingen
et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 27.
 Perret-Gentil dit Maillard
 et Guédon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perret-Gentil dit-Maillard, Auguste**

Contrôleur aux T. L. — veuf de **Ébèrèse** née **Kuffer** dès le
 15 novembre 1914

originaire de **Loche (Neuchâtel)** domicilié à

Prilly- né à

au **Loche** le **trante mars**

mil huit-cent quatre-vingt-six fils de

Perret-Gentil dit-Maillard, Auguste, décédé et de

Rose Adèle née **Perret** sa veuve, infirmière à **Paris**

2. **Guédon, Lucie**, infirmière
 Célibataire

originaire de **Poliez-Pittet** domiciliée à

Prilly (Cery) née à

Poliez-Pittet le **vingt-huit juin**

mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de

Guédon, Alexis, agriculteur à **Poliez-Pittet** et de

Louise née **Chamol** sa femme

Comme témoins :

1. **Alfred Mathey**, agriculteur à **Brétigny**

2. **Albert Falk**, coiffeur à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** le **21 mai**, au **Loche** le
22 mai et à **Poliez-Pittet** le **24 mai 1915**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **trois juillet-mil neuf-cent-quinze**

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Auguste Perret-Gentil

Lucie Guédon

Les témoins :

Mathey Alfred agriculteur **Brétigny**

Albert Falk coiffeur **Prilly**

L'officier de l'état civil :

Perrechon

Communiqué aux **Etats Civils** du
Loche et de **Bottens**.

Registre des mariages A.

N^o 28.Dubois
et Agassis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Jules Aloïs, — employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Mézières — domicilié à
Renens (gare) — né à
Lausanne — le cinq février —mil huit-cent quatre-vingt-douze — fils de
Dubois, Aloïs, visiteur C.F.F. à Renens (gare) — et de
Louise Henriette Elise née Capl- sa femme —2. Agassis, Alice Marie, — ménagère
Célibataireoriginaire de Bavois — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Bavois — le treize Août —mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Agassis, Juste, journalier à Renens (gare) — et de
Hélène née Danalel- sa femme —

Comme témoins :

1. Auguste Lointel-, agriculteur à Bavois
2. Méline Lointel-, à Bavois

Les publications ont eu lieu à Renens le 30 juin, à Mézières le
1^{er} juillet et à Bavois le 2 juillet 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le vingt-huit juillet mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par sa mère, seule qualifiée.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Dubois.
Alice Dubois
née Agassis

Les témoins :

A. Bonnetagré: Bavois
Méline Lointel Bavois

L'officier de l'état civil :

F. F. F. F. F.

Communiqué aux Etats Civils de
Mézières et Charvonnay —

Registre des mariages A.

N^o 29.Cordey
et Clot

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 22 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 20 décembre 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 janvier 1924.
L'Off. d'Etat-Civil, J. Perruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Charles Robert, employé aux T. L.
Célibataire

originaire de Tavigny domicilié à
Lully né à
Lausanne le vingt Août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Cordey, Charles, jardinier à Lully et de
Adèle Rosalie née Perisset sa femme

2. Clot, Julia Lydia, repasseuse
Célibataire

originaire de Courtilles domiciliée à
Lausanne (Cour) née à
Lucens le vingt-deux Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Clot, Jules Emile, Charbon, à Montreux et de
Clara née Cherpillod sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Ami Ramuz, Conducteur aux T. L. à Lully
2. Louis Muller, Concierge à Lully

Les publications ont eu lieu à Lully le 8 juin, à Tavigny
le 9 juin, à Courtilles et à Lausanne le 10 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-neuf juillet mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse, mineure, accordé par son père.
- 4^o Acte de décès de la mère de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Cordey Robert,
Lydia Cordey née Clot

Les témoins :

Ramuz Ami conducteur à Lully
Muller Louis concierge Lully

L'officier de l'état civil :

J. Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Tavigny, Lucens et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 30. *Enning*
et *Coendel*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Enning, Marc Louis François,* —
jardinier *Célibataire*

originaire de *Mauraz* _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Plainpalais _____ le *treize juin* _____
_____ *mil huit-cent quatre-vingt-onze* _____ fils de
Enning, François, décédé _____ et de
Charlotte Louise née *Dupertuis* sa veuve à *Renens* _____

2. *Coendel, Maria,* _____ *blanchisseuse*
divorcée de *Apothélosz, Jaques Louis* dès le *2 novembre 1909*

originaire de *Corcelles sur Concise et Onnens* _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Münchenwylzer (Berne) _____ le *seize février* _____
_____ *mil huit-cent quatre-vingt-sept* _____ fille de
Coendel, Maria, blanchisseuse à Lausanne _____ et de

Comme témoins :

1. *Engène Curtz,* Charpentier à *Lausanne*
2. *Marie Amaron,* *Renens (gare)*

Les publications ont eu lieu à *Renens* le *2 juin*, à *Onnens* et à
Corcelles le *3 juin* et à *Mauraz* le *5 juin 1915.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quilly, le *vingt-cinq-mil neuf-cent-quinze*

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Acte de naissance de l'époux*
- 3^o *Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,*
renfermant la mention du divorce.
- 4^o *Certificats de publication.*

Les époux :

François Enning
Maria Enning ne Coendel

Les témoins :

Curtz Jaques E. Charp. Dignitaire de Lausanne
Marie Amaron Renens-gare

L'officier de l'état civil :

P. Luvet

Registre des mariages A.

N° 31.

Cuendet
et Girardet

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Vevey, rendu en date du 12 juillet 1919, déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1919, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 septembre 1919.

L'Off. d'Etat-civil. V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet, Charles Edouard**, - électricien
veuf de Rosine Alice née Fatio dès le 11 février 1915

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Clarens (Châtelard) né à

Begnins le vingt-sept décembre

mil huit-cent quatre-vingt-un fils de

Cuendet, Louis Henri, charpentier à Begnins et de
Marie Louise née Germain sa femme, décédée

2. **Girardet, Lydie Adèle**, - cuisinière
Célibataire

originaire de Pully domiciliée à

Renens née à

Renens le trente-un août

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Girardet, Louis Emile, agriculteur à Renens et de
Louise Henriette Julie née Girardet sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Louis Cuendet, appareilleur à Begnins

2. Jules Girardet, agent de police à Renens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23 juillet, à St-Croix, à Pully et à Renens le 24 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Montreux pour la célébration
du mariage à Pully

Les époux :

Edouard Cuendet.

Lydie Cuendet
née Girardet

Les témoins :

L^s Cuendet appareilleur Begnins

Girardet Jules policier Renens

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
St-Croix et Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 32. *Wäber*
et *Cordey*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Wäber, Frédéric Ernest*, — employé d'hôtel
Célibataire

originaire de *Golaten (Berne)* domicilié à
Morges né à
Landex le vingt-sept juin
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Wäber, Gottlieb, cafetier à *Morges* et de
Babetta née *Stark*, à *S^t Gall*

2. *Cordey, Alice Julia*, — sans profession
Célibataire

originaire de *Savigny* domiciliée à
Prilly née à
Bussigny le neuf mars
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Cordey, Charles, jardinier et de
Adèle Rosalie née *Perisset*, à *Prilly*

Comme témoins :

1. *Edouard Syret*, contrôleur aux T. L. à *Prilly*.
2. *Ernest Longchamp*, sellier à *Prilly*.

Les publications ont eu lieu à *Morges* le 4 août, à *Golaten*, à *Savigny*
et à *Prilly* le 5 août 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^c d'Etat-Civil
de *Morges*, pour la célébration du
mariage à *Prilly*.

Les époux :

E. Weber,
A. Weber née Cordey

Les témoins :

Edouard Syret contrôleur T. L.
Ernest Longchamp Sellier
Alice Julia

L'officier de l'état civil :

Cordey

Communiqué aux Etats Civils de *Millevilligen*,
Morges et *Savigny*

Registre des mariages A.

N^o 33.Rubin
et Duroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin, Alfred Louis, mécanicien C.F.F.
Célibataireoriginaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Yverdon le vingt-trois décembre
mil huit-cent septante-huit fils de
Rubin, Caroline, actuellement-veuve Nicolliez, ménagère à Renens et deà
2. Duroux, Alice Julie, sans profession
Célibataireoriginaire de Saint-Maurice (Valais) domiciliée à
Saint-Maurice née à
Bex le vingt-six janvier
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Duroux, Jean Léonce, décédé et de
Pauline Joséphine née Barman sa veuve, concierge à St Maurice

Comme témoins :

1. Paul Duroux, Charbon à St Maurice
2. Louis Meylan, horloger à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 11 août, à Reichenbach
le 12 août et à St Maurice le 11 août 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier septembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesses de mariage (2)
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Louis Rubin
Alice Rubin née Duroux

Les témoins :

Duroux Paul Charbon St Maurice
Louis Meylan Horloger Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Reichenbach et St Maurice

Registre des mariages A.

N^o 34.
Duperrex
et Germond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrex, Eugène Alfred, infirmier
Célibataire

originaire de Rougemont- _____ domicilié à
Trilly- (Cery-) _____ né à
Bière _____ le quinze mai _____

_____ mil huit- cent quatre-vingt- sept- _____ fils de
Duperrex, Frédéric Isaac, employé fédéral à Bière _____ et de
Louise née Baudin sa femme, décédée _____

2. Germond, Elise, _____ Cuisinière
Célibataire

originaire de Lovattens _____ domiciliée à
Trilly- (Cery-) _____ née à
Trévonloup _____ le quinze avril _____

_____ mil huit- cent septante- neuf _____ fille de
Germond, Pierre François _____ et de
Jeanne Marie dite Mazianne née Ogilvy sa femme, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Paul Blanc, infirmier à Cery-

2. Eugénie Nicod, employée à Cery-

Les publications ont eu lieu à Trilly- le 5 août-, à Lovattens le
6 août- et à Rougemont- le 7 août- 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le trois septembre mil neuf cent- quinze

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Duperrex Eugène
Elise Duperrex née Germond

Les témoins :

Paul Blanc, Infirmier, Cery-
Eugénie Nicod, Employée Cery-

L'officier de l'état civil :

M. Perrotton

Communiqué aux Etats Civils
de Rougemont- et Lucens

Registre des mariages A.

N^o 35.Reymond
et Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Emile Daniel, mécanicien
Célibataireoriginaire de Chenil- domicilié à
Crissier né à
Rolle le vingt-cinq janvier
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Reymond, Jules Frédéric, employé C.F.F. retraité à Crissier et de
Françoise Antoinette née Chevallaz sa femme.2. Meylan, Albertine, Cuisinière
Célibataireoriginaire de Chenil- domiciliée à
St Sulpice née à
St Sulpice le dix-huit-juin
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Meylan, Henri François, maréchal à St Sulpice et de
Mazie dite Anna née Gras sa femme.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, à Trilly
2. Louis Muller, concierge à Trilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 6 septembre, au Tentier
et au Brassus le 7 septembre et à St Sulpice le 8 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le vingt-cinq septembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Reymond Emile
Reymond Albertine
née Meylan

Les témoins :

Lydie Muller Trilly
Muller Louis concierge Trilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils du
Tentier et Emblens.

N^o 36. Vittoz
et Desmeules

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Vittoz, Fernand François*, — boulanger
Célibataire

originaire de Froideville _____ domicilié à
Prilly- _____ né à
Froideville _____ le sept-janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Vittoz, Jules, charbon, à Froideville _____ et de
Eugénie Eliza née *Ravey* sa femme _____

2. *Desmeules, Mellina Louise*, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Ropraz _____ domiciliée à
La Sarraz _____ née à
La Sarraz _____ le onze novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Desmeules, Onésime, mécanicien à La Sarraz _____ et de
Augustine née *Buffat* sa femme _____

Comme témoins :

1. *Hermann Vittoz*, charbon à Breigny- s/ Morrens
2. *Alice Vittoz*, lingère à Breigny- s/ Morrens

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 2 septembre, à Froideville,
Ropraz et La Sarraz le 4 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier Octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par ses parents
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Vittoz Fernand
Mellina Vittoz
née *Desmeules*

Les témoins :

Hermann Vittoz charbon Breigny s/ Morrens
Alice Vittoz lingère Breigny s/ Morrens

L'officier de l'état civil :

P. Bexweber

Communiqué aux Etats Civils de
Bollens, Corcelles-le-Jorat et
La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 37.Roignon
et Furoben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Roignon, Eugène Henri**, — mécanicien C.F.F.
veuf de **Lina Elise** née **Diserens** dès le 11 février 1915originaire de **Montalchez** (Neuchâtel) — domicilié à
Renens (Croisée) — né à
Paris — le vingt-un janvier —
— mil huit-cent septante-neuf — fils de
Roignon, Justine, absente — et de2. **Furoben, Marie**, — femme de chambre
Célibataireoriginaire de **Boussières** (Doubs) (France) (par option) — domiciliée à
Nyon — née à
Ferrette (Haute Alsace) — le six septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt — fille de
Furoben, Jean, décédé — et de
Victoria née **Stellin** sa femme, décédée

Comme témoins :

1. **Louis Borgeaud**, ferblantier à Renens
2. **Charles Landolf**, voiturier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens et à Nyon le 14 Août
et à St Aubin (p^s Montalchez) le 16 Août 1915.(La publication n'a pas été nécessaire en France où l'épouse n'habitait pas depuis
plus de 6 mois)Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq Octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{ère} femme du dit-
- 4^o Acte de naissance de l'épouse
- 5^o Certificat d'option de la dite, pour la France
- 6^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités
- 7^o Certificats de publication
- 8^o Certificat de capacité matrimoniale délivré
par le Consulat de France à Genève.

Les époux :

Roignon Eugène
Roignon Marie
née Furoben

Les témoins :

L. Borgeaud ferblantier Renens
Ch. Landolf voiturier Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
St Aubin et Nyon et à
la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 38.Borgeaud
et Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borgeaud, Louis Eugène,** - maréchal
Célibataireoriginaire de Mortens domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
Romanel le six avril
mil huit-cent quatre-vingt-trois fils de
Borgeaud, Auguste, décédé et de
Euphrasine née Favrat sa veuve au Mont-2. **Roth, Ida,** ménagère
divorcée de Corbaz, Eugène dès le 20 novembre 1913originaire du Mont- domiciliée à
au Mont- née à
Veckigen (Berne) le vingt-quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
Roth, Ulrich, journalier au Mont- et de
Anna Elisabeth née Beutler sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Louis Dind, jardinier à Prilly-
2. Auguste Mayor, vacher à Prilly-

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 3 septembre et à Mortens
le 4 septembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le sept octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
renfermant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Borgeaud Louis.
Borgeaud Ida
née Roth

Les témoins :

Ls Dind jardinier Prilly
Augt. Mayor vacher
Prilly

L'officier de l'état civil :

PerruchonCommuniqué à l'Etat Civil
de Mortens

Registre des mariages A.

N^o 39.Cicoletti
et Gili.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cicoletti, Pompeo, _____ gypsier
Célibataire _____originaire de Rumianea (Novare) (Italie) _____ domicilié à
Prilly (Malley-) _____ né à
Rumianea _____ le vingt-cinq septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Cicoletti, Giovanni, serrurier à Rumianea _____ et de
Marianna née Fattalini sa femme _____à
2. Gili, Laure Marguerite, _____ Couturière
Célibataire _____originaire de Ivrea (Turin) (Italie) _____ domiciliée à
Prilly (Malley-) _____ née à
Coffrane (Neuchâtel) _____ le cinq juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Gili, Ernest-Antoine, manœuvre à Tallorbe _____ et de
Louise Emma née Brechbuler sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller à Prilly
2. François Girardet, agriculteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 21 juillet, à Ivrea le
22 Août et à Rumianea le 29 Août 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf Octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 4^o Certificats de publication
- 5^o Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Les époux :

Cicoletti Pompeo
Cicoletti Marguerite ne Gili

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
F. Girardet agriculteur Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Pouchou

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
(2)

Registre des mariages A.

N^o 40. Lalot
et Sonderegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lalot, Albert-Lucien, — centier —
Célibataire

originaire de Saint-Cyr-sur-Morin (Seine-et-Marne) (France) domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
Saint-Cyr-sur-Morin le vingt-trois juin
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Lalot, Louis Jules Auguste, charretier à Torpillières (Saint-Cyr-sur-Morin) et de
Aline Eugénie Adélaïde née Lourdin sa femme, décédée.

2. Sonderegger, Marie Marguerite, —
Célibataire gouvernante

originaire de Heiden (Appenzell, A. Ob.) domiciliée à
au Mont- — née à
Lausanne le quinze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Sonderegger, Jean, mécanicien-constructeur à Lausanne et de
Elise née Trösch sa femme, décédée.

Comme témoins :

- 1. Jean Sonderegger, mécanicien à Lausanne
- 2. François Schmid, hôtelier, le Mont-

Les publications ont eu lieu à « Mont- le 15 septembre, à Heiden le
16 septembre et à Saint-Cyr-sur-Morin le 19 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dilly, le quatorze Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'époux p^r son mariage
- 4^o Acte de décès de la mère du dit-
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat p^r les formalités
- 6^o Certificats de publication
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale du Consulat
de France à Genève.
- 8^o Permis de célébration du Départ. de Justice et Pol.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à l'Etat-Civil de Heiden.

Les époux :

Lalot Albert
Lalot Marguerite
née Sonderegger.

Les témoins :

J. Sonderegger Mécanicien Lausanne
F. Schmid Hôtelier

L'officier de l'état civil :

D. Duvivier

Registre des mariages A.

N^o 41.
Jaques
Guyaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaques, Jules Samuel Eugène**, employé C.F.P.
Célibataire

originaire de Lutry et de Forel domicilié à
Renens (gare) né à
Paris le vingt-dix juin
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Jaques, Charles, Cordonnier à Montricher et de
Aline née Bourgeois sa femme.

2. **Guyaz, Louise Marie**, ménagère
Célibataire

originaire de L. Isle domiciliée à
L. Isle née à
L. Isle le premier juin
mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de
Guyaz, Emile, agriculteur à L. Isle et de
Constance née Fabilletta sa femme.

Comme témoins :

1. Aline Jaques, à Montricher
2. Constance Guyaz, à L. Isle

Les publications ont eu lieu à Renens et Lutry le 28 septembre,
à L. Isle le 29 septembre et à Forel le 30 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quinze Octobre mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Jaques
Marie Jaques
née Guyaz

Les témoins :

Aline Jaques Montricher

Constance Guyaz

L. Isle
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils
de Lutry, Forel et L. Isle

Registre des mariages A.

N^o 42.Barraz
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraz, Ernest, ——— jardinier
Célibataireoriginaire de Epesses ——— domicilié à
Trilly ——— né à
Saint-Saphorin (Savaux) — le dix novembre ———
——— mil huit-cent quatre-vingt-dix ——— fils de
Barraz, Louis ——— et de
Anna Marie née Regertex sa femme, tous deux décédés.2. Cornu, Valentine, ——— ménagère
Célibataireoriginaire de Chamblon ——— domiciliée à
Trilly ——— née à
Avenches ——— le vingt-deux septembre ———
——— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze ——— fille de
Cornu, Jules, jardinier à Trilly ——— et de
Marie Elémentee née Vernez sa femme

Comme témoins :

1. René Oguey, instituteur à Trilly
2. Louis Muller, concierge à Trilly

Les publications ont eu lieu à Trilly le 23 septembre, à Chamblon
le 24 septembre et à Epesses le 25 septembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Trilly, le vingt-un octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

E. Barraz
Valentine Barraz, née Cornu

Les témoins :

René Oguey, instituteur Trilly,
Muller Louis concierge Trilly.

L'officier de l'état civil :

P. BernaboniCommuniqué aux Etats Civils
de Trilly et Montagny

Registre des mariages A.

N° 43.

Cuendet
Chevallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet, Ulysse Charles,** mécanicien
Célibataireoriginaire de *St^e Croix* domicilié à
Prilly né à
St Louis (Amérique) le *seize* septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Cuendet, Ami Numa, mécanicien à *Prilly* et de
Julie née *Jaccard* sa femme2. **Chevallaz, Gilberte Marie,** sans profession
Célibataireoriginaire de *Montbèrod* domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le *quatre* janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Chevallaz, Charles Jaques, entrepreneur de pompes funèbres à *Lausanne* et de
Louise Sophie née *Perez* sa femme

Comme témoins :

1. *Marie Cuendet* à *Prilly*
2. *Charles ChevallaZ*, entrepreneur de pompes funèbres à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Prilly* le *29* septembre, à *St^e Croix*,
aux *Granges* de *St^e Croix*, à *Montbèrod* et à *Lausanne* le *30*
septembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.*Prilly*, le *vingt-deux* Octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1° *Promesse de mariage*
- 2° *Actes de naissance des époux*
- 3° *Certificats de publication.*

Les époux :

Ulysse Cuendet
Gil. Cuendet
née ChevallaZ

Les témoins :

*Marie Cuendet, Prilly**C. ChevallaZ, entrepreneur de pompes funèbres*
Lausanne

L'officier de l'état civil :

*P. Crocheton*Communiqué aux *Etats Civils* de
St^e Croix, *Epinal* et *Lausanne*

Registre des mariages A.

N^o 44.
 Vallotton
 et Clerget- née Danalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, Edouard Auguste, ajusteur aux C.F.F.
 divorcé de Mathilde Masson née Roquier dès le 21 avril 1910

originaire de Vallorbe domicilié à
 Renens (les Côtes) né à
 Lausanne le six mars
 mil huit-cent Septante-six fils de
 Vallotton, François Louis Paul, décédé et de
 Louise Jeannette née Richon sa veuve, ménagère à Renens

2. Clerget- née Danalet, Elise, tenancière de café-restaurant
 divorcée de Clerget, Constant- dès le 5 octobre 1888.

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
 Renens (gare) née à
 rière Merménches le deux décembre
 mil huit-cent soixante-deux fille de
 Danalet, Louis et de
 Sophie née Blanc sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Gremay, Emile, employé C.F.F. à Renens
2. Conus, Rosa, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Vallorbe le 30 septembre,
 et à Combremont-le-Petit le 1^{er} octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-trois octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes du 1^{er} mariage de chacun des époux, renfermant la mention du divorce.
- 3^o Extraits des jugements en divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Edouard Vallotton
 Elise Vallotton
 née Danalet

Les témoins :

Gremay Emile C.F.F. Renens
 Conus Rosa Renens.

L'officier de l'état civil :

Lilly

Communiqué aux États Civils de Vallorbe
 et Combremont

Registre des mariages A.

N° 45.

Vincent
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincent, Adrien Lucien, employé de banque
Célibataireoriginaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Crissier né à
Crissier le vingt-huit novembremil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Vincent, Lucien Daniel, Charpentier à Crissier et de
Jenny Marie Louise née Biéville sa femme2. Perret, Marie Sophie, Couturière
Célibataireoriginaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Crissier le vingt maimil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Perret, Eugène Louis, absent et de
Julie née Diserens sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Lucien Vincent, Charpentier à Crissier
2. Jean Perret, ajusteur à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Lausanne le 2 octobre, à
Pully et à Poliez-le-Grand le 4 octobre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-trois octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Adrien Vincent
Marie Vincent
née Perret

Les témoins :

Lucien Vincent charpentier
à Crissier
Perret Jean ajusteur Yverdon

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de Botten,
Pully et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 46.

Thuillard
Dajoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Thuillard, Charles,** — employé de banque
Célibataireoriginaire de Froideville — domicilié à
au Mont-sur-Lausanne — né à
Froideville — le vingt-deux août —
— mil huit-cent quatre-vingt-huit — fils de
Thuillard, Emile, décédé — et de
Thérèse Susanne Louise née Regamey sa veuve, ménagère à Froideville2. **Dajoz, Louise,** — ménagère
Célibataireoriginaire de Quarnens — domiciliée à
St Sulpice — née à
St Sulpice — le deux Octobre —
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Dajoz, Alfred Charles Louis, décédé — et de
Lucie Louise née Foretay sa veuve, ménagère à St Sulpice

Comme témoins :

1. Louis Heffermehl, agriculteur à Chailly-
2. Charles Corbaz, agriculteur à Chailly-

Les publications ont eu lieu à Mont le 4 Octobre, à Froideville, à
St Sulpice et à Quarnens le 5 Octobre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-neuf Octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Thuillard
Louise Thuillard née Dajoz

Les témoins :

L. Heffermehl Chailly
C. Corbaz Agriculteur ChaillyCommuniqué aux Etats Civils de
Mottens, L'Isle en Esclbens

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Registre des mariages A.

N° 47.

Dubrit-
et Summermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrit, Héli, mécanicien
Célibataireoriginaire de Eppens, Moudon et Sottens domicilié à
Crissier né àDailens le quinze novembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils deDubrit, Emile, journalier à Crissier et de
Louise Sophie Emma BOCION née Fontanna sa femme2. Summermuth, Louisa Emma, cuisinière
Célibataireoriginaire de Steffisbourg (Berne) domiciliée à
Crissier née àEnnens le douze mars
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille deSummermuth, Jean, agriculteur à Dailens et de
Emma née Robert-Micoud sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Lydie Muller, Concierge à Pully
2. Louis Muller, Concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Crissier, Moudon et Steffisbourg le
15 Octobre et à Sottens et Eppens le 16 Octobre 1915Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le deux novembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Dubrit Héli
Louisa Dubrit
née Summermuth.

Les témoins :

Lydie Muller Pully
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

N. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Moudon, Sottens, Steffisbourg
et Crissier

Par Jugement du Tribunal du District de
Lausanne rendu en date du 6 septembre 1920,
déclaré définitif et exécutoire le 12 novembre 1920,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai
pendant lequel le mari ne pourra contracter un
nouveau mariage.

Inscrit le 25 novembre 1920
l'Off. d'Etat-Civil: N. Perrochon

Registre des mariages A.

N^o 48.Ritzmann
et Bieri.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritzmann, Ernest, menuisier
divorcé de Marie née Fabrer dès le 1^{er} avril 1915originaire de Osterfingen (Schaffhouse) domicilié à
Trilly né à
Osterfingen le deux avrilmil huit-cent quatre-vingt-deux fils de
Ritzmann, Jean, agriculteur à Osterfingen et de
Barbara née Stoll sa femme2. Bieri, Elisabeth, femme de chambre
Célibataireoriginaire de Schangnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Schangnau le cinq marsmil huit-cent septante-sept fille de
Bieri, Jean, décédé et de
Marianna née Gerber sa veuve, ménagère à Schangnau

Comme témoins :

1. Friedrich Steinemann, menuisier à Trilly-
2. Lina Zumbunnen à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trilly- le 8 octobre, à Lausanne et
à Schangnau le 9 octobre et à Osterfingen le 10 octobre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le quatre novembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce.
- 3^o Acte de naissance de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Ernest Ritzmann
Elisabeth Ritzmann
née Bieri

Les témoins :

Friedrich Steinemann menuisier
Trilly
Lina Zumbunnen, LausanneCommuniqué aux Etats Civils de
Osterfingen, Schangnau et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Registre des mariages A.

N° 49.

Baier
et Jayet née Micaty

Par Jugement du Tribunal du District de
Lausanne, rendu en date du 12 juin 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet 1924, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à **un an** le délai pendant
lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 juillet 1924.

L'Off. d'Etat-Civil: *K. Leroyhon*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baier, Charles Robert**, - monteur-mécanicien
veuf de Louisa née Mottaz dès le 20 mai 1911

originaire de Prilly - domicilié à

Prilly - né à

Lovsine (Varsovie) (Russie) le six juillet -

mil huit cent quatre-vingt - fils de

Baier, Henri, agriculteur à Varsovie et de

Julienne née Friedrichs sa femme, décédée

2. **Jayet- née Micaty, Louise Alice**, - ménagère
veuve de Jayet, Alfred dès le 27 janvier 1914

originaire de Hermenches et de Moudon domiciliée à

Prilly - née à

St Lègier le quatorze Octobre

mil huit cent septante-huit - fille de

Micaty, François Louis, agriculteur à St Lègier et de

Elise née Lache sa femme

Comme témoins :

1. Fernand Martin, jardinier à Prilly-

2. Paul Guillard, ancien négociant à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Prilly le 11 Octobre, à Hermenches
et à Moudon le 12 Octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3° Acte de décès de sa 1^{re} femme
- 4° Acte de naissance de l'épouse
- 5° Acte de décès de son 1^{er} mari
- 6° Certificats de publication.

Les époux :

Charles Baier

Alice Baier née Micaty

Les témoins :

Martin Fernand jardinier Prilly

Guillard Paul Prilly
ancien

L'officier de l'état civil :

K. Leroyhon

Communiqué à l'Etat-Civil
de Moudon

Registre des mariages A.

N^o 50.Francfort-
et Rochat née Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Francfort, François Louis Marc,** —
surveillant de quai C.F.F. retraité, —
veuf de Rose Susanne née Schöni dès le 22 avril 1915 —
originaire de Begnins — domicilié à
Prilly — né à
Chailly-sur-Lausanne — le huit mai —
mil huit cent cinquante-trois — fils de
Francfort, Ferdinand Auguste — et de
Rose Gotber Marie née Violon sa femme, décédés —

2. **Rochat-née Clerc, Jenny,** — ménagère —
veuve de Rochat, Emanuel dès le 7 décembre 1889 —
originaire de Bavois et du Lieu — domiciliée à
Bavois — née à
Bavois — le six août —
mil huit cent cinquante — fille de
Clerc, Anne Charlotte, décédée — et de

Comme témoins :

1. Emile Capr, jardinier à Prilly.
2. Louis Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Prilly le 14 octobre, à Begnins
et le Lieu le 15 octobre et à Bavois le 16 octobre 1915. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le six novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs premiers conjoints.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Francfort Louis
Jenny Rochat
née Clerc

Les témoins :

Capr Emile jardinier Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Begnins, Chavornay et le Lieu

Registre des mariages A.

N^o 51.Crausa
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausa, Ernest Eugène, ^{voyageur de commerce}
Célibataireoriginaire de Barois domicilié à
Renens (gare) né à
Chailly- (Châtelard) le douze Octobre
mil huit-cent Septante fils de
Crausa, Samuel, agriculteur à La Cour de Peilz et de
Marie Anne Julie née Savoy- sa femme, décédée2. Müller, Rosalie, ^{repasseuse}
divorcée de Niesch, Laurentius Pius dès le 29 août-1912originaire de Gzellingen (C^{oton} de Berne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Bâle le quatorze Avril
mil huit-cent quatre-vingt-un fille de
Müller, Karl Johann et de
Rosina née Straumann sa femme, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Louis Gouvers, Courtier à Renens
2. Jean Gatta, Cordonnier à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Gzellingen le 21 mai
et à Barois le 22 mai 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Barois, le onze novembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
renfermant la mention du divorce
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Crausa Ernest
Rosalie Crausa
ni Müller

Les témoins :

Louis Gouvers courtier Renens
Jean Gatta Cordonnier Renens

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Chavornay et Gzellingenvisé le 26 septembre à l'occasion d'une enquête
pénale pour bigamie.
ManchoPar Jugement du Tribunal du District de
Lausanne, rendu en date du 24 mars 1924,
déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1924,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.Le Tribunal a fixé à deux ans le délai
pendant lequel le mari ne pourra contracter
un nouveau mariage.

Inscrit le 2 juillet 1924.

L'Off. d. Etat-civil: P. Perrochon

Registre des mariages A.

N^o 52.Richard
Chollet

Par Jugement du Tribunal du District de
Lausanne, rendu en date du 9 juillet 1935, déclaré
définitif et exécutoire le 28 septembre 1935, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, à dater du 28
septembre 1935, le délai pendant lequel le mari ne
pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 octobre 1935.

L'Off. d'Etat-Civil. F. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Fernand Henri, — Charvetier
Célibataire

originaire de Crissier — domicilié à
Prilly- (Cery-) — né à
Villars - S^{te} Croix — le trente septembre —
mil huit-cent quatre-vingt-sept — fils de
Richard, Louis Aimé, agriculteur à Crissier — et de
Henriette née Moraz sa femme, décédée.

2. Chollet, Charlotte Pauline Louise, cuisinière
Célibataire

originaire de Maracon — domiciliée à
Prilly- (Cery-) — née à
Jouxens - Mézery- — le sept janvier —
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Chollet, Charles Daniel — et de
Josephine Louise née Blanchard sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent de police à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Prilly le 30 septembre
et à Maracon le 1^{er} octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Fernand Richard
Pauline Richard
née Chollet

Les témoins :

Mignot Emile agent de police Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-Civil
de Caléziens.

Registre des mariages A.

N^o 53.Bovey
Kohli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Eugène Louis, Chauxon
Célibataireoriginaire de Romanel et de Cheseaux domicilié à
Romanel né à
Romanel le trente septembre
mil huit-cent quatre-vingt- fils de
Bovey, Jules Louis, agriculteur à Romanel et de
Marie Henry- née Borgeaud sa femme2. Kohli, Ida, ménagère
Célibataireoriginaire de Gsteig (Berne) domiciliée à
Gsteig (Fentersöey-) née à
Moltow (Allemagne) le trente juin
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Kohli, Johann Gottfried, agriculteur à Fentersöey- et de
Maria née Seewer sa femme

Comme témoins :

1. Albert Bovey, agriculteur à Romanel
2. Edouard Bovey, agriculteur à Romanel

Les publications ont eu lieu à Romanel et à Cheseaux le 1^{er}
novembre et à Gsteig le 2 novembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le vingt-novembre mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{es} Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Eugène Bovey
Ida Bovey née Kohli

Les témoins :

Albert Bovey agric. Romanel
Edouard Bovey agric. Romanel

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué à l'Etat-Civil de
Gsteig

Registre des mariages A.

N^o 54.
Cavin
et Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Aloïs, _____ boulanger
Célibataire _____

originaire de Yulliens _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne _____ né à
au Mont- _____ le onze juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
Cavin, Héli, boulanger au Mont- _____ et de
Marie Elise née Blanc sa femme _____

2. Belet, Marguerite Léa, _____ ménagère
Célibataire _____

originaire du Mont- _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
au Mont- _____ le treize juillet- _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Belet, Louis, agriculteur au Mont- _____ et de
Louise Justine née Rieben sa femme _____

Comme témoins :

1. Ulysse Belet, agriculteur, le Mont-
2. Emile Belet, agriculteur, le Mont-

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 2 novembre et à Yulliens
le 3 novembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-cinq novembre mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Aloïs Cavin
Marguerite Cavin
née Belet.

Les témoins :

M. Joliffard, agricult. le Mont
E. Belet, agricult. le Mont

L'officier de l'état civil :

P. Percechon

Communiqué à l'Etat-Civil
de M^origères

Registre des mariages A.

N^o 55.Blanc
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Paul Emmanuel Jules Auguste
Célibataire infirmitéoriginaire de Lausanne domicilié à
Prilly (Cery) né à
Lausanne le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Blanc, Auguste Jules, employé de bureau à Lausanne et de
Jenny Susette née Rossier sa femme2. Desarzens, Eugénie, blanchisseuse
divorcée de Nicod, Charles dès le 7 juillet 1913originaire de Granges près Puyeres domiciliée à
Prilly (Cery) née à
Marrens le dix-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Desarzens, Jean Louis, agriculteur à Lugnens et de
Jenny Louise née Debétaz sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Jules Blanc, Chef de bureau à Lausanne
2. Henri Blanc, employé à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Lausanne le 21 octobre
et à Granges le 22 octobre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six novembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
confermant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Paul Blanc
Eugénie Blanc
née Desarzens

Les témoins :

Jules Blanc chef de bureau
Henri Blanc employé Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Courvoisier

Communiqué aux Etats Civils
de Lausanne et Granges

Registre des mariages A.

N^o 56.
Troehler
Zbinden

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 56, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Maria Lina Zbinden, née à Bussigny le trois février mil neuf cent quinze, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le deux décembre mil neuf cent quinze.

Lully le 2 décembre 1915.

Nicolas Troehler

Lina Troehler Zbinden

L'Off. d. Etat-Civil, L. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Troehler, Nicolas David, employé à (usine à gaz)
Célibataire

originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Belmont-sur-Pully le dix-sept avril
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Troehler, Nicolas, manoeuvre à Renens et de
Anna née Joumaz sa femme

2. Zbinden, Lina, ménagère
Célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Corcelles sur Chavornay le douze juin
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Zbinden, Jean, décédé et de
Sabine née Matzgelisch sa veuve, ménagère à Renens

Comme témoins :

1. Charles Troehler, manoeuvre à Renens
2. Constant Martin, cocher à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 5 novembre, à Mühleberg
et à Guggisberg le 6 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le deux décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Nicolas Troehler
Lina Troehler
née Zbinden

Les témoins :

Troehler Charles manoeuvre Renens
Constant Martin cocher Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Mühleberg et Guggisberg.

Comme la légitimation aux Etats Civils de Mühleberg
Guggisberg et Bussigny (ainsi qu'un Départ. de Justice et Police)

Registre des mariages A.

N^o 57.Bourgeois
et Lenard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bourgeois, Charles Henri**, agriculteur
Célibataireoriginaire de Montagny-_____ domicilié à
Romanel _____ né à
Jouxtenod-Mézery-_____ le vingt-sept février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Bourgeois, François Louis, agriculteur à Romanel _____ et de
Marie Anna née Centlivres sa femme _____2. **Lenard, Alice**, _____ Couturière
Célibataireoriginaire de Puidoux _____ domiciliée à
Romanel _____ née à
Puidoux _____ le dix-sept mai _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Lenard, Aimé, décédé _____ et de
Louise Fanny née Dénéreaz sa veuve, ménagère à Corseaux _____

Comme témoins :

1. Charles Borgnana, maçon à Romanel
2. Robert Bourgeois, agriculteur à Romanel

Les publications ont eu lieu à Romanel et à Montagny le 14 novembre
et à Puidoux le 15 novembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-_____ le deux décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bourgeois Charles
Bourgeois Alice
née Lenard

Les témoins :

Borgnana Charles maçon Romanel
Bourgeois Robert agriculteur Romanel.

L'officier de l'état civil :

P. Perreault

Communiqué aux Etats Civils de
Montagny et St Saphorin

Registre des mariages A.

N^o 58.Bovey
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Charles Henri, — palefrenier
Célibataireoriginaire de Romanel et de Cheseaux domicilié à
Jouxteno - Mézery- né à
Jouxteno - Mézery- le huit- avril
mil huit- cent quatre- vingt- sept- fils de
Bovey, Jules François, agriculteur à Jouxteno - Mézery- et de
Louise Julie née Chapuis sa femme2. Monachon, Lina Adeline, — femme de chambre
Célibataireoriginaire de Leytes et Lossens domiciliée à
Jouxteno - Mézery- née à
Servion le vingt- six octobre
mil huit- cent quatre- vingt- cinq fille de
Monachon, Alexis, décédé et de
Louise Sophie née Fornet sa veuve, ménagère à Carrouge

Comme témoins :

1. Frédéric Mayor, bureau postal à Prilly-
2. Constantia Lavly, étudiant à Jouxteno - Mézery-

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Cheseaux et à Jouxteno - Mézery-
le 15 octobre et à Leytes et Lossens le 16 octobre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre décembre mil neuf cent- quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Charles Henri Bovey
Lina Adeline Monachon
née Servion

Les témoins :

Frédéric Mayor bureau postal Prilly
Constantia Lavly étudiant Jouxteno

L'officier de l'état civil :

L. Perceval

Communiqué à l'Etat-Civil de
Prilly - Cercles.

Registre des mariages A.

N° 59.

Quinzani
Brogioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Quinzani, Carlo**, — Contre-maître maçon
veuf de Celestina Agostina née Pozzi dès le 28 avril 1915originaire de Vergiate (Milan) (Italie) — domicilié à
Trilly (Malley) — né à
Vergiate — le six avril— mil huit-cent Septante-six — fils de
Quinzani, Angelo, décédé — et de
Maria née Barboni sa femme, décédée.2. **Brogioli, Carolina Felicita Maria**, dite Carlotta,
— Couturière — Célibataireoriginaire de Gallarate (Milan) (Italie) — domiciliée à
Gallarate (Italie) — née à
Gallarate — le deux septembre— mil huit-cent quatre-vingt-quatre — fille de
Brogioli, Antonio, décédé — et de
Angela née Caldiroli sa veuve, ménagère à Gallarate.

Comme témoins :

1. Alexandre Kobler, ingénieur à Lausanne
2. Vincent Guazzoni, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trilly le 19 octobre, à Gallarate le
17 novembre et à Vergiate le 14 novembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le treize décembre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat-p. l'Etat (formalités)
- 5° Certificats de publication
- 6° Permis de célébration du Dép^t de Justice
ou Police —

Les époux :

Carlo Quinzani
Carlotta Quinzani ni Brogioli

Les témoins :

Kobler Alexandre Ingénieur 66 Avenue de la
LausanneVincent Guazzoni Lausanne
veson

L'officier de l'état civil :

Ferrechou

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)

Registre des mariages A.

N^o 60.Etter
et Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter, Jacob, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Ried près Morat (Fribourg) _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne _____ né à
Ried _____ le huit-novembre _____
_____ mil huit-cent septante-huit _____ fils de
Etter, Gottlieb, agriculteur à Ried _____ et de
Anna née Bula sa femme _____2. Henny, Elise Rosa, _____ ménagère
Célibataire _____originaire du Mont-et-de-Gurzelen (Berne) _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
au Mont- _____ le trente-un décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fille de
Henny, Marc, décédé _____ et de
Catherine née Borjeaud sa veuve, ménagère au Mont- _____

Comme témoins :

1. Marcel Jaques, domestique, le Mont-
2. Victor Duperré, cocher, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à « Mont- et à Gurzelen le 7 décembre
et à Ried le 8 décembre 1915. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit-décembre mil neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jacob Etter
Elise Etter
née Henny

Les témoins :

Marcel Jaques domestique le Mont-
Victor Duperré, cocher Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Morat et GurzelenLe numéro 60 au folio 106 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1915.Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions le 7 janvier 1916.

l'Off. d. Etat-Civil.

F. Perruchon



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Un double a été remis à l'Autorité Cantonale
le 7 janvier 1916, en vertu de l'article 2 de la loi.

l'Off. d. Etat-Civil. F. Perruchon

N° 1.
Brocard
Freiburghaus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Brocard, Jules Louis, employé C.F.F.
veuf de Marie Louise née Coderay dès le 13 novembre 1915

originaire de Dizy domicilié à
Renens (gare) né à
Penthalar le dix février
mil huit cent septante-neuf fils de
Brocard, Jules, agriculteur à Penthalar et de
Eline Rose née Roux sa femme

2. Freiburghaus, Lina, sans profession
Célibataire

originaire de Venenegg (Berne) domiciliée à
Aubonne née à
Altavilla (Fribourg) le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Freiburghaus, Niklaus, décédé et de
Maria née Herren sa veuve, ménagère à Montagny-St-Yvedon

Comme témoins :
1. Joseph Uldry, employé C.F.F. à Renens
2. Ernest Magniaux, maçon à Renens
Les publications ont eu lieu à Dizy, à Renens, à Venenegg et
à Aubonne le 5 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Dizy, le vingt-deux janvier mil neuf cent-seize

Pièces déposées :
1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
4° Certificats de publication.

Les époux :
Brocard Louis
Brocard Lina
née Freiburghaus

Les témoins :
Uldry Joseph Employé C.F.F. Renens
Magniaux Ernest maçon Berne

Communiqué aux Etats Civils de
La Sarraz, Venenegg et Aubonne

L'officier de l'état civil :
Perrochon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 2.

Bübler
a. Belet- née Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bübler, Frédéric**, employé aux T. L.
veuf de Lina Jenny- née Henny- dès le 6 août- 1912originaire de Sigriswyl (Berne) domicilié à
au Mont- sur Lausanne né à
Sigriswyl (Schwanden) le dix- huit- mai
mil huit- cent huitante fils de
Bübler, Christian, décédé et de
Anna née Santsebi sa femme, décédée.2. **Belet- née Martin, Marie Julie**, ménagère
veuve de Belet, Henri Louis dès le 28 janvier 1915originaire de Mont- sur Lausanne domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le huit- mars
mil huit- cent huitante- un fille de
Martin, Marc, décédé et de
Hélène née Amanduz sa veuve, ménagère au Mont-

Comme témoins :

1. Christian Bübler, hongreur au Mont-
2. Eugène Monod, employé aux T. L. à Pully-

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl et au Mont- le 17 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trois février mil neuf cent- seize

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte de naissance de l'époux
- 3° Acte de son 1^{er} mariage
- 4° Actes de décès des précédents conjoints
des époux
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Frédéric Bübler

Julie Bübler née Martin

Les témoins :

Bübler Christian hongreur
Eug Monod emp^l Pully

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué à l'Etat Civil de
SigriswylVu le 4 Fév 1916.
M. Siemans préfet.

Registre des mariages A.

N^o 3.Chollet
et Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Henri Charles Louis, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Maxaçon domicilié à
Renens né à
Jouxrens - Mœreny le vingt-huit novembre
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Chollet, Charles Daniel et de
Josephine Louise née Blanchard sa femme, tous deux décédés.à
2. Jaquier, Aline, ménagère
Célibataireoriginaire de Villars-le-Comte domiciliée à
Ereytorrens née à
Villars-le-Comte le vingt-trois mai
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Jaquier, Aline, décédée et de

Comme témoins :

1. A. Chabanel, instituteur à Prilly
2. Emile Mignot, agent de police à PrillyLes publications ont eu lieu à Renens le 18 janvier, à Maxaçon,
à Ereytorrens et Villars-le-Comte le 19 janvier 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre février mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Chollet
Aline Chollet née Jaquier

Les témoins :

Chabanel, inst. Prilly
Mignot E. agt. de police Prilly

L'officier de l'état civil :

Percebois

Communiqué aux Etats Civils de
Lalencieux, Denezny et Combremont.

Registre des mariages A.

N^o 4.Hack
et Syrvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hack, Charles Henri, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Echallens _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne (La Vaux) _____ né à
Eugy _____ le vingt-cinq mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Hack, Pauline Charlotte, ménagère à Donneloye _____ et de2. Syrvet, Anna Marie, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Pully- _____ domiciliée à
Lausanne (Montherond) _____ née à
Froideville _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Syrvet, Paul Charles, employé de ville à Lausanne _____ et de
Lucie née Delisle sa femme, ménagère au Martinet (Lausanne) _____

Comme témoins :

1. Jules Martin, agriculteur à Froideville
2. Henri Tauthey, négociant à Echallens

Les publications ont eu lieu à Pully- le 7 février, au Mont, à Echallens
et à Lausanne le 8 février 1916. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully-, le quatre mars mil neuf cent-seize _____

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Charles Hack
Anna Hack
née Syrvet.

Les témoins :

Jules Martin agriculteur Froideville
Henri Tauthey négociant Echallens

L'officier de l'état civil :

P. Fournier

Communiqué aux États Civils de
Echallens et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 5.Séchaud
et Péclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Gustave Eugène, — agriculteur
Célibataireoriginaire de Sullens — domicilié à
au Mont-sur-Lausanne — né à
au Mont — le huit Août —
— mil huit-cent quatre-vingt-six — fils de
Séchaud, Adolphe Eugène, agriculteur au Mont — et de
Anna née Magnenat sa femme —2. Péclard, Aline, — ménagère
Célibataireoriginaire de Pailly — domiciliée à
Pailly — née à
Pailly — le cinq novembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fille de
Péclard, Eugène, agriculteur à Pailly — et de
Augustine née Harbel sa femme —

Comme témoins :

1. Lydie Muller, à Pailly
2. Louis Muller, concierge à Pailly

Les publications ont eu lieu à « Mont-le 7 février, à Sullens et
à Pailly le 8 février 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pailly, le dix mars mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Gustave Séchaud
Aline Séchaud née Péclard

Les témoins :

Lydie Muller Pailly
Muller Louis concierge Pailly

L'officier de l'état civil :

M. P. ...

Communiqué aux Etats Civils de
Sullens et Pailly

Registre des mariages A.

N^o 6.Visinand
et Schaab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Visinand, Jules François**, — employé postal
veuf de Julie Amélie née Bonnet dès le 30 septembre 1915 —originaire de Corsier sur Vevey — domicilié à
Prilly — né à
Lausanne — le vingt-cinq septembre —
— mil huit-cent septante-quatre — fils de
Visinand, Jules Louis, décédé — et de
Françoise Amélie née Matyol — sa veuve, ménagère à Lausanne —2. **Schaab, Charlotte Rosa**, — Cuisinière.
Célibataire —originaire de Heddesbach (Grand Duché de Bade) — domiciliée à
Lausanne — née à
Interlaken (Berne) — le premier avril —
— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fille de
Schaab, Miklaus, décédé — et de
Margaritha née Michel sa veuve, ménagère, à Unterseen (Berne) —

Comme témoins :

1. Edouard Visinand, employé C.F.F. à Lausanne
2. C. Bonnet, balancier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Lausanne le 22 janvier, à
Corsier le 24 janvier et à Heddesbach le 8 février 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mars mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux (cendu)
- 4^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit-
- 5^o Acte d'origine de l'épouse
- 6^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les
formalités.
- 7^o Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils de
Corsier et Lausanne et à la Chancellerie
d'Etat

Les époux :

J. Visinand
Charlotte Visinand
née Schaab

Les témoins :

Visinand, Edouard, Ins. de Dijon 11^o
C. Bonnet Balancier
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 7.Job
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Job, Louis Jules, _____ maréchal
veuf de Ida Julie née Bussy dès le 15 janvier 1914originaire de Chavannes près Ecublens _____ domicilié à
Crissier _____ né à
Chavannes _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Job, Félix, maréchal à Crissier _____ et de
Louise Henriette née Cottaz sa femme _____2. Bonjour, Cécile Adèle, _____ repasseuse
Célibataire _____originaire de Blonay _____ domiciliée à
au Châtelard (Sonzier) _____ née à
Sonzier _____ le vingt-trois novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Bonjour, François Louis, agriculteur à Sonzier _____ et de
Anne Marie Joséphine dite Anna née Heintz sa femme _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Pully
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Crissier le 4 janvier, à Chavannes,
au Châtelard et à Blonay le 5 janvier 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix-huit mars mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Louis Job
Cécile Job-mi Bonjour

Les témoins :

Lydie Muller Pully
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Ecublens, St-Légier et Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 8.Sauer
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauer, Jules Jacques Edwein, - Chauffeur aux
divorcé de Geneviève Emma née Bonnel- dès le 15 décembre 1913originaire de Mézerin près Yverdon domicilié à
Renens (village) né à
Lausanne le trente-un mai
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Sauer, Louis Jules Jacques, chauffeur d'automobiles à Paris et de
Julie née Lotier sa femme2. Grandjean, Sophie, Cuisinière
Célibataireoriginaire de Bellerive domiciliée à
Renens (village) née à
Sallavaux, mère Bellerive le douze février
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Grandjean, François Jules, décédé et de
Rose née Peter sa veuve, ménagère à Sallavaux

Comme témoins :

1. Jeantenaud, Jules, mécanicien à Renens
2. Dewarzal, François, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 10 mars, à Mézerin et
à Bellerive le 11 mars 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le vingt-huit-mars mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Extrait du Jugement en divorce de l'époux
- 4^e Certificats de publication.

Les époux :

Jacques Sauer

Sophie Sauer née Grandjean

Les témoins :

Jeantenaud Jules Renens mécanicien
Dewarzal François emp. C.F.F. Renens

L'officier de l'état civil :

P. Dewarzal

Registre des mariages A.

N^o 9.Menétrey
et Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey, Marius, — agriculteur —
Célibataireoriginaire de Mont- et de Poliez-le-Grand — domicilié à
au Mont-sur-Lausanne — né à
au Mont- — le trois septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-un — fils de
Menétrey, Marc Louis, agriculteur au Mont- — et de
Rosine née Menneberguer sa femme, décédée.2. Pache, Alice Julie, — ménagère —
Célibataireoriginaire de Epalinges — domiciliée à
au Mont- — née à
au Mont- — le dix-sept Octobre —
— mil huit-cent quatre-vingt-deux — fille de
Pache, Charles Alois, agriculteur au Mont- — et de
Eugénie Fanny née Blanc sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Ida Heiniger, à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 3 mars, à Poliez-le-Grand
et à Epalinges le 4 mars 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-neuf mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Menétrey Marius
Alice Menetrey née Pache

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Ida Heiniger La Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil :

P. Pouchon

Communiqué aux Etats Civils de Bottens
et Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 10. Viredaz
et Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viredaz, Auguste Louis Samuel, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Crissier domicilié à
Renens (village) né à
Renens le neuf janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Viredaz, François Louis, charpentier à Renens et de
Louise Henriette née Guetta sa femme

2. Jaquier, Jeanne Marguerite, ménagère
Célibataire

originaire de Villars-le-Comte domiciliée à
Renens (gare) née à
Renens le douze septembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Jaquier, Alcide, employé retraité C.F.F. à Renens et de
Sophie née Gillieton sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Jaquier, Alcide, pensionnaire C.F.F. à Renens
2. Viredaz, François, charpentier à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Crissier le 30 mars et
à Villars-le-Comte le 1^{er} avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-deux avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Viredaz Auguste
Jaquier Marguerite

Les témoins :

Jaquier Alcide pensionnaire c.f.f. Renens
Viredaz François charpentier
Renens

L'officier de l'état civil :

Perrenon

Communiqué à l'Etat-Civil de
Prilly

Registre des mariages A.

N^o 11. Sonnaillon
et Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnaillon, Marc Henri, agriculteur
 Célibataire

originaire de Donatze domicilié à
 au Mont-sur-Lausanne né à
Donatze le dix avril
mil huit cent septante-six fils de
Sonnaillon, Hector Gustave Constant et de
Louise Henriette née Hugonnet sa femme, tous deux décédés.

2. Richoz, Albertine Aloÿse, ménagère
 Célibataire

originaire de Vanderens (Fribourg) domiciliée à
 au Mont- née à
Vanderens le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Richoz, Jean Joseph et de
Adelphine Angèle née Menoud sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Ulysse Natbel, cantonnier à Orsier
2. Ernest Delessert, cantonnier à Renens

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 16 mars, à Donatze et à
Vanderens le 17 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orsier, le vingt-sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{re} Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication

Les époux :

Sonnaillon Marc
Aloÿse Sonnaillon
 née Richoz

Les témoins :

Ulysse Natbel cantonnier Orsier
Ernest Delessert cantonnier Renens

Communiqué aux Etats Civils de Orsier

et Ursy.

L'officier de l'état civil :

Ferruchon

Registre des mariages A.

N° 12.

Rithner
Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rithner, Marc Louis**, — Chef d'équipe aux C.F.F.
veuf de Julie Susanne née Bataillard dès le 25 septembre 1913

originaire de Chioleyres et de Château-d'Oex domicilié à
Renens né à
aux Chioleyres le vingt-quatre mai
mil huit-cent quatre-vingt-un fils de
Rithner, Jean François et de
Emma Caroline née Décosterd sa femme, décédés.

2. **Guillemin, Marthe Françoise**, — ménagère
divorcée de Paquier, Jules Louis dès le 19 février 1915

originaire de Denges domiciliée à
Renens née à
Lonay le dix-neuf Octobre
mil huit-cent septante-neuf fille de
Guillemin, Jean Marc et de
Louise Françoise née Bressenel sa femme, décédés.

Comme témoins :

1. Charles Reymond, charpentier à Denges
2. Léa Reymond, à Denges

Les publications ont eu lieu à Renens le 28 mars, à Denges, à Château-d'Oex et aux Chioleyres le 29 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Denges, le vingt-sept avril mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4° Extrait du Jugement en divorce de l'épouse
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Rithner Louis
Rithner Marthe
née Guillemin

Les témoins :

Reymond Charles Joseph Denges
Léa Reymond Denges

L'officier de l'état civil :

Foussier

Communiqué aux États Civils de Oron,
Château-d'Oex et Lonay.

Registre des mariages A.

N° 13. *Seligmann*
et *Vionnet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Seligmann, Léon,* — *Contre-maître aux Eaux*
Célibataire — *de Romanel*

originaire de *Naz* — domicilié à
Romanel — né à
Schallens — le *dix-huit février*
— *mil huit cent quatre-vingt-sept* — fils de
Seligmann, Louis, employé de commerce à *Lausanne* — et de
Zélie née *Levaillant* sa femme

2. *Vionnet, Alice Eugénie,* — *Couturière*
Célibataire

originaire de *Chenit et de Saint-Livres* — domiciliée à
Lausanne — née à
au Sentier — le *neuf juillet*
— *mil huit cent quatre-vingt-quatre* — fille de
Vionnet, François Louis, horloger à *Lausanne* — et de
Léonie Henriette née *Lecoulte* sa femme

Comme témoins :

1. *Léonie Vionnet* à *Lausanne*
2. *Lydie Muller* à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Romanel, au Sentier, au Brassus, à*
Saint-Livres et Lausanne le *4 avril* et à *Naz* le *5 avril 1916.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le *vingt-huit avril* mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1° *Promesse de mariage*
- 2° *Actes de naissance des époux*
- 3° *Certificats de publication.*

Les époux :

Léon Seligmann
Alice Seligmann
née Vionnet.

Les témoins :

Léonie Vionnet Lausanne
Lydie Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

Perrochon

Communiqué aux *Etats Civils*
de *Fey, le Sentier, Aubonne*
et *Lausanne*

Registre des mariages A.

N^o 14.Chapuis
et Corboz

Par Jugement du Tribunal du District
de Lausanne rendu en date du 29 novembre 1934,
déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1935,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce

Inscrit le 16 février 1935:

l. Off. d. État-Civil, V. Peruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Fernand Alexandre**, — agriculteur
Célibataire

originaire de Romanel _____ domicilié à

Romanel _____ né à

au Mont- _____ le trente avril _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Chapuis, Jules, agriculteur à Romanel _____ et de

Caroline née Henny sa femme _____

2. **Corboz, Marie Louise**, _____ ménagère
Célibataire

originaire de Chesalles sur Oron _____ domiciliée à

Lausanne (Le Saulard) _____ née à

Romanel _____ le douze mars _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Corboz, Gustave, agriculteur au Saulard _____ et de

Marie Louise née Grolla sa femme _____

Comme témoins :

1. Charles Chapuis, agriculteur à Romanel

2. Alfred Rey, agriculteur à Romanel

Les publications ont eu lieu à Romanel et à Lausanne le 30 mars et
à Chesalles le 1^{er} avril 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-huit avril mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Chapuis Fernand
Chapuis Marie
née Corboz

Les témoins :

Chapuis Charles agr. Romanel
Alfred Rey agriculteur Romanel

L'officier de l'état civil :

Peruchon

Communiqué aux États Civils de Oron
et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 15.Fleur de Lys
et Petit-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleur de Lys, Henri Léon, — fabricant de registres
Célibataireoriginaire de Prilly- et de Chavannes — domicilié à
Plainpalais — né à
Coppet- — le vingt-neuf mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-un — fils de
Fleur de Lys, François Louis Émile — et de
Abigail née Perret- sa femme, décédés.à
2. Petit-, Susanne Louise, — sans profession
Célibataireoriginaire de Crissier — domiciliée à
Crissier — née à
Lausanne — le sept- Août- —
— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fille de
Petit-, Charles Louis, propriétaire, à Crissier — et de
Fanny- Louise Charlotte Henriette née Regamey- sa femme —

Comme témoins :

1. Charles Petit-, propriétaire à Crissier
2. Louis Regamey-, employé de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 14 mars, à Prilly- et
à Crissier le 16 mars et à Chavannes le 20 mars 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le vingt-neuf avril mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat-
Civil de Plainpalais pour la célébration
du mariage à Prilly-

Les époux :

Henri Fleur de Lys
Susanne Fleur de Lys
née Petit

Les témoins :

Charles Petit- Regamey- propriétaire Crissier
Louis Regamey- Banque Fédérale
Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Perret-
C. Perret-Communiqué aux Etats Civils de Ecublens
et Plainpalais (Bureau Cantonal)

Registre des mariages A.

N^o 16
Baeriswyl
et Seydoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baeriswyl, Laurent**, Charretier
veuf de Marie Susanne Huber née Blanc dès le 8 novembre 1915

originaire de Guin (Fribourg) domicilié à
Lilly (Malley) né à
Villars-sur-Glâne le vingt-un avril
mil huit cent septante-huit fils de
Marie Thérèse Baeriswyl, veuve Grossrieder, décédée et de

2. **Seydoux, Marie Catherine**, ménagère
Célibataire

originaire de Sâles et Faulruz (Gruyère) (Fribourg) domiciliée à
Lilly (Malley) née à
Vauderens (Fribourg) le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Seydoux, François Joseph, agriculteur à Vauderens et de
Louise Joséphine née Richoz sa femme

Comme témoins :

1. Lasquier, Jean, menuisier, à Villars-sur-Glâne
2. Vaucher, Louis, boulanger, en Malley

Les publications ont eu lieu à Lilly le 7 mars, à Sâles et à Faulruz le 8 mars et à Guin le 9 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le quatre mai mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Baeriswyl Laurent
Marie Baeriswyl
née Seydoux

Les témoins :

Jean Pasquier menuisier Villars 74
Louis Vaucher boul. Malley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de Guin,
Sâles et Faulruz.

Registre des mariages A.

N° 17. KURZ
et LOBRI

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 17, les époux ont déclaré vouloir légitimer Julien Ernest KURZ, leur enfant, reconnu au moment de la naissance survenue à Lausanne le dix-neuf mars mil neuf cent seize, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le cinq mai mil neuf cent seize.
Prilly le 5 mai 1916.

Ernst Kury.
Alice Kury née Lobry
- l. Off. d. État civil. V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. KURZ, Ernest, agriculteur
Célibataire

originaire de Wabern (Berne) domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
Schwarzenburg (Berne) le neuf mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
KURZ, Friedrich, agriculteur à Schwarzenburg et de
Elise Zwalben née Frei sa femme

2. LOBRI, Alice Héléne, ménagère
Célibataire

originaire de Gägertschi (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Vallamand le vingt-deux janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
LOBRI, Théophile Charles, agriculteur à Vallamand et de
Héléne Louise née Liguillon sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly.
2. Charles Lobry, vigneron à Vallamand.

Les publications ont eu lieu à Mont, à Münsingen (p. Gägertschi)
et à Lausanne le 13 avril et à Wabern le 14 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq mai mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de naissance de l'enfant légitime
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

Ernst Kury.
Alice Kury née Lobry

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Lobry Charles Vallamand
vignerons

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué aux États Civils de
Wabern, Münsingen et Lausanne

Comme la légitimation aux États Civils de Lausanne
et Wabern (ainsi qu'au Département de Justice et Police)

Registre des mariages A.

N^o 18.Jaquillard
et Roullin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquillard, Robert-Edmond**, infirmier
Célibataireoriginaire de Rougemont, domicilié à
Prilly (Cery) né à
Lausanne le vingt-huit avril
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Jaquillard, Rosine, décédée et de2. **Roullin, Rosa Alphonsine**, cuisinière
Célibataireoriginaire de Rueyres-les-Prés et Forel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Marsens (Fribourg) le douze août
mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de
Roullin, Othmar, décédé et de
Marie Monique née Chassot sa veuve, ménagère à Rueyres-les-Prés

Comme témoins :

1. Emile Roullin, cafetier à Bulle
2. Paul Roullin, jardinier, La Roche

Les publications ont eu lieu à Prilly, à Rougemont et à Lausanne le
15 avril et à Rueyres-les-Prés et Forel le 16 avril 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le huit mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Robert Jacquillard
Rosa Jacquillard
née Roullin

Les témoins :

Roullin Emile Cafetier, Bulle
Roullin Paul jardinier La Roche

L'officier de l'état civil :

L. Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de Rougemont-
Rueyres-les-Prés, Forel et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Rouge
et Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rouge, Charles Henri**, — employé C. F. F.
Célibataire

originaire du Mont-sur-Lausanne — domicilié à
Jouxtenod-Mézery- — né à
au Mont- — le vingt-quatre mai —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatre — fils de
Rouge, Frédéric, agriculteur à Jouxtenod-Mézery- — et de
Henziette née Meylan sa femme —

2. **Chollet, Jeanne Virginie**, — repasseuse
Célibataire

originaire de Maracon — domiciliée à
Renens (village) — née à
Lausanne — le trente juin —
— mil huit-cent quatre-vingt-cinq — fille de
Chollet, Charles Daniel — et de
Josephine Louise née Blanchard sa femme, tous deux décédés. —

Comme témoins :

1. **Emile Mignot**, agent de police à Prilly-
2. **Louis Muller**, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à u Mont-, à Jouxtenod-Mézery- et à Renens
le 14 avril et à Maracon le 15 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le onze mai mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Charles Henri Rouge
Jeanne Virginie née Chollet

Les témoins :

Mignot Emile agt. d. police Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de
Palézieux.

Registre des mariages A.

N^o 20. Troehler
et Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Troehler, Charles Georges, — manoeuvre
Célibataire

originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Belmont-sur-Lully le quatorze Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Troehler, Nicolas, manoeuvre à Renens et de
Anna née Goumaz sa femme

2. Diserens, Augusta, — ménagère
Célibataire

originaire de Savigny domiciliée à
Renens (village) née à
Savigny le treize avril
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Diserens, Frédéric, décédé et de
Marie née Smery sa veuve, couturière à Renens (village)

Comme témoins :

1. Nicolas Troehler, chauffeur à Renens
2. Louis Muller, concierge à Lully.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Savigny le 17 mars et
à Mühleberg le 18 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully le vingt-mai mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Charles Troehler
Augusta Troehler
née Diserens.

Les témoins :

Troehler Nicolas Chauffeur Renens
Muller Louis concierge Lully.

L'officier de l'état civil :

Feraud

Communiqué aux Etats Civils de
Mühleberg et Savigny.

Registre des mariages A.

N^o 21. Pouly
et Thérissod née Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pouly, Louis**, employé à l'Usine à gaz
veuf en 2^e noces de Emma Lydie Marti née Musy dès le
15 janvier 1915
originaire de Cullayes et Montpreveyres domicilié à
Prilly (Malley) né à
aux Cullayes le quinze Août
mit huit cent cinquante-sept fils de
Pouly, Jean Pierre François Louis et de
Louise Marianne née Brélat sa femme, décédés.

à
2. **Thérissod née Rochat, Emma**, ménagère
veuve en 2^e noces de Thérissod, Joseph Jean Baptiste dès le
10 mars 1913
originaire de St Pierre (Vallée d'Aoste) (Italie) domiciliée à
Prilly (Malley) née à
Prilly le dix-sept janvier
mit huit cent soixante-quatre fille de
Rochat, Jules Edouard et de
Marie Marguerite née Auberson sa femme tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Ami Marti, ajusteur C.F.F., à Renens
2. Léon Antoniotti, peintre, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Prilly le 24 février, aux Cullayes
et à Montpreveyres le 26 février et à St Pierre (Italie)
le 9 Avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le deux juin mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de leur 2^e mariage
- 4^o Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 6^o Certificats de publication.

Les époux :

Louis Pouly
Emma Thérissod
née Rochat.

Les témoins :

Ami Marti ajusteur à Renens
Léon Antoniotti peintre à Orbe
N^o 1. Orbe. Vaudois.

L'officier de l'état civil :

F. Perrebourg

Communiqué aux Etats Civils de M^orisières
à Corcelles-le-Jorat et à la
Chancellerie d'Etat

Par Jugement du Tribunal Civil du District
de Lausanne rendu en date du 21 janvier 1918,
déclaré définitif et exécutoire le 15 février 1918,
le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant
lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.
Inséré le 27 février 1918.
1. Off. d. Etat civil. F. Perrebourg

Registre des mariages A.

N^o 22Cachin
Penseyres

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 22, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Irène Juliette Penseyres, née à Lausanne le vingt-six avril mil neuf cent seize, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le quatorze juin mil neuf cent seize Prilly, le 14 juin 1916.

Justin Cachin
Laure Cachin née Penseyres
l. Off. d. État-Civil: F. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Justin Auguste, — infirmier
divorcé de Marie Louise née Filletta des le 19 septembre 1912

originaire de Cerniaz domicilié à
Prilly (Cery) né à
Cerniaz le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Cachin, Gustave et de
Isaline née Cachin sa femme, tous deux décédés.

2. Penseyres, Laure Clémentine, — Couturière
Célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à
Lausanne née à
Tuarens le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Penseyres, Jules Emile, agriculteur à Tuarens et de
Clémentine née Jaquier sa femme

Comme témoins :

1. Alcide Häberli, infirmier à Cery
2. Marcel Gossnay, infirmier à Cery

Les publications ont eu lieu à Prilly le 15 mars, à Lausanne et
à Corcelles-le-Jorat le 16 mars et à Cerniaz le 17 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze juin mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Acte du mariage de l'époux, renfermant la mention du divorce.
- 4^o Acte de naissance de l'enfant légitime
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Justin Cachin
Laure Cachin née Penseyres

Les témoins :

Alcide Häberli Infirmier
Marcel Gossnay Infirmier Cery

L'officier de l'état civil :

F. Perrochon

Communiqué aux États Civils de Villarsel,
Corcelles-le-Jorat et Lausanne.

Communiqué la légitimation aux États Civils sus-indiqués
et à la Municipalité de Cerniaz

Registre des mariages A.

N^o 23. Saugeon
et
Sergy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugeon, Gustave Daniel, - jardinier.
Célibataire

originaire de Renens domicilié à
Renens (Les Baumettes) né à
Renens le vingt-deux février
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Saugeon, François, agriculteur à Renens et de
Louise Emma née Dutoit sa femme

2. Sergy, Emma Louise, Cuisinière
Célibataire

originaire de Burtigny domiciliée à
Burtigny née à
Burtigny le quinze février
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Sergy, Charles Louis Daniel et de
Mézy Marie Sophie Julia née Pécoud sa femme, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Paul Bertholet, berger à Burtigny
2. Marthe Saugeon, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Burtigny le 8 juin
de l'année courante 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le trente juin mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Saugeon Daniel
Saugeon Emma
née Sergy

Les témoins :

Bertholet Paul Berger Burtigny
Saugeon Marthe Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil
de Gilly

Registre des mariages A.

No 24.

Campetti
et Vernay

Par lettre de bourgeoisie reçue G. Chatelain, notaire
à Lausanne, le 18 septembre 1916 et visée par le
Conseil d'Etat dans le délai légal, Campetti,
Michele Paolo Emerico, mécanicien à Lausanne,
d'origine italienne, a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la Commune de Prilly.

Inscrit le 28 octobre 1916.

l'Off. d'Etat civil

V. Percebois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campetti, Michele Paolo Emerico, (mécanicien)
Célibataire

originaire de Castiglione-Stiviere (Mantoue) (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Castiglione-Stiviere le vingt-quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Campetti, Bortolo Giovanni, décédé et de
Rosa Adélaïde née Lizzì sa veuve à Lausanne

2. Vernay, Elise Emma, ex-institutrice
Célibataire

originaire de Montrottet (Rhône) (France) domiciliée à
Prilly née à
Lausanne le cinq mai
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Vernay, Jean Marie, ancien négociant et de
Anna Elisabeth née Augsburgert sa femme, à Prilly

Comme témoins :

1. Clara Henny, à Prilly
2. Otto Törös, photographe à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 mars, à Lausanne le 9 mars
et à Castiglione-Stiviere le 2 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit juillet mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. d'Etat Civil de
Lausanne pour la célébration du mariage
à Prilly.

Les époux :

M. Campetti.
Elise Campetti née Vernay.

Les témoins :

Clara Henny Prilly
Otto Törös, photographe, Lausanne

L'officier de l'état civil :

V. Percebois

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)
et à l'Etat Civil de Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 25.Chapuis
Boret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Samuel, employé de commerce
Célibataireoriginaire de Romanel domicilié à
Prilly (Chalet-Mignon) né à
Santa-Fé République Argentine le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Chapuis, Henri Louis, décédé et de
Marianne Guillod sa veuve, ménagère à Prilly,2. Boret, Isabelle Louise, employée de commerce
Célibataireoriginaire de Cully, Tavigny et Quidoux domiciliée à
Lausanne (Bellevaux-Dessous) née à
Lausanne le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Boret, François, décédé et de
Lophie Emma née Caillet sa veuve, ménagère à Bellevaux-Dessous

Comme témoins :

1. Jean Mettler, journalier à Moudon
2. André Lambellet, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 4 juillet, à Romanel
et à Tavigny le 5 juillet, à Cully, Quidoux et Lausanne
le 6 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Samuel ChapuisIsabelle Chapuis née Boret

Les témoins :

Jean Mettler journalier Moudon
André Lambellet employé de commerce à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de Cully,
Tavigny, Saphorin et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 26.Jossevel
et Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Jossevel, Emile Adolphe*, - jardinier
Célibataireoriginaire de Moudon et de Bussy - domicilié à
Prilly - né à
Corcelles-le-Jorat - le premier décembre
mil huit-cent cinquante-neuf - fils de
Jossevel, Jean Abram - et de
Susette Penseyres sa femme, décédés.2. *Burnier, Louise Louisa*, - repasseuse
Célibataireoriginaire de Bas Vully (Fribourg) - domiciliée à
Prilly - née à
Avenches - le quinze mars
mil huit-cent quatre-vingt-six - fille de
Burnier, Louis - et de
Marianne née Obervel - sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Jules Jossevel-Fozel, seieur à Lausanne
2. Eliza Jossevel-Fozel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Prilly - le 17 juillet - à Moudon et
à Bussy - le 18 juillet - et à Bas Vully - le 18 juillet - 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trois Août - mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Emile Adolphe Jossevel
Louisa Jossevel Burnier

Les témoins :

J. Jossevel-Fozel Lausanne
E. Jossevel-Fozel Lausanne

L'officier de l'état civil :

*J. Perruchon*Communiqué aux Etats Civils de Moudon
et Môtier.

Registre des mariages A.

N^o 27.Janz
et Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Janz, Charles Emile**, _____ électricien
divorcé en 2^{es} noces de Louise Marie née Rochat- dès le 31 mai 1915originaire de St Etienne (Berne) _____ domicilié à
Pilly- (Cery-) _____ né à
Aigle _____ le dix Avril _____
_____ mil huit cent septante-un _____ fils de
Janz, Christian, décédé _____ et de
Judanne Catherine née Buzzi sa veuve, ménagère à Lausanne _____2. **Giroud, Mathilde**, _____ professeur de coupe
Célibataire _____originaire de Petit-Bayard (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Ponts de Martel (Neuchâtel) le treize janvier _____
_____ mil huit cent soixante. _____ fille de
Giroud, Paul Louis _____ et de
Jenny- née Jean-Maitel- sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Jean Janz, opticien à Lausanne
2. Sydonie Giroud, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pilly- le 17 juillet-, à Lausanne, aux
Bayards et à St Etienne le 18 juillet- 1916. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly-, le vingt-un Août- mil neuf cent- seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte du 2^{es} mariage de l'époux,
contenant la mention du divorce
- 3^o Acte de naissance de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Ch. Emile Janz
Mathilde Giroud
née Giroud.

Les témoins :

Janz Jean opticien Lausanne
Sydonie Amélie Giroud Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
St Etienne, Les Bayards
et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 28. Martignier
et André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Martignier, Henri Louis,** — agriculteur
Célibataire

originaire de **Éclépens et Faulion** domicilié à
Gysins né à
Aubonne le cinq décembre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Martignier, Henri Louis, agriculteur et de
Charlotte Jeanne née **Déléchat** sa femme, à **Gysins**

2. **André, Hulda Léa,** — ménagère
Célibataire

originaire de **Yens** domiciliée à
Renens (gare) née à
Bezolles le quinze Octobre
mil huit-cent nonante fille de
André, Emile Auguste Ami, agriculteur et de
Engénie Lydia née **Lecoulte** sa femme, à **Gysins**

Comme témoins :

- 1. **Charlotte Mantier,** à **Prilly**
- 2. **Rosa Duber,** à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Faulion,** à **Gysins** et à **Yens** le 12 août,
à **Éclépens** le 14 août et à **Renens** le 21 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf septembre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de **Gysins**.

Les époux :

Martignier Henri
Martignier Hulda
née **André**

Les témoins :

Mantier Charlotte Prilly
Duber Rosa, Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
la **Jarez, Faulion, Gysins et**
Villars-s/ Yens.

Registre des mariages A.

N^o 29.Lahud
et Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lahud, Fernand Alfred,** — agriculteur
Célibataireoriginaire de **Dioley-Magnouze** domicilié à
Prilly né à
Prilly le vingt-neuf Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Lahud, Jules Auguste Abram, agriculteur à **Prilly** et de
Adélaïde Marguerite née **Menny** sa femme2. **Masson, Alice,** — sans profession
Célibataireoriginaire de **Ecublens** domiciliée à
Ecublens née à
Ecublens le seize Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Masson, Henri Louis, agriculteur à **Ecublens** et de
Lina née de **Blairville** sa femme

Comme témoins :

1. **Jules Lahud,** agriculteur à **Prilly**
2. **Rose Lahud,** à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** le 25 Août, à **Ecublens** le
26 Août et à **Dioley-Magnouze** le 27 Août 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.**Prilly,** le treize Septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Lahud Fernand
Lahud Alice
née **Masson**

Les témoins :

1. **Lahud,** agriculteur à **Prilly**
son **Lahud Prilly**

L'officier de l'état civil :

F. F. F.Communiqué aux Etats Civils de
Molodun et **Ecublens**.

Registre des mariages A.

N^o 30.Dégaillet
et Foster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dégaillet, François Louis**, employé de commerce
Célibataire

originaire de Prilly domicilié à
Prilly né à
à ansanne le premier octobre
mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de
Dégaillet, François Henri, agriculteur à Prilly et de
Lucie née Paché sa femme

2. **Foster, Maria**, ménagère
Célibataire

originaire de Grossdietwil (Lucerne) domiciliée à
Prilly née à
Binningen (Vale Campagne) le cinq juillet
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Foster, Alois, négociant en vins à Binningen et de
Maria née Kupferschmied sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 25 août et à Grossdietwil
le 26 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'époux, mineur
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

François Dégaillet
Maria Dégaillet née Foster

Les témoins :

Lydie Muller, Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

J. Emachon

Communiqué à l'Etat Civil de
Grossdietwil.

Registre des mariages A.

N^o 31.Pilloud
et Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud, Edouard Lucien, — employé aux C.F.F.
Célibataireoriginaire de Assens — domicilié à
Genève — né à
Apples — le trente mars —
— mil huit-cent nonante-deux — fils de
Pilloud, Henri David, agriculteur à Chavannes — et de
Blanche Elvine Léonie née Allenbach sa femme2. Lavanchy, Valentine Louisa, — Concubine
Célibataireoriginaire de Lutry- et Forel — domiciliée à
Renens — née à
Renens — le dix mars —
— mil huit-cent nonante-quatre — fille de
Lavanchy, Charles Louis, retraité des C.F.F. à Renens — et de
Louisa née Covel sa femme

Comme témoins :

1. Ulrich Hadorn, employé C.F.F. à Renens
2. Eveline Favre, à Renens

Les publications ont eu lieu à Genève le 16 août, à Lutry, à Forel et à
Renens le 17 août et à Assens le 18 août 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le quatorze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de Genève.

Les époux :

Pilloud Edouard
Pilloud Valentine
née Lavanchy

Les témoins :

Hadorn Ulrich Off. Renens
Favre Eveline Renens

L'officier de l'état civil :

L. Lavanchy

Communiqué aux Etats Civils de
Schallens, Genève (Bus. Cant.)
Lutry- et Forel.

Registre des mariages A.

N^o 32
Baudat-
et Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baudat, Alfred,** _____ agriculteur
Célibataire _____

originaire de Arnex sur Orbe _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne _____ né à
cière le Lieu _____ le quinze juillet-
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Baudat, Jean François, décédé _____ et de
Fanny-Emma née Lebel- sa veuve, ménagère au Sentier _____

2. **Cavin, Ida,** _____ ménagère
Célibataire _____

originaire de Sullens _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
au Mont- _____ le vingt-huit-mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Cavin, Henri, blanchisseur au Mont- _____ et de
Elise Alexandrine née Domenjoz sa femme _____

Comme témoins :

1. Henri Cavin, blanchisseur au Mont-
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 18 août, à Arnex et à
Sullens le 19 août- 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- , le seize septembre mil neuf-cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Baudat Alfred
Ida Baudat
née Cavin

Les témoins :

Henri Cavin de Mont/Lausanne
blanchisseur
Muller Louis concierge Prilly-

L'officier de l'état civil :

Ferrière

Communiqué aux États Civils de
Prilly- u. Noisier

Registre des mariages A.

N° 33.

Borgeaud
et Delacrausa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Victor Louis, manoeuvre
Elibataire

originaire de Collombey-Muraz (Valais) domicilié à
Zilly (Valley) né à
Muraz (Collombey-Muraz) le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Borgeaud, Florinde, dite Elisa, ménagère à Vercy et de

2. Delacrausa, Rosa, Couturière
Elibataire

originaire de Epalinges domiciliée à
Zilly (Valley) née à
Epalinges le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Delacrausa, Emile, galecher à Zilly et de
Louise Henriette née Regamey sa femme

Comme témoins :

1. Eliee Delacrausa à Lausanne
2. Louis Muller, concierge à Zilly

Les publications ont eu lieu à Zilly le 4 septembre, à Epalinges
et à Collombey-Muraz le 6 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement de la mère de l'époux mineur
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat
- 5° Certificats de publication

Les époux :

Victor Borgeaud
Rosa Borgeaud
née Delacrausa

Les témoins :

Delacrausa Eliee Lausanne
Muller Louis concierge Zilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Collombey-Muraz et Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 34.
Gessenay
et DebètaZ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gessenay, Marcel, _____ infirmier
Célibataire _____

originaire de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à
Prilly (Cery) _____ né à
Prilly _____ le neuf juillet _____
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Gessenay, Jean Louis, charpentier à Yverdon _____ et de
Lydie née Piot sa femme _____

2. DebètaZ, Anna, _____ infirmière
Célibataire _____

originaire de Fey _____ domiciliée à
Prilly (Cery) _____ née à
Fey _____ le quatre Octobre _____
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
DebètaZ, Eugène Gustave, cordonnier à Fey _____ et de
Hélène née Freymond sa femme _____

Comme témoins :

- 1. Lydie Muller, concierge à Prilly-
- 2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 septembre, à Corcelles-le-Jorat
et à Fey le 10 septembre 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq Octobre mil neuf cent-seize _____

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'épouse, mineure
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat
- 5^o Certificats de publication

Les époux :

Marcel Gessenay
Anna Gessenay
née DebètaZ

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de
Corcelles-le-Jorat et Fey

Registre des mariages A.

N^o 35.Dumont
Debonneviller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, Albert, agriculteur
Célibataireoriginaire de Bussigny domicilié à
Bussigny né à
Bussigny le quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Dumont, Frédéric François Louis et de
Marie née Cottet sa femme, à Bussigny2. Debonneviller, Joséphine Aline, ménagère
Célibataireoriginaire de Gimel domiciliée à
Prilly née à
Gimel le trois mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Debonneviller, Jules Louis et de
Louise Marquise née Claudet sa femme, à Prilly

Comme témoins :

1. Elise Debonneviller à Echandens
2. François Pointet, agriculteur à Echandens

Les publications ont eu lieu à Prilly le 24 juillet, à Bussigny
le 24 juillet et à Gimel le 26 juillet 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept Octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^r des
l. Etat Civil de Bussigny

Les époux :

Dumont Albert
Dumont Aline
née Debonneviller

Les témoins :

Elise Debonneviller domicile
Echandens
Pointet Agriculteur Echandens

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué aux Etats Civils de
Bussigny et Gimel

Registre des mariages A.

N^o 36.
Gutknecht-
Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutknecht, Henri, facteur postal
Célibataire

originaire de Cherried (Fribourg) domicilié à
Renens né à
Eibe le neuf Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Gutknecht, Jacob, vigneron à Eibe et de
Rosalie née Deaudire sa femme

2. Ruchet, Julia Marie, ménagère
Célibataire

originaire de Olon domiciliée à
Charannes née à
Genolier le douze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Ruchet, Emile Eugène, machiniste à Charannes et de
Marie Elisa née Pilet sa femme

Comme témoins :

1. Albert Meylan, contrôleur aux T. L. à Renens
2. Gustave Chapuis, postillon à St Sulpice

Les publications ont eu lieu à Renens, Charannes et Olon le 12
septembre et à Cherried le 14 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le quatorze Octobre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'épouse, mineure
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Gutknecht.

Julia Gutknecht
nic Ruchet.

Les témoins :

Meylan Albert Contrôleur T. L. Renens
Gustave Chapuis Postillon St Sulpice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Morat, Olon et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 37. Johner
et Rueger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johner, Eugène Auguste, — sexuex
Célibataire

originaire de Chiètres (Fribourg) domicilié à
Renens né à
au Moulin Neuf, cière Avenches — le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze — fils de
Johner, Jules Auguste, agriculteur à Renens et de
Maria née Schick sa femme

2. Rueger, Emma, — femme de chambre
Célibataire

originaire de Bottmingen (Bâle Campagne) domiciliée à
Renens née à
Binningen (Bâle Campagne) — le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf — fille de
Rueger, Gustave Adolphe, peintre à Binningen et de
Maria née Häussler sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Marius Monod, typographe à Pully
2. Edouard Charavillaz, sexuex à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 21 septembre, à Chiètres
le 21 septembre et à Binningen (p. Bottmingen) le 22 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-un Octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Johner Eugène
Emma Johner
ni Rueger

Les témoins :

Monod Marius, typ. V. M. Monod, Pully
Charavillaz Edouard Sexuex Lausanne

L'officier de l'état civil :

R. Buvion

Communiqué aux Etats Civils de
Chiètres et Binningen

Registre des mariages A.

N^o 38.Jaquenoud
et Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquenoud, Emile,** employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Scublens domicilié à
Renens (gare) né à
Allaman le vingt-sept janvier
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Jaquenoud, Victor, Ouvrier de fabrique à Allaman et de
Eugénie née Potchet sa femme2. **Monnier, Lydie Julie,** Cuisinière
divorcée de Grandchamp, Samuel dès le 2 juillet-1914originaire de Chexbres domiciliée à
Renens (gare) née à
Scélépens le vingt-sept janvier
mil huit-cent soixante-neuf fille de
Monnier, Marie Louise, décédée et de

Comme témoins :

1. Adolphe Weibel, ferblantier à Renens
2. Elise Weibel, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 12 Octobre, à Chexbres
et à Scublens le 13 Octobre de l'année courante 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un Octobre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4^o Extrait du Jugement en divorce de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Jaquenoud Emile
Lydie Jaquenoud
née Monnier

Les témoins :

Weibel Adolphe ferblantier à Renens
Elise Weibel, RenensCommuniqué aux Etats Civils de
Scublens et St-Saphorin.

L'officier de l'état civil :

A. Perrochon

Registre des mariages A.

N° 39.

Vivian
Saucou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Vivian, Louis Émile*, employé postal
Célibataireoriginaire de *Crissier* domicilié à
Crissier né à
Crissier le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Vivian, Charles Marc Henri, agriculteur à *Crissier* et de
Louise Marie Emma née *Aubelay* sa femme, décédée.2. *Saucou, Marie Louise*, couturière
divorcée de *Nicolet, Henri* dès le 3 novembre 1915originaire de *Villeneuve* domiciliée à
Lavey-Morcles née à
Lucens le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Saucou, Émile Alexandre Auguste, cuisinier à *Morcles* et de
Alice Louise Irma née *Regamey* sa femme

Comme témoins :

1. *Émile Delacransaz*, galocher à *Prilly*
2. *François Girardet*, jardinier à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Lavey-Morcles* le 14 Octobre,
à *Crissier* et à *Villeneuve* le 16 Octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
renfermant la mention du divorce.
- 3° Prononcé du Tribunal Civil d'Aigle,
concernant l'abréviation du délai d'attente
en faveur de l'épouse pour se remarier
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

Louis Vivian
Marie Vivian
née *Saucou*

Les témoins :

Delacransaz galocher Prilly
Girardet F. jardinier Prilly

L'officier de l'état civil :

*Perruchon*Communiqué aux États Civils de
Villeneuve et Bex.

Registre des mariages A.

N^o 40.Bolomey.
Bönzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bolomey, Henri Louis,** facteur des télégraphes
Célibataireoriginaire de Lutry et de Forel domicilié à
Prilly né à
Lutry le treize janvier
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Bolomey, Joseph Henri Louis, jardinier à Prilly et de
Marie née Cordey sa femme2. **Bönzli, Alice,** Cuisinière
Célibataireoriginaire de Eschugg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Bonvillars le vingt-un juin
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Bönzli, Alfred, vigneron à Concise et de
Zélie Rose née Lebet sa femme

Comme témoins :

1. Louis Bolomey, vigneron à Prilly
2. Louis Bönzli, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Prilly, à Lutry, à Eslach (p. Eschugg)
et Lausanne le 7 Octobre et à Forel le 8 Octobre 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre novembre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Louis Bolomey.
Alice Bolomey.
ni Bönzli

Les témoins :

Louis Bolomey vigneron Prilly
Louis Bönzli employé Renens

L'officier de l'état civil :

Ferrochouy

Communiqué aux Etats Civils de Lutry-
Forel, Eslach et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 41.Cuendet-
et Benz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuendet, Camille Edouard**, — technicien
Célibataireoriginaire de Sainte-Croix domicilié à
Renens né à
P. Auberson (Granges de St^e Croix) le dix-sept mai
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Cuendet, Charles Emile, décédé et de
Evangéline Alice née Gaillard sa veuve, ex-institutrice à Renens2. **Benz, Marthe Emma**, — demoiselle de magasin
Célibataireoriginaire de Scherachern (Berne) domiciliée à
Renens née à
Lausanne le quatorze mars
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Benz, Charles Henri, bûcheron à Renens et de
Dina née Devenoges sa femme

Comme témoins :

1. Mathilde Campiche à Lausanne
2. Hélène Campiche, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 31 Août, à St^e Croix
et aux Granges de St^e Croix le 1^{er} septembre et à Scherachern
le 2 septembre 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le onze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publications.

Les époux :

Camille Cuendet
Marthe Cuendet
née Benz

Les témoins :

Mathilde Campiche Esit Kocher &
Lausanne
Hélène Campiche Lausanne

L'officier de l'état civil :

Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Sainte-Croix et Scherachern

Registre des mariages A.

N^o 42.
Gaufroid
Beauné née Zoppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaufroid, Louis Albert, — manoeuvre
Célibataire

originaire de Leuchapatte (Berne) _____ domicilié à
Pilly _____ né à
Muziaux (Berne) _____ le quatorze mai _____
_____ mil huit-cent septante _____ fils de
Gaufroid, Maria, absente _____ et de

2. Beauné née Zoppi, Maria, — ménagère
veuve en 2^{es} noces de Beauné, Pierre dès le 31 août 1911 —

originaire de Francault- (Côte d'Or) (France) _____ domiciliée à
Pilly _____ née à
Levanto (Gênes) (Italie) _____ le vingt-quatre août _____
_____ mil huit-cent cinquante-neuf _____ fille de
Zoppi, Jaques _____ et de
Thérèse née Gadei sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Pilly
2. Émile Mignot, agent de police à Pilly

Les publications ont eu lieu à Pilly le 21 Octobre et à Noirmont-
(p^s Leuchapatte) le 23 Octobre 1916. — (La publication en France n'est pas
exigée, l'épouse n'y ayant pas résidé) _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le seize novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 2^{ème} mariage de l'épouse
- 4^o Acte de décès du 2^{ème} mari de la dite.
- 5^o Autorisation du Conseil d'État pour les formalités
- 6^o Certificats de publication
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale, délivré
par le Vice-Consulat de France, à Lausanne

Communiqué à l'Etat Civil de Noirmont
et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Gaufroid Albert
Maria Gaufroid
née Zoppi

Les témoins :

Lydie Muller Pilly
É. Mignot agent de police Pilly

L'officier de l'état civil :

Huile 24 Nov. 1916
Y. Séonau, p. i. b.

Registre des mariages A.

N^o 43. *Wütrich*
et *Morier*

Par ordre du Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, en date du 14 décembre
1916, l'acte ci-contre est à rectifier en ce sens
que le nom patronymique de l'époux est
orthographe "Wütrich" à l'exclu-
sion de toute autre orthographe.

Prilly, le 17 décembre 1916

L'Officier de l'état civil,



et de son père.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Wütrich, Arol, dit Harold*, peintre
Célibataire

originaire de *Trub (Berne)* domicilié à

Bex né à

Bex le quatorze novembre

mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Wütrich, Henri Edouard, carrossier et de

Julie Hélène née *Geiger* sa femme à *Prilly*

2. *Morier, Lina Emma*, sans profession
Célibataire

originaire de *Château-d'Oex* domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le dix-neuf Octobre

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Morier, David, décédé, et de

Cécile Julie née *Guerra* sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. *Alois Wütrich*, peintre à *La Cour de Peilz*

2. *Henri Wütrich*, carrossier à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Bex* le vingt-trois novembre, à *Trub*
et à *Château-d'Oex* le vingt-quatre novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf décembre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de *Bex*.

Les époux :

Harold Wütrich
Emma Wütrich née Morier

Les témoins :

Wütrich Alois La Cour de Peilz

Peintre
Wütrich Henri Carrossier Prilly

L'officier de l'état civil :

J. Leroy

Communiqué aux Etats Civils de
Trub, Bex et Château-d'Oex

Registre des mariages A.

N^o 44. RoCHAT
à Barbey,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Louis Auguste, — agriculteur
Célibataire

originaire de l'Abbaye et du Lieu _____ domicilié à
Bussigny- _____ né à
Bussigny- _____ le vingt-cinq juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fils de
RoCHAT, François Jean _____ et de
Charlotte Marie née Grivel sa femme à Vufflens-la-Ville _____

2. Barbey, Fanny Louise, — repasseuse
Célibataire

originaire de Féchy et Bougy-Villars _____ domiciliée à
Renens _____ née à
Lonay- _____ le neuf avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Barbey, Jules Alfred François _____ et de
Georgette Julie Henriette Fuchs sa femme à Renens _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Trilly-
2. Louis Muller, concierge à Trilly-

Les publications ont eu lieu à Bussigny- le 6 novembre, à l'Abbaye
le 5 novembre, au Lieu le 6 novembre, à Féchy- le 7 novembre,
à Bougy-Villars le 7 novembre et à Renens le 13 novembre 1916. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le seize décembre mil neuf cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat-
Civil de Bussigny- .

Les époux :

Louis RoCHAT
Fanny RoCHAT
née Barbey

Les témoins :

Lydie Muller Trilly
Muller Louis concierge Trilly

L'officier de l'état civil :

P. Percebois

Communiqué aux Etats Civils de
l'Abbaye, le Lieu, Bussigny-
ou Aubonne

Registre des mariages A.

No 45.

Saugeon
et Wüthrich

Par Jugement du Tribunal du District de Morges rendu en date du 22 décembre 1922, déclaré définitif et exécutoire le 17 janvier 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce: —

Inscrit le 1^{er} février 1923.

l. Off. d'Etat civil

V. Perrochon

Ensuite de décision du Département de Justice et Police en date du 30 juillet 1932, l'acte de mariage ci-contre est rectifié en ce sens que le prénom de l'épouse est Johanna et non Jeanne, et que le prénom de son père est Alexander et non Alexandre. —

Inscrit le 3 août 1932.

l. Off. d'Etat civil: V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Saugeon, Marcel Louis, — agent de police
Célibataire

originaire de Renens — domicilié à

Renens — né à

Renens — le vingt-trois mars —

— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fils de

Saugeon, Francois Louis, tailleur d'habits à Crissier — et de

Julie Louise née Viceda sa femme, à Lausanne —

2. Wüthrich, Jeanne, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Trub (Berne) — domiciliée à

Oberdorf (Bâle Campagne) — née à

Fraubrunnen (Berne) — le vingt-un février —

— mil huit-cent quatre-vingt-huit — fille de

Wüthrich, Alexandre, agriculteur à Oberdorf — et de

Anna Elisabeth née Walthet sa femme —

Comme témoins:

1. William Demont, cordonnier à Renens

2. Julia Saugeon, infirmière à Cery

Les publications ont eu lieu à Renens le 20 novembre, à Trub et à Oberdorf le 21 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le vingt-trois décembre mil neuf-cent-seize

Pièces déposées:

- 1^{er} Promesse de mariage
- 2^e Acte de naissance de l'épouse
- 3^e Certificats de publication

Les époux:

Saugeon Marcel
Saugeon Jeanne
née Wüthrich

Les témoins:

Demont William Cordonnier Renens
Julia Saugeon Infirmière Cery

L'officier de l'état civil:

V. Perrochon

Le numéro 45 au folio 151 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions le 8 janvier 1917.

l. Off. d'Etat civil

V. Perrochon



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1001 f. d.

Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 8 janvier 1917, en vertu de l'article 2 de la loi.

l. Off. d'Etat civil: V. Perrochon

N^o 1.Rozat
et Croset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rozat, Charles Armand, — manoeuvre
— Elibataireoriginaire de Château-d'Ex — domicilié à
Crissier — né à
aux Ponts de Martel (Neuchâtel) le vingt-trois avril —
— mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Rozat, Charles Albert, manoeuvre à Evarex (Neuchâtel) et de
Louise Bertha née Jäusser sa femme2. Croset, Marguerite, — ménagère
— Elibataireoriginaire de Olon — domiciliée à
Crissier — née à
aux Ponts de Martel — le vingt-deux avril —
— mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de
Croset, Victor Egedion — et de
Anna Léa née Perrenoud sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Jean Fahreni, mécanicien à Crissier
2. César Pico, mécanicien à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Olon le 9 janvier
et à Château-d'Ex et à Moudon le 10 janvier 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rilly, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Armand Rozat.
Marguerite Rozat
née Croset.

Les témoins :

Jean Fahreni mécanicien Crissier
César Pico mécanicien Crissier

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Château-d'Ex et Olon.

Registre des mariages A.

N° 2.

Firat
et Mennet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Firat, Emile Henri, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Jassel domicilié à
Renens (Les Côtes) né à
Prilly le trente mars
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Firat, Ulysse, employé à l'Usine à gaz à Renens (les Côtes) et de
Erine Augustine née Longchamp sa femme2. Mennet, Antoinette Emilie Louise, lingère
Célibataireoriginaire de Lutry et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux décembre
mil huit cent septante-six fille de
Mennet, Joséphine Bathilde, couturière à Ehonon-les-Bains et de

Comme témoins

1. Eugène Wehli, gazier en Mallay
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lutry le 12 janvier, à
Lausanne, à Jassel et à Forel le 13 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un janvier mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Cotes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Firat Emile
Antoinette Firat
née Mennet

Les témoins :

Wehli Eugène Mallay gazier
Mignot Emile agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

PerruchonCommuniqué aux Etats Civils de
Yverdon, Lutry, Forel et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 3.
Mermoud
et Coendoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mermoud, Jean Victor**, — agriculteur
Célibataire

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Renens (gare) né à
Eronay le douze septembre
mil huit-cent vingt-huit fils de
Mermoud, Victor Henri, agriculteur à Eronay et de
Jenny née Burdet sa femme

2. **Coendoz, Hélène Eugénie**, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Mollens domiciliée à
Lausanne née à
Mollens le quinze mars
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
Coendoz, Georges Frédéric et de
Marie Joséphine Louise née Baudin sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Louis Muller, concierge à Prilly
2. Constant Martin, cocher à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 janvier, à Poliez-le-Grand
à Mollens le 10 janvier et à Renens le 13 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly le trois février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jean Mermoud Coendoz
Hélène Mermoud
née Coendoz

Les témoins :

Muller Louis concierge Prilly.
Martin Constant cocher Lausanne

L'officier de l'état civil :

Leucochouy

Communiqué aux États Civils de
Mollens, Ballens et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 4. Jeannet
et Rosset née Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jeannet, Auguste Célestin**, industriel forain
Célibataire

originaire de Mendon-Verrières et la Côte-aux-Fées (Fenchâtel) domicilié à
Renens (gare) né à
Lausanne le six Octobre
mil huit cent Septante-deux fils de
Jeannet, Ami Constant et de
Hortense Camille née von Buren sa femme, tous deux décédés.

2. **Rosset-née Dupraz, Alexandrine**, repasseuse
divorcée de Rosset, Jules Rodolphe dès le 31 mai 1895.

originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Renens (gare) née à
Lausanne le Sept-février
mil huit cent Septante-un fille de
Dupraz, Jean, absent-
et de
Ursule née Perroud sa femme, ménagère à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile de Buren, mécanicien à Renens
2. Jean Schauerjanz, forain à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et aux Verrières le 26 janvier,
à la Côte-aux-Fées le 27 janvier et à Ormont-dessus le
28 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{de} Acte de naissance de l'époux
- 3^{de} Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
renfermant la mention du divorce
- 4^{de} Certificats de publication.

Les époux :

Auguste Jeannet
Alexandrine Jeannet née Dupraz

Les témoins :

de Buren Emile mécanicien Renens
Schauerjanz Jean, forain
Renens

L'officier de l'état civil :

Leveque

Communiqué aux Etats Civils des
Verrières, la Côte-aux-Fées
et Ormont-dessus.

Registre des mariages A.

N^o 5. Ehrenzeller
et Eireford

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Ehrenzeller, Jean Ferdinand*, - infirmier
Célibataire

originaire de Oberbüren (St Gall) domicilié à
Trilly (Cery) né à
Oberbüren le treize décembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Ehrenzeller, Jean Ferdinand, brodeur à Sinaach (Thurgovie) et de
Maria Elisabeth née Wehli sa femme

2. *Eireford, Anaïs Elisa Augusta*, - infirmière
Célibataire

originaire de Vich domiciliée à
Trilly (Cery) née à
Gy (Genève) le dix-huit octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Eireford, Marc Jean, agriculteur à Personex (Gex) (France) et de
Julie Antoinette née Delpêche sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. *Lydie Muller*, concierge à Trilly
2. *Louis Muller*, concierge à Trilly

Les publications ont eu lieu à Trilly le 21 janvier, à Oberbüren le
22 janvier et à Vich le 23 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le dix-sept février mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'épouse, mineure
- 4^o Acte de décès de la mère de la dite.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Ehrenzeller Ferdinand
Ehrenzeller Anaïs
née Eireford.

Les témoins :

Lydie Muller Trilly
Muller Louis concierge Trilly.

L'officier de l'état civil :

Fourabon

Communiqué aux *Etat Civils* de
Oberbüren et Begnins.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Desmeules
Hermann

Par jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne, rendu en date du 4 décembre 1919 et déclaré définitif et exécutoire le 31 décembre 1919, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 janvier 1920.

Off. d'Etat civil: *W. Beyerhony*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Camille, agriculteur
Célibataire

originaire de Ropraz domicilié à
Prilly (Cery) né à
aux Molliés, près Ropraz le vingt-un juin
mil huit-cent-septante-neuf fils de
Desmeules, Constant, décédé et de
Lydie née Gillieron sa veuve, ménagère, aux Molliés (Ropraz)

2. Hermann, Autilie, cuisinière
Célibataire

originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
Corcelles née à
Corcelles le cinq mars
mil huit-cent-quatre-vingt-quatorze fille de
Hermann, Elie Amédée, agriculteur à Corcelles et de
Josephine Cécile née Quillet sa femme

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent de police à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 30 janvier, à Ropraz
et à Corcelles le 31 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf février mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Camille Desmeules
Autilie Desmeules
née Hermann

Les témoins :

Mignot agent de police Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

W. Beyerhony

Communiqué aux Etats Civils de
Corcelles le 7 février (Corcelles près Payerne)

Registre des mariages A.

N^o 7.Suter
et Fontanella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suter, Jean, infirmier
Célibataireoriginaire de Schnottwil (Soleure) domicilié à
Prilly (Cery) né à
Schnottwil le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Suter, Gottlieb, décédé et de
Maria née Ried sa veuve, ménagère à Schnottwil2. Fontanella, Louise Emma, infirmière
Célibataireoriginaire de Cudrefin domiciliée à
Lausanne (en Vennes) née à
Crissier le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Fontanella, David Louis, décédé et de
Henriette Emma née Richard sa veuve, ménagère à Crissier

Comme témoins :

1. Louis Fontanella, infirmier à Cery
2. Emma Fontanella, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Prilly le 22 janvier, à Cudrefin et à
Lausanne le 23 janvier et à Schnottwil le 24 janvier 1917Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jean Suter
Louise Emma
née Fontanella

Les témoins :

Fontanella Le infirmier Cery
Emma Fontanella Crissier

L'officier de l'état civil :

Lemaire

Communiqué aux États Civils de
Schnottwil, Cudrefin et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 8.Corbaz
et Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Ernest-Henri, — agriculteur
Célibataireoriginaire du Mont-sur Lausanne _____ domicilié à
au Mont- _____ né à
Lausanne _____ le quinze juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Corbaz, Jules Charles, agriculteur au Mont- _____ et de
Berthe Aline née Simon sa femme _____2. Belet, Marguerite Eugénie, — ménagère
Célibataireoriginaire du Mont- _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
au Mont- _____ le neuf Octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Belet, Elément-Edouard, agriculteur au Mont- _____ et de
Julie Marguerite Louise née Blanc sa femme _____

Comme témoins :

1. Louis Corbaz, agriculteur au Mont-
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 15 février 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le huit-mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificat de publication.

Les époux :

Corbaz Henri
Eugénie Corbaz in Belet

Les témoins :

Lo Corbaz agriculteur à Mont-
Muller Louis concierge Prilly.

Communiqué point

L'officier de l'état civil :

C. Peruchon

Registre des mariages A.

N^o 9. Margot
ou Hofere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Margot, Georges Édouard, employé aux T.C.
Célibataire

originaire de St Croix domicilié à
Prilly (Les Baumettes) né à
la Teinture, rière-Grand le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Margot, Eugénie Augusta, actuellement épouse Ledermann, et de
ménagère aux Baumettes

2. Hofer, Elise Rosa, infirmière
Célibataire

originaire de Bettenhausen (Berne) domiciliée à
Éyon (La Métairie) née à
Évian-les-Bains (H^{te} Savoie) le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Hofer, Jean, décédé et de
Rosina veuve Bill la veuve, ménagère à Bassins

Comme témoins :
1. Jules Ledermann, agriculteur à Prilly
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 26 février, à St Croix,
aux Oranges de St Croix, à Herzogenbuchsee (B^{te} Bettenhausen)
et à Éyon le 27 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Acte d'origine de l'épouse
4^o Certificats de publications.

Les époux :
Margot Georges.
Elise Rosa Hofer

Les témoins :
Jules Ledermann agriculteur Prilly
Emile Mignot agent de police Prilly

Communiqué aux États Civils de St Croix
Herzogenbuchsee et Éyon.

L'officier de l'état civil :
P. Perrochon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 10.Petit
et Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petit, Louis Alfred, employé postal
Célibataire

originaire de Crissier domicilié à

Crissier né à

Crissier le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Petit, François Georges Charles, décédé et de

Louise Marie Henriette née Gex sa veuve, ménagère à Crissier

2. Chevalier, Louise Rosa, infirmière
Célibataire

originaire de Belmont-et-Spendes domiciliée à

Charornay née à

au Villaret (Belmont) le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Chevalier, Jean François, employé C.F.F. à Charornay et de

Léa née Cordey sa femme

Comme témoins :

1. Oliné Chevalier, Ouvrier-Chocolatier à Charornay

2. Lucien Chevalier, agriculteur à Charornay

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Charornay le 8 février,

à Spendes et à Belmont le 9 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Petit Louis

Petit Rosa née Chevalier

Les témoins :

Chevalier Oliné Charornay Chocolatier

Chevalier Lucien Agriculteur
Charornay

L'officier de l'état civil :

J. P. Charornay

Communiqué aux Etats Civils de
Belmont et Charornay.

Registre des mariages A.

N^o 11. Fuchs
et Neuenchwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs, Jost-Melchior, — jardinier
Célibataire

originaire de Schwarzenberg (Lucerne) domicilié à
Jouxens - Noéjery né à
Malters (Lucerne) le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Fuchs, Jost, agriculteur à Schwarzenberg et de
Maria née Burri sa femme

2. Neuenchwander, Lina, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Lützelflüh (Berne) domiciliée à
Zollikofen (Berne) née à
Berne le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Neuenchwander, Anna Maria, ménagère à Zollikofen et de

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Jouxens - Noéjery, à Schwarzenberg et à
Lützelflüh le 14 mars et à Zollikofen le 15 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Promesse de mariage personnelle,
signée par l'épouse et légalisée
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Jost Fuchs
Lina Fuchs née Neuenchwander

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Schwarzenberg, Lützelflüh et Zollikofen

Registre des mariages A.

N^o 12.
Martin
et Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Martin, Fernand Henri,** — jardinier
Célibataire

originaire de Froiderille _____ domicilié à
Lilly _____ né à
Lilly _____ le deux Septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Martin, Henri Ferdinand, chef de train C.F.F. retraité, à Lilly _____ et de
Adèle née Lache sa femme _____

à
2. **Freymond, Laure Emma,** — sage-femme
Célibataire

originaire de Saint-Cierges _____ domiciliée à
Saint-Cierges _____ née à
Saint-Cierges _____ le quatre Octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Freymond, Jean, agriculteur à Saint-Cierges _____ et de
Elise née Freymond sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Lilly
2. Armand Chabanel, instituteur à Lilly

Les publications ont eu lieu à Lilly le 21 janvier, à Froiderille et à
Saint-Cierges le 23 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le cinq avril mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Martin F.
Laure Martin-Freymond

Les témoins :

Lydie Muller Lilly
Chabanel, instituteur Lilly

L'officier de l'état civil :

Chabanel

Communiqué aux États Civils de
Bottens et St-Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 13.

Dumont
et Meylan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dumont, Henri**, _____ infirmier.
Célibataire _____

originaire de Bussigny- _____ domicilié à
Trilly (Cory) _____ né à
Bussigny _____ le trois mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Dumont, Frédéric François Louis, décédé _____ et de
Marie née Crotta sa veuve, ménagère à Bussigny _____

2. **Meylan, Berthe**, _____ infirmière.
Célibataire _____

originaire du Lieu _____ domiciliée à
Trilly (Cory) _____ née à
Crissier _____ le quatorze septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Meylan, Alfred Louis, électricien à Crissier _____ et de
Isoline Louise née Bolomey sa femme _____

Comme témoins :

1. Robert Jaquillard, infirmier à Trilly.
2. Georges Delisle, infirmier à Trilly.

Les publications ont eu lieu à Trilly le 21 février, au Lieu le 21 février
et à Bussigny le 22 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le cinq avril mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Dumont Henri
Dumont Berthe
née Meylan

Les témoins :

Jaquillard Robert infirmier Trilly
Delisle Georges infirmier Trilly Cory

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils
de Bussigny et le Lieu.

Registre des mariages A.

N^o 14.
Lache
et Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lache, Henri Eugène,** agriculteur
Célibataire

originaire de Spalinges domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
au Mont- le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Lache, Charles Aloïs, agriculteur au Mont et de
Eugénie Fanny née **Blanc** sa femme

2. **Emery, Marthe Aline,** ménagère
Célibataire

originaire de Stagnières domiciliée à
Lausanne (Vernand-Dessous) née à
Vernand-Dessous (Lausanne) le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Emery, Charles Henri, agriculteur à Vernand-Dessous et de
Emma Mathilde née **Bovey** sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. **Lydie Muller**, concierge à Trilly
2. **Louis Bovey**, agriculteur à Romanel

Les publications ont eu lieu à Mont et à Stagnières le 16 février, à
Lausanne et à Spalinges le 17 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le neuf avril mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Lache.
Marthe Lache née Emery

Les témoins :

Lydie Muller Trilly
Louis Bovey agriculteur Romanel

L'officier de l'état civil :

V. Furochou

Communiqué aux Etats Civils de
Spalinges, Echallens et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 15.
 Cornare
 + Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornare, Marcelin Alfred,** infirmier
 Célibataire

originaire de Marsens et Charmey (Fribourg) domicilié à
 Lully- (Cery-) né à
 Marsens le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Cornare, Joseph Antoine et de
 Marie Alexandrine née Magnin sa femme, tous deux décédés.

2. **Basset, Ida,** Cuisinière
 Célibataire

originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à
 Lully- (Cery-) née à
 Goumoëns-la-Ville le quatre septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Basset, Julien, agriculteur à Goumoëns-la-Ville et de
 Marie Mathilde née Cavin sa femme

Comme témoins :

1. Félix Basset, infirmier à Lully- (Cery-)
2. Alfred Dey, machiniste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lully- le 19 mars, à Goumoëns-la-Ville
 le 20 mars, à Marsens et à Charmey- le 21 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully- le dix avril mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

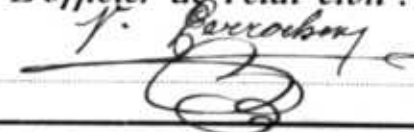
Les époux :

Cornare Marcelin
 Cornare Ida
 née Basset

Les témoins :

Basset Félix inf. Lully-
 Dey Alfred machiniste Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Favre


Communiqué aux Etats Civils de Vufflens,
 Charmey et Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 16.Wehrli
et Fivat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehrli, Eugène Alexandre, manoeuvres
Célibataireoriginaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Renens (les Côtes) né à
Lausanne le vingt-sept décembre
mil huit-cent quatre-vingt-trois fils de
Wehrli, Alexandre, journalier à Malley sur Lausanne et de
Josephine née Lignel sa femme, décédée,2. Fivat, Elisa Marie, ménagère
Célibataireoriginaire de Jassel domiciliée à
Renens (les Côtes) née à
Prilly le six février
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Fivat, Ulysse, employé à l'usine à gaz à Renens (les côtes) et de
Eoline Augustine ni Longchamp sa femme

Comme témoins :

1. Louis Fivat, employé C.F.F. à Renens
2. Lydie Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Renens le 15 mars, à Guggisberg
le 15 mars et à Jassel le 16 mars 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le seize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de
l'épouse, mineure, accordé par ses parents.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Eugène Wehrli
Elisa Wehrli
née Fivat

Les témoins :

Fivat Louis C.F.F. Renens
Lydie Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

Communiqué aux Etats Civils de
Guggisberg et Granges

Registre des mariages A.

N^o 17.Pelet
et Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelet, Emile, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Leyres et Dossens _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne _____ né à
au Mont- _____ le vingt-cinq août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
Pelet, Edouard, agriculteur au Mont- _____ et de
Louise née Corbaz sa femme _____2. Corbaz, Léa Hélène, _____ ménagère
Célibataire _____originaire du Mont- _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
au Mont- _____ le douze mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Corbaz, Auguste, agriculteur au Mont- _____ et de
Victorine née Poterat sa femme _____

Comme témoins :

1. Alois Monétrey, agriculteur au Mont-
2. Louis Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à u Mont le 22 mars et à Leyres-
et Dossens le 24 mars 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Emile Pelet
Hélène Pelet née Corbaz

Les témoins :

Alois Monétrey agriculteur Le Mont
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de
St-Leger.

Registre des mariages A.

N^o 18.Minder
ou Häberli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minder, Ernest, infirmier
Célibataireoriginaire de Kirchberg (Berne) domicilié à
Prilly (Cory-) né à
Berne le vingt février
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Minder, Rudolf et de
Rosa ni Berger sa femme, tous deux décédés.2. Häberli, Emma, infirmière
Célibataireoriginaire de Münchenbüschsee (Berne) domiciliée à
Éyon (La Motairie) née à
Frinvillier (Vauffelin) (Berne) le vingt juillet
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Häberli, Hermann et de
Célestine Antoinette ni Grand sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Arthur Grin, facteur à Prilly
2. Louis Bzençon, facteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 13 Avril, à Kirchberg,
Münchenbüschsee et Éyon le 14 Avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trois mai mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^{re} Processe de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Minder ErnestMinder Emma ni Häberli

Les témoins :

Grin Arthur, facteur Prilly
Bzençon Louis, facteur Prilly

L'officier de l'état civil :

PerrochonCommuniqué aux Etats Civils de
Kirchberg, Münchenbüschsee
ou Éyon

Registre des mariages A.

N^o 19.
Zundel
Kirchhofer

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne
rendu en date du 23 septembre 1920, déclaré définitif
et exécutoire le 1^{er} novembre 1920, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 10 novembre 1920.

L'Off. d'Etat Civil

J. Peruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zundel, Théodore, — fonctionnaire postal
Célibataire

originaire de Peschgen (Argovie) domicilié à
au Mont-sur-Lausanne (Noirches) né à
Lausanne le huit décembre

mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Zundel, Théodore, décédé et de
Bertha née Corbaz sa veuve, actuellement épouse Mérieville, au Mont

2. Kirchhofer, Olga Marguerite, demoiselle de
Célibataire — magasin

originaire de Rüderswyl (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit janvier

mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Kirchhofer, Edouard, boulanger à Lausanne et de
Justine Jaccottet née Poterat sa femme.

Comme témoins :

1. Emile Mérieville, employé, Le Mont-
2. Edouard Kirchhofer, boulanger, Lausanne

Les publications ont eu lieu à « Mont » à Lausanne le 17 avril, à
Peschgen et à Rüderswyl le 18 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Frilly, le trois mai mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Certificats de publication.

Les époux :

Emile Mérieville
Olga Zundel née Kirchhofer

Les témoins :

Mérieville, Emile, employé, Le Mont
Kirchhofer Jaccottet, Ed. boulanger
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de Peschgen,
Rüderswyl et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 21.Bovey
a Delafontaine

Par Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 14 juin 1932, déclaré définitif et exécutoire le 6 août 1932, le mariage inscrit-ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 5 septembre 1932.

l'Off. d. Etat-Civil: F. Lerachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, David George, — infirmier
Célibataire

originaire de Romanel et de Cheseaux — domicilié à
Trilly (Cery) — né à
Romanel — le quatre janvier —
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fils de
Bovey, François Samuel, agriculteur à Orbey — et de
Marie Elise née Chamol- sa femme, ménagère à Romanel —

2. Delafontaine, Louisa Lucie, — sans profession
Célibataire

originaire de Vevey et Corsier — domiciliée à
Romanel — née à
Vevey — le vingt-deux avril —
— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de
Delafontaine, Charles Alfred — et de
Rosina née Müller sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Héli Bissat, infirmier à Trilly (Cery)
2. Charles Courtat, infirmier à Trilly (Cery)

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux et Trilly le 5 mai
et à Vevey et Corsier le 7 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le trente-un mai mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bovey David
Bovey Louisa
née Delafontaine

Les témoins :

Héli Bissat infirmier Trilly
Courtat Chs inf. Cery

L'officier de l'état civil :

F. Lerachon

Communiqué aux Etats Civils de
Vevey et Corsier

Registre des mariages A.

N^o 22.
Picco
et Vautherin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Picco, Cesare Giuseppe,** — mécanicien-outilleur
Célibataire

originaire de Turin (Italie) domicilié à
Crissier né à
Turin le neuf août-
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Picco, Giovanni, menuisier à Venébâtel et de
Luigia née Labbre sa femme à Turin

2. **Vautherin, Jeanne Louise,** — ménagère
Célibataire

originaire de Morteau (Doubs) (France) domiciliée à
Crissier née à
Morteau le quinze août-
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Vautherin, Marie Vitaline, décédée. et de

Comme témoins :

1. Armand Rozat, manoeuvre à Crissier
2. Vincent Bron, manoeuvre à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 6 février et à Turin le 25
mars 1917. — (La publication en France n'est pas exigée, l'épouse n'y
ayant pas résidé depuis plus de 6 mois)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le deux juin mil neuf cent-dix-sept-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentements des père et mère de l'époux
pour son mariage
- 4^o Acte de décès de la mère de l'épouse
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les
formalités
- 6^o Certificats de publication
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale du
consulat de France à Genève pour l'épouse
- 8^o Lettre de libération du Département

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)

Les époux :

Cesare Picco
Jeanne Picco née Vautherin

Les témoins :

Armand Rozat manoeuvre Crissier
Vincent Bron manoeuvre
Crissier

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 23.

Miéville
et Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville, Victor Henri, — chiffonnier
Célibataire

originaire de Ependes et Essert-Pittet — domicilié à
Crissier — né à
Grancy — le deux juillet —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fils de
Miéville, Constant, cordonnier à Essert-Pittet — et de
Sophie Louise née JAZ sa femme —

2. Bovay, Germaine, — plieuse —
Célibataire

originaire de Démoret et Chanéaz — domiciliée à
Crissier — née à
Chêne et Laquier — le vingt-quatre mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Bovay, Louis Samuel, décédé — et de
Céline née JENN sa veuve, ménagère à Crissier, —

Comme témoins :

1. Emile Meignot, agent de police à Trilly-
2. Jean Pierre Chat, ancien maréchal à Trilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 7 mai, à Ependes et Essert-Pittet le 8 mai et à Démoret et Chanéaz le 8 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le dix-neuf juin mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement de la mère de l'épouse (mineure)
- 4° Acte de décès du père de la dite
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Miéville Henri
Miéville Germaine ^{mée} Bovay

Les témoins :

Meignot Emile de Trilly
Chat Jean Pierre de Trilly

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de Belmont et Grancy
et Molondin

Comme la légitimation aux Etats Civils de Lausanne,
Belmont et Molondin, ainsi qu'aux Municipalités de
Ependes et Essert-Pittet.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

An moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 23, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Andrée Vilma Bovay, née à Lausanne le treize mai mil neuf cent quinze, ce que attestent les déclarants par leurs signatures le dix-neuf juin mil neuf cent dix-sept.

Trilly, le 19 juin 1917.

Miéville Henri

Germaine Miéville

Off. d. Etat civil. Perruchon

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 24.

Grieshaber
et Ravessoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grieshaber, Henri Gustave, -ferblantier
Célibataire

originaire de Treyevagnes domicilié à
Prilly né à
Yverdon le vingt-neuf septembre
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Grieshaber, Gustave Adolphe, peintre aux C.F.F à Yverdon et de
Marie née Gillieron sa femme

2. Ravessoud, Juliette, sans profession
Célibataire

originaire de Paudex et de Pully domiciliée à
Prilly née à
Genève le vingt-un Avril
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Ravessoud, Eugène Abram, boulanger à Prilly et de
Caroline née Perrin sa femme, décédée

Comme témoins :

- 1. Lydie Muller, concierge à Prilly
- 2. Alice Cuendet, lingère à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 23 Avril, à
Treyevagnes, Paudex et Pully le 25 Avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-cinq juin mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Henri Grieshaber
Juliette Grieshaber née Ravessoud

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
A. Cuendet, lingère Prilly

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de
Montagny et Pully

Com 9^{me} la légitimation à l'Etat civil de Montagny
et à la Municipalité de Treyevagnes.

En moment de la célébration du mariage inscrit
ci-contre sous N° 24, les époux ont déclaré vouloir
légitimer Carlo Grieshaber, leur enfant, reconnu
au moment de la naissance survenue à Prilly le trente
mai mil neuf-cent-dix-sept, ce qu'attestent les déclarants
par leurs signatures le vingt-cinq juin mil neuf-cent-dix-sept
Prilly le 25 juin 1917.

Henri Grieshaber
Juliette Ravessoud
l. Off. d. Etat civil. Perruchon

Registre des mariages A.

N^o 25.Girardet-
Kaspar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, François Henri, — jardinier
Célibataireoriginaire de Prilly — domicilié à
Prilly — né à
Lausanne (Tebillon) — le vingt-huit-mai —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fils de
Girardet, Louis François, jardinier à Prilly — et de
Marie née Bétaz sa femme —2. Kaspar, Edwige, — Cuisinière
Célibataireoriginaire de Oberkulm (Argovie) — domiciliée à
Prilly — née à
Surgdorf (Berne) — le quatorze février —
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Kaspar, Jakob Samuel — et de
Julie née Bertschli sa femme, tous deux décédés. —

Comme témoins :

1. François Girardet, agriculteur à Prilly
2. Eugène Collet, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 juin et à Oberkulm
le 9 juin 1917. —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq juillet-mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Certificats de publication.

Les époux :

Girardet François
Edwige Girardet
née Kaspar

Les témoins :

François Girardet ceg^{Prilly}
E. Collet mécanicien Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Perrenon

Communiqué à l'Etat Civil de
Oberkulm.

Registre des mariages A.

N° 26.

Pointel
lesoldat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointel, Arthur Édouard, employé C.F.F.
veuf de Alice Henriette née Maillard dès le 26 avril 1915

originaire de Echandens domicilié à
Renens (gare) né à
Renan (Berne) le sept- Octobre
mil huit- cent septante- cinq fils de
Pointel, Henri Louis Édouard, décédé et de
Mine Léa née Ferrier sa veuve à Bienne

2. Lesoldat, Marie Julie, employée de bureau
Celibataire

originaire de Brioude (H^{te} Loire) (France) domiciliée à
Renens (gare) née à
Plainpalais le vingt- quatre mai
mil huit- cent quatre- vingt- dix fille de
Lesoldat, Marie Louise, ménagère à La Tour de Tréme (Fribourg) et de

Comme témoins :

1. Jeanne Simone, à Lausanne
2. A. Bourquin, imprimeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 6 juin et à Echandens le 7 juin 1917. — La publication en France n'est pas exigée, l'épouse n'y ayant pas résidé.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le treize juillet- mil neuf cent- dix- sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4° Consentement de la mère de l'épouse, pour son mariage
- 5° Autorisation du Conseil d'Etat- pour les formalités.
- 6° Certificats de publication.
- 7° Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France, à Genève.

Communiqué à l'Etat- Civil de Lausanne et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Pointel
A. Lesoldat

Les témoins :

Jeanne Jeanne Lausanne
A. Bourquin Lausanne
Imprimeur

L'officier de l'état civil :

Perrenoud

Registre des mariages A.

178

N^o 27. Pahud
Reverchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Aloïs Alfred, — employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Dottens et Poliez-Pittel domicilié à
Renens (les Côtes) né à
Poliez-Pittel le huit-janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Pahud, Antoine Basille, agriculteur à Poliez-Pittel et de
Martine Elphonsine, née EOMM sa femme

2. Reverchon, Blanche Eglantine, infirmière
Célibataire

originaire de Pizy domiciliée à
Trilly (Cerys) née à
au Sentier le dix-huit-Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Reverchon, Louis Emile, cantonnier au Sentier et de
Marie Cécile née GUY sa femme, décédée.

Comme témoins :

- 1. Louis Muller, concierge à Trilly
- 2. Edouard Burnand, Ouvrier à Trilly

Les publications ont eu lieu à Trilly le 18 juin, à Renens le 19
juin et à Dottens, Poliez-Pittel et Pizy le 20 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le seize juillet mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par son père.
- 4^o acte de décès de la mère de la dite.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Aloïs Pahud
Blanche Pahud née Reverchon

Les témoins :

Muller Louis concierge Trilly,
Burnand Edouard ouvrier Trilly

L'officier de l'état civil :

Reverchon

Communiqué aux Etats Civils de
Dottens et Gimel

Registre des mariages A.

N^o 28.Chevalley
et Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Aloïs, — boulanger —
Célibataireoriginaire de Puidoux — domicilié à
Crissier — né à
Vauxrière Forel — le dix-neuf janvier —
— mil huit cent quatre-vingt-treize — fils de
Chevalley, Henri, décédé, — et de
Julie née Jonnay sa veuve, ménagère à Forel (Lavaux) —2. Girardet, Marie Louise, — ménagère
Célibataireoriginaire de Crissier et de Tully — domiciliée à
Crissier — née à
Crissier — le sept-mars —
— mil huit cent quatre-vingt-trois — fille de
Girardet, Charles François, agriculteur à Crissier — et de
Louise Elise née Richard sa femme, décédée. —

Comme témoins :

1. Lydia Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 5 juillet, à Puidoux
et à Tully le 6 juillet 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept-jullet-mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Aloïs Chevalley
Marie Chevalley née
Girardet

Les témoins :

Lydia Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils de
Saphorin et Schmont

Registre des mariages A.

N° 29.

Magniaux
et Dormond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magniaux, Ernest, — employé E.F.F.
Célibataireoriginaire de Tucherens — domicilié à
Renens (gare) — né à
Lausanne (Malley-) — le dix-sept janvier —
— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fils de
Magniaux, Léa, ménagère à Renens (gare) — et de2. Dormond, Rose Bertha, — femme de chambre
Célibataireoriginaire de Olon — domiciliée à
Lausanne — née à
Chesières — le dix mai —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Dormond, Jules Auguste, représentant de commerce à Lausanne — et de
Rose Alisie née Durgnat-sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Armand Chabanel, instituteur à Prilly
2. Emile Nognot, agent de police à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lausanne le 21 juin,
à Tucherens, Olon et Muesmex le 22 juin 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier Août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o — promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Magniaux Ernest.
Rose Magniaux-Dormond

Les témoins :

A. Chabanel, inst. Prilly
E. Nognot, agt. de police Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils de Moudon
Olon et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 30. Wetzel
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wetzel, Louis Umberto, — industriel forain
Célibataire

originaire de Renens domicilié à
Renens (gare) né à
Lainpalais le huit- février
mil huit- cent quatre- vingt- onze fils de
Wetzel, Guillaume, industriel forain à Genève et de
Marie Louise née Marlinetti sa femme, décédée

2. Rosset, Blise Olga Emilie, — brodeuse
Célibataire

originaire de Ormont- dessus domiciliée à
Renens (gare) née à
Lausanne le huit- mai
mil huit- cent quatre- vingt- dix fille de
Rosset, Jules Rodolphe, commis- voyageur à Genève et de
Alexandrine née Dupraz sa femme

Comme témoins :

1. Auguste Jeannel, forain à Renens
2. Julien Magnenat, Chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 11 juillet et à Ormont- dessus
le 12 juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dilly, le deux Août mil neuf cent dix- sept

Pièces déposées :

- 1^o Licence de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Louis Wetzel
Olga Wetzel née Rosset

Les témoins :

A. Jeannel forain Renens
Magnenat Julien chauffeur
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perathon

Communiqué à l'Etat Civil de
Ormont- dessus.

Registre des mariages A.

N^o 31
Léchaire
et Jan.

Par Jugement du Tribunal du district de Chouy, rendu en date du 8 juillet 1938, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, à compter du 8 septembre 1938, le délai pendant lequel Léchaire, Emile Eugène, ne pourra se remarquer.

Inscrit le 12 septembre 1938

L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Romanel à Prilly



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Léchaire, Emile Eugène, — infirmier
Célibataire.

originaire de Lovattens domicilié à Prilly (Ecy-) né à Servion le cinq août — mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de Léchaire, Emile, agriculteur, à Servion et de Justine Elisa née FAVEZ sa femme

2. Jan, Susanne Julie, — infirmière
Célibataire

originaire de Châtillens domiciliée à Châtillens née à Châtillens le quinze juillet — mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de Jan, Daniel, agriculteur aux Favannes et de Emma Joly née Solomey sa femme, décédée

Comme témoins :

- 1. Isaac Giroud, cafetier à Prilly-
- 2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 7 août-, à Châtillens le 9 août- et à Lovattens le 11 août- 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- le vingt-cinq août- mil neuf-cent-dix-sept-

Pièces déposées :

- 1^o Promesses de mariage (2)
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'époux et acte de décès de sa mère
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Léchaire Eugène
Léchaire Susanne
née Jan

Les témoins :

Giroud Isaac Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Lucend + Oron

Registre des mariages A.

N^o 32.Dewarrat
et Savoy née Liaudat

Par arrêt de la Cour d'appel du Canton de
Fribourg, rendu en date du 21 juin 1921, le
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Il est fixé aux deux parties un délai de
une année, durant lequel elles ne pourront se remarier.
Inséré le 7 novembre 1921.
L'Off. d'Etat-Civil. W. L. Corbois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dewarrat, François Eugène, employé C.F.P.
veuf de Marie Séraphine née Bocheud dès le 22 janvier 1917

originaire de Attalens et de Bossonnens (Fribourg) domicilié à
Renens (village) né à
Bossonnens (aux Biolles) le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Dewarrat, Pierre Joseph Eobie, décédé et de
Hélène Céline née Gachel sa veuve, ménagère à Bossonnens

2. Savoy née Liaudat, Marie Odile, ménagère
veuve de Savoy, Antoine Henri dès le 7 octobre 1901

originaire de Attalens (Fribourg) domiciliée à
Renens (village) née à
Châtel St Denis (à Fribourg) le dix-sept décembre
mil huit cent septante-huit fille de
Liaudat, Jacques Joseph, décédé et de
Marie Hélène Françoise née Genoud sa veuve à Châtel St Denis

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Marc Muller, employé de commerce à Prilly

Les publications ont eu lieu à Attalens, à Bossonnens et à Renens
le 13 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier septembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs premiers conjoints
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Dewarrat François
Marie Savoy née Liaudat

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Marc Muller Cuis. de Commerce Prilly

L'officier de l'état civil :

W. L. Corbois

Communiqué à l'Etat-Civil
de Attalens.

Registre des mariages A.

N^o 33.
Neuenschwander
& Cortellini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuenschwander, Jules Maurice, ^{facteur postal}
Célibataire

originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Cossonay le vingt-huit-décembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Neuenschwander, Jules, décédé et de
Mathilde Hortense née Züttel sa veuve, ménagère à Renens

à

2. Cortellini, Rose Valentine, Couturière
Célibataire

originaire de Santino (Novare) (Italie) domiciliée à
Gysins née à
Gysins le onze mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Cortellini, Eugène, décédé et de
Angela née Cortellini sa veuve, ménagère à Gysins

à

Comme témoins :

1. René Neuenschwander, employé C.F.F. à Renens
2. Germaine Girard, Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Langnau le 5 juillet, à Gysins le
7 juillet et à Santino le 5 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze septembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Autorisation du Conseil d'Etat
 { pour les formalités.
4^o Certificats de publication.

Les époux :

Neuenschwander Jules
Neuenschwander Valentine
née Cortellini

Les témoins :

Neuenschwander René Employé C.F.F.
Girard Germaine Renens.

L'officier de l'état civil :
P. Demachy

Communiqué aux Etats Civils de Langnau
et Gysins et à la Chancellerie d'Etat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 34.Pointel-
Herren.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointel, Fernand Henri, Ouvrier aux C.F.F.
Célibataireoriginaire de Schandens domicilié à
Renens (les Côtes) né à
Bremblens le quatorze Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Pointel, Louis Philippe, Ouvrier aux C.F.F. à Renens (les Côtes) et de
Emma Benjamine née Grand-Guillaume-Perrenoud sa femmeà
2. Herren, Marie, ménagère
Célibataireoriginaire de Mübleberg (Berne) domiciliée à
Renens (les Côtes) née à
Chexbres le trente-un Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Herren, Jean, agriculteur à Chexbres et de
Louise Céline née Vagnon sa femme

Comme témoins :

1. Samuel Gueissaz, menuisier à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 29 août, à Schandens et
à Mübleberg le 30 août 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze septembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{es} Actes de naissance des époux
- 3^{es} Certificats de publication.

Les époux :

Fernand Pointel
Marie Pointel née Herren

Les témoins :

G. Gueissaz menuisier
Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

F. Perrenoud

Communiqué aux États Civils de Renens
et Mübleberg

N^o 35.Oberson
et Thuillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Oberson, Joseph Clément**, — charpentier
Célibataireoriginaire de Villaraboud (Fribourg) domicilié à
Erissier né à
Villaraboud le vingt-trois novembre
mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de
Oberson, Christophe Humbert, charpentier à Villaraboud — et de
Marie née Magne sa femme, décédée.2. **Thuillard, Susanne**, — infirmière
Célibataireoriginaire de Froideville domiciliée à
Prilly (Cery) née à
Essertines près Narrens le dix mars
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Thuillard, Louis et de
Céline née Ducret sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly-
2. Louis Dumont, électricien à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Erissier et à Prilly- le 1^{er} septembre,
à Villaraboud le 2 septembre et à Froideville le 3 septembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Oberson Clément
Oberson Susanne
née Thuillard

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
L. Dumont, Electricien
Villa Floréal Prilly
L'officier de l'état civil
F. DewachonCommuniqué aux Etats Civils de
Villaraboud et Bottens.

Registre des mariages A.

N° 36.

Morel
et Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Maurice Léon, agriculteur
Célibataire

originaire de Rossenges domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
l'Eclette près Mondov le six juin
mil huit-cent quatre-vingt-sept
fils de
Morel, Jaques Samuel et de
Justine née Liaudet sa femme, tous deux décédés.

2. Belet, Elisa, ménagère
Célibataire

originaire du Mont- domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le cinq Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf
fille de
Belet, Isaac, agriculteur au Mont- et de
Louise née Regamey sa femme

Comme témoins :

- 1. Lydie Muller, concierge à Pully
- 2. Frank Belet, agriculteur au Mont-

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 7 septembre et à Rossenges
le 8 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-un septembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Morel Léon
Elisa Morel née Belet

Les témoins :

Lydie Muller Pully
Belet Frank agriculteur

L'officier de l'état civil :

Le Bonf
Perrochon

Communiqué à l'Etat Civil de
Mondov

Registre des mariages A.

N^o 37. Blanc
et Finger née Aebersold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc, Constant-Auguste**, facteur postal
veuf de Louise dite Bertha née MUSY, dès le 1^{er} janvier 1911

originaire de Belmont-sur-Lully, domicilié à
Prilly (Malley) né à
Lully le vingt-un août
mil huit-cent septante-cinq fils de
Blanc, François, décédé et de
Marianne Jenny Vittoz sa femme, décédée.

2. **Finger née Aebersold, Anna Elisabeth**,
dite Elise, repasseuse

veuve de Finger, Gottfried dès le 13 janvier 1913
originaire de Griz (Berne) domiciliée à
Prilly (Malley) née à
Diemtigen (Berne) le deux décembre
mil huit-cent septante-six fille de
Aebersold, Anna Elisabeth, décédée et de

Comme témoins :

1. Emile Moignot, agent de police à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 24 août, à Schwarzenegg
(s^s Griz) le 24 août et à Belmont-s^s Lully le 25 août
1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs premiers
conjoints.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Constant Blanc
Anna Elisabeth

Les témoins :

Moignot Emile agent de police Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Prilly et Schwarzenegg

Registre des mariages A.

N° 38.

Jordan
et Regamey

Au moment de la célébration du mariage inscrit-
et contre sous N° 38, les époux ont déclaré vouloir légitimer
Daniel Constant Jordan leur enfant, reconnu au
moment de la naissance survenue à Cheseaux le vingt-huit
septembre mil neuf cent dix-sept, ce qu'attestent les
déclarations par leurs signatures le vingt-neuf septembre
mil neuf cent dix-sept.

Prilly le 29 septembre 1917.

Jordan Constant

Bertha Jordan

l'Off. d'Etat civil: A. Ferrocen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Constant-Auguste, infirmier
Célibataire

originaire de Mézières domicilié à
Prilly (Cozy) né à
Assens le vingt-deux mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jordan, Henri, chef de train au L. G. à Assens et de
Adèle née Matthbey sa femme

2. Regamey, Bertha Henriette, cuisinière
Célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Prilly (Cozy) née à
Cheseaux le quinze janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Regamey, Emile Constant, décédé et de
Anna Elisabeth dite Elise née Gerber sa veuve, ménagère à Cheseaux

Comme témoins :

- 1. Daniel Jordan, cuisinier à Assens
- 2. Frida Jaugy à Romanel

Les publications ont eu lieu à Prilly le 24 août, à Mézières
le 25 août et à Lausanne le 25 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Constant Jordan
Bertha Jordan née Regamey

Les témoins :

Jordan Daniel cuisinier à Assens
Jaugy Frida Romanel

L'officier de l'état civil :

A. Ferrocen

Communiqué aux Etats Civils de Mézières
et de Lausanne
Com 9^{me} la législation à l'Etat Civil de Mézières
et à la Municipalité de Mézières

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 39.
 Monod
 et Ansermier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monod, Arthur Jules,** employé d'usine - Diablerets.
 Célibataire

originaire de Ormont-dessous domicilié à
 Ormont-dessous né à
 Ormont-dessous le vingt-sept
 mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de
 Monod, Jules David, boulanger à Ormont-dessous et de
 Marie née Brélaž sa femme

2. **Ansermier, Marie Louise,** sage-femme
 Célibataire

originaire de Penthaž domiciliée à
 Ormont-dessous née à
 Lonay le vingt-sept décembre
 mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
 Ansermier, Marc Louis, décédé et de
 Louise Amélie née Borboën sa veuve à Lonay

Comme témoins :

1. Émile Hignot, agent de police à Trillys
2. L. Ansermier, secrétaire au Département des Finances

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le 14 septembre et à
 Penthaž le 15 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trillys, le premier octobre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
 Civil de Ormont-dessous.

Les époux :

A. Monod
 Marie Louise Ansermier

Les témoins :

Émile Hignot - agent de police Trillys
 L. Ansermier - secrétaire au Département des Finances

Communiqué sur l'Etat Civil de Ormont-dessous
 en Jullens.

L'officier de l'état civil :

L. Ansermier

Registre des mariages A.

N^o 40.Gremay-
et Conus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremay, Émile Adrien, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Gollion domicilié à
Renens (les Côtes) né à
Romanet sur Morges le dix-sept juin
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Gremay, Adrien Ami, agriculteur à Renens et de
Jenny Mazie née Guillemain sa femme2. Conus, Rosa, sans profession
Célibataireoriginaire de Rue (Fribourg) domiciliée à
Renens (Censuy) née à
Moudon le trois décembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Conus, Pierre Joseph, décédé et de
Léonie née Danalet sa veuve, tenancière de café à Renens (Censuy)

Comme témoins :

1. Henri Steiner, mécanicien à Lausanne
2. Cécile Gremay à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Rue le 4 septembre et
à Gollion le 5 septembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le deux octobre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Gremay Émile.
Gremay Rosa née Conus

Les témoins :

Steiner Henri mécanicien Dances 454
Cécile Gremay Renens

L'officier de l'état civil :

P. Perrachon

Communiqué aux États Civils de
Censuy et Rue

Registre des mariages A.

N^o 41.
Syrvel-
et Marty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Syrvel, Aorien, _____ Conducteur aux T. L.
Célibataire _____

originaire de Prilly _____ domicilié à
Prilly _____ né à
Prilly _____ le vingt février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Syrvel, Jean Jacques, décédé _____ et de
Suzette née Meublen sa veuve, ménagère à Prilly _____

2. Marty, Adèle Lina, _____ Couturière
Célibataire _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne (Les Appennins) _____ née à
Spalinges _____ le cinq Octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Marty, Henri Jacob _____ et de
Sophie née Ruchel sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Albert Lavanchy, Contrôleur E. L. à Lausanne
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Guggisberg le 24 août
et à Lausanne le 25 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze Octobre mil neuf-cent-dix-sept-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Aorien Syrvel
Lina Syrvel
née Meublen

Les témoins :

Albert Lavanchy cont. E. L. Les Appennins Lausanne
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

W. Berrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Guggisberg et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 42.Dupuis
et Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Ernest, Chauffeur aux C.F.F.
Célibataireoriginaire de Essert-Littet domicilié à
Renens (Censuy) né à
au Ponto le quatorze mai
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Dupuis, Charles, mécanicien retraité C.F.F. à Renens et de
Louise Julienne née Bertholet sa femme2. Locher, Marguerite Adèle, institutrice
Célibataireoriginaire de Hasle (Berne) domiciliée à
Renens (Censuy) née à
Lausanne le premier Avril
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Locher, Henri Frédéric et de
Marie Elisabeth ne MOSER sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Arnold Carin, électricien à Lucens
2. Marie Adde, institutrice à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Hasle le 13 septembre
et à Essert-Littet le 14 septembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le onze octobre mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Dupuis Ernest
M. Dupuis Locher.

Les témoins :

M. Carin, électricien, Lucens
Mme Adde, institutrice, Renens.

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Belmont et Hasle

Registre des mariages A.

N^o 43.
Desponds
et Bourloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Jules Édouard, — infirmier
Célibataire

originaire de Cossonay et Lusseray domicilié à
Prilly (Cery) né à
Cossonay le vingt-un Avel
mil huit-cent quatre-vingt-trois fils de
Desponds, Auguste Édouard, décédé et de
Charlotte Jenny Marti sa veuve à Genève.

2. Bourloud, Alice, — infirmière
Célibataire

originaire de Vuibroye domiciliée à
Prilly (Cery) née à
Villeneuve (Fribourg) le treize Avel
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Bourloud, Daniel, maçon à Villeneuve (Fribourg) et de
Honorine ni Nicolas sa femme

Comme témoins :

1. Jules Penschwander, agriculteur à Seneclens
2. Marceline Cuérel, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly et à Cossonay le 6 septembre,
à Lusseray le 7 septembre et à Vuibroye le 8 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze octobre mil neuf-cent-dix-sept-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Desponds Jules Édouard
Alice Desponds ne Bourloud

Les témoins :

Jules Penschwander agriculteur Seneclens
Cuérel Marceline
Prilly

L'officier de l'état civil :

Penschwander

Communiqué aux États Civils de
Cossonay, La Sarraz et Ron

Registre des mariages A.

N^o 44.Cornuz
et Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornuz, Henri Albert, manoeuvre
Célibataireoriginaire de Muz domicilié à
Renens (gare) né à
Veuchâtel le dix-huit-avril
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Cornuz, Henri, chef de train C.F.F., à Renens et de
Joséphine née Jenn sa femme2. Gavillet, Louise Emilie Alice, employée d'atelier
Célibataireoriginaire de Deney-le-Jorat et Vucherens domiciliée à
Charannes près Ecublens née à
Lausanne le treize août
mil neuf cent. (1900) fille de
Gavillet, Charles Auguste, gérant, domicilié à Charannes et de
Emilie Sophie née Berdobz sa femme

Comme témoins :

1. Ernest Jeanneret, manoeuvre à Renens
2. Maurice Jeanneret, fondeur à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 25 septembre, à Neve,
Deney-le-Jorat, Vucherens et Charannes le 26 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize octobre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'épouse (mineur)
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat
(en faveur de l'épouse (mineur))
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Cornuz Henri Albert
Louise Cornuz née Gavillet

Les témoins :

Jeanneret Ernest manoeuvre Renens
Maurice Jeanneret fondeur Renens

L'officier de l'état civil :

PeruchonCommuniqué aux Etats Civils de
Endrefin, Corcelles-le-Jorat
et London à Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 45.Bussy
et Vivian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bussy, Fernand Gustave**, instituteur
Célibataireoriginaire de Crissier domicilié à
Crissier né à
Crissier le six janvier
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Bussy, Louis Marc Samuel et de
Marie Adelpheine née Dufey sa femme, tous deux décédés2. **Vivian, Régina Marguerite**, sans profession
Célibataireoriginaire de Crissier et Lausanne domiciliée à
Crissier née à
Crissier le dix octobre
mil huit-cent quatre-vingt-un fille de
Vivian, Henri François Elisée et de
Emma Lucie née Gavillet sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, Concierge à Prilly,
2. Emile Esbignol, agent de police à Prilly,

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Lausanne le
25 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le seize octobre mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bussy instit
Régina Bussy née Vivian

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Esbignol agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Percebois

Communiqué à l'Etat Civil de
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 46. *Walter*
et *Desaules*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Walter, Charles Louis*, — tourneur en poterie
Célibataire

originaire de Genève (ville) — domicilié à
Renens (gare) — né à
Renens — le dix-neuf janvier —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Walter, Frédéric, tourneur en poterie à Lyon — et de
Jenny née *Schopfer* sa femme, décédée —

2. *Desaules, Jeanne Louise*, — plieuse —
Célibataire

originaire de Fenin-Vilars-Saules (Neuchâtel) — domiciliée à
Renens (gare) — née à
St Aubin (Neuchâtel) — le vingt-trois septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de
Desaules, Frédéric Louis, machiniste à Renens — et de
Louise née *Schneider* sa femme —

Comme témoins :

1. *Louis Desaules*, machiniste à Renens
2. *Marcel Lecoultre*, céramiste à Charannes

Les publications ont eu lieu à Renens le 2 octobre, à Vilars le 3 octobre
et à Genève le 4 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orilly, le vingt-October mil neuf-cent-dix-sept-

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Actes de naissance des époux*
- 3^o *Certificats de publication.*

Les époux :

Ch. Walter
J. Walter née Desaules

Les témoins :

Louis Desaules Machiniste
Marcel Lecoultre Céramiste Charannes

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué au Bureau Cant. d'Etat
Civil de Genève au l'Etat Civil
de Fenin.

Registre des mariages A.

N^o 47.
Blondel
ou Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blondel, Charles Henri Samuel,
Célibataire _____ comptable _____

originaire de Bussigny _____ domicilié à
Crissier _____ né à
Crissier _____ le six avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Blondel, François Louis Emile, agriculteur à Crissier _____ et de
Marie Lina Elise née Petit sa femme _____

2. Rochat, Berthe Rose, _____ sans profession
Célibataire _____

originaire de Lieu et de l'Abbaye _____ domiciliée à
Crissier _____ née à
Crissier _____ le trente-un Octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Rochat, Jules Henri, décédé _____ et de
Louise Charlotte Emilie née Richard sa veuve, négociante à Crissier

Comme témoins :

1. Ethodore Rouffy, professeur à Lausanne
2. Lina Rouffy à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crissier et à l'Abbaye le 4 Octobre,
à Bussigny le 5 Octobre et au Lieu le 5 Octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dilly, le trente-un Octobre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

H. Blondel
B. Blondel née
Rochat

Les témoins :

Ch. Rouffy prof. Lausanne
Lina Rouffy Lausanne

L'officier de l'état civil :

Poncelet

Communiqué aux Etats Civils de
Bussigny, le Lieu et l'Abbaye

Registre des mariages A.

N^o 48.
Epitoux
et Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Epitoux, Emile André, — appareilleux
Célibataire

originaire de Chavannes près Ecublens _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Ecublens _____ le dix-sept janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Epitoux, André _____ et de
Julie née Desarzens sa femme, tous deux décédés _____

2. Richard, Rose Louise, — sans profession
Célibataire

originaire de Crissier _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Crissier _____ le neuf Avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fille de
Richard, Louis _____ et de
Marie née Desarzens sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Albert Huguet, appareilleux à Crissier
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Crissier le 22 octobre,
à Lausanne le 23 octobre et à Chavannes le 24 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept-novembre mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Epitoux Emile
Epitoux Rose née
Richard

Les témoins :

Huguet Albert appareilleux, Crissier
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Perwezson

Communiqué aux Etats Civils des
Ecublens et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 49.

Eripel-
et Gagnaux née Marbel

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 49, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Jean Louis Marbel, né à Lausanne le 16 mai mil neuf cent-douze, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le dix novembre mil neuf cent dix-sept Prilly le 10 novembre 1917.

Victor Eripel

Lina Eripel née Marbel

L. Off. d. Etat-Civil. F. Percebois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eripel, Victor Auguste, — manoeuvre
divorcé de Frieda Flora née Glutz dès le 29 juin 1909 —

originaire de Chézard - St-Martin (Neuchâtel) — domicilié à
Renens (gare) — né à
au Grand Chézard — le vingt-cinq janvier —
— mil huit-cent septante-cinq — fils de
Eripel, Louis Edmond, horloger à Chézard — et de
Elisabeth née Muzner sa femme —

2. Gagnaux née Marbel, Lina, — ménagère
veuve de Gagnaux, Emile François dès le 30 mars 1910 —

originaire de Mathod — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Bussigny — le cinq décembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-trois — fille de
Marbel, Louis — et de
Louise née Chupallaz sa femme, tous deux décédés. —

Comme témoins :

1. Dominique Mariani, Lausanne
2. Blanche Marner, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 23 octobre, à Chézard - St-Martin et à Mathod le 24 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
l'enfermant la mention du divorce.
- 4° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 5° acte de naissance de l'enfant légitime
- 6° Certificats de publication.

Les époux :

Victor Eripel
Lina Eripel née Marbel

Les témoins :

Mariani Dominique Lausanne
manoeuvre
Blanche Marner Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Percebois

Communiqué aux Etats Civils de Chézard

et Champrenal

Com 1^{er} la légitimation aux Etats Civils de
Lausanne, Champrenal et Chézard
ainsi qu'au Dept de Justice et Police.

Registre des mariages A.

N^o 50.Villette
et Zahnd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villette, Aimé Jules, _____ mécanicien
Célibataire _____originaire de Mons-en-Barœul (Canton de Lille) (Nord) (France) domicilié à
Prilly, précédemment à Marseille _____ né à
Mons-en-Barœul _____ le cinq février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Villette, Octave Charles _____ et de
Alice Joséphine née Oudet sa femme, tous deux décédés _____2. Zahnd, Elise Jeanne, _____ Couturière
Célibataire _____originaire de Wabern (Berne) _____ domiciliée à
Prilly- _____ née à
Prilly- _____ le vingt-sept octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Zahnd, Frédéric, emballer à Prilly _____ et de
Emma née Grépin sa femme _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à PrillyLes publications ont eu lieu à Prilly le 6 octobre, à Wabern le
8 octobre et à Marseille le 12 octobre 1917.

(La publication à Mons-en-Barœul n'a pas été exigée)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Demande de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de notoriété en faveur de l'époux,
remplaçant les actes de décès des parents
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les
formalités
- 5^o Certificats de publication
- 6^o Certificat de capacité matrimoniale
du vice-consulat de France à Lausanne.
- 7^o Certificat de célébration du Département

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2)
ainsi qu'à l'Etat Civil de Wabern.

Les époux :

Aimé Villette

Elise Villette née Zahnd

Les témoins :

Lydie Muller Prilly

Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

G. G. G.

Registre des mariages A.

N^o 51.
Monneyron
et Cretenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monneyron, Henri Gustave,** ^{Commis de}
Célibataire ^{- bureau}

originaire de Renens _____ domicilié à
Renens (village) _____ né à
Renens _____ le vingt-quatre mai _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Monneyron, Gustave Henri Samson, décédé, _____ et de
Lina née Mattbey sa femme _____

2. **Cretenoud, Marie Célestine,** — ménagère
Célibataire

originaire de Renens _____ domiciliée à
Renens (Croisée) _____ née à
Renens _____ le neuf août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Cretenoud, Jules Henri, cafetier à Renens (Croisée) _____ et de
Virginie Marie Louise née Gys sa femme _____

Comme témoins :

1. Ernest Fatio, fleurisseur à Renens
2. Alois Kuesy, chauffeur à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 24 septembre 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-sept novembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Certificat de publication.

Les époux :

Henri Monneyron
M. Monneyron
né à Crêtveillard

Les témoins :

Ernest Fatio, fleurisseur Renens
Alois Kuesy, chauffeur Renens

Communiqué point _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 52.

Genet
et Giauque

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet, Jules Edmond, — Chauffeur C.F.F.
veuf de Lina née Galay dès le 13 décembre 1913originaire de Bex domicilié à
Renens (gare) né à
Neuchâtel le quinze janvier
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de
Genet, Jules Jacob Frédéric et de
Marie Elise née Deillon sa femme, tous deux décédés.2. Giauque, Blanche Valérie, — sans profession
célibataireoriginaire de Prêles (Berne) domiciliée à
Prêles née à
Prêles le quatre mars
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Giauque, Aléide Frédéric, agriculteur à Prêles et de
Louise Albertine née Richard sa femme

Comme témoins :

1. Léon Giauque, Chauffeur à Renens
2. Maurice Rossel, Chauffeur à Renens.

Les publications ont eu lieu à Renens le 30 Octobre, à Diesse
(pour Prêles) le 30 Octobre et à Bex le 31 Octobre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rilly, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Genet Jules.
Genet Blanche
née Giauque

Les témoins :

Giauque Léon Chauffeur
Rossel Maurice Chauffeur Renens

L'officier de l'état civil :

Feraud

Communiqué aux Etats Civils
de Bex et Diesse

Registre des mariages A.

N^o 53.Giauque
Pauchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giauque, Léon Achille, Chauffeur C.F.F.
Célibataireoriginaire de Prêles (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Prêles le vingt-deux décembre
mil huit-cent quatre-vingt-un fils de
Giauque, Alcide Frédéric, agriculteur à Prêles et de
Louise Albertine née Richard sa femme2. Pauchard, Maria, ménagère
Célibataireoriginaire de Güschemüt- (Gross) (Fribourg) domiciliée à
Renens (gare) née à
Güschemüt- le douze novembre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Pauchard, Jacob Joseph, décédé et de
Anna Maria née Siffert sa veuve, ménagère à Güschemüt-

Comme témoins :

1. Albert Rubli, Chauffeur à Renens
2. Emil Beauverd, mécanicien à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 3 novembre, à Diesse
(pr. Prêles) le 3 novembre et à Güschemüt- le 4 novembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Giauque Léon
Giauque Marie née Pauchard

Les témoins :

Albert Rubli chauffeur Renens
E^{le} Beauverd, mécanicien Prilly

L'officier de l'état civil :

Perrachon

Communiqué aux Etats Civils de
Diesse et Gremeld.

Registre des mariages A.

N^o 54. *Blondel*
et *Guignet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Blondel, Léon,* _____ agriculteur
Célibataire _____

originaire de *Bussigny* _____ domicilié à

Crissier _____ né à

Crissier _____ le vingt-sept octobre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Blondel, Louis Frédéric, agriculteur à *Crissier* _____ et de

Elisa née *Décoppet* sa femme _____

2. *Guignet, Lina Elise,* _____ ménagère
Célibataire _____

originaire de *Essertes* _____ domiciliée à

Crissier _____ née à

Touxens - Hérens _____ le dix-neuf mai _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Guignet, Jules, agriculteur à *Bussigny* _____ et de

Pauline Augustine née *Borboën* sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. *Mois Guérite,* agriculteur à *Crissier*

2. *Jules Guignet,* agriculteur à *Crissier*

Les publications ont eu lieu à *Crissier* le 6 novembre, à *Essertes*
et à *Bussigny* le 7 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage.
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'épouse,
mineure, pour son mariage
- 4^o Acte de décès de la mère de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Léon Blondel

Lina Blondel née Guignet

Les témoins :

Guérite Moïs agr. Crissier
Jules Guignet agr. Crissier

L'officier de l'état civil :

Perronbon

Communiqué aux *Etats Civils* de
Bussigny - Crissier

Comme la légitimation aux *Etats Civils*
de *Lausanne*, *Crissier* et *Bussigny*
ainsi qu'à la *Municipalité* de *Bussigny*.

Au moment de la célébration du mariage inscrit
ci-contre sous N^o 54, les époux ont déclaré
reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer
Robert Guignet, né à *Lausanne* le dix-sept
octobre mil neuf cent dix-sept, ce qu'attestent les diels
ci-dessus par leurs signatures le 27 novembre 1917.
Prilly, le 27 novembre 1917.

Lina Blondel née *Guignet*
l'Off. d'Etat Civil: *Perronbon*

Registre des mariages A.

N^o 55.Cottier
et Merkle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Charles Alfred, — Coiffeur
Célibataireoriginaire de Rougemont — domicilié à
Renens (gare) — né à
Vallorbe — le dix-neuf août —
— mil huit-cent quatre-vingt-huit — fils de
Cottier, Alexandre David, employé à la Condenserie à Payerne et de
Aline Caroline Louise née Clément sa femme, décédée.2. Merkle, Elisa Lydia, — Coiffeuse
Célibataireoriginaire de Gottenheim (Grand Duché de Bade) — domiciliée à
Vallorbe — née à
Genève — le premier juin —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fille de
Merkle, Fridolin, coiffeur à Vallorbe — et de
Rosina née Dähler sa femme

Comme témoins :

1. Charles Merkle, coiffeur à Vallorbe
2. Suzanne Merkle, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Renens le 21 septembre, à Vallorbe
et à Rougemont le 22 septembre et à Gottenheim le 23 septembre
1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Lully, le vingt-sept novembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

C. Cottier
Lydia Cottier
née Merkle

Les témoins :

Merkle Charles Coiffeur, Vallorbe
Suzanne Merkle Vallorbe

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de
Rougemont et Vallorbe, ainsi qu'à
la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 56.Richard
et Brüllmann née Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Charles Gustave, agriculteur
Célibataireoriginaire de Crissier domicilié à
Crissier né à
Crissier le neuf janviermil huit-cent septante-trois fils de
Richard, Charles Daniel, décédé et de
Françoise Louise Henriette Aubelay née Richard sa veuve, ménagère,

à Crissier

2. Brüllmann née Martin, Jenny-Hanette,
ménagère — veuve de Brüllmann, Théodore George dès le 17
septembre 1916originaire de Hemmerswil et Ränchlisberg (Schutzovie) domiciliée à
Crissier née à
rière Bulles le dix-sept marsmil huit-cent septante-neuf fille de
Martin, Louis et de
Julie Louise née Zwahlen sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Henri Crot, agriculteur à Lully
2. Victor Pasquier, vacher à Lully

Les publications ont eu lieu à Crissier le 29 Octobre, à Hemmerswil
le 30 Octobre et à Ränchlisberg le 31 Octobre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le premier décembre mil neuf-cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

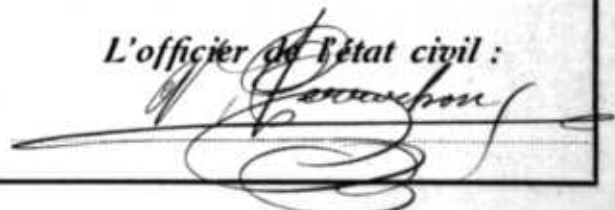
Les époux :

Richard Gustave
Richard Hanette
née Martin

Les témoins :

Victor Pasquier Lully
Hanni Crot agriculteur Lully vacher

L'officier de l'état civil :


Communiqué aux Etats Civils de
Hemmerswil et Elmetswil.

Registre des mariages A.

N^o 57.Duperret
au Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperret, César Gustave, agriculteur
Célibataireoriginaire de Mont- et- de Rougemont- domicilié à
au Mont- sur Lausanne né à
au Mont- le vingt-neuf mars
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Duperret, Julien, agriculteur au Mont- et de
Lucie née Martin sa femme, décédée2. Corbaz, Léa Alexandrine, ménagère
Célibataireoriginaire de Mont-, de Lausanne et Spalinges domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le vingt-huit-mars
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Corbaz, Paul Alexis, agriculteur au Mont- et de
Eugénie née Goumaz sa femme

Comme témoins :

1. Alfred Baudat, agriculteur au Mont-
2. Aloïs Duperret, agriculteur, Bois Gentil s^r Lausanne

Les publications ont eu lieu à u Mont-, à Rougemont et à Lausanne
le 6 novembre et à Spalinges le 7 novembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq décembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{de} Acte de naissance de l'époux
- 3^{de} Certificats de publication.

Les époux :

César Duperret
Alexandrine Duperret
née Corbaz

Les témoins :

Alfred Baudat agriculteur Le Mont
Aloïs Duperret agriculteur
Bois-Gentil-Lausanne
L'officier de l'état civil :Communiqué aux Etats Civils de
Rougemont, Lausanne et Spalinges.

Registre des mariages A.

N^o 58.Weber
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Henri Louis, — agriculteur
Célibataireoriginaire de Brüttelen (Berne) domicilié à
Crissier né à
Crissier le huit-juillet
mit huit-cent quatre-vingt-un fils de
Weber, Pierre François, agriculteur à Crissier et de
Susanne Henriette née Richard sa femme, décédéeà
2. Richard, Germaine, — ménagère
Célibataireoriginaire de Crissier domiciliée à
Crissier née à
Crissier le neuf septembre
mit huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Richard, Alfred, Jellier à Crissier et de
Louise Hélène née Favel sa femme

Comme témoins :

1. Constant Perrin, Chef Cantonier à Renens
2. Louis Duperray, rentier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 10 septembre et à
Ind (Brüttelen) le 11 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le huit-décembre mil neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Weber Louis
Weber Germaine Richard

Les témoins :

Constant Perrin chef cantonnier Renens
Louis Duperray Rentier Prilly

L'officier de l'état civil :

PerrabonCommuniqué à l'Etat-Civil de
Ind.

Registre des mariages A.

N° 59. Pfister Borgeaud

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 59, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Raymonde Borgeaud, née à Lausanne le premier février mil neuf cent dix-sept, ce qu'attestent les déclarations par leurs signatures le dix décembre mil neuf cent dix-sept.

Pfister Charles Ed. Pfister Jules né Borgeaud l. Off. d. Etat civil. V. Zuchwil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister, Charles Edouard, maître de pension Célibataire

originaire de Uetikon (Zürich) domicilié à Renens (gare) né à Zürich le vingt-cvrt mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de Pfister, Edouard et de Elisabeth née Köcher sa femme, tous deux décédés

2. Borgeaud, Jenny, Couturière Célibataire

originaire de Penthälaz domiciliée à Lausanne née à Hiffens-la-Ville le vingt-neuf décembre mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de Borgeaud, Emile Marc, agriculteur à Mex et de Jenny Henriette née Zuber sa femme

Comme témoins :

- 1. Jenny Muller, à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 23 novembre, à Lausanne, à Uetikon et à Penthälaz le 24 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix décembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Acte de naissance de l'enfant légitimé
4° Certificats de publication.

Les époux :

Pfister Charles Ed. Pfister Jules né Borgeaud

Les témoins :

Jenny Muller Prilly Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Uetikon.

Cossonay Lausanne

Com 2° la légitimation aux Etats Civils de Uetikon Cossonay Lausanne, ainsi qu'au Département de Justice et Police.

Registre des mariages A.

N° 60.

Curchod
et Job

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Constant-Émile, agriculteur
Célibataireoriginaire de Dommarin et Lutry domicilié à
Prilly (La Fleur de Lys) né à
Corseaux le douze septembremil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Curchod, Jules Henri Ferdinand, décédé, et de
Julie née Raymond sa veuve, ménagère à Corsier2. Job, Lucie Louise, aide-ménagère
Célibataireoriginaire de Chavannes près Ecublens domiciliée à
Prilly (Cery) née à
Chavannes le premier janviermil huit-cent quatre-vingt-six fille de
Job, Félix, maréchal à Crissier et de
Louise Henriette née Crota sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Georges Delisle, infirmier à Prilly (Cery)
2. Martha Job, infirmière, à Prilly (Cery)

Les publications ont eu lieu à Prilly le 12 novembre, à Lutry
le 13 novembre, à Dommarin et à Chavannes le 14
novembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Curchod Émile
Curchod Lucie
née Job

Les témoins :

Georges Delisle Inf. Prilly
Job marie infirmière Cery.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils des
Dottens, Lutry et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 61.
Mouchet-
et Mignol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mouchet, Edmond**, — employé aux T. L.
Célibataire

originaire de Neuchâtel et d'Auvernier — domicilié à
Prilly — né à
Auvernier — le quinze novembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Mouchet, James Daniel, décédé, — et de
Anna Marie née Anthenen sa veuve, ménagère à Renens —

2. **Mignol, Emma Eugénie**, — Ouvrière de fabrique
Célibataire

originaire de Prilly — domiciliée à
Prilly — née à
Lausanne — le trente juin —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fille de
Mignol, Alfred Emile, agent de police à Prilly — et de
Lucie née Oguey sa femme —

Comme témoins :

1. Lydie Muller à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 9 novembre, à Neuchâtel et
à Auvernier le 10 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze décembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Edmond Mouchet
Emma Mouchet
née Mignol

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Neuchâtel et Auvernier

Registre des mariages A.

No 62.

Bovey
Gaudard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Jules Albert, - agriculteur
Célibataireoriginaire de Romanel et de Cheseaux, _____ domicilié à
Romanel _____ né à
Romanel _____ le dix-neuf Octobre __________ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Bovey, Jules Louis, agriculteur à Romanel _____ et de
Marie Jenny née Borgeaud sa femme _____2. Gaudard, Marie Elisa, - ménagère
Célibataireoriginaire de Lausanne, Echallens, Dioley-Oxjuz et St Barthélémy-domiciliée à
Boussens _____ née à
Boussens _____ le vingt-neuf Septembre __________ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Gaudard, Charles Henri, agriculteur à Boussens _____ et de
Elise Antoinette née Girardet sa femme _____

Comme témoins :

1. Alfred Bovey, agriculteur à Romanel
2. Marguerite Bovey, à RomanelLes publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Lausanne, Echallens,
Dioley-Oxjuz et St Barthélémy le 1^{er} décembre et à Boussens
le 2 décembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-un décembre mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Certificats de publication.

Les époux :

Albert Bovey
Marie Bovey
née Gaudard

Les témoins :

Alfred Bovey agriculteur Romanel
Marguerite Bovey Romanel

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Lausanne, Echallens et Jullens

Registre des mariages A.

N^o 63.Chevalley
et Gilomen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Albert-Louis, - décolleteur
Célibataireoriginaire de Luidoux _____ domicilié à
Renens (Crosée) _____ né à
Romanel st. Morges _____ le vingt-cinq janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fils de
Chevalley, Louis Frédéric, journalier à Renens _____ et de
Pauline Louisa Caroline Valérie née TRUN sa femme _____à
2. Gilomen, Werna Emma, - femme de chambre
Célibataireoriginaire de Lengnau près Bienne (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lengnau _____ le premier juin _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Gilomen, Jean Edouard _____ et de
Emma née Abrecht sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

- Berthe Richard, à Renens
- Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens le 30 novembre, à Luidoux et
à Lausanne le 1^{er} décembre et à Lengnau le 2 décembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-deux décembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Chevalley Albert.
Chevalley Werna
née Gilomen

Les témoins :

Berthe Richard Renens
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

L. Fournetson

Communiqué aux Etats Civils de St. Saphorin
Lengnau et LausannePar Jugement du Tribunal Civil de Bâle
Berne, rendu en date du 11 novembre 1922,
déclaré définitif et exécutoire le 25 janvier 1923,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant
lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 février 1923.

L'Off. d'Etat Civil: L. Fournetson

Registre des mariages A.

No 64.

Roulier
et Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier, Paul Auguste, Cafetier
Célibataireoriginaire de Yvonand domicilié à
Renens Bourg-Dessus né à
Yvonand le seize novembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Roulier, Frédéric Gustave, Cafetier à Renens et de
Anna Elisabeth née Zbinden sa femme,2. Clerc, Alice, ménagère
Célibataireoriginaire de Ecublens et Crissier domiciliée à
Ecublens (Renges) née à
Ecublens le sept-janvier
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Clerc, Victor Eugène Louis, décédé et de
Augustine née Grad sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Chevalley, agriculteur à St-Julpice
2. Berthe Clerc, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Crissier et Renens le 21 novembre,
à Ecublens le 22 novembre et à Yvonand le 23 novembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Roulier Paul

Alice Roulier née Clerc

Les témoins :

Ed. Chevalley, agric. St-Julpice
Berthe Clerc, Ecublens.

L'officier de l'état civil :

Foussier

Communiqué aux Etats Civils de
Yvonand et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 65.Despland
et Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Despland, Jean François Charles,**
veuf de **Elisa** née **Cavin** dès le vingt-neuf mars mil neuf cent-seize
Charretieroriginaire de **Grandson** domicilié à
Lausanne né à
Grandson le vingt-mai
mil huit-cent cinquante-un fils de
Despland, Jean François Abram et de
Suzette Fanchette Louise née **Leuba** sa femme, décédés.2. **Magnin, Alida Célestine Alice Constance,**
Célibataire garde-maladesoriginaire de **Montzier** domiciliée à
Renens née à
Montzier le deux juillet-
mil huit-cent cinquante-neuf fille de
Magnin, Charles Samuel et de
Rosette née **Rod** sa femme, décédés.

Comme témoins :

1. **Cécile Landolf**, à **Prilly**
2. **Lydie Muller**, concierge à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** et à **Grandson** le 11 décembre,
à **Montzier** et à **Renens** le 12 décembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.**Prilly**, le vingt-neuf décembre mil neuf cent-dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^s d'Etat-Civil
de **Lausanne** pour la célébration à **Prilly**.

Les époux :

Charles Despland
Constance Despland-Magnin

Les témoins :

C. Landolf & **Lydie Prilly**
Lydie Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

H. PerruchonCommuniqué aux Etats Civils de
Grandson, Lausanne et Isle.

Registre des mariages A.

N^o 66.Corminboeuf
et Verdon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corminboeuf, André,** — *vacher* —
Célibataireoriginaire de *Domdidier (Fribourg)* domicilié à
au *Mont-sur-Lausanne* né à
Domdidier le *vingt-cinq juin*
mil huit-cent *septante-un* fils de
Corminboeuf, Pierre Philippe, agriculteur à Domdidier et de
*Anne Pauline née Godel sa femme*2. **Verdon, Marie Louise,** — *Cuisinière* —
Célibataireoriginaire de *S^t Aubin (Fribourg)* domiciliée à
au *Mont-* née à
S^t Aubin le *dix-sept-civil*
mil huit-cent *quatre-vingt-un* fille de
Verdon, Paul Louis, décédé et de
Marie Elisabeth née Cagnard sa veuve, à Estavayer-le-Lac

Comme témoins :

1. *Lydie Muller, concierge à Prilly*
2. *Louis Muller, concierge à Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Mont-* et à *S^t Aubin* le *12 décembre*
et à *Domdidier* le *13 décembre 1917.*Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.*Prilly*, le *trente-un décembre mil neuf cent dix-sept*

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Actes de naissance des époux*
- 3^o *Certificats de publication.*

Les époux :

André Corminboeuf
Marie Corminboeuf ne Verdon

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

*F. Peruchon*Le numéro 66 au folio 217 est
celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1917.Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions le
9 janvier 1918.l. Off. d'Etat-civil
M. PeruchonCommuniqué aux *Etats Civils* de
Domdidier et S^t Aubin.Un double a été remis à l'autorité
Cantonale le 9 janvier 1918, en vertu de
l'article 2 de la loi. — l. Off. d'Etat-Civil*F. Peruchon*

N^o 1. Peretti
et Dufaux née Däppen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peretti, Jean Antoine, — Chef d'équipe C.F.F.
veuf de Catherine Rosa dite Rosine née Betschler dès le 30 juillet 1915

originaire de Rivoli (Gruin) (Italie) domicilié à
Prilly né à
St Maurice le trois juillet-
mil huit-cent-soixante-cinq fils de
Peretti, Michel, pensionné des C.F.F., à Genève et de
Marie née Gatzny sa femme, décédée.

2. Dufaux née Däppen, Adèle, — négociante
veuve de Dufaux, Pierre Vincent — dès le 23 octobre 1911

originaire du Châtelard domiciliée à
Lausanne née à
Château-d'Oex le dix-huit-décembre
mil huit-cent-soixante. fille de
Däppen, Auguste et de
Louise Susanne née Pilet sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Jean Meyer, jardinier à Prilly
2. Victor Peretti, serrurier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 6 octobre, au Châtelard le 8
octobre, à Lausanne le 9 octobre et à Rivoli le 2 décembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trois janvier mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes du 1^{er} mariage des dits
- 4^o Actes de décès de leurs premiers conjoints
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat
- 6^o Certificats de publication.
- 7^o Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Les époux :

Peretti Antoine
Peretti Adèle née Däppen

Les témoins :

Meyer Jean jardinier Prilly
Peretti Victor Serrurier Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Montreux et
Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 2.

Bryand
et Grimaldi

Sur Jugement du Tribunal du District de
Lausanne, rendu le 15 novembre 1937, de-
claré définitif et exécutoire le 13 décembre
1937, le mariage inscrit ci contre a
été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans,
à partir du 13 décembre 1937, le délai pen-
dant lequel la femme ne pourra se rema-
rier.

Inscrit le 29 décembre 1937.
L'Officier de l'état civil de
l'arrondissement de Romandis Prilly



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bryand, Charles Robert**, manoeuvre
Célibataire

originaire de Trangins domicilié à
Renens (Croisée) né à
Nyon le vingt-un mai
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Bryand, Louis Ernest, galochier à Lausanne et de
Marie née Vulliemmin sa femme, décédée.

2. **Grimaldi, Giuseppina Amabile Lisetta**
Célibataire (ménagère)

originaire de Castelnuovo Belbo (Alexandrie) (Italie) domiciliée à
Renens (Croisée), précédemment à Bellinzone née à
Bellinzone le dix-neuf mars
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Grimaldi, Giuseppe, décédé et de
Angelica née D'Allesi sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Frédéric Mayor, buraliste postal à Prilly
2. Louise Prod'hom, ménagère à Crissier

Les publications ont eu lieu à Renens et à Trangins le 23 Octobre,
à Bellinzone le 24 Octobre et à Castelnuovo-Belbo le 11 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités.
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

Bryand Charles
Grimaldi Giuseppina
M^{lle} Grimaldi Giuseppina

Les témoins :

F. Mayor buraliste
postal à Prilly
de Prod'hom ménagère Crissier

L'officier de l'état civil :

Prod'hom

Communiqué aux Etats Civils de Nyon
à Bellinzone, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat

N^o 3.Aigroz
à Chatelain

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 27 janvier 1930, déclaré définitif et exécutoire le 11 avril 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 11 avril 1930, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 avril 1930.

P. Off. d'Etat Civil: V. Lerrachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz, Alfred Louis, — infirmier
Célibataire

originaire de Combremont-le-Petit — domicilié à

Nyon — né à

Roche — le vingt-deux juin —

— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fils de

Aigroz, Eugénie Jenny, à Cheseaux — et de

2. Chatelain, Augustine Lucie, sans profes^{ion}
Célibataire

originaire de Ferney-Voltaire (Ain) (France) — domiciliée à

Nyon — née à

Jouxtenay-Mézerys — le treize juin —

— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de

Chatelain, Jacques, jardinier — et de

Julie née Wulschleger sa femme, à Prilly

Comme témoins :

1. Jules Ledermann, agriculteur à Prilly

2. Elise Margot, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Nyon le 11 décembre et à Combremont-le-Petit le 17 décembre 1917. — (La publication en France n'a pas été jugée nécessaire)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix janvier mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Nyon.

Les époux :

Aigroz Alfred

Lucie Aigroz

née Chatelain

Les témoins :

Ledermann J. agriculteur Prilly

E. Margot Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils des
Combremont-le-Petit et Nyon, ainsi qu'à
la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 4.Meylan
et Jeannel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Jules Henri, — Sexuier —
Célibataireoriginaire du Lieu _____ domicilié à
Prilly (Malley) _____ né à
Lausanne _____ le trente décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Meylan, Louis Georges, retraite C.F.F. à Prilly (Malley) et de
Constance Jenny née Rouge sa femme _____2. Jeannel, Lina Marie, — Sans profession —
Célibataireoriginaire de Verrières et La Côte-aux-Fées (Veuchâtel) domiciliée à
Lausanne (Malley) _____ née à
Lausanne _____ le dix-huit juillet _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Jeannel, Charles, jardinier à Malley sur Lausanne _____ et de
Marie Jenny née Demont sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Georges Meylan, employé C.F.F. retraite, à Lausanne
2. Charles Jeannel, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 novembre, aux Verrières
le 9 novembre, au Lieu le 9 novembre, à Lausanne le 10 novembre
et à la Côte-aux-Fées le 10 novembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un janvier mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Certificats de publication

Les époux :

Henri Meylan
Lina Meylan
née Jeannel

Les témoins :

G. Meylan emp. C.F.F. retraite à Prilly
C. Jeannel, jardinier Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Penzberg

Communiqué aux États Civils du Lieu,
les Verrières, la Côte-aux-Fées
à Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5.Gonvers
et von Gunten née Layaz

Par Jugement du Tribunal Civil du District de Lausanne
rendu en date du 19 avril 1920, déclaré définitif et
exécutoire le 21 mai 1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce en application de
l'article 142 du Code civil suisse.

Inscrit le 3 juin 1920.
l'Off. d'Etat civil: P. Lacroix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gonvers, Louis Charles**, représentant de
veuf de Eugénie née Perretten des le 1^{er} avril 1913

originaire de Lussy _____ domicilié à
Crissier _____ né à
Boussens _____ le vingt-neuf août _____
_____ mil huit-cent-soixante-quatre _____ fils de
Gonvers, Jules François Samuel _____ et de
Louise Judanne Rose née Bally sa femme, tous deux décédés.

2. **von Gunten née Layaz, Ernestine**,
sans profession _____ veuve de von Gunten, Charles Georges Jean des
le 13 janvier 1916 _____

originaire de Sigiswil (Berne) _____ domiciliée à
Yverdon _____ née à
Corminboeuf (Fribourg) _____ le treize avril _____
_____ mil huit-cent-soixante-cinq _____ fille de
Layaz, Jacques Germain _____ et de
Marie Thélène née Blanc sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Arnold Glur, forgeron à Lausanne
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 15 janvier, à Lussy,
à Yverdon et à Sigiswil le 16 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le huit février mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{es} Actes de naissance de l'épouse
- 3^{es} Actes du 1^{er} mariage des époux
- 4^{es} Actes de décès des précédents conjoints
des époux.
- 5^e Certificats de publication.

Les époux :

L. Gonvers
& Ernestine Layaz

Les témoins :

Arnold Glur forgeron à Lausanne
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Lacroix

Communiqué aux Etats Civils de
Villars - 1^{er} Yens, Sigiswil et Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 6.Jaquenoud
et Joyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquenoud, Henri Louis**, agriculteur-
Célibataireoriginaire de Ecublens domicilié à
au Mont sur Lausanne né à
Pully le quatorze avril
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Jaquenoud, Aimé Henri, décédé et de
Rosalie née Belet sa veuve, ménagère au Mont-à
2. **Joyet, Marie Elise**, ménagère
Célibataireoriginaire de Cheseaux domiciliée à
Cheseaux née à
Cheseaux le dix-huit-décembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Joyet, Léonard, agriculteur à Cheseaux et de
Bertha Fanny née Leitrequin sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Pully
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Ecublens, au Mont et à Cheseaux le
4 février 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pully, le seize février mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Jaquenoud,
Elise Jaquenoud née Joyet

Les témoins :

Lydie Muller Pully
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

PerruchonCommuniqué à l'Etat Civil
de Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Burnal
et Paillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burnal, Georges Emile**, - *Texassier*
Célibataire

originaire de Froideville domicilié à
Cheseaux né à
Froideville le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Burnal, Eugène, agriculteur à Froideville et de
Fanny- née Pasche sa femme, décédée

2. **Paillard, Marie Léa**, - ménagère
Célibataire

originaire de St^e Croix domiciliée à
Cheseaux née à
Lausanne le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Paillard, Jules Auguste, journalier à Poliez-le-Grand et de
Marie Joséphine née Pasche sa femme

Comme témoins :

1. Emile Nignol, agent de police à Prilly
2. Auguste Corbaz, agriculteur au Mont

Les publications ont eu lieu à Cheseaux et à St^e Croix le 29 janvier,
aux Granges de St^e Croix le 30 janvier et à Froideville le
31 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le dix-neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Certificats de publication.

Les époux :

Georges Burnal
Léa Paillard
Alice Burnal

Les témoins :

Nignol, agent de police Prilly
A. Corbaz, agriculteur Le Mont

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Bottens et St^e Croix.

Registre des mariages A.

N^o 8.

Angel
et Benjamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Angel, Michel, négociant -
Célibataire

originaire de Grèce domicilié à
Genève né à
Salonique le quinze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Angel, Aaron, rentier à Constantinople et de
Gracia Arditti sa femme à Zurich

2. Benjamin, Rachel, sans profession
Célibataire

originaire de Grèce domiciliée à
Lausanne née à
Salonique le dix décembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Benjamin, David Abraham, décédé et de
Rebecca Doudoun Arditti sa veuve à Lausanne

Comme témoins :

1. Boïse AMON, négociant à Lausanne
2. Doudoun Benjamin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 23 février et à Lausanne le 25 février 1918. — Le Consulat de Grèce à Genève, par sa déclaration du 1^{er} mars, a dispensé des publications en Grèce et a reconnu la validité du mariage.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mars mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Genève.

Les époux :

Michel Angel
Rachel Angel

Les témoins :

Boïse Amon
à Echallens, le négociant
Doudoun Benjamin
à Echallens 47
L'officier de l'état civil :
G. Remond

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à l'Etat Civil de Genève (Dux: Cant.)
et à l'Etat Civil de Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 9.Mussy
u Monnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussy, Louis Alexis, — employé d'assurances
Célibataireoriginaire de Ecublens domicilié à
Renens (gare) né à
Ecublens le dix-sept avril
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Mussy, Louis Alexis, décédé et de
Sophie Jenny née Benvegnin sa veuve, ménagère à Renens2. Monnet, Hélène Berthe, — sans profession
Célibataireoriginaire de Châtelard domiciliée à
Renens (gare) née à
Vernex (Montreux) le dix-sept septembre
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Monnet, Louis Emile, chef de train C.F.F. à Renens (gare) et de
Julie Louisa née Grognez sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly.
2. Emile Monnet, chef de train C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 8 février, à Ecublens et au Châtelard
le 9 février 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le douze mars mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Mussy
Hélène Mussy
née Monnet

Les témoins :

Lydie Muller PrillyE. MonnetChef de train C.F.F. Renens
L'officier de l'état civil :W. PerachonCommuniqué aux Etats Civils de Ecublens
et Montreux

Registre des mariages A.

N^o 10. Vessaz
ou Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vessaz, Edouard Eugène, - garde-frontière
Célibataire

originaire de Chabrey (Vaud) domicilié à
aux Eaux-Vives (Genève) né à
Lausanne le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Vessaz, François Eugène et de
Louise ni Marendaz sa femme, décédés

2. Wenger, Martha, femme de Chambre
Célibataire

originaire de Röthenbach (Emmenthal) Berne domiciliée à
Lausanne née à
Kiesen (Berne) le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Wenger, Gottfried, facteur postal à Kiesen et de
Anna ni Kung sa femme

Comme témoins :

- 1. Albert Chevalier, manoeuvre à Lausanne
- 2. Lucie Chevalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives le 4 mars, à Lausanne
ou Röthenbach le 6 mars et à Chabrey le 7 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt mars mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil des Eaux-Vives.

Les époux :

Edouard Vessaz
Martha Wenger
ni Kung

Les témoins :

Cherrier Albert Monsieur Lausanne
Lucie Chevalier Rue de la Tour 12

L'officier d'état civil :

Percechon

Communiqué aux Etats Civils de
Constantine, Röthenbach et Lausanne
ou au Bureau Cant. d'Etat civil de Genève.

Registre des mariages A.

N^o 11.
Amaudruz
+ Guesx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Robert-Ernest, agriculteur
Célibataire

originaire de Mont-sur-Lausanne domicilié à
au Mont- né à
au Mont- le vingt-six Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Amaudruz, Eldien, agriculteur au Mont- et de
Isaline née Duperré sa femme, décédée.

2. Guesx, Mathilde Emilie, sans profession
Célibataire

originaire de Boulens et de Moudon domiciliée à
au Mont- née à
Hausanne le treize Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Guesx, François Emilie, agriculteur au Mont- et de
Wilma née Euehod sa femme

Comme témoins :

1. Emile Guesx, agriculteur au Mont-
2. Elise Peitrequin à Peilly

Les publications ont eu lieu à u Mont- le 20 février, à Moudon les
21 février et à Boulens le 22 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Peilly, le vingt mars mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Amaudruz Robert.
Emilie Amaudruz
née Guesx

Les témoins :

Emile Guesx agriculteur à Mont-
Peitrequin Elise. Peilly

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
St-Cierges et Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 12.Pelet
et Domenjoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelet, Adrien, ———— garde-forestier
Célibataireoriginaire de Leyres et Rossens ———— domicilié à
au Mont sur Lawanne ———— né à
au Mont ———— le onze mai ————
mil huit-cent quatre-vingt-neuf ———— fils de
Pelet, Edouard, agriculteur au Mont ———— et de
Louise ni Corbaz sa femme ————2. Domenjoz, Berthe Emma, ———— ménagère
Célibataireoriginaire de Pully ———— domiciliée à
Engy ———— née à
Pully ———— le neuf février ————
mil huit-cent quatre-vingt-quinze ———— fille de
Domenjoz, Aimé Louis, agriculteur à Engy ———— et de
Lucie Féline ni Echaud sa femme ————

Comme témoins :

1. Auguste Amaudruz, agriculteur au Mont
2. William Domenjoz, boulanger à Engy

Les publications ont eu lieu à « Mont » et à Pully le 5 mars,
à Leyres et Rossens le 6 mars et à Engy le 7 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-six mars mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Certificats de publication

Les époux :

Pelet Adrien.
Pelet Berthe née Domenjoz

Les témoins :

Amaudruz Aug. au Mont agric.
Domenjoz William Boulanger Engy.

L'officier de l'état civil :

Peyrot

Communiqué aux Etats Civils des
de Sieges, Pully et Rossens

Registre des mariages A.

N^o 13.Courtat
et Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courtat, Alexis Henri, — infirmier —
Célibataireoriginaire de Vaux _____ domicilié à
Prilly (Cory) _____ né à
St Saphorin sur Borges _____ le huit septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Courtat, François Emile, agriculteur à Prilly _____ et de
Marie Jenny née Coderey sa femme, décédée. _____2. Grosjean, Hélène Marguerite, — cuisinière —
Célibataireoriginaire de Plagne (Berne) _____ domiciliée à
au Mont sur Lausanne _____ née à
Pœreville (Berne) _____ le vingt-quatre avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Grosjean, Jules Emile, décédé _____ et de
Elise Marguerite née Zwahlen sa veuve, ménagère à Donanne (Berne)

Comme témoins :

1. Robert Jaquillard, infirmier à Prilly (Chasseur)
2. Ernest Burri, infirmier à Cory

Les publications ont eu lieu à Prilly, au Mont et à Vaux le 28
février et à Vauffelin (p.^s Plagne) le 1^{er} mars 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Courtat A.
Courtat Marg. et Grosjean

Les témoins :

Robert Jaquillard infirmier Prilly
Ernest Burri infirmier Cory

L'officier de l'état civil :

P. B. B.

Communiqué aux Etats Civils de Vauffelin.
le - Château et Vauffelin.

Registre des mariages A.

N^o 14. Beeri
et Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beeri, Constant-Louis, agriculteur
Célibataire

originaire de Rüeggisberg (Berne) domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
au Mont le vingt-un Avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Beeri, Jacob, agriculteur au Mont et de
Léa née Quéroul sa femme

2. Corbaz, Julia Vilma, ménagère
Célibataire

originaire du Mont domiciliée à
au Mont née à
au Mont le dix-huit Avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Corbaz, Jules, décédé et de
Marie Elise née Lorchet sa veuve, ménagère au Mont

Comme témoins :

1. Henri Corbaz, agriculteur au Mont
2. Emma Corbaz, ménagère à Vullierens

Les publications ont eu lieu au Mont le 20 février et à Rüeggisberg
le 21 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o. Promesse de mariage
- 2^o. Actes de naissance des époux
- 3^o. Certificats de publication

Les époux :

Constant Beeri
Julia Beeri née Corbaz

Les témoins :

Corbaz Henri, agriculteur de Mont
Corbaz E. ménagère Vullierens

L'officier de l'état civil :

Perrebon

Communiqué à l'Etat Civil de
Rüeggisberg

Registre des mariages A.

N^o 15. *Wenker*
Favro.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. *Wenker, Jules Emile, — horloger*
Célibataire

originaire de *Peseux (Vevèr)* et de *Champion (Berne)* — domicilié à
Prilly — né à
Peseux — le dix-sept mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fils de
Wenker, Jules Henri, décédé — et de
Rosalie Bertha veuve Droz sa veuve, à Corcelles (Vevèr)

2. *Favro, Pierrette Adèle Augusta Marie,*
ménagère — Célibataire

originaire de *Lyon (3^{ème} Arrond^t) (France)* — domiciliée à
Prilly — née à
Lausanne — le seize Octobre —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Favro, Gustave Pierre Claude, employé de commerce à Prilly et de
Fanny Marie Adéle Mathalie veuve Lepori sa femme

Comme témoins :
1. *JAMES JEANRENAUD, employé T. L., à Prilly*
2. *Gustave Favro, employé de commerce à Prilly*
Les publications ont eu lieu à *Prilly* et à *Peseux* le 6 mars et à *Champion*
le 7 mars 1918.
(La publication n'a pas été exigée en France où l'épouse n'a jamais habité) —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le trente mars mil neuf cent dix-huit

- Pièces déposées :
- 1^o Promesse de mariage
 - 2^o Actes de naissance des époux
 - 3^o Consentement des parents de l'épouse
 - 4^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités
 - 5^o Certificat de publication.
 - 6^o Certificat de capacité matrimoniale délivré
par le Consulat de France, à Laus^{ne}

Les époux :
Jules E. Wenker.
Pierrette Wenker veuve Favro

Les témoins :
JAMES JEANRENAUD Employé T. L. Prilly
G. Favro employé commerce Prilly

Communiqué aux Etats Civils de *Peseux*
et *Gampelen* à la
Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :
P. Peruchon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 16.
Crittin
et Glardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crittin, Camille Louis, — comptable
Célibataire

originaire de Chamoson (Valais) domicilié à
Vallorbe né à
St André (Chamoson) — le vingt-neuf juillet —
mil huit cent quatre-vingt-neuf — fils de
Crittin, Alexis — et de
Isaline née Besse sa femme, à Chamoson

2. Glardon, Louise Hélène, — ménagère
Célibataire

originaire de Vallorbe domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le vingt-neuf septembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de
Glardon, Jules Alexis, décédé — et de
Marie Louise Elise née Pfeminger sa veuve, à Vallorbe

Comme témoins :

1. Paul Chevalier, chauffeur à Lausanne
2. Antoine Glardon, comptable à Renens

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 8 février et à Chamoson
le 10 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le deux avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Vallorbe.

Les époux :

Camille Crittin

Hélène Crittin née Glardon

Les témoins :

Chevalier Paul chauffeur

Lausanne né
Antoine Glardon comptable

Renens

L'officier de l'état civil :

Deceunbouc

Communiqué aux Etats Civils de
Chamoson et de Vallorbe

Registre des mariages A.

N° 17.

Baudet-
Leitrequin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet, Emile Jules, — agriculteur
Célibataireoriginaire de Stagnières _____ domicilié à
Romanel _____ né à
Romanel _____ le quinze novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Baudet, Alexis Louis, agriculteur _____ et de
Adèle née Borey sa femme, à Romanel _____2. Leitrequin, Hortense Sophie, — ménagère
Célibataireoriginaire de Romanel _____ domiciliée à
Romanel _____ née à
Romanel _____ le deux mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Leitrequin, Charles Benjamin, agriculteur _____ et de
Sophie née Leitrequin sa femme à Romanel _____

Comme témoins :

1. Alexis Baudet, agriculteur à Romanel
2. Benjamin Leitrequin, agriculteur à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Romanel le 12 mars et à Stagnières
le 13 mars 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Certificats de publication.

Les époux :

Emile Baudet
Hortense Baudet
née Leitrequin

Les témoins :

A. Baudet, agric., Romanel
B. Leitrequin, agric., RomanelCommuniqué à l'Etat Civil des
Echallens.

L'officier de l'état civil :

P. Poncechon

Registre des mariages A.

N^o 18.Amaudruz
et Menétrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, François Eugène, agriculteur
Célibataireoriginaire du Mont-sur-Lausanne domicilié à
au Mont né à
au Mont le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Amaudruz, Eugène Alexis, décédé et de
Élise née Hennig sa veuve, ménagère au Mont2. Menétrey, Marie Emma, — Contuxière
Célibataireoriginaire du Mont-et-de-Poliez-le-Grand domiciliée à
au Mont née à
au Mont le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Menétrey, Jules Henri et de
Félicie née Hennig sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Amédée Menétrey, agriculteur au Mont
2. Clara Menétrey, le MontLes publications ont eu lieu à u Mont-et-à Poliez-le-Grand le 13
mars 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le cinq avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1
- ^o
- Promesse de mariage
-
- 2
- ^o
- Actes de naissance des époux
-
- 3
- ^o
- Certificats de publication.

Les époux :

Eugène Amaudruz
Emma Amaudruz
née Menétrey

Les témoins :

Amédée Menétrey agriculteur le Mont.
Clara Menétrey le Mont

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué à l'Etat Civil de
Bottend.

Registre des mariages A.

N° 19.

Hupka
et Salvisberg

Par décret du Grand Conseil du 27 juin 1927,
Hupka, Augustin, dit-Gustave, coiffeur, à Lausanne,
dont le mariage est inscrit ci-contre, ayant rempli toutes
les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois
et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la
Commune de Lausanne.

Inscrit le 15 septembre 1927.

L'Off. d'Etat-Civil: *N. Ferrabon*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hupka, Augustin, dit-Gustave, coiffeur
Célibataire

originaire de Szentgyörgy (Hongrie) domicilié à
Renens (village) né à
Szentgyörgy le vingt-huit octobre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Hupka Aloyse, décédé et de

2. Salvisberg, Marguerite, vendeuse
Célibataire

originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à
Renens (village) née à
Perroy le quinze Avril
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Salvisberg, Jean Louis, décédé et de
Rosine Vici Zwalten sa veuve, ménagère à Renens

Comme témoins :

1. Alfred Salvisberg, coiffeur à Lausanne
2. Jules Hansen, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Szentgyörgy le 8 novembre 1917, à Renens
le 1^{er} mars et à Mühleberg le 2 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le huit Avril mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificat d'origine de l'époux
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat p^r les formalités
- 5° Certificats de publication
- 6° Permis de célébration du Département de
Justice et Police.

Les époux :

A. Hupka
Marg. Hupka
née Salvisberg.

Les témoins :

Alfred Salvisberg
coiffeur à Renens
Jules Hansen coiffeur Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N. Ferrabon

Communiqué à l'Etat-Civil de
Mühleberg et à la Chancellerie
d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 20.Dutoit-
Amez-Droz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit, Oscar, Cocher-livreux
Élibataireoriginaire de Moudon et Chavannes domicilié à
Vausanne né à
St Cierges le trente-un Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Dutoit, Jules Daniel, agriculteur et de
Justine née Cosandai sa femme, à Chavannes s/ Moudon2. Amez-Droz, Frida, Cuisinière
Élibataireoriginaire de Chaux-de-Fonds et Le Locle (Veuchâtel) domiciliée à
Vernex-Montreux (Châtelard) née à
Montier (Berne) le seize juillet
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Amez-Droz, Henri Oscar et de
Marie Anna née Graf sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins:

1. Sydie Muller, concierge à Prilly
2. Marcel Dutoit, postier à Vausanne

Les publications ont eu lieu à Vausanne, Moudon et le Châtelard
le 6 mars, à Chavannes le 7 mars, à La Chaux-de-Fonds et
au Locle le 27 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Vausanne.

Les époux:

Oscar Dutoit
Frida Dutoit
née Amez-Droz.

Les témoins:

Sydie Muller Prilly
M^l Dutoit-postier
Vausanne

L'officier de l'état civil:

BenoistonCommuniqué aux Etats Civils de Moudon,
Vausanne, Chaux-de-Fonds, Le Locle
et Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 21.Monneyron
et Güttinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monneyron, Charles Henri**, { employé postal }
Célibataireoriginaire de Renens _____ domicilié à
Renens (village) _____ né à
Renens _____ le vingt-quatre janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Monneyron, Paul François Louis, décédé _____ et de
Emilie Emma née MARDENS sa veuve, ménagère à Renens _____2. **Güttinger, Emma Rosina**, — ménagère
Célibataireoriginaire de Oberwinterthur (Zürich) _____ domiciliée à
Donneloye _____ née à
Oberwinterthur _____ le vingt-janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Güttinger, Rudolf _____ et de
Maria Susanna née Erb sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Henri Monneyron, instituteur à Donneloye
2. Hermann Rimmeler, employé de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 6 mars, à Donneloye et à
Oberwinterthur le 7 mars 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-huit-civil mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Ch. Monneyron
Emma Monneyron née Güttinger

Les témoins :

H. Monneyron Inst. Donneloye
H. Rimmeler empl. de banque Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Pauschou

Communiqué aux États Civils de
Oberwinterthur et Molondin.

Registre des mariages A.

N^o 22.Meyer
- Aeschlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Rudolf, _____ mécanicien
Célibataire _____originaire de Kirchdorf (Berne) _____ domicilié à
Renens (les Côtes) _____ né à
Strättligen (Berne) _____ le cinq clôt-
_____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Meyer, Albrecht- _____ et de
Anna née Füssli sa femme, tous deux décédés _____2. Aeschlimann, Anna Frieda, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Langnau (Berne) _____ domiciliée à
Renens (les Côtes) _____ née à
Langnau _____ le dix-huit-Avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Aeschlimann, Ulrich, cordonnier à Langnau _____ et de
Elisabeth née Gerber sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. Albert Meyer, mécanicien à Renens
2. Arthur Goblet, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 26 mars, à Kirchdorf et
à Langnau le 27 mars 1918. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-Avril mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage _____
- 2^o Actes de naissance des époux _____
- 3^o Certificats de publication. _____

Les époux :

Meyer Rudolf.
Frieda Meyer.
née Aeschlimann.

Les témoins :

Albert Meyer n. Renens.
Arthur Goblet n. Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Perruchon

Communiqué aux États Civils de
Kirchdorf et Langnau

Registre des mariages A.

N^o 23.

Jaunin
ou Vuille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaunin, Henri Édouard François**, -comptable
Célibataire

originaire de Fey et de Villars-le-Comte domicilié à
Vernez (Châtelard-Montreux) né à
Lausanne le trente janvier
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Jaunin, Auguste et de
Fanny Julie née Jaton sa femme, à Lausanne

2. **Vuille, Hélène Esther**, —
Célibataire

originaire de La Sagne (Veuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
La Sagne le vingt novembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Vuille, Frédéric et de
Félicie Jeanne née Tissot sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Frédéric Vuille, sans profⁿ à Lausanne
- 2. Auguste Jaunin, imprimeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8 Avril, à Fey le 9 Avril,
à Villars-le-Comte le 9 Avril, à La Sagne le 9 Avril et à Lausanne
le 10 Avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six Avril mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-Civil de Montreux pour la célébration.

Les époux :

Jaunin
H. Jaunin ne Vuille

Les témoins :

F. Vuille s/p M. Blanc 12
Lausanne
Jaunin Impr. Jomelly à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Pierrelong

Communiqué aux Etab. Civils de Fey,
Schallens, Montreux, La Sagne et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 24.

Ducret
et Joyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Armand Louis Eugène, agriculteur
Célibataireoriginaire de Ecublens et St Julpice domicilié à
Ecublens né à
Ecublens le dix-neuf février
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Ducret, Jean François, agriculteur à Ecublens et de
Julie Charlotte née Lajet sa femme, décédée,2. Joyet, Alice, ménagère
Célibataireoriginaire de Cheseaux domiciliée à
Chavannes née à
Chavannes le vingt-huit décembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Joyet, Alexis, agriculteur et de
Elise Julie née Dalgas sa femme, à Chavannes

Comme témoins :

1. Alexis Joyet, agriculteur à Chavannes
2. François Ducret, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Cheseaux, Ecublens et
St Julpice le 6 avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six avril mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil d'Ecublens.

Les époux :

Ducret Armand
Joyet Alice née Joyet

Les témoins :

Alexis Joyet agri: Chavannes
Ducret agri: Ecublens

L'officier de l'état civil :

P. Pennebion

Communiqué à l'Etat Civil de
Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 25. Saugy
et Desiebenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy, Auguste Louis, — Serrurier
Célibataire

originaire de Rougemont — domicilié à
Prilly (Valley) — né à
Vullierens — le trente novembre —

— mil huit-cent septante-huit — fils de
Saugy, Jules César Henri, décédé — et de
Victorine Marie Louise née Messeiller sa veuve, ménagère à Prilly (Lausanne)

2. Desiebenthal, Berthe Louise, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Gessenay (Berne) — domiciliée à
Lausanne — née à
Perroy — le sept janvier —

— mil huit-cent quatre-vingt-trois — fille de
Desiebenthal, Louis Jules Emile — et de
Louise Henriette Emile Bataillard née Bissol sa femme, décédés. —

Comme témoins :

1. Aimé Arviolat, Sargent de gendarmerie à Yvon
2. Joseph Costa, ferblantier à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Prilly le 16 mars, à Rougemont et à
Lausanne le 18 mars et à Gessenay le 19 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly le vingt-sept Avril mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Aug. Saugy
Berthe Saugy
née de Desiebenthal

Les témoins :

Aimé Arviolat sergt. de gend. à Yvon
Joseph Costa ferblantier Vallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de Rougemont-
Gessenay et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 26.

Costa
Ariolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Costa, Giuseppe Martino, — célibataire
Séblantier

originaire de Envy (Vaud) domicilié à
Vallorbe né à

Ronco - Canavese le vingt-cinq mars
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Costa, Michele et de
Maria Domenica née Zerino sa femme, à Vallorbe

2. Ariolat, Méry Alice, —
Célibataire

originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Vallorbe née à

au Brassus le vingt-sept janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Ariolat, Aimé Adrien et de
Alice née Jaquier sa femme, à Vallorbe

Comme témoins :

- 1. Aimé Ariolat, sergent de gendarmerie à Vyss
- 2. Adèle Berlie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 3 avril, à Envy le 4
avril et à Ormont-dessous le 5 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le vingt-sept avril mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Vallorbe.

Les époux :

Giuseppe Costa
Méry Alice Ariolat

Les témoins :

Aimé Ariolat, sergent de gendarmerie Vyss
Adèle Berlie Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de
Romanel, Vallorbe et Ormont-dessous.

Par Jugement du Tribunal civil du District
d'Orbe, rendu en date du 28 mars 1947, de
venu définitif et exécutoire le 14 avril 1947
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce. Prilly le 28 avril 1947
L'Officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N^o 27. Thuillard
et Portmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Thuillard, Sylvius**, employé au Martigny-Châtelard
veuf de Lina née KNOOR dès le 9 octobre 1916

originaire de Froiderville domicilié à
La Bâtie (Verrier) (Valais) né à
Yverne le vingt-trois août
mil huit-cent septante-huit fils de
Thuillard, Sylvius, décédé et de
Julie Catherine née Houshener sa femme, décédée.

2. **Portmann, Julia**, ménagère
célibataire

originaire de Scholzmatt (Vevère) domiciliée à
Vernayaz (Valais) née à
Dopleschwand (Vevère) le vingt-cinq octobre
mil huit-cent septante-sept fille de
Portmann, Sidore, décédé et de
Elisabeth née Bossard sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Elise Kocet, à Vernayaz
2. Ferdinand Gillieron, propriétaire, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville (p. La Bâtie) et
Scholzmatt le 12 avril, à Salvan (p. Vernayaz) et à Froiderville
le 13 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Martigny-Ville.

Les époux :

S. Thuillard
Julie Thuillard
née Portmann

Les témoins :

Elise Kocet Vernayaz
F. Gillieron, propriétaire
Prilly

L'officier de l'état civil :

F. Fournibon

Communiqué aux Etats Civils de Bottens,
Martigny-Ville, Scholzmatt et Salvan

Registre des mariages A.

N^o 28.Bovay
et Liebi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Constant-Félix, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Chaméaz domicilié à
Nenens (gare) né à
Holondin le vingt-deux Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Bovay, Antoine Alfred, décédé, et de
Anna Marie Elisabeth dite Elise née Lüthi sa veuve, ménagère à Nenens2. Liebi, Maria Bertha, Comptable
Célibataireoriginaire de Leffigen et de Berne domiciliée à
Berne née à
Berne le douze Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-huit fille de
Liebi, Jakob Friedrich et de
Maria Louise née Knechel sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Fritz Liebi, comptable à Berne
2. Bertha Bovay, cuisinière à St. Prex

Les publications ont eu lieu à Nenens le 6 Avril, à Gruzelen (p. Leffigen)
le 7 Avril, à Berne le 8 Avril et à Chaméaz le 9 Avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le trois mai mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bovay Constant
Marie Bovay
née Liebi

Les témoins :

Fritz Liebi, compt. Berne.
Bertha Bovay cuisinière St. Prex

L'officier de l'état civil :

LillyCommuniqué aux Etats Civils de Holondin,
Gruzelen et Berne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 29.Lauener
Olivier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauener, Paul Edouard, — manoeuvre,
Célibataireoriginaire de Krattigen (Berne) domicilié à
Crissier né à
aux Verrières (Veucliatel) le premier mai
mil huit-cent septante-six fils de
Lauener, David, décédé et de
Anna née Müller sa veuve, ménagère, à La Brévine (Veucliatel)2. Olivier, Julie Susanne, — Sans profession
Célibataireoriginaire de Sysins, Crans et La Tauxaz domiciliée à
Cologny (Genève) née à
Cologny le sept-mai
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Olivier, Louis John Frédéric, décédé et de
Louise Fanny Henriette née Lavanchy sa veuve, rentière à Cologny

Comme témoins :

1. Marquise Chervallier, à Onex (Genève)
2. Fritz Lauener, charpentier à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier, Crans et Meschi (vs Krattigen)
le 9 avril et à La Tauxaz, Sysins et Cologny le 10 avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Crissier, le quatre mai mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Paul Lauener
Suzanne Lauener
née Olivier.

Les témoins :

Marquise Chervallier Onex
Fritz Lauener charpentier
Crissier

L'officier de l'état civil :

GenèveCommuniqué aux Etats Civils de Meschi,
Crissier, Crans, La Tauxaz et
Cologny (voir Bureau cant.)

Registre des mariages A.

N° 30.

Chiffelle
et Farrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chiffelle, Adolphe Émile,** — Conducteur C.F.F.
veuf de Jeanne née Guire dès le 18 décembre 1914originaire de Lignières (Vuchâtel) domicilié à
Renens (gare) né à
Lignières le vingt-sept Août
mil huit-cent soixante-neuf fils de
Chiffelle, Charles Auguste et de
Adèle Cydalise Humbert-Droz sa femme, tous deux décédés2. **Farrat, Adèle Marianne,** — Sans profession —
célibataireoriginaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit Octobre
mil huit-cent septante-neuf fille de
Farrat, Henri Daniel, menuisier à Lausanne et de
Emilie Henriette Burdet sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Eugène Prétignat, technicien à Prilly
2. Alfred Bonzon, agriculteur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 19 Avril, à Lignières les
20 Avril et à Lausanne le 22 Avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre mai mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Adolphe Chiffelle
Adèle Chiffelle
née Farrat

Les témoins :

Eug. Prétignat, Prilly, tech.
Alfred Bonzon agriculteur
Lausanne
L'officier de l'état civil :
FarratCommuniqué aux États Civils des
Lignières et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 31.Curti
et Boucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Curti, Otto François Xavier**, <sup>sous-agent
d'émigration</sup>
Célibataireoriginaire de Rapperswil (St Gall) domicilié à
Genève né à
Lausanne le neuf Avril
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Curti, Xavier Antoine Maria, Directeur des télégraphes et de
Elisabeth Bucher sa femme à Lausanne2. **Boucher, Cécile Jenny Louise Fanny**,
sans profession, Célibataireoriginaire de Villette domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit Avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Boucher, François Louis Samuel, décédé et de
Cécilia Brunner sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :

1. Xavier Curti, Directeur des télégraphes à Lausanne
2. Louis Cuf, Caissier de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 17 Avril, à Rapperswil
le 19 Avril, à Lausanne le 19 Avril et à Villette le 21 avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mai mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Genève.

Les époux :

Otto Curti
Cécile Curti
née Boucher

Les témoins :

X. Curti, Dir. Télégr. Lausanne.
L. Cuf-Boucher, Caissier de Banque
Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Bernasconi

Communiqué aux Etats Civils de Rapperswil
Cully et Lausanne et au Bureau
Cant. d. Etat Civil de Genève.

Registre des mariages A.

N^o 32.Latty-
et Dumuid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Latty, Georges Eugène, — jardinier —
Célibataireoriginaire de Dully — domicilié à
Prilly — né à
Lausanne — le Six Août —
— mil huit cent quatre-vingt-sept — fils de
Latty, Jules Henri, jardinier à Prilly — et de
Lucie née Favre sa femme —2. Dumuid, Blanche Jenny, — Cuisinière —
Célibataireoriginaire de Monnaz — domiciliée à
Lausanne — née à
Morges — le treize Août —
— mil huit cent quatre-vingt-sept — fille de
Dumuid, Gustave Henri, agriculteur à Reverolles — et de
Louise Henriette née Michaud sa femme —

Comme témoins :

1. Henri Latty, jardinier à Prilly
2. Auguste Cellier, menuisier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 13 Avril, à Dully,
à Monnaz et à Lausanne le 15 Avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Georges Latty
Blanche Latty
née Dumuid

Les témoins :

Henri Latty, jardinier Prilly
A. Cellier, menuisier Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Pouchon

Communiqué aux États Civils de Prilly,
Mufflen-le-Château et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 33. Verraires
et Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verraires, Henri Louis, — agriculteur
Célibataire

originaire de Champagne domicilié à
au Mont-sur-Lausanne né à
Erges le deux décembre
mil huit cent septante-neuf fils de
Verraires, Henri, voiturier à Yverdon et de
Rosine née Jaccard sa femme, décédée

2. Corbaz, Pauline Augustine, — ménagère
Célibataire

originaire du Mont domiciliée à
au Mont née à
au Mont le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Corbaz, François Alexandre et de
Jenny née Bellet sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Georges Latty, jardinier à Prilly
- 2. Blanche Latty, cuisinière à Prilly

Les publications ont eu lieu à Mont le 20 avril et à Champagne
le 21 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Henri Verraires
Pauline Verraires
née Corbaz

Les témoins :

Yves Latty, jardinier Prilly
Blanche Latty, cuisinière Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de
Champagne

Registre des mariages A.

N^o 34. Boucharde
et Saugeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boucharde, Alfred Henri, — agriculteur
Célibataire

originaire de Larcé (Sarthe) (France) domicilié à
Larcé, actuellement - interné de guerre à Leysin né à
Larcé le vingt-huit Octobre
mit huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Boucharde, René Pierre et de
Eulalie née Fontenay sa femme, tous deux décédés.

2. Saugeon, Alice Emma, — ménagère
Célibataire

originaire de Renens domiciliée à
Château-d'Œy née à
Chailly sur Lausanne le deux juin
mit huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Saugeon, Louis Henri et de
Louise Jenny née Violon sa femme, au Mont sur Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Golay, typographe à Prilly
2. Emile Gringet, agriculteur à Renens

Les publications ont eu lieu à Leysin le 12 Avril, à Château-d'Œy
le 13 Avril, à Renens le 14 Avril et à Larcé le 20 Avril
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept-mai mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de Leysin

Les époux :

Boucharde Alfred Henri
Boucharde Alice
née Saugeon

Les témoins :

H. Golay typographe, Prilly
E. Gringet agriculteur Renens

L'officier de l'état civil :

Peurochon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat-
et aux Etats Civils de Leysin et
Château-d'Œy.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 35. Pelichet-
Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelichet, Agénor Louis, — jardinier
Célibataire

originaire de Vullierens _____ domicilié à
Trilly- _____ né à
Vullierens _____ le vingt-trois mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fils de
Pelichet, Louis Marc Joseph, décédé _____ et de
Caroline nie Wohlgemuth sa veuve, ménagère à Trilly. _____

2. Steffen, Lina Clara, _____ sans profession
Célibataire

originaire de Wyslachengraben (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Berne _____ le neuf janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Steffen, Johann Caspar, poëte à Berne _____ et de
Anna Maria nie Sterchi sa femme _____

Comme témoins :

1. Georges Barral facteur à Bremlens
2. Frida Pelichet à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trilly le 17 Avril, à Vullierens le
18 Avril, à Lausanne le 19 Avril et à Exiswil (p. Wylschengraben)
le 19 Avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le premier jour mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Agénor Pelichet
Lina Clara Pelichet
nie Steffen.

Les témoins :

Georges Barral fact Bremlens
Frida Pelichet Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Colombier,
Exiswil et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 36.Destraz
et Vivian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destraz, Louis Henri, — sexuel
Célibataireoriginaire de Essertes — domicilié à
Crissier — né à
Escubled — le trente avril —
— mil huit-cent quatre-vingt-treize — fils de
Destraz, Edouard — et de
Louise Jeanne Susanne née Vivian sa femme, tous deux décédés2. Vivian, Pauline Marie, — ménagée
Célibataireoriginaire de Crissier — domiciliée à
Crissier — née à
Crissier — le quatre décembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-six — fille de
Vivian, Henri Marc Charles, agriculteur à Crissier — et de
Emma Louise Marie née Aubelay sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Vivian, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crissier le 20 mai et à Essertes
le 21 mai 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Destraz Louis
et Pauline Destraz
Née Vivian

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Louis Vivian emp. postal Lausanne

L'officier d'état civil :

C. Courat

Communiqué à l'Etat Civil de

Oron

Vu le 21 Juin 1918
Les Prilly
C. Courat

Registre des mariages A.

N^o 37.
Auberson
et Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Auberson, Robert-Gustave,** — menuisier
Célibataire

originaire de **Essertines près Yverrens** — domicilié à
Prilly — né à
Vausanne — le **Sept-février** —
— **mil huit-cent quatre-vingt-quatorze** — fils de
Auberson, Edouard, Cariste à **Prilly** — et de
Susanne Louise née **Blanc** sa femme —

2. **Clerc, Elmire,** — Cuisinière
Célibataire

originaire de **Môtiers (Touchâtel)** — domiciliée à
Vausanne — née à
Môtiers — le **vingt-huit-Octobre** —
— **mil huit-cent quatre-vingt-douze** — fille de
Clerc, Fritz Emile, horloger à **Fleurier** — et de
Mathilde née **Borel-Jaquet** sa femme —

Comme témoins :

1. **Edouard Auberson,** cariste à **Prilly**
2. **Lydie Muller,** concierge à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** le **23** mai, à **Vausanne**
et à **Môtiers** le **24** mai et à **Essertines** le **25** mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le **vingt-deux juin mil neuf-cent-dix-huit**

Pièces déposées :
1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Certificats de publication.

Les époux :
Auberson Robert
Auberson Elmire
née **Clerc**

Les témoins :
Edouard Auberson
Lydie Muller
Cariste **Prilly**
Prilly

Communiqué aux **Etats Civils** de **Yverrens,**
Môtiers et **Vausanne**.

L'officier de l'état civil :
Bartholomew

Registre des mariages A.

N^o 38.Lagnaz
et Centlivres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagnaz, Edouard Victor, — employé de banque
Célibataireoriginaire de St Cierges domicilié à
Lausanne né à

Bexher le trois Août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Lagnaz, Auguste, décédé et de

Julie née Thomas sa veuve à Gens

2. Centlivres, Berthe Susanne,
Célibataireoriginaire de Chêne et Laquier domiciliée à
Chanéaz née à

Chanéaz le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Centlivres, Eugène, agriculteur et de

Alice née Varidel sa femme, à Chanéaz

Comme témoins :

1. François Dutoit, Chef de gare à Prilly

2. Aloïs Amstutz, Secrétaire-comptable à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 juin, à Saint-Cierges
le 5 juin, à Chêne et Laquier et à Chanéaz le 6 juin 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit-juin mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^r de l'Etat-
Civil de Lausanne.

Les époux :

Edlagnaz
Berthe Lagnaz
née Centlivres

Les témoins :

F. Dutoit c. g. Prilly.

A. Amstutz, Secrétaire-Comptable
Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de St-Cierges
Lausanne et Molondin

Registre des mariages A.

N^o 39.Mathey-
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey, Paul, _____ maréchal-ferrant-
Célibataire _____originaire de Bretigny-sur-Morrens _____ domicilié à
Gully-sur-Morges _____ né à
Bretigny _____ le neuf mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Mathey, Emile, à Renens _____ et de
Jenny ni Mathey sa femme, décédée _____2. Porchet, Elvine Hermance, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à
Eugy _____ née à
Eugy _____ le dix avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Porchet, Abram, agriculteur à Eugy _____ et de
Alice Sophie Louise ni Kennard sa femme _____

Comme témoins :

1. Adrion Erolliet, employé C.F.F. à Renens
2. Elise Erolliet à Renens

Les publications ont eu lieu à Gully le 6 juin, à Corcelles-le-Jorat
le 7 juin, à Bretigny et à Eugy le 8 juin 1918. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Tillars-s-Jens.

Les époux :

Mathey Paul
Mathey Elvine
née Porchet

Les témoins :

A Erolliet Emp. C.F.F. Renens
E Erolliet Renens

L'officier de l'état civil :

PerrachonCommuniqué aux Etats Civils de Bottens,
Tillars-s-Jens et Corcelles-le-Jorat

Registre des mariages A.

N^o 40.Werlen
Dällenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werlen, Charles, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Bürchen (Valais) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
Genève le douze mai
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Werlen, Jean Joseph, décédé et de
Louise née Schwander sa veuve à Vevey2. Dällenbach, Marie Elise Lina, sans profession
Célibataireoriginaire de Otterbach (Berne) domiciliée à
Renens née à
Allaman le huit-novembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Dällenbach, Rodolphe, restaurateur et de
Anna Suzanne dite Marie née Schär sa femme à Renens

Comme témoins :

1. Frédéric Grin, employé C.F.F. à Renens
2. Marquise Dällenbach à Renens

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 5 juin, à
Vindon (Otterbach) le 6 juin, à Bürchen le 7 juin et à Renens
le 7 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre juillet-mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Charles
Werlen Lina née Dällenbach

Les témoins :

Frédéric Grin - Off. Renens
m. Dällenbach Renens

L'officier de l'état civil :

PerrenonCommuniqué aux Etats Civils de Bürchen,
La Chaux-de-Fonds et Ruzenberg

Registre des mariages A.

N^o 41.Basset-
Volery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset, Félix Félicien, — infirmier
Célibataireoriginaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Prilly né à
Yvonand le vingt-cinq mai
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Basset, Julien, agriculteur à Goumoëns-la-Ville et de
Marie Mathilde née SAVIN sa femme2. Volery, Nancy-Léonie, — femme de chambre
Célibataireoriginaire de Aumont (Fribourg) domiciliée à
Prilly née à
Chevronx le dix Avril
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Volery, Ernest-Constant et de
Louise Justine née Banderet sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Auguste Thelin, infirmier à Assens
2. Marcelin Cornare, infirmier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 24 juin, à Goumoëns-la-Ville
le 25 juin et à Aumont le 26 juin 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize juillet-mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Félix Basset
Nancy Basset
née Volery

Les témoins :

Thelin Auguste Infirmier Assens
Cornare Marcelin PrillyCommuniqué aux Etats Civils de
Echallens et Aumont

L'officier de l'état civil :

Genuchon

Registre des mariages A.

N^o 42.
Zwahlen
et Augsburger

Par Jugement du Tribunal civil de la
Seine (Paris France) rendu en date du
31 mai 1946, transcrit le 3 décembre
1946 le mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce

Prilly, le 14 mars 1947
L'Officier de l'Etat civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zwahlen, Henri**, employé d'assurances
Célibataire

originaire de Saanen (C^{ton} de Berne) domicilié à
Zürich

Lausanne le dix juin
mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de
Zwahlen, Jean Adolphe, maréchal à Lausanne et de
Anna née Egger sa femme

2. **Augsburger, Jeanne Alice**, Couturière
Célibataire

originaire de Langnau (C^{ton} de Berne) domiciliée à
Zürich

au Locle le dix-huit Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-fille de
Augsburger, Henri Nicolas, horloger à La Chaux-de-Fonds et de
Laurie Ennal née Calame sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Jean Zwahlen, maréchal, à Lausanne
2. Anna Zwahlen, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich le 10 juillet, à Langnau le
11 juillet et à Saanen le 12 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Zürich.

Les époux :

Henri Zwahlen
Jeanne Zwahlen
née Augsburger

Les témoins :

Jean Zwahlen maréchal Lausanne
Anna Zwahlen Lausanne

L'officier de l'état civil :

Perrenberg

Communiqué aux Etats Civils de Saanen,
Zürich et Langnau.

Registre des mariages A.

No 43.

Bosc dit Bosco
et Brünschwiler

Par Jugement du Tribunal du District de Zurich, rendu en date du 10 juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le dit jour, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 15 juillet 1929.

L'Off. d'Etat Civil, F. Fercochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bosc dit-Bosco, Pierre Julien**, marchand de bois
veuf de Anne Melanie née Barbey, dès le 29 mars 1918

originaire de Denges _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Montjivet (Aoste) (Italie) le vingt-sept mars _____
mil huit-cent septante-deux _____ fils de
Bosc, Jean Baptiste, agriculteur à Montjivet _____ et de
Marie Séraphine née Charrière sa femme, décédée _____

2. **Brünschwiler, Maria Agnès**, - sans profession
Célibataire _____

originaire de Sirnach (Surgovie) _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Ganterschwil (St Gall) _____ le vingt-huit mars _____
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Brünschwiler, Emile, marchand de bestiaux à Wil (St Gall) et de
Maria Agnès née Schönenberger sa femme _____

Comme témoins :

1. J. Delaraye, brigadier de police à Renens
2. Frédéric Maillard, marchand de bois à Feys

Les publications ont eu lieu à Renens le 13 juillet, à Sirnach le 14 juillet et à Denges le 15 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4° Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Julien Bosco
Agnes Brünschwiler
Marie Bosc

Les témoins :

Delaraye J. de Pol. Renens
F. Maillard bu. de bois Feys

L'officier de l'état civil :

F. Fercochon

Communiqué aux Etats-Civils de Feys
et Sirnach.

Registre des mariages A.

N^o 44.
Mieville et Carlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mieville, Louis Robert, — jardinier —
Célibataire

originaire de Belmont- et Essexines sur Yverdon — domicilié à
Prilly- (Chasseur) — né à
Chamblan de rive Dully — le six décembre —
— mil huit- cent quatre- vingt- trois — fils de
Mieville, Eugène — et de
Rosalie Louise ni Maillefer sa femme, tous deux décédés

2. Carlin, Marie Clotilde Faustine, — cuisinière —
Célibataire

originaire de Valsaranche (Aoste) (Eurin) (Italie) — domiciliée à
Prilly- (Chasseur) — née à
Valsaranche — le vingt- huit- février —
— mil huit- cent quatre- vingt- cinq — fille de
Carlin, Jean Pierre, agriculteur à Valsaranche (Italie) — et de
Marie Rose ni Rollando sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Désiré Carlin, ferblantier à Apples
2. Guglielmo Guelpo, maçon à Lonzi

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 3 juin, à Essexines et
à Belmont- le 4 juin et à Valsaranche le 23 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le premier Août- mil neuf cent dix- huit-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Robert Mieville
Clotilde Mieville
ni Carlin

Les témoins :

Carlin Désiré ferblantier
Apples
Guglielmo Guelpo, maçon
Lonzi

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Belmont,
Yverdon et à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 45
Lambelet
Beutler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lambelet, Aloïs,** agriculteur
veuf de **Marthe Madeleine Nessel** dès le 2 mars 1918

originaire de **Grandvaux** domicilié à
au **Creux du Nas, rière Essertines sur Rolle** né à
Tarigny le trois février
mil huit-cent Septante-six fils de
Lambelet, Elie Henri, agriculteur et de
Julie née **Lavanchy** sa femme, à **Rolle**.

2. **Beutler, Marie,** ménagère
Célibataire

originaire de **Trubschachen (Berne)** domiciliée à
Lausanne née à
Yss (Berne) le quatre juillet
mil huit-cent Septante-six fille de
Beutler, Jean, mécanicien et de
Elisabeth née **Wyss** sa femme, à **Diène (Berne)**.

Comme témoins :

- 1. **Louis Forney**, charpentier à **Lausanne**
- 2. **Fritz Trillbach**, boulanger à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Essertines sur Rolle** le 16 juillet, à
Trubschachen et à **Lausanne** le 17 juillet et à **Grandvaux** le 19 juillet
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rolle, le neuf **Moût** mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de **Gilly**.

Les époux :

Aloïs Lambelet
Marie Beutler

Les témoins :

Ls. Forney avenue **Vallier** 28
F. Trillbach boulanger **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

Trillbach

Communiqué aux **Etats Civils de Gilly,**
Gilly, Trubschachen et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 46.Ducret
et Romang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Albert-Louis, employé de bureau
Célibataireoriginaire de Ecublens et St-Sulpice domicilié à
Ecublens né à
Ecublens le vingt-cinq novembremil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Ducret, Jean-François, agriculteur à Ecublens et de
feue Julie Charlotte née Paget sa femme2. Romang, Germaine Emma Julia, blanchisseuse,
Célibataireoriginaire de Gsteig près Gessenay (Dorne) domiciliée à
Chavannes née à
Chavannes le dix-huit juinmil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Romang, Charles Edouard, absent et de
Euphrasine Mentielle Elisa née Francfort sa femme, à Chavannes

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à PrillyLes publications ont eu lieu à Chavannes, Ecublens, St-Sulpice
et Gsteig le 27 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le neuf août mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier des
l'Etat-Civil de Ecublens.

Les époux :

Albert Ducret
Germaine Ducret née Romang

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

LeurabonCommuniqué aux Etats Civils de Ecublens
et Gsteig.

Registre des mariages A.

N^o 47.
 Jauslin
 et Cruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jauslin, Jules Edouard**, — employé au L. & B.
 Célibataire

originaire de Müttenz (Baïle Campagnes) domicilié à
 Bercher né à
 Orbe le deux juin
 mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
 Jauslin, Jules Jacob Emmanuel, ancien gendarme et de
 Adèle Manette née Bornand sa femme à Bercher

2. **Cruchon, Yvonne Marie**, — ménagère
 Célibataire

originaire de Bercher domiciliée à
 Ecublens née à
 Bercher le quatre juin
 mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
 Cruchon, Emile, agriculteur et de
 Marie Louise née Cruchon sa femme, à Bercher

Comme témoins :

1. François Lutoit, chef de gare, à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Müttenz le 23 juillet, à Bercher
 le 24 juillet et à Ecublens le 27 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze août mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat-
 Civil de St-Georges.

Les époux :

Jauslin Jules Edouard.
 Cruchon Yvonne née Cruchon

Les témoins :

F Lutoit chef de gare
 Prilly.
 Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Müttenz,
 St-Georges et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 48.Chapuis
et Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Fernand Maurice**, — agriculteur
Célibataireoriginaire de **Romanel** domicilié à**Romanel** né à**Yausanne** le **douze Octobre**

mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fils de

Chapuis, Maurice Emile, décédé et de**Julie** née **Mählen** sa veuve, ménagère à **Romanel**2. **Regamey, Olga Marguerite**, — ménagère
Célibataireoriginaire de **Yausanne** domiciliée à**Cheseaux** née à**Cheseaux** le **vingt-huit janvier**

mil neuf cent. (1900) fille de

Regamey, Emile Constant, décédé et de**Anna Elisabeth** dite **Elise** née **Gerber** sa veuve, ménagère à **Cheseaux**

Comme témoins :

1. **André Schertenleib**, pépiniériste à **Prilly**2. **Julien Lavanchy**, agriculteur à **Yutry**Les publications ont eu lieu à **Romanel**, à **Yausanne** et à **Cheseaux**
le **19 juin 1918**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **dix-sept Août** mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Fernand Chapuis
Olga Chapuis née
Regamey

Les témoins :

A. Schertenleib pépi. **Prilly**
J. Lavanchy ager. **Yutry**

L'officier de l'état civil :

D. PeruchonCommuniqué à l'Etat-Civil de **Yausanne**

Registre des mariages A.

N° 49.

Cordey
Bangerters

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cordey, Ulrich,** _____ ferblantier -
Célibataire _____

originaire de **Chapelle** _____ domicilié à
Cheseaux _____ né à
Chapelle _____ le **six mai** _____
_____ **mil huit-cent quatre-vingt-dix** _____ fils de
Cordey, Jean Meli, tailleur d'habits à **Fey** _____ et de
Lina née Lahud sa femme _____

2. **Bangerters, Marie,** _____ surveillante de blanchisserie
Célibataire _____

originaire de **Seedorf (Berne)** _____ domiciliée à
Leysin _____ née à
Seedorf _____ le **quatorze décembre** _____
_____ **mil huit-cent quatre-vingt-huit** _____ fille de
Bangerters, Jacob, agriculteur à **Seedorf** _____ et de
Barqueline née Walthen sa femme _____

Comme témoins :

1. **Sydie Muller** à **Prilly**

2. **Louis Muller,** concierge à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Cheseaux** et à **Leysin** le **9 juillet** et à
Chapelle et à **Seedorf** le **10 juillet-1918.** _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **cinq septembre mil neuf-cent-dix-huit**

Pièces déposées :

- 1° **Promesse de mariage**
- 2° **Actes de naissance des époux**
- 3° **Certificats de publication.**

Les époux :

Ulrich Cordey.
M. Cordey née Bangerters.

Les témoins :

Sydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

J. Perrenoud

Communiqué aux **Etats Civils de St-Cergues**
Seedorf et **Leysin.**

Registre des mariages A.

N° 50.

Jaquier
et Merminod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquier, Pierre Alcide,** _____ mécanicien _____
Célibataire _____originaire de Villars-le-Comte _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Renens _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
Jaquier, Alcide, employé C.F.F., retraité, à Renens _____ et de
Louise Marie née Eklé sa femme _____2. **Merminod, Elisa,** _____ sans profession _____
Célibataire _____originaire de Essertines sur Rolle _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Crissier _____ le vingt-sept juin _____
_____ mil neuf cent (1900) _____ fille de
Merminod, Eugène Louis, décédé _____ et de
Susanne Françoise Marie Romanens née Eavel sa veuve à Renens _____

Comme témoins :

1. Alcide Jaquier, retraité C.F.F., à Renens
2. Charles Eavel, maçon à Bremlens

Les publications ont eu lieu à Renens le 5 Août, à Essertines le
6 Août et à Villars-le-Comte le 7 Août 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le sept-septembre mil neuf cent-dix-huit _____

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage _____
- 2° Acte de naissance de l'époux _____
- 3° Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par sa mère (veuve) _____
- 4° Certificats de publication _____

Les époux :

P. Jaquier

Elisa Jaquier née Merminod

Les témoins :

A. Jaquier Pensionnaire c.f.f. Renens
Ch. Eavel, maçon Bremlens

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de
Dumy et Gilly _____

Registre des mariages A.

N^o 51. *Waridel*
 et *Garin*

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne
 rendu en date du 23 septembre 1926, déclaré définitif
 et exécutoire le 13 décembre 1926, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 21 décembre 1926.
 l. Off. d. Etat-Civil: *V. Perrochon*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Waridel, Marius,* — bijoutier —
 Célibataire

originaire de *Pralins et de Chanéaz* — domicilié à
Zürich — né à
Lausanne — le cinq Août —

— mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fils de
Waridel, Gustave, décédé — et de
Lydie Eugénie Genier née Favre, à Lausanne —

2. *Garin, Stella Louise Lucienne,* —
 Célibataire

originaire de *Lausanne* — domiciliée à
Renens — née à
Lausanne — le trente mars —

— mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Garin, Julie, décédée — et de

Comme témoins :

1. *Robert Preuleloup, Receveur C. F. F. à Renens*
2. *Charles Vuilliamenet, jardinier à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Zürich* le 27 Août, à *Lausanne* le
 28 Août, à *Renens* le 29 Août, à *Pralins et à Chanéaz*
 le 30 Août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prillys, le vingt-trois septembre mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l. Off. de l. Etat
Civil de Zürich.

Les époux :

M. Waridel
Stella Waridel
et Garin

Les témoins :

R. Preuleloup Receveur off. Renens.
Vuilliamenet Ch. jardinier. Pralins.
Garin

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué aux Etats-Civils de *Molondin*
Zürich et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 52.Bonnet
et Bolliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnet, Henri, — peintre en bâtiments —
Célibataireoriginaire de Renens domicilié à
Lausanne né à
Paris (3^e arr^t) le onze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Bonnet, Louis et de
Céline Euphrasie née Cailloux sa femme, à Autnay-sous-Bois (France)2. Bolliger, Louise Martha, — téléphoniste —
Célibataireoriginaire de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Bolliger, Gustave, sculpteur-décorateur et de
Salomé née Brunner sa femme à Bâle

Comme témoins :

1. Louis Bonnet, rentier, à Autnay-sous-Bois
2. Ferdinand Giroud à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bâle le 14 Août
et à Renens le 15 Août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Exilly, le vingt-quatre septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Offe de l'Etat
Civil de Lausanne

Les époux :

H Bonnet
Louise Bonnet
née Bolliger

Les témoins :

Bonnet rentier à Autnay-sous-Bois
Giroud Lausanne

L'officier de l'état civil :

PeruchonCommuniqué aux Etats Civils de Lausanne
et Bâle.

Registre des mariages A.

N^o 53. Joavi
et Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joavi, Marcel Louis, instituteur
Célibataire.

originaire de Chardonney-sur-Morges domicilié à
Gingins né à
Vuitteboeuf le trente avril
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Joavi, Jean François Louis Samuel et de
Amélie née Nicolas sa femme, à Vuitteboeuf

2. Michoud, Ida, sans profession
Célibataire

originaire de Charannes-le-Chêne domiciliée à
Lausanne née à
Norray le trois janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Michoud, Henri Emile, employé téléphoniste et de
Louise Elisa née Pittier sa femme, à Lausanne

Comme témoins :

1. Robert Perrin, agriculteur à Vuitteboeuf
2. Amélie Perrin, à Vuitteboeuf

Les publications ont eu lieu à Chardonney-sur-Morges et Gingins les
11 septembre, à Charannes-le-Chêne le 12 septembre et à Lausanne
le 13 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Quilly, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de Gingins.

Les époux :

M. Joavi
Ida Joavi née Michoud

Les témoins :

H. Perrin agri. Vuitteboeuf
A. Perrin Vuitteboeuf

Communiqué aux Etats Civils de Villars-sur-Yver,
Gingins, Yverand et Lausanne

L'officier de l'état civil :

Quilly

Registre des mariages A.

N° 54.

Ramel
et Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel, Louis Charles Émile, employé postal
Célibataireoriginaire de Château-d'Oex domicilié à
Renens né à
la Fongère rière Yens le vingt-neuf septembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Ramel, Louis Charles Émile, décédé et de
Louise Éline née Mettral sa veuve à Aubonne2. Lavanchy, Angèle, Couturière
Célibataireoriginaire de Montpreveyres et Lutry domiciliée à
Escherin sur Lutry née à
Escherin sur Lutry le vingt-trois mars
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Lavanchy, Charles Marc, décédé et de
Lina née Diserens sa veuve, à Escherin sur Lutry

Comme témoins :

1. Louis Paley, maraîcher à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens, à Château-d'Oex et
à Lutry le 10 septembre et à Montpreveyres le 11 septembre 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Ch Ramel
Angèle Ramel
née Lavanchy

Les témoins :

L. Paley maraîcher Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué aux États Civils de Château-
d'Oex, Corcelles-le-Jorat et Lutry.

Registre des mariages A.

N^o 55.Eissol-Daquette
- Caillet-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eissol-Daquette, Bernard, - charpentier
Célibataireoriginaire de Yocle et des Planchettes (Neuchâtel) domicilié à
Crissier né à
aux Brenets le treize novembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Eissol-Daquette, Jules Henri, horloger à la Chaix-de-Fonds et de
Vea Esther Louise née Béguin sa femme2. Caillet, Berthe, - cuisinière
Célibataireoriginaire de Maracon domiciliée à
Yausanne née à
Vucherens le vingt-un février
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Caillet, Charles Henri, agriculteur à Vucherens et de
Lydie née Jaquier sa femme

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent-de police à Prilly
2. Albert Hugnet, appareilleur à Renens

Les publications ont eu lieu à u Yocle, aux Planchettes, à Yausanne
et à Crissier le 9 septembre et à Maracon le 10 septembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq octobre mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bernard Eissol Daquette
Berthe Eissol Daquette
née Caillet

Les témoins :

Mignot-St agt. de police
Prilly
Hugnet Albert appareilleur
Renens

L'officier de l'état civil :

F. P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils du Yocle,
les Planchettes, Salézieux et
Yausanne

Registre des mariages A.

N^o 56.Dumont-
et Ferro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, François Albert, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Apples domicilié à
Erissier né à
Erissier le vingt-un Avril
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Dumont, Louis Ami et de
Anna née Chapuis sa femme, tous deux décédés2. Ferro, Francesca Maria, ménagère
Célibataireoriginaire de Borgosesia (Novare) (Italie) domiciliée à
Erissier née à
Borgosesia le premier Août
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Ferro, Francesco, cafetier à Erissier et de
Angela née Dematteis sa femme

Comme témoins :

1. Gina Ferro, à Erissier
2. Charles Bussy, employé postal à Renens

Les publications ont eu lieu à Erissier le 21 juin, à Apples les
22 juin et à Borgosesia le 28 juillet 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le dix Octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités.
- 4^e Certificats de publication

Les époux :

Dumont François
et Ferro

Les témoins :

Gina Ferro Erissier
Ed. Bussy emp. Postal
Renens.

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué à l'Etat Civil de Apples
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 57.Jean-Mairet-
Meyer

Par Jugement du Tribunal du District de
Lausanne, rendu en date du 11 février 1937,
déclaré définitif et exécutoire le 18 mars
1937, le mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.

Prilly, le 29 mars 1937

L'Officier de l'Etat civil de
Romanel à Prilly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jean-Mairet, Fernand, — Professeur
Célibataire

originaire de Dailens (Vaud), de la Sagne et des Ponts de Martel ^(Neuchâtel) domicilié à
la Mauguetta z rière Yvonand — né à
la Mauguetta z — le vingt-dix août —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fils de
Jean-Mairet, Gustave Adolphe — et de
Edèle née Martel sa femme à la Mauguetta z —

2. Meyer, Hélène Charlotte, —
Célibataire

originaire de Savigny- — domiciliée à
Moudon — née à
Moudon (Maurorget) — le dix-huit août —
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Meyer, Daniel Charles, décédé — et de
Emma née Gerber sa veuve à Moudon —

Comme témoins :

1. Charles Deprez, étudiant-ingénieur à Lausanne
2. Edmond Beraneck, étudiant-ingénieur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 1^{er} septembre, à Moudon, Savigny,
la Sagne le 2 septembre, aux Ponts de Martel et à Dailens les
4 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le douze Octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil d'Yvonand

Les époux :

Fernand Jean-Mairet

Hélène Jean-Mairet

Les témoins :

G. Deprez stud. ing. Lausanne.

Edmond Beraneck stud. ing. Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Dailens,
la Sagne, les Ponts, Yvonand, Savigny
et Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 58.
Kradolfer
et Bürri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kradolfer, Ernest-Frédéric**, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Ellighausen (Thurgovie) domicilié à
Crissier né à
Zürich le quatorze janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Kradolfer, Henri Hartmann, commis à Zürich et de
Pauline Hélène née Müller sa femme à Crissier

2. **Bürri, Aline**, Ouvrière d'usines
Célibataire

originaire de St Stephan (Berne) domiciliée à
Tissach (Bâle Campagne) née à
Laanen - Gstaad (Berne) le vingt-trois novembre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Bürri, Jean, décédé et de
Madeleine née Frautschi sa veuve, blanchisseuse à Gstaad

Comme témoins :

- Pierre Dougoud, employé C.F.F. à Lausanne
- Emile Dougoud, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crissier le 24 Septembre, à Tissach
le 25 Septembre, à St Stephan le 25 Septembre et à Alterswilien
(pour Ellighausen) le 26 Septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-quatre Octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- Actes de naissance des époux
- Promesse personnelle de l'épouse,
signée et légalisée.
- Certificats de publication.

Les époux :

Kradolfer Ernest
Kradolfer Aline

Les témoins :

Dougoud P. empl. C.F.F. Lausanne
Dougoud Emile empl. C.F.F. Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Alterswilien, St Stephan et Tissach.

Registre des mariages A.

N^o 59. Blanchard
Bruhin née Demonterjaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanchard, Félix Henri**, — infirmier à Cery
Célibataire

originaire de Jouxrens - Noëzery — domicilié à
Prilly — né à
au Saulard sur Yausanne — le vingt-quatre mai —
mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fils de
Blanchard, Louis Emile, agriculteur au Saulard — et de
Louise Fanchette Georgette née Zeitrequin sa femme, décédée

2. **Bruhin née Demonterjaud, Alice Clara**,
Cuisinière à Cery — veuve de Bruhin, Louis Melchior dès le
10 mai 1915

originaire de Wangen (Schwytz) — domiciliée à
Prilly — née à
Campigny — le trois avril —
mil huit-cent quatre-vingt-sept — fille de
Demonterjaud, François Henri, agriculteur à Campigny — et de
Mélanie Fanchette Jenny née Pittel sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Henri Martin, Chef de train retraité C.F.F., syndic à Prilly
2. Ferdinand Gillieron, Bourcier Communal à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 2 septembre, à Jouxrens - Noëzery
le 3 septembre et à Wangen le 4 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un Octobre mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Félix Blanchard
Alice Blanchard

Les témoins :

Henri Martin Chef de train retraité Prilly
Ferdinand Gillieron Bourcier communal Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de
Wangen

Registre des mariages A.

N^o 60.Rochat-
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Héli Louis, — infirmier
Célibataireoriginaire de l'Abbaye — domicilié à
Prilly- (Cery-) — né à
Stagnières — le Dix juin —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fils de
Rochat, Ami Louis, décédé — et de
Lucie née Ringard sa veuve, ménagère à Stagnières2. Blanc, Sophie Louise, — infirmière
Célibataireoriginaire de Granges près Payerne — domiciliée à
Prilly- (Cery-) — née à
Granges — le vingt-deux juillet —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fille de
Blanc, Charles David, agriculteur à Granges près Payerne et de
Elise née Cornamusaz sa femme

Comme témoins :

1. Ernest Lelesser, Cantonnier à Renens
2. Ulysse Nabel, Cantonnier à Crissier

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 Octobre, à Granges
et à l'Abbaye le 9 Octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier novembre mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Rochat Héli
Rochat Louise

Les témoins :

Ernest Lelesser Cantonnier Renens,
Ulysse Nabel cantonnier Crissier

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de
l'Abbaye et Granges

Registre des mariages A.

N^o 61.Demierre
et Naegele

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demierre, Emile Ernest, — négociant —
Célibataireoriginaire de Montel- (Fribourg) domicilié à
Renens (gare) né à
Nyon le dix-sept janvier
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Demierre, Francis Ernest, facteur postal à Nyon et de
Idèle Elise Henriette née Eloye sa femme2. Naegele, Emma Mathilde, — comptable —
Célibataireoriginaire de Gerzensee (Berne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Bättiaz (Martigny-Ville) le vingt-cinq Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Naegele, Richard, constructeur-mécanicien à Renens (gare) et de
Anna née Kaenni sa femme

Comme témoins :

1. Richard Naegele, mécanicien à Renens
2. Paul Brunner, Off. de police à Charannes

Les publications ont eu lieu à Renens le 17 Octobre, à Gerzensee
le 17 Octobre et à Montel- (Glâne) le 19 Octobre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le six novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Emile Demierre
Mathilde Demierre

Les témoins :

Provost, Maire
Paul Brunner, Off. de police, Charannes p. R.

L'officier de l'état civil :

P. Perrotton

Communiqué aux États Civils de Nyon
et Gerzensee

Registre des mariages A.

N^o 62. Schmidhauser
et Gonvers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidhauser, Jean Henri, - ibémiste
Célibataire

originaire de Riedt et Götighofen (Thurgovie) domicilié à
Renens (gare) né à
Nyon le quinze mars
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Schmidhauser, Jean et de
Blanche Esther née Hopatt sa femme, tous deux décédés

2. Gonvers, Juliette Clara, - Courtépointière
Célibataire

originaire de Kussy domiciliée à
Crissier née à
Seublen le deux mars
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Gonvers, Louis Charles, représentant de commerce à Renens et de
Eugénie née Perretten sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Albert Schmidhauser, Coiffeur à Berne
2. Albert Penneyre, boucher à Montreux

Les publications ont eu lieu à Renens et à Crissier le 3 Octobre,
à Kussy, à Riedt et à Götighofen le 4 Octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le sept-novembre mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

J. Schmidhauser
J. Schmidhauser

Les témoins :

A. Schmidhauser Coiffeur Berne
A. Penneyre boucher Montreux

L'officier de l'état civil :

Zilly

Communiqué aux Etats Civils de Tulga
et Villard - 21^e Yend.

Registre des mariages A.

N^o 63.Rochat-
Widmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Charles Louis, — boulanger —
Célibataireoriginaire de l'Abbaye et du Lieu — domicilié à
Rougemont — né à
Chessel — le treize Avril —— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Rochat, Louis Edouard, boulanger — et de
Marie Rosalie Bertholet- née Langy — sa femme à Rougemont2. Widmer, Marguerite Louise, — Couturière
Célibataireoriginaire de Valleyres-sous-Rances — domiciliée à
Lausanne — née à
Vevey — le onze Août —— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Widmer, Henri Louis, décédé — et de
Cécile Kohler sa veuve, ménagère à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Regamey, instituteur à Drex
2. Isaac Giroud, commis à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 3 Octobre, au Lieu, à
l'Abbaye et à Valleyres-sous-Rances le 5 Octobre et à Lausanne
le 7 Octobre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit-novembre mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de Rougemont

Les époux :

Rochat Louis -
Marguerite Rochat

Les témoins :

Edouard Regamey instit Drex
Isaac Giroud commis Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Communiqué aux Etats Civils de l'Abbaye,
le Lieu, Rougemont, Baulmes
et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 64.
Maulaz
Züber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maulaz, Henri Louis, boucher
Célibataire

originaire de Saint-Saphorin (Vaux) domicilié à
Prilly né à
Erissel le onze Avril

mit huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Maulaz, Henri, agriculteur à Prilly et de
Gabrielle Henriette Elise née Gillieron sa femme, ménagère à Prilly

2. Züber, Ludwina, dite Louise, Cuisinière
Célibataire

originaire de Törbel (Valais) domiciliée à
Prilly née à
Törbel le vingt-janvier

mit huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Züber, Catherine, décédée et de

Comme témoins :

1. Louis Cousin, Coiffeur à Lausanne
2. Louis Muller, Concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly et à St-Saphorin le 22
Octobre et à Törbel le 23 Octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf novembre mil neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Maulaz
Louise Maulaz

Les témoins :

Louis Cousin Coiffeur Lausanne
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

Guarabon

Communiqué aux Etats Civils des
St-Saphorin et Törbel.

Registre des mariages A.

281

N^o 65.
Grin
et Dällenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Frédéric, _____ Chauffeur C.F.F.
Célibataire _____

originaire de Belmont-sur-Yverdon _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Faoug _____ le onze décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Grin, Frédéric, retraité C.F.F., à Avenches _____ et de
Marguerite née CORNAZ sa femme, décédée. _____

2. Dällenbach, Marguerite Elisa, - sans profⁿ
Célibataire _____

originaire de Otterbach (Borne) _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Allaman _____ le six janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Dällenbach, Rodolphe, cafetier à Renens (gare) _____ et de
Anne Susanne dite Marie née Schär sa femme _____

Comme témoins :

1. Rodolphe Dällenbach, cafetier à Renens
2. Louis Muller, concierge à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Belmont le 20 Octobre, à Renens
le 21 Octobre et à Linden (p^s Otterbach) le 21 Octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Frédéric Grin
Marguerite Grin

Les témoins :

Rodolphe Dällenbach cafetier Renens
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de Belmont-
sur-Yverdon en Kuzzenberg.

Registre des mariages A.

N° 66.

Dumont-
et Saugeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, Edouard William, - cordonnier
Célibataireoriginaire de Apples domicilié à
Renens (gare) né à
Érelex le sept-maimit huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fils de
Dumont, Jean Victor Henri, employé C.F.F. à Vevey et de
Emma née Jotterand sa femme2. Saugeon, Julia, infirmière
Célibataireoriginaire de Renens domiciliée à
Prilly (Vevey) née à
Lausanne le quatorze Octobremit huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Saugeon, François Louis, tailleur d'habits à Crissier et de
Julie Louise née Nitedaz sa femme

Comme témoins :

1. Emma Dumont à Vevey
2. Henri Dumont, employé C.F.F., à Vevey

Les publications ont eu lieu à Prilly le 18 Septembre, à Renens et
à Apples le 19 Septembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le quatorze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement au mariage de l'épouse,
mineure, accordé par son père
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

William Dumont
Julia Dumont

Les témoins :

Emma Dumont Vevey
Henri Dumont Vevey
Emp. C.F.F.

L'officier de l'état civil :

PerruchonCommuniqué à l'Etat-Civil de
Apples.

Registre des mariages A.

N° 67.
Rouge
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Henri Louis, agriculteur
Célibataire

originaire du Mont-sur-Lausanne domicilié à
au Mont- né à
au Mont- le onze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix fils de
Rouge, Lydie Hélène, ménagère au Mont- et de

2. Borgeaud, Céline Ernestine, ménagère
Célibataire

originaire de Norrens domiciliée à
au Mont- née à
au Mont- le quinze février
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Borgeaud, Auguste, agriculteur au Mont- et de
Lina Elise née Hasem sa femme

Comme témoins :
1. Ulysse Näder, agriculteur, le Mont-
2. Ida Borgeaud, le Mont-
Les publications ont eu lieu à u Mont- et à Norrens le 6 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le dix-neuf décembre mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :
1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Certificats de publication.

Les époux :
Henri Rouge
Céline Rouge

Les témoins :
Ulysse Näder, agriculteur
Ida Borgeaud, le Mont

Communiqué à l'Etat Civil de
Sottens.

L'officier de l'état civil :
P. Courvoisier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 68.

Bonny
et Cometti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonny, Willy Charles,** — machiniste
Célibataireoriginaire de Chevroux — domicilié à
Renens (gare) — né à
La Chaux-de-Fonds — le douze février —
— mil huit cent quatre-vingt-seize — fils de
Bonny, Charles Auguste, Conducteur C.F.F. à Renens — et de
Alice Bertha Mathilde née Pauly sa femme2. **Cometti, Teresa Carmela Angiolina,** —
Couturière — Célibataireoriginaire de Varallo Sesia (Novare) (Italie) — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Varallo Sesia — le seize juillet —
— mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — fille de
Cometti, Maria, couturière à Renens (gare) — et de

Comme témoins :

1. Rodolphe Zällenbach, mécanicien à Renens (gare)
2. Charles Bonny, Conducteur C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 23 Octobre, à Chevroux
le 24 Octobre et à Varallo Sesia le 17 novembre 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Willy — le vingt-un décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement de la mère de l'épouse, mineure
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités.
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Willy Bonny
Thérèse Bonny

Les témoins :

Zällenbach R. mécanicien Renens.
Bonny Charles, conducteur
Renens

L'officier de l'état civil :

Puroschonf

Communiqué à l'Etat Civil de Grandcour
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

No 69.

Eroyon
ou Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eroyon, Charles Victor, — agriculteur
Célibataireoriginaire de Cheseaux _____ domicilié à
Cheseaux _____ né à
Cheseaux _____ le seize octobre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Eroyon, Charles Louis, agriculteur à Cheseaux _____ et de
Fanny- née Gaudard sa femme _____2. Hennard, Léa, _____ Conluzière
Célibataireoriginaire de Eugy et de Boulens _____ domiciliée à
Cheseaux _____ née à
Eugy _____ le trois avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Hennard, Edouard, agriculteur, à Chardonney-Montaubion _____ et de
Marianne Hélène née Martin sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. Alois Hennard, agriculteur à Montaubion-Chardonney-
2. Esther Hennard, à Montaubion-Chardonney-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le 11 décembre, à Eugy
le 12 décembre et à Boulens le 14 décembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le vingt-huit-décembre mil neuf cent-dix-huit

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Charles Eroyon
Léa Eroyon

Les témoins :

Hennard Alois, agr. Montaubion-Ch.
Hennard Esther, Montaubion

L'officier de l'état civil :

P. Percebois

Communiqué aux Etats Civils de
Bollens et St Cierges.Le numéro 69 au folio 285 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1918.Les deux doubles du présent registre sont conformes,
ce que nous certifions le 8 janvier 1919.l. Off. d. Etat Civil
P. Percebois

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Un double a été remis à l' Autorité Cantonale
le 8 janvier 1919, en vertu de l'article 2 de la loi.

l. Off. d. Etat Civil, P. Percebois

N° 1.
Gonet-
et Rosset née Urfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet, Alexis Émile, — agriculteur
veuf de Marie Augustine née Jaumin dès le 23 avril 1918

originaire de Vuarens — domicilié à
Tenens (Les Tilleuls) — né à
Vuarens — le douze décembre —
— mil huit-cent cinquante-deux — fils de
Gonet, François — et de
Marguerite née Collet — sa femme, tous deux décédés.

2. Rosset née Urfer, Rosalie, — ménagère
veuve de Rosset, Jules Louis dès le 14 septembre 1915

originaire de Bongy-Villars — domiciliée à
Tenens (Le Château) — née à
Gilly — le vingt-cinq mars —
— mil huit-cent septante — fille de
Urfer, Louis — et de
Madeline née Winzenried sa femme, décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Auguste Corbaz, agriculteur au Mont-

Les publications ont eu lieu à Vuarens, à Bongy-Villars et à
Tenens le 9 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Actes de leur 1^{er} mariage
- 4° Actes de décès de leurs premiers conjoints
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

E. Gonet
R. Rosset

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Auguste Corbaz de Mont-

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux États Civils de Vuarens
à Tubonnes

Registre des mariages A.

N^o 2. Bron
et Moix

Par Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève rendu en date du 7 novembre 1922, déclaré définitif et exécutoire le 19 décembre 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 29 décembre 1922
l'Off. d'état-civil. L. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bron, Jules François**, employé de commerce divorcé de **Jusanne Augustine ChambaZ** née **Chappuis** dès le 19 novembre 1917

originaire de **Savigny** et de **Riex** domicilié à **Prilly** né à

Riex Savigny le onze décembre

mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de **Bron, François Louis**, décédé et de

Julie née **Bolomey** sa veuve, ménagère à **Vennes** n^o **Lausanne**

2. **Moix, Marie Catherine**, femme de chambre Célibataire

originaire de **St Martin (Valais)** domiciliée à **Prilly** née à

St Martin le vingt-cinq avril

mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de

Moix, Antoine Martin, agriculteur à **St Martin** et de **Marie Madeleine** née **Vuistiner** sa femme

Comme témoins :

1. **Emile Moignol**, agent de police à **Prilly**

2. **Louis Muller**, concierge à **Prilly**

Les publications ont eu lieu à **Prilly** le 29 janvier, à **Savigny** les 30 janvier, à **Riex** le 31 janvier et à **St Martin** le 31 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-huit février mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Extrait du Jugement en divorce de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Bron
Marie Bron

Les témoins :

Moignol Emile agent de police **Prilly**
Muller Louis concierge **Prilly**

L'officier de l'état civil :

Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de **Savigny**,
Prilly et **St Martin**.

Registre des mariages A.

N^o 3.Bouillet-
et Girard

Par Jugement du Tribunal civil
de Montélimar (Drôme) en date du
12 décembre 1923, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 16 octobre 1930

l'Off. s. État Civil.

V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouillet, Léon Joseph Alphonse, ^{photo-}_{graphie}
Célibataireoriginaire de La Grave (Hautes Alpes) (France) — domicilié à
Tours (Indre et Loire) (France) — né à
La Grave — le cinq octobre— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fils de
Bouillet, Aristide Jean Félix, agriculteur à La Grave et de
Olympe Marie Marguerite née Carrand sa femme, décédée.2. Girard, Laure Elise, — sans profession
Célibataireoriginaire de Sévery — domiciliée à
Crissier — née à
Renens — le vingt-huit février— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de
Girard, Louis Arnold, retraité C.F.F. à Crissier — et de
Elise née Dubois sa femme

Comme témoins :

1. René Stenenschwander, employé C.F.F. à Cossonay
2. Germaine Girard, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 29 janvier, à Sévery le
30 janvier, à Tours le 31 janvier et à La Grave le
9 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le premier mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'époux
- 4^o Acte de décès de la mère du dit-
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 6^o Certificats de publication
- 7^o Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil de Grancy

Les époux :

Léon Bouillet
Laure Bouillet
née Girard

Les témoins :

Maurice Manon, employé C.F.F. à Cossonay
Germaine Girard, Crissier.

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Registre des mariages A.

N^o 4.
Gonet-
et Combet-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet, Henri Samuel, — agriculteur —
Célibataire

originaire de Vaultion — domicilié à
Erissier — né à
Erissier — le vingt-six octobre —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fils de
Gonet, François Louis, agriculteur à Erissier — et de
Julie née Peitrequin sa femme —

2. Combet, Emilie, — sans profession
Célibataire

originaire de Champvent — domiciliée à
Erissier — née à
Chardonne — le vingt-trois août —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Combet, Jules Louis, agriculteur à Erissier — et de
Julie née MOUTON sa femme —

Comme témoins :

1. Eugène Gonet, employé C.F.F. à Erissier
2. Emile Meignot, agent de police à Trilly-

Les publications ont eu lieu à Erissier et à Vaultion le 25 janvier
et à Champvent le 26 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly- le huit-mars mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

H. Gonet
Emilie Gonet
née Combet

Les témoins :

Eugène Gonet emp. C.F.F. Erissier
Emile Meignot, ag. de police Trilly-

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Vaultion
et Champvent

Registre des mariages A.

N^o 5. Fontanella
et Chevaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontanella, Louis Samuel,
métallurgiste, Célibataire

originaire de Eudrefin domicilié à
Erissier né à
Erissier le dix-huit-mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Fontanella, David Louis, décédé et de
Mentiette Emma née Richard sa veuve, ménagère à Erissier

2. Chevaux, Yvonne Louise,
infirmière
Célibataire

originaire de Lussy domiciliée à
Prilly (Cery) née à
Monnaz le six avril
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Chevaux, Louis Jean, cantonnier à Bussy et Morges et de
Anna Louise née Cranda sa femme

Comme témoins :

- 1. Robert Dache, infirmier à Cery
- 2. Germaine Chevaux, infirmière à Cery

Les publications ont eu lieu à Prilly le 26 février, à Erissier, à
Eudrefin et à Lussy le 27 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Cotes de naissance des époux
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse,
mineure.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Fontanella Louis
Yvonne Fontanella
et Chevaux

Les témoins :

Dache Robert infirmier Cery
Chevaux Germaine infirmière Cery

L'officier de l'état civil :

Percebois

Communiqué aux Etats Civils de
Eudrefin et Villars-s/ Yens.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Viredaz
et Dallimonti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viredaz, Louis Charles**, employé C.F.F.
Écclésiastique

originaire de Crissier domicilié à
Renens (village) né à
Renens le sept-janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Viredaz, François Louis, charpentier, à Renens (village) et de
Louise Henriette née Querraz sa femme.

2. **Dallimonti, Angèle Jenny-Louise**, blanchisseuse
Écclésiastique

originaire de Masserano (Vercors) (Italie) domiciliée à
Renens (gare) née à
au Sentier le vingt-neuf octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Dallimonti, Pierre Jean Baptiste, décédé et de
Henriette Louise Marie née FAVRE sa veuve, ménagère à Renens

Comme témoins :

1. Louis FAVRE, retraité à Renens
2. César Vitto, maçon, les Planches

Les publications ont eu lieu à Renens et à Crissier le 29 janvier et à
Masserano (Italie) le 9 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-deux mars mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement de la mère de l'épouse
- 4^o Acte de décès du père de la dite
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités.
- 6^o Certificats de publication.

Les époux :

Viredaz Louis
Viredaz Angèle
née Dallimonti

Les témoins :

Louis FAVRE retraité à Renens
César Vitto maçon à Planches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 7.
Chabloz
et Guilloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz, Henri François, — imprimeur
Célibataire

originaire de Vaugondry (Vaud) et Cortailod (Veuchâtel) domicilié à
Renens (gare) né à
Cortailod le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Chabloz, Henri François, charpentier à Cortailod et de
Lina Sophie née Chevalier sa femme.

2. Guilloz, Virginie Valérie, — Sans profession
Célibataire

originaire de Vuilly-le-Bas (Fribourg) domiciliée à
Môtier (Fribourg) née à
Endrefin le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Guilloz, Charles Louis Samuel, maréchal à Môtier et de
Lina Jusette née Matthey sa femme.

Comme témoins :

1. Virgile Guilloz, menuisier à Môtier
2. Bartolome Planas, cordonnier à Veuchâtel

Les publications ont eu lieu à Renens, Cortailod, Vuilly-le-Bas
et Môtier le 5 mars à Vaugondry le 7 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vuilly-le-Bas, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Chabloz
Virginie Guilloz Chabloz
née Guilloz

Les témoins :

Guilloz Virgile menuisier à Môtier-Vully
Bartolome Planas cordonnier Veuchâtel

Communiqué aux États Civils de Champagne
Cortailod et Môtier.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 8.

Ducret
et Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Émile, Ouvrier d'usine
Célibataireoriginaire de Ecublens et de St Sulpice domicilié à
Renens (gare) né à
Aubonne le onze décembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fils de
Ducret, François Louis, manoeuvre à Renens et de
Hélène Susanne née PRIOT sa femme2. Blanc, Germaine Henriette, Ouvrière d'usine
Célibataireoriginaire de Missy domiciliée à
Renens (gare) née à
Ausaune le trente octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Blanc, Louis Charles, décédé et de
Rose née BONNY sa veuve, ménagère à Ausaune

Comme témoins :

1. Louis Schneider, cordonnier, à Prilly
2. Arnold Balmer, cordonnier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, Renens et Missy
le 27 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq Avril mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Ducret Émile
Germaine Ducret née Blanc

Les témoins :

L. Schneider cordonnier Prilly
A. Balmer cordonnier Prilly

L'officier de l'état civil :

P. FournetCommuniqué aux États Civils de
Ecublens et Grandcour

Registre des mariages A.

N^o 9.
Solenthaler
et Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Solenthaler, Émile, — boucher —
Célibataire

originaire de Urnäsch (Appenzell, A. Rb.) domicilié à
Renens (gare) né à
Speicher (Appenzell, A. Rb.) le neuf juin
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Solenthaler, Jean, agriculteur à Speicher et de
Maria Rosa née Mander sa femme, décédée

2. Müller, Frieda Lina, — Cuisinière —
Célibataire

originaire de Schlüchtern (Hesse - Nassau) (Allemagne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Schlüchtern le dix juillet
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Müller, Ludwig, cordonnier à Schlüchtern et de
Elisabetha Friederike née Orth sa femme

Comme témoins :

1. Arthur Hüfer, cafetier à Renens
2. Jean Solenthaler, boucher à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 5 février, à Urnäsch le
5 février et à Schlüchtern (Allemagne) le 19 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept-juillet mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Solenthaler Émile.
Solenthaler Frieda
geborene Müller

Les témoins :

Ar. Hüfer Cafetier Renens
Jean Solenthaler boucher Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat-Civil de Urnäsch
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 10. *Wulliemier*
et *Capt-*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Wulliemier, Henri François, -vannier*
Célibataire

originaire de *Quarzens* domicilié à
au *Mont- sur Lausanne* né à
Lausanne le *sept- juin*
mil huit- cent quatre- vingt- treize fils de
Wulliemier, Henri Daniel, maréchal au Mont- et de
Louise Elisa née Peneveyre sa femme

2. *Capt-, Hélène Madeleine, — horlogère*
Célibataire

originaire de *Chenit-* domiciliée à
au *Chenit- (Le Brassus)* née à
au *Bas du Chenit-* le *vingt- juin*
mil huit- cent quatre- vingt- quatre fille de
Capt-, Charles Henri, décédé et de
Madeline née Zbären sa veuve, ménagère au Brassus

Comme témoins :

1. *Henri Wulliemier, maréchal, le Mont-*
2. *Henri Bonnet-, épicier, le Mont-*

Les publications ont eu lieu à *le Mont- et au Sentier le 4 mars, à*
Quarzens et au Brassus le 5 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rilly-, le *quinze Avril mil neuf cent- dix- neuf*

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Actes de naissance des époux*
- 3^o *Certificats de publication.*

Les époux :

Henri Wulliemier
Madeline Wulliemier- née Capt-

Les témoins :

Henri Wulliemier maréchal le Mont
Henri Bonnet épicier le Mont

L'officier de l'état civil :

Rilly-

Registre des mariages A.

N^o 11.
Zwahlen
et Bioley

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 19 avril 1937, déclaré définitif et exécutoire le 22 Juin 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel, dès le 22 juin 1937, le mari ne pourra se remarier.

Inscrit le 26 Juin 1937
L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Romanel



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Alfred, mécanicien
Célibataire

originaire de Rüschegg (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Saint-Sulpice (Veuchâtel) le vingt-six Octobre
mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de
Zwahlen, Christian et de
Barbara Rosalie née Ballamann sa femme, tous deux décédés

2. Bioley, Georgine, plieuse
divorcée de Crotkatz, Jules Henri dès le 12 septembre 1917

originaire de Saint-Barthélemy-Bretigny domiciliée à
Renens (gare) née à
Bière le dix-huit-Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Bioley, Jules, décédé et de
Jenny française née Ethnoz sa veuve, ménagère à Bière

Comme témoins :

1. William Hofstetter, mécanicien à Renens
2. Louis Biamino, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 13 mars, à Rüschegg et à
Saint-Barthélemy-Bretigny le 14 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf avril mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse, l'enseignant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Alfred Zwahlen
Georgine Zwahlen
née Bioley

Les témoins :

William Hofstetter mécanicien Renens
Louis Biamino mécanicien Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué aux Etats Civils de Rüschegg
à Echallens

Registre des mariages A.

N^o 12. Paschoud
et Paquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Paschoud, Alfred Charles, peintre en bâtiments }
Célibataire

originaire de Lutry et Vevey domicilié à Crissier né à Vevey le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Paschoud, Charles Louis, décédé et de Aline Henriette née Troillet sa veuve, ménagère à Crissier

2. Paquier, Eva Blanche, couturière
Célibataire

originaire de Denges domiciliée à Chavannes près Ecublens née à Chavannes le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Paquier, Jean Henri, employé C.F.F., à Chavannes et de Rose Amélie née Auberson sa femme

Comme témoins :

- 1. William Hofstetter, mécanicien à Renens
- 2. Louis Biamino, mécanicien à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Crissier, à Chavannes et à Lutry le 15 mars, à Vevey et à Denges le 17 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lutry, le dix-neuf avril mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

A. Paschoud.
Eva Paschoud née Paquier

Les témoins :

William Hofstetter mécanicien Renens
Louis Biamino mécanicien Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats Civils de Lutry, Vevey, Vevey et Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 13. Peitrequin
et Gräppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peitrequin, Henri Louis, boursier communal
Célibataire

originaire de Romanel domicilié à
Renens (gare) né à
Renens le vingt-quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Peitrequin, Constant-Louis, manoeuvre à Renens (gare) et de
Louise Julie Jeanne Henriette née Bonnel sa femme

2. Gräppi, Lucie Marie, Couturière
Célibataire

originaire de Merzligen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Genève le neuf juillet
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Gräppi, Edouard, typographe à Berne et de
Lina née Magniaux sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Charles Moraz, agriculteur à Pully
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Renens et à Brügg (p. Merzligen)
le 25 mars et à Lausanne le 26 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le dix-neuf avril mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

H. Peitrequin
Lucie Peitrequin
née Gräppi

Les témoins :

Ch. Moraz, agriculteur Pully
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

Germain

Communiqué aux Etats Civils de Brügg

Registre des mariages A.

N^o 14
Dubi
et Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubi, Edmond Louis,** employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Renens (Croisée) né à
Bex le dix mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Dubi, Louis Jean Marc, employé C.F.F., à Renens et de
Julie Elise née Genet sa femme

2. **Meylan, Emma Clara,** Couturière
Célibataire

originaire de Chenil- domicile à
Saubraz née à
Lausanne le vingt-un avril
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Meylan, Charles Albert, décédé et de
Emma Sophie née ROUSSON sa veuve, couturière à Saubraz

Comme témoins :

1. Aimé Dormond, mécanicien à Montreux
2. Ami Jordan, agriculteur à Glion

Les publications ont eu lieu à Renens et au Sentier le 18 mars, à Saubraz
à Lenk et au Brassus le 19 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-quatre avril mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

E. Dubi
Emma Dubi,
née Meylan.

Les témoins :

A. Dormond, mécanicien, Montreux
A. Jordan, agriculteur, Glion

L'officier de l'état civil :

J. Farachon

Communiqué aux États Civils de Lenk, le Sentier
à Glion.

Registre des mariages A.

N^o 15.
Dubach
et Fasel

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 24 mai 1934, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 24 septembre 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1^{er} octobre 1934.

l'Off. d. État-civil: F. Perruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubach, Georges Joseph**, manoeuvre.
Célibataire

originaire de Niederstocken (Berne) domicilié à
Renens (Bourg-Desus) né à
Morges le vingt-deux août
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Dubach, Jean, cordonnier, à Renens (Bourg-Desus) et de
Suzanne Louisa née Dièrens sa femme

2. **Fasel, Candide Louise**, brodeuse
Célibataire

originaire de Vuissens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Ursy (Fribourg) le premier avril
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Fasel, Aimé, maréchal à Vuissens et de
Louise Augustine née Richoz sa femme

Comme témoins :

1. Jean Dubach, manoeuvre à Renens
2. Louisa Dubach, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 3 avril, à Reutigen (p. Niederstocken) à Vuissens et à Lausanne le 4 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt-cinq avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Dubach Georges
Dubach Louise née Fasel

Les témoins :

Dubach Jean Manoum Renens
Dubach Louis Renens

L'officier de l'état civil :

F. Perruchon

Communiqué aux États Civils de Reutigen,
Vuissens et Lausanne

Registre des mariages A.

N° 16.

Crot-
et Gasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Henri Aloïs, — Conducteur C.F.F.
veuf de Emma née Chaillet- dès le 12 octobre 1918originaire de Lutry- et de Forel _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Etranges _____ le vingt-un Août- _____
_____ mil huit- cent quatre-vingt- quatre _____ fils de
Crot, Léonard, mécanicien à Etranges- Marnand _____ et de
Rosalie née Bojonnier sa femme _____2. Gasser, Julie, — ménagère
célibataire _____originaire de Gallenkirch (Argovie) _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
Estavayer-le-Lac (Fribourg) le quatre Octobre _____
_____ mil huit- cent quatre-vingt- six _____ fille de
Gasser, Jacob, journalier à Estavayer _____ et de
Anna née Lutby- sa femme, décédée. _____

Comme témoins :

1. John Grandjean, ébéniste à Renens
2. Franz Bernath, camionneur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 29 mars, à Forel le 30 mars,
à Lutry- et à Gallenkirch le 31 mars 1919 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lutry- , le vingt- six avril mil neuf cent- dix- neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4° Acte de décès de la 1^{ère} femme du dit-
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

M. Crot
J. Crot née Gasser

Les témoins :

Grandjean John ébéniste Renens
F. Bernath camionneur
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de Lutry, Forel
et Gallenkirch.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Borloz
et Patthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz, Félix Vincent, — agriculteur
Célibataire

originaire de Ormont--dessus domicilié à
Fiez né à
Ormont--dessus le treize mars
mil huit-cent quatre-vingt- — fils de
Borloz, François Daniel et de
Félicie née BONZON sa femme, les deux décédés.

2. Patthey, Mina Lucie, — ménagère
Célibataire

originaire de Fiez domiciliée à
Fiez née à
Fiez le premier septembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Patthey, François et de
Fanny Esther née Steiner sa femme, à Fiez

Comme témoins :

1. François Bally, appareilleur à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Fiez le 6 Avril et à Ormont--dessus
le 9 Avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six avril mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Fiez.

Les époux :

Borloz Félix Vincent
Mina Borloz née Patthey

Les témoins :

Bally François appareilleur Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Ormont--
dessus à Fiez.

Registre des mariages A.

N^o 18. Sarkissiantz
et Lugrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Sarkissiantz, Arménak*, - Docteur-médecin
Célibataire

originaire de Sujet-persan (de nationalité Arménienne) — domicilié à
Prilly- (Vile de Vevy-) — né à
Jalmas (Tebiz) (Aldzpadakan) (Perse) le 17, quatre (dix-sept-) mai
mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fils de
Sarkissiantz, Stéphane, commerçant, à Tiflis (Caucase) et de
Almasta née Arzoumaniantz sa femme

2. *Lugrin, Elisabeth*, — sans profession
Célibataire

originaire du Lieu — domiciliée à
Lausanne — née à
Palézieux — le deux août-
mil huit-cent quatre-vingt-douze — fille de
Lugrin, Ami Victor Auguste, décédé — et de
Amélie née Chappuis sa veuve à Lausanne

Comme témoins :

1. Karadin Amadian, Docteur à Lausanne
2. André Paschoud, candidat en droit à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 8 février, à Lausanne et au
Lieu le 10 février 1919.

(Les publications n'ont pas été exigées au lieu d'origine de l'époux)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly- , le vingt-neuf avril mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificat de nationalité arménienne
en faveur de l'époux
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat-p^r les formalités
- 5^o Certificats de publication
- 6^o Déclaration de l'Archiprêtre Arménien
- 7^o Permis de célébration du Département-
de Justice et Police.

Les époux :

Sarkissiantz
Elisabeth Sarkissiantz
née Lugrin

Les témoins :

Karadin Amadian Lausanne
André Paschoud candidat en droit Lausanne

Communiqué à la Chancellerie d'Etat-
et aux Etats Civils du Lieu et Lausanne

L'officier de l'état civil :

Paschoud

Registre des mariages A.

N^o 19.Cordey
et Gaudillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey, Lucien Émile, — agriculteur —
Célibataireoriginaire de Savigny- — domicilié à
Renens (sur Roche) — né à
Savigny- — le vingt-deux décembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-neuf — fils de
Cordey, Félix, agriculteur à Renens (sur Roche) — et de
Louise Fanny- née Richard sa femme —à
2. Gaudillot, Marie Louise, — ménagère —
Célibataireoriginaire de Serrey- (Saône et Loire) (France) — domiciliée à
Yvon — née à
Yvens — le trente septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fille de
Gaudillot, Charles, agriculteur à Yvens — et de
Marie Louise née Santouze sa femme, décédée. —

Comme témoins :

1. Édouard Rod, manoeuvre à Yvon
2. Fernand Chapuisat, manoeuvre à Yvon

Les publications ont eu lieu à Renens et à Savigny le 18 mars et
à Yvon le 19 mars 1919.

(La publication n'a pas été exigée en France)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le trente et un mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement du père de l'épouse
- 4^o Acte de décès de la mère de la dite
- 5^o Autorisation du Conseil d'État pour les formalités
- 6^o Certificats de publication
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France

Les époux :

Cordey Lucien
Marie Cordey
née Gaudillot

Les témoins :

Rod Édouard manoeuvre
à Yvon
Chapuisat Fernand manoeuvre à Yvon

L'officier de l'état civil :

P. Perceval

Communiqué à la Chancellerie d'État
et aux États Civils de Savigny et Yvon

Registre des mariages A.

N^o 20.Strudel
et Diochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strudel, Albert, dentiste
Célibataireoriginaire de Belmont-sur-Lausanne domicilié à
Prilly-Lausanne né à
Prilly-Lausanne le vingt-sept
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Strudel, Alexis Charles, décédé et de
Marie Louise née Fischer sa veuve à Prilly2. Diochon, Aimée Jeanne, modiste
Célibataireoriginaire de Villefranche (Rhône) (France) domiciliée à
Lausanne née à
Villefranche le premier septembre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Diochon, Aimé, employé au P. L. M. à Villefranche et de
Marie Louise née Carré sa femme

Comme témoins :

1. Marie Strudel, à Prilly
2. Frédéric Strudel, médecin-dentiste à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 3 avril, à Belmont et
à Lausanne le 11 avril 1919.
(La publication n'a pas été exigée en France)Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le trente avril mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités.
- 4^o Certificats de publication
- 5^o Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Prilly et Lausanne

Les époux :

Albert Strudel
Jeanne Diochon

Les témoins :

Marie Strudel Prilly
Frédéric Strudel Prilly
médecin-dent.

L'officier de l'état civil :

Pouyet

Registre des mariages A.

N^o 21.Duboux
et Lehner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Edmond Jules, — jardinier —
Célibataireoriginaire de Grandvaux et Lutry — domicilié à
au Mont-sur-Lausanne, — né à
Grandvaux — le vingt-mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fils de
Duboux, Gustave Eugène, vigneron à Épesses — et de
Lucie née Bovard sa femme.2. Lehner, Agnès, — Cuisinière
Célibataireoriginaire de Sierre et de Lœèche-les-Bains (Valais) — domiciliée à
Sierre (Valais) — née à
Sion — le huit-avril —
— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de
Lehner, Théodule, fecblantier à Sierre — et de
Catherine née Laminet sa femme.

Comme témoins :

1. Lydie Muller à Prilly
2. Charles Marenaud, ancien instituteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Mont-, à Lutry- et à Lœèche-les-Bains le
21 février, à Sierre le 22 février et à Grandvaux le 23 février 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Acte d'origine de l'épouse
- 4^e Certificats de publication.

Les époux :

Edmond Duboux
Agnès Lehner

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Ch. Marenaud, ancien instituteur
Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Cully,
Lutry, Sierre et Lœèche-les-Bains

Registre des mariages A.

N^o 22.Delacrausaz
et Syrvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrausaz, Alphonse, galochier
divorcé de Marie née Daccord dès le 5 mai 1913originaire de Spalinges domicilié à
Prilly né à
Spalinges le vingt-quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Delacrausaz, Emile, terrassier à Prilly et de
Louise Henriette née Regamey sa femme2. Syrvet, Fanny-Sophie, Couturière
Célibataireoriginaire de Prilly domiciliée à
Prilly née à
Prilly le trente juillet
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Syrvet, Pierre Henri, absent et de
Louise Rosine Eschanz née Baudraz sa femme, ménagère à Prilly

Comme témoins :

1. Lydie Muller, à Prilly
2. Victor Borgeaud, manoeuvre à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 8 civil et à Spalinges le 9
Avril 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le premier mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux,
renfermant la mention du divorce
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Alphonse Delacrausaz
Fanny-Sophie Delacrausaz
née Syrvet

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Borgeaud, V. manoeuvre Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Spalinges.

Registre des mariages A.

N° 23.

Möhler
et Kummer née Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Möhler, Julius,** Chauffeur C.F.F.
Célibataireoriginaire de Oltingen (Bâle Campagne) domicilié à
Renens (gare) né à
Sptingen (Bâle Campagne) le dix octobre
mit huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Möhler, Heinrich, ancien maréchal à Buttet (Neuchâtel) et de
Elisabeth née Gisin sa femme2. **Kummer née Chuard, Julia Marguerite**
dite Juliette, ménagèreveuve de Kummer, Charles Richard dès le 25 janvier 1915
originaire de Friedebürg près Freiberg (Saxe) (Allemagne) domiciliée à
La Tour de Peilz née à
tière St Leger-la-Chiésaz le douze avril
mit huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Chuard, Louis Auguste, agriculteur à La Tour de Peilz et de
Henriette Marie née Burnens sa femme

Comme témoins :

1. Emile Mignot, agent de police à Pully
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens le 21 mars, à La Tour de
Peilz le 22 mars, à Oltingen le 23 mars et à Freiberg (Allemagne)
le 24 mars 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le neuf mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Julius Möhler
Juliette Möhler née Chuard

Les témoins :

Mignot Emile agent de police
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

F. Jacobson

Communiqué aux Etats Civils de Oltingen
et La Tour de Peilz et à la Chancellerie
d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 24.Courtat-
et Laudex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courtat, Célestin Charles, — infirmier —
Célibataireoriginaire de Vaux _____ domicilié à
Prilly- (Cery) _____ né à
Senges _____ le neuf juin _____
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Courtat, François Emile, vigneron à Prilly _____ et de
Marie Jenny née Coderey sa femme, décédée _____à
2. Laudex, Blanche Amélie, — ménagère
Célibataireoriginaire de Jouxens-Mézery- _____ domiciliée à
Breligny-sur-Morrens _____ née à
Ballens _____ le vingt-un novembre _____
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
Laudex, Louis _____ et de
Elisa Amélie née Reverchon sa femme, tous deux absents. _____

à

Comme témoins :

1. Félix Basset, infirmier à Cery
2. Emile Perret, infirmier à Cery

Les publications ont eu lieu à Prilly le 16 avril, à Jouxens-Mézery
le 17 avril, à Breligny-sur-Morrens et à Vaux le 19 avril 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quinze mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Courtat Chs.
Blanche Courtat.
née Laudex.

Les témoins :

Félix Basset Inf. Cery.
Emile Perret Inf. Cery

L'officier de l'état civil :


Communiqué aux Etats Civils de Vufflens-
le Château et Bollens.

Registre des mariages A.

N° 25.
Eaponnol-
et Harbel

As moment- de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 25, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant- et vouloir légitimer France Lucienne Madeleine Harbel, née à Lausanne le 15 janvier 1919, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le quinze mai mil neuf cent- dix- neuf.

Pilly- le 15 mai 1919

A. Eaponnol

J. Eaponnol

l'Offic. d'Etat-civil: *J. Perrebon*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Eaponnol, Abel Urbain Jean Marie,**
Célibataire garçon livreur

originaire de **Preigney (Haute Saône) (France)** domicilié à **Pilly-** né à **Preigney-** le **vingt-deux janvier** mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de **Eaponnol, Jules,** garde des eaux et forêts, à **Cornot (Hte Saône)** et de **Alvina** née **Malkuit** sa femme

2. **Harbel, Ida Olympe,**
Célibataire repasseuse

originaire de **Vuarrens** domiciliée à **Pilly-** née à **Pailly-** le **trente civil** mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de **Harbel, Gustave Louis,** agriculteur à **Jouxrens - Mèzery** et de **Lina Eugénie** née **Charbon** sa femme

Comme témoins :

1. **Emile Niquot,** agent de police à **Pilly-**
2. **Louis Muller,** concierge à **Pilly-**

Les publications ont eu lieu à **Pilly-** le 3 mars et à **Vuarrens** le 5 mars 1919.

(La publication n'a pas été exigée en France)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly-, le **quinze mai mil neuf cent-dix-neuf**

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Consentement des parents de l'époux
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat (pour les formalités)
- 5° Certificats de publication
- 6° Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France
- 7° Permis de célébration du Département de Justice et Police

Les époux :

A. Eaponnol
Ida Eaponnol
née *Harbel*

Les témoins :

Niquot Emile agent de police Pilly-
Muller Louis concierge Pilly-

L'officier de l'état civil :

J. Perrebon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et à l'Etat Civil de **Vuarrens**.

Com. pour la légitimation à la Chancellerie d'Etat au Département de Justice et Police et aux Etats civils de **Lausanne** et **Vuarrens**.

Registre des mariages A.

N^o 26.
Nicolas
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Paul Louis François, - gypcier-peintre
Célibataire

originaire de Epalinges domicilié à
Prilly (l'Union) né à
Vaudannee le seize juin
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Nicolas, Paul Joseph, décédé et de
Louise née Amanda Z. sa veuve, ménagère à Prilly

2. Berger, Bertha, employée de bureau
Célibataire

originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Delémont (Berne) née à
Courroux (Berne) le vingt-quatre février
mil huit-cent quatre-vingt-six fille de
Berger, Jacob Ulrich, décédé et de
Elisabeth née Berger sa veuve, ménagère à Delémont

Comme témoins :

1. Henri Girardet, Dessinateur à Renens
2. Gustave Amanda Z, Professeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 17 avril, à Schwarzenegg
(p^o Oberlangenegg) le 19 avril, à Epalinges le 20 avril et à
Delémont le 21 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-quatre mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Promesse personnelle de l'épouse,
signée et légalisée.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Nicolas
Bertha Nicolas née Berger

Les témoins :

Girardet Henri dessinateur Renens,
G. Amanda Z. Prof. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Epalinges,
Schwarzenegg et Delémont.

Registre des mariages A.

N^o 27.Dubach
et Sicilia née Grivet

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 26 janvier 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 février 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les deux conjoints ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 février 1925.

l'Off. d'Etat-Civil

V. Perruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubach, Jules Samuel, manoeuvrier
Célibataire

originaire de Niederstocken (Berne) domicilié à
Renens (Bourg-Dessus) né à
Morges le vingt-deux Août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Dubach, Jean, manoeuvre, à Renens (Bourg-Dessus) et de
Suzanne Louisa née Dizerend sa femme

2. Sicilia née Grivet, Jeanne Marie, journalière
veuve de Sicilia, Elément dès le 1^{er} mai 1918

originaire de Niasino (Novare) (Italie) domiciliée à
Renens (Bourg-Dessus) née à
Lausanne le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Grivet, Pierre Tobie, charbonnier à Genève et de
Sophie Francey sa femme

Comme témoins :

1. Eldé Darbelley, à Renens (Bourg-Dessus)
2. Marguerite Besson à Renens (Bourg-Dessus)

Les publications ont eu lieu à Renens le 24 mars, à Reutigen
(Niederstocken) le 24 mars et à Niasino le 13 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-huit mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 6^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Dubach
Jeanne Dubach née Sicilia
née Grivet

Les témoins :

A. Darbelley, Bourg-Dessus
Besson Marguerite
Bourg Dessus.

L'officier de l'état civil :

V. Perruchon

Communiqué à l'Etat Civil de Reutigen
et à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 28.
Gaudin
et Lagnaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Gustave Edmond, — agriculteur
Célibataire

originaire de Vandanne, Morges, Nyon et Sévrey, — domicilié à
au Mont-sur-Vandanne — né à
au Mont- — le deux et oût —
— mil huit-cent quatre-vingt-huit — fils de
Gaudin, Henri Maze, agriculteur — et de
Elise née Thibaud sa femme, au Mont- —

2. Lagnaz, Marthe Susanne, — ménagère
Célibataire

originaire de Bussy-sur-Moudon — domiciliée à
Bussy-sur-Moudon — née à
Bussy- — le dix-huit-juin —
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Lagnaz, Jules, décédé — et de
Laura née Chollet sa veuve, ménagère à Bussy- —

Comme témoins :

1. Cécile Landolf, à Prilly-
2. Lydie Muller, à Prilly-

Les publications ont eu lieu à « Mont, à Vandanne et à Nyon le 9 mai,
à Bussy-, à Sévrey- et à Morges le 10 mai 1919. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le trente mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Gaudin Gustave
Marthe Gaudin née Lagnaz

Les témoins :

Cécile Landolf Prilly
Lydie Muller Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Vandanne,
Morges, Nyon, Grancy- et Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 29.Emery-
Saugy-

et-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Constant-Samuel, - agriculteur
Célibataireoriginaire de Etagnières domicilié à
Cheseaux né à
Cheseaux le vingt-trois décembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Emery, Constant, agriculteur et de
Lina Rosine née Joyet sa femme, à Cheseauxà
2. Saugy, Frida Rosa Blanche, - ménagère
Célibataireoriginaire de Rougemont domiciliée à
Romanel née à
Lausanne le treize mai
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Saugy, Jean François Louis, agriculteur à Romanel et de
Henriette Fanny née Regamey sa femme

Comme témoins :

1. Jules Saugy, agriculteur à Romanel
2. Louis Emery, agriculteur à CheseauxLes publications ont eu lieu à Cheseaux, à Romanel, à Etagnières
et à Rougemont le 10 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le trente-un mai mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1
- ^o
- Promesse de mariage
-
- 2
- ^o
- Actes de naissance des époux
-
- 3
- ^o
- Certificats de publication.

Les époux :

Emery Samuel
Emery Frida
née Saugy

Les témoins :

Saugy Jules Romanel
agriculteur
Emery Louis agriculteur Cheseaux

L'officier de l'état civil :

P. P. P.Communiqué aux Etats Civils de Echallenset Rougemont

Registre des mariages A.

N^o 30. Fival-
et Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fival, Louis François, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Sassel domicilié à
Renens né à
Prilly le vingt-trois décembre
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Fival, Ulysse, employé de l'usine à gaz, retraité, à Renens et de
Cecine Augustine née Longchamp sa femme

2. Marchand, Églantine, sage-femme
Célibataire

originaire de Nugelles-la-Bothe domiciliée à
Renens née à
Sassel le quatorze mars
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Marchand, John, pierriste à Bonvillars et de
Alice née Fival sa femme, sage-femme

Comme témoins :

- 1. Alois Pointet, employé C.F.F., à Renens
- 2. Germaine Pointet, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Nugelles-la-Bothe le 10 mai
et à Sassel le 11 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le deux juin mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Fival Louis.
E. Fival née Marchand.

Les témoins :

A. Pointet, suppl. C.F.F. Renens
G. Pointet Rue du Liman
Renens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de Granges
et Montagny.

Registre des mariages A.

N^o 31.
 Vallotton
 et Senthorey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, Arien, employé C.F.T.
 Célibataire

originaire de Elées domicilié à
 Renens (gare) né à
 la Coulaiz vicie Courtilles le quinze juillet
 mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de
 Vallotton, Louis, décédé et de
 Emma née Bidoux sa veuve, ménagère à Courtilles

2. Senthorey, Anna Rosa, Couturière
 Célibataire

originaire de Dompierre sur Yvernois domiciliée à
 Dompierre née à
 Dompierre le deux novembre
 mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
 Senthorey, François et de
 Elisabeth née Koller sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 14 mai, aux Elées et
 à Dompierre le 15 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq juin mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Promesse de mariage personnelle
 de l'épouse, signée et légalisée.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Vallotton Arien
 Anna Vallotton
 née Senthorey

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
 Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de Romanelles
 et Yvernois.

Registre des mariages A.

N^o 32Gringet-
et Gringet-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gringet, Edouard Henri, — agriculteur
Célibataireoriginaire de Eugy- _____ domicilié à
Cheseaux _____ né à
Cheseaux _____ le cinq septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Gringet, Edouard, agriculteur à Cheseaux _____ et de
Melanie née Berger sa femme, décédée, _____2. Gringet, Marie Jenny, — ménagère
Célibataireoriginaire de Eugy- _____ domiciliée à
Eugy- _____ née à
Eugy- _____ le dix septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Gringet, Adolphe, décédé _____ et de
Adèle Henriette Louise née Lonnaz sa veuve, ménagère à Eugy- _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly.
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le 21 mai et à Eugy le 23
mai 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le six juin mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Henri Gringet
Marie Gringet

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Mignot - Agent de police
Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Favre

Communiqué à l'Etat Civil de Bollens.

Registre des mariages A.

N^o 33.Maquelin
et Maillard née Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maquelin, Eugène, Courrier de ville
veuf de Sophie née George dès le 9 octobre 1918originaire de Moudon et Vevay domicilié à
Moudon né à
Moudon le dix janvier
mil huit-cent septante-neuf fils de
Maquelin, Abram et de
Sophie Schaffer née Vulliamoz sa femme, tous deux décédés.2. Maillard née Rossier, Elise Blanche Méry,
veuve de Maillard, Ernest dès le 20 décembre 1917, ménagèreoriginaire de Chesalles sur Oron domiciliée à
Renens née à
Châlons s. Saône (France) le vingt-huit-Septembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Rossier, François Henri et de
Marie Antoinette Remond sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Louis Kropf, Courrier de fabrique à Renens
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Moudon et Vevay le 20 mai,
à Renens et Chesalles sur Oron le 21 mai 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le sept-juin mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Moudon.

Les époux :

Eugène Maquelin
Elise Maquelin née Rossier

Les témoins :

Louis Kropf, Courrier de fab. Renens
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Moudon,
Vevay et Oron

Registre des mariages A.

N^o 34. *Bovay*
et *Rochat*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bovay, Édouard,* employé C.F.F.
Célibataire

originaire de *Chanéaz* domicilié à
aux *Verrières (Neuchâtel)* né à
Ecublens le dix-sept mai
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Bovay, Alphonse, décédé et de
Mortense Écile Antoinette née Richard sa veuve, à Crissier

2. *Rochat, Marthe Élise,* lingère
Célibataire

originaire de *l'Abbaye et du Lieu* domiciliée à
Crissier née à
Crissier le cinq mai
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Rochat, Auguste Jean Louis, décédé et de
Mosine Jenny- née Bally- sa veuve, à Crissier

Comme témoins :

1. *Victor Giddey,* employé C.F.F., à Neuchâtel
2. *Auguste Rochat,* menuisier à Crissier

Les publications ont eu lieu à ux *Verrières* le 5 mai, à *l'Abbaye et au Lieu* le 6 mai, à *Crissier* le 7 mai et à *Chanéaz* le 8 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept-juin mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Off^e de l'État-
Civil des Verrières.*

Les époux :

Edouard Bovay
Marthe Bovay
née Rochat

Les témoins :

Giddey Victor emp. CFF
Neuchâtel

Auguste Rochat menuisier Crissier

L'officier de l'état civil :

Branchon

Communiqué aux États Civils de *Neuchâtel,*
les Verrières, l'Abbaye et le Lieu

Registre des mariages A.

N° 35.

Duviz
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duviz, Robert-Alexis, — imprimeur
Célibataireoriginaire de Vufflens-le-Château et Chigny domicilié à
Renens (gare) né à
Yvon le dix juillet
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Duviz, Alois Henri John, imprimeur à Renens (gare) et de
Sidonie Philomène née Detekband sa femme, décédée2. Bonnet, Alice Emma, — aide-infirmière
Célibataireoriginaire de St Amand-Sault (Sara) (France) domiciliée à
Renens (gare) née à
Grand le quatre décembre
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Bonnet, Anne, dite Marie, décédée et de

Comme témoins :

1. David Aubert, étudiant en théologie à Genève
2. Suzanne Vaucher, institutrice à YverdonLes publications ont eu lieu à Renens le 8 mai, à Vufflens-le-Château
et à Chigny le 9 mai, 1919.

(La publication n'a pas été exigée en France)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès de la mère de l'épouse
- 4° Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 5° Certificats de publication.

Les époux :

Robert Duviz
Alice Duviz
née Bonnet

Les témoins :

Aubert David, étudiant théo., Genève
Vaucher Suzanne institutrice Yverdon

L'officier de l'état civil :

F. Favrebon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil de Vufflens-le-Château

Registre des mariages A.

N^o 36.Guillemin
Mérinat

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne
rendu en date du 9 juillet 1934, déclaré définitif
et exécutoire le 24 septembre 1934, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 24
septembre 1934, le délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1^{er} octobre 1934.

L'Off. d. Etat-Civil: F. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guillemin, Robert-Adrien**, - Coiffeur
Célibataire

originaire de Cossonay - domicilié à
Renens (village) - né à
Lausanne (Montoie) - le trois octobre -
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit - fils de
Guillemin, Jules Samuel, jardinier à Renens - et de
Louise Eugénie née Vernez sa femme

2. **Mérinat, Fanny-Elisa Hélène**, - ménagère
Célibataire

originaire de Olkon - domiciliée à
Renens (village) - née à
au Mont- - le trente-un décembre -
mil neuf-cent un - fille de
Mérinat, Philippe Alfred, agriculteur à Pully - et de
Sophie Demièrre née Anex sa femme

Comme témoins :

1. Jules Cornu, jardinier à Pully
2. Jules Guillemin, agriculteur à Renens

Les publications ont eu lieu à Cossonay le 3 juin, à Renens, à Olkon et
à Houémoz le 4 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-six juin mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'épouse,
mineure
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités.
- 5^o Certificats de publication.

Communiqué aux Etats Civils de Cossonay
et Olkon.

Les époux :

R. Guillemin
F. Guillemin
née Mérinat

Les témoins :

Jules Cornu jardinier Pully
Jules Guillemin agriculteur Renens

L'officier de l'état civil :

F. Perrochon

Registre des mariages A.

N^o 37. Pilloud
et Sauvageat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pilloud, Alfred,** employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Assens domicilié à
Renens (gare) né à
Morges le dix-huit février
mit huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Pilloud, Jules Gabriel, décédé et de
Isaline née Zorchelet sa veuve, retraitée C.F.F., à Morges

2. **Sauvageat, Ida Julie,** infirmière
Célibataire

originaire de Leney et Villars-Siercelin domiciliée à
Nyon née à
Hermenches le vingt-sept octobre
mit huit-cent quatre-vingt-huit fille de
Sauvageat, Emile, agriculteur à Leney-le-Jorat et de
Emilie Elina née Gavillet sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens, à Villars-Siercelin, à Nyon
et à Assens le 27 mai et à Leney-le-Jorat le 28 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente juin mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Pilloud Alfred.
Pilloud Ida née Sauvageat

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Echallens,
Corellas-le-Jorat, Bollens et Nyon.

Registre des mariages A.

N^o 38. Roth
et Messmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Paul Rudolf, — employé de banque
Célibataire

originaire de Berne et de Grosseaffoltern — domicilié à
Yausanne — né à
Berne — le vingt-cinq mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-quatorze — fils de
Roth, Rudolf, décédé — et de
Anna Susanna Rosa née Merlach, à Berne —

2. Messmer, Sophie Anna, — ménagère
Célibataire

originaire de Schleithheim (Schaffhouse) — domiciliée à
Yausanne — née à
Schaffhouse — le neuf mars —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fille de
Meier, Elisabetha, à Yausanne — et de

Comme témoins :

1. Elisabeth Schmid-Meier, à Yausanne
2. Karl Schmid, ingénieur à Yausanne

Les publications ont eu lieu à Yausanne et Berne le 18 juin, à
Grosseaffoltern et Schleithheim le 19 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le quatre juillet-mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Yausanne.

Les époux :

Paul Roth
S. Roth-Messmer

Les témoins :

M^{me} Schmid-Meier
Karl Schmid, ing. Yausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Berne,
Grosseaffoltern, Yausanne et Schleithheim

Registre des mariages A.

No 39.

Chaubert-
Emery-

Par Jugement du Tribunal de
diolbril de Courmayeur, rendu en
date du 20 février 1911, devenu
définitif et exécutoire le 21
mars 1911, le mariage ins-
crit ci-contre a été dissous
par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux
ans, à compter du 21 mars 1911,
le délai pendant lequel le mari
peut pourvoir à la réconciliation.

Inscrit le 2 avril 1911

L'Officier de l'Etat civil
de Romanel à Prilly.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chaubert, Ernest-Henri**, — métallurgiste
Célibataire

originaire de Corsier sur Vevey — domicilié à
Crissier — né à
Grandvaux — le vingt-quatre février —
— mil huit-cent quatre-vingt-huit — fils de
Chaubert, Jules, vigneron à Grandvaux — et de
Emma Elise née Duflon sa femme

2. **Emery, Juliette**, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Sullayes — domiciliée à
Crissier — née à
Genève — le vingt-cinq juillet —
— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fille de
Emery, François, boulanger à Monthey (Valais) — et de
Marie Louise Philomène née Décaillet sa femme, décédée.

Comme témoins :

- Lucy Maxille, à Crissier
- Armand Richard, employé à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Corsier le 17 juin
et aux Sullayes le 20 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication

Les époux :

Chaubert Ernest
Juliette Chaubert
née Emery

Les témoins :

Lucy Maxille
Crissier

Richard Ad. employé, Crissier.

L'officier de l'état civil :

H. Penarçon

Communiqué aux Etats Civils de Corsier
et Romanel

Registre des mariages A.

N^o 40.Bouvier
Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouvier, Félix, _____ soldat =
Célibataire _____originaire de Gaillard (H^{te} Savoie) _____ domicilié à
Château - d. Oex _____ né à
Vevey _____ le vingt-un mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept = _____ fils de
Bouvier, Joseph, domicile inconnu _____ et de
Aline Dänzer sa femme, décédée _____2. Ramel, Lucile Rosa, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Château - d. Oex _____ domiciliée à
Château - d. Oex _____ née à
Château - d. Oex _____ le vingt-septembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre = _____ fille de
Ramel, Charles David, journalier à Château - d. Oex _____ et de
Marie Louise née Wehren sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Charles Ramel, charpentier à Château - d. Oex
2. Charles Ramel, commis, N. O. B., à Montreux

Les publications ont eu lieu à Château d. Oex le 18 mai et par les soins
de la Chancellerie du Consulat général de France, à Genève le 13 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept-juillet-mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Château - d. Oex.

Les époux :

Bouvier Félix
Lucille Bouvier
née Ramel.

Les témoins :

Charles D'Agostini charpentier
Ramel commis N. O. B.
Montreux

L'officier de l'état civil :

Genève

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil de Château - d. Oex

Registre des mariages A.

N^o 41.
 et. Rochat-
 Rindlisbacher
 née Wäfler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Jules Louis, — boulanger
 Célibataire

originaire de Kien et de l'Abbaye domicilié à
Crissier né à

Crissier le vingt-huit-juin

mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Rochat, Jules Henri, décédé et de

Louise Charlotte Emilie née Richard sa veuve, ménagère à Crissier

à
 2. Rindlisbacher née Wäfler, Susanna Maria,

tenancière de café, — veuve de Rindlisbacher, Gottlieb dès le

26 Septembre 1912

originaire de Walkringen (Berne) domiciliée à
Crissier née à

Wengi (Com^{ne} de Frutigen) le premier Octobre

mil huit-cent soixante-neuf fille de

Wäfler, Susanna, décédée — et de

Comme témoins :

1. Henri Wenger, Cafetier à Prilly

2. Emma Wenger à Prilly

Les publications ont eu lieu à Kien, à l'Abbaye, à Crissier
 et à Walkringen le 18 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix juillet-mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de la dite
- 4^o Acte de décès de son 1^{er} mari
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules Rochat
Mario Rochert.
Wäfler.

Les témoins :

Henri Wenger Cafetier à Prilly
Emma Wenger " " Prilly.

L'officier de l'état civil :

J. Perrenchon

Communiqué aux Etats Civils de Kien,
l'Abbaye et Walkringen

Registre des mariages A.

N^o 42Goldner
et Thyvin

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 9 juillet 1935 déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 24 septembre 1935, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 septembre 1935.

L'Off. d. Etat Civil: V. Peruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Goldner, Jules Florian**, — Sommelier —
Célibataire

originaire de Fontanezier — domicilié à
Lausanne — né à
Lausanne — le quatre janvier —

— mil huit-cent quatre-vingt-six — fils de
Goldner, David Jules, employé au C.F.V. — et de
Louise Joséphine née Novetaz, à Lausanne —

2. **Thyvin, Marie Julia**, — repassense
Célibataire

originaire de St Martin de Bavel (cin) (France) — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le sept mai —

— mil huit-cent quatre-vingt-dix — fille de
Collomb née Thyvin, Rosine Augustine Fanny Marie — et de

Comme témoins :

1. **Lydie Muller**, concierge à Prilly
2. **Vonplon Richard**, chauffeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 juin et à Fontanezier le 19 juin 1919. — (Les publications n'ont pas été exigées en France) —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le douze juillet-mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Lausanne.

Les époux :

Goldner Florian
Goldner Julia
née Thyvin

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Vonplon Richard Chauve
Prilly Lausanne

L'officier de l'état civil :

V. Peruchon

Registre des mariages A.

No 43.

Flury-
et Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flury, Rodolphe, employé de banque
Célibataireoriginaire de Kleinlützel (Solente) domicilié à
Renens (gare) né à
Buenos - Aires (République Argentine) le dix février
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Flury, Franz, employé fédéral à Berne et de
Eloilde née Frei sa femme2. Clavel, Marguerite Emilie, — garde-malades
Célibataireoriginaire de Oulens près Echallens domiciliée à
Renens (gare) née à
Genève le trente septembre
mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de
Clavel, Emile Jaques Louis, Chef de train C.F.F. à Renens et de
Rosalie Fanny née Heek sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Eugène Clavel, Chauffeur C.F.F. à Renens et Roche
2. Henri Rinckel, Coiffeur à Charannes p. Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 31 mai, à Oulens le
2 juin et à Kleinlützel le 2 juin 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le dix-sept juillet mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^e Promesse de mariage
- 2^e Actes de naissance des époux
- 3^e Certificats de publication.

Les époux :

Rod. Flury,
Marguerite Flury
née Clavel

Les témoins :

Eug. Clavel ^{chef de train C.F.F.}
Rinckel ^{coiffeur Charannes p. Renens}

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats Civils de Kleinlützel
et Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 44.
Girardet-
et Gros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Girardet, Eugène Auguste Marius**, horticulteur
Célibataire

originaire de Prilly domicilié à Prilly né à Hausanne le vingt-cinq septembre mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de Girardet, Louis Henri Samuel, horticulteur à Prilly et de Françoise Marie née Pittel sa femme

2. **GROS, Marguerite Blanche**, cuisinière
Célibataire

originaire de Carouge (Genève) domiciliée à Hausanne née à Genève le douze février mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de GROS, Jean Louis, matelassier-tapissier à Genève et de Hélène Hinc née Dutoit sa femme

Comme témoins :

1. Louis Girardet, horticulteur à Prilly
2. Léon Dahud, agriculteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 19 juin, à Carouge et à Hausanne le 20 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Eug. Girardet
Marguerite Girardet
née Gros.

Les témoins :

Girardet Louis hort. Prilly
Salut Léon agric. Prilly

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Bureau Cant. d'Etat-Civil de Genève et à l'Etat-Civil de Hausanne

Registre des mariages A.

N^o 45. Barbey-
et Gringet-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Aimé Paul, Nexier
Célibataire

originaire de Chavannes-les-Forts (Fribourg) domicilié à
Saint-Prex né à
Chavannes-les-Forts le quinze Stoul
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Barbey, François et de
Henriette née Perroud sa femme, tous deux décédés.

2. Gringet, Aimée Alice, Surrière de fabrique
Célibataire

originaire de Eugy domiciliée à
Crissier née à
Renens le vingt-un décembre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Gringet, Jules Constant, Surrière de fabrique et de
Marie née Viret sa femme à Crissier

Comme témoins :

1. Jules Gringet, Surrière de fabrique, à Crissier
2. Ferdinand Perroud, Nexier à St Prex

Les publications ont eu lieu à St Prex et à Chavannes-les-Forts
le 4 juillet, à Eugy et à Crissier le 5 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prillys, le vingt-six juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de St Prex.

Les époux :

Aimé Barbey
Aimée Barbey
née Gringet

Les témoins :

Gringet Jules Constant Surrière Crissier
Perroud Ferdinand Nexier
St Prex

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de Crissier
St Prex et Bollens.

Registre des mariages A.

N^o 46.
 Dévaud
 Baeriswyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dévaud, Pierre Maurice**, - Ouvrier aux C.F.F.
 Célibataire

originaire de Chavannes sous Orsonnens (Fribourg) domicilié à
 Renens (Croisée) né à
 Corserey (Fribourg) le treize Septembre
 mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
 Dévaud, Emile Aimé, agriculteur à Chavannes (Fribourg) et de
 Faustine née Reynaud sa femme.

2. **Baeriswyl, Emélie Rosalie**,
 Célibataire Ouvrière horlogère

originaire de Tavet et Fribourg domiciliée à
 Renens (Croisée) née à
 Villaz St-Pierre (Fribourg) le quatorze Avril
 mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Baeriswyl, Pierre, décédé et de
 Louise née Kittinger sa veuve, ménagère à Renens (Croisée)

Comme témoins :

1. Lina Baeriswyl à Renens
2. Paul Gillard, mécanicien à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 12 juillet, à Chavannes,
 à Tavet et à Fribourg le 14 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente juillet-mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Dévaud Maurice
 Dévaud Emélie Baeriswyl
 née Baeriswyl.

Les témoins :

Baeriswyl Lina de Croisée Renens
 Gillard Paul mécanicien
 Renens

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué aux États Civils de Orsonnens,
 Tavet et Fribourg.

Registre des mariages A.

N^o 47.Ayer
et Galliciotti née Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ayer, Jacques Joseph**, - jardinier-maraîcher
veuf de Marie Eugénie née Wicht- dès le 17 août- 1903originaire de **Lorens (Feibourg)** domicilié à
Renens (les Côtes) né à
Savel (Feibourg) le vingt-deux juillet-
mil huit-cent dix-huit-neuf fils de
Ayer, Christoph et de
Anne Philomène née **Waeber** sa femme, tous deux décédés2. **Galliciotti née Pittet, Marie Bernadette**
veuve de Galliciotti, **Attilio** dès le 4 Avril 1913
ménagèreoriginaire de **Contra (Essin)** domiciliée à
Hausanne née à
Leventigney- (Feibourg) le vingt-deux décembre
mil huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Pittet, Alphonse François et de
Marie née **Judan** sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. **Jenny Muller**, ménagère à **Pully**.
2. **Lydie Muller**, concierge à **Pully**.

Les publications ont eu lieu à **Renens** le 5 juillet-, à **Lorens**
et à **Genève- Contra** le 6 juillet- et à **Hausanne** le 7 juillet- 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trente-un juillet- mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Ayer J. Joseph
Ayer Marie
née **Pittet**

Les témoins :

Jenny Muller Pully
Lydie Muller Pully

L'officier de l'état civil :

E. J. FeraudCommuniqué aux **Etats Civils** de **Lorens**,
Contra et **Hausanne**

Registre des mariages A.

N^o 48.Rivier
et Siegfried née Flavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rivier, Jean, ingénieur
Célibataireoriginaire de Mouxens - Mèzery, Lausanne, Aubonne et Genève, domicilié à
Bellegarde (Lin) (France) né à
Bienne le vingt-six novembre
mil huit-cent quatre-vingt-huit
fils de
Rivier, Charles William, pasteur à Mouxens - Mèzery et de
Adèle Emma née Jandoz sa femme, décédée.2. Siegfried née Flavin, Jeanne Françoise Maurice
Emilie, veuve de Siegfried, Jean Charles dès le 10 septembre 1918,
sans professionoriginaire de Lenk (Berne) et de Arusy (Genève) - domiciliée à
Pont-de-Beauvoisin (Savoie) (France) née à
Aiguebelle (Savoie) le vingt-quatre février
mil huit-cent quatre-vingt-douze
fille de
Flavin, Jean Joseph, employé au P. L. M., à Pont-de-Beauvoisin et de
Marie Augustine née Martin sa femme.

Comme témoins :

1. William Rivier, pasteur à Mouxens - Mèzery
2. Jean Meyhoffer - Rivier, pasteur à Bruxelles

Les publications ont eu lieu à Mouxens - Mèzery, Lausanne et Genève le
8 juillet, à Lausanne, Lenk et Arusy le 9 juillet et à Bellegarde
le 11 juillet et à Pont-de-Beauvoisin le 12 juillet 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le dix et out mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4^o Acte de naissance et acte d'origine
du 1^{er} mari de l'épouse, pièces produites
comme pièces à l'appui des lieux d'origine.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Jean Rivier
Jeanne Rivier née Flavin

Les témoins :

Rivier William pasteur
Jean Meyhoffer - Rivier pasteur
Bruxelles.

L'officier de l'état civil :

Zilly

Communiqué aux Etats Civils de Lausanne,
Aubonne, Lenk et au Bureau Cant.
d'Etat Civil de Genève (2)

Registre des mariages A.

N^o 49.
Käch
et Strauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käch, Paul Gustave, — Courrier aux C.F.P.
Célibataire

originaire de Täuffelen (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Gampelen (Berne) le premier mai
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Käch, Paul Gustave, décédé et de
Elise née Grünig sa veuve, ménagère à Gampelen

2. Strauss, Bertha, — Cuisinière —
divorcée de Rohrbach, Arnold dès le 2 décembre 1913

originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à
Renens (gare) née à
Solente le neuf juin
mil huit-cent quatre-vingt-six fille de
Strauss, Jean, décédé et de
Marquerite née Michel sa veuve à Berne

Comme témoins :

1. Jean Solenthaler, boucher à Renens
2. Arnold Schärer, mécanicien à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Täuffelen le 19 juillet
et à Rüeggisberg le 21 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le sept-vingt-mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
renfermant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publications.

Les époux :

Käch Paul
Käch Bertha
née Strauss.

Les témoins :

Jean Solenthaler boucher, Renens
Arnold Schärer mécanicien Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux États Civils de Täuffelen
et Rüeggisberg

Registre des mariages A.

N^o 50.
 Cardy
 et Dentan née Brouilhet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
 1. **Cardy, Félicien Henri**, fonctionnaire aux C.F.F.
 veuf de Henriette née Crettaz dès le 17 octobre 1918

originaire de Pampigny domicilié à
 Menend (gare) né à
 Chaux le vingt-un décembre
 mil huit-cent quatre-vingt-un fils de
 Cardy, François Louis Edouard et de
 Jemy née Chamol sa femme, tous deux décédés.

2. **Dentan née Brouilhet, Antoinette-
 Céline Jeanne**, sans profession - veuve de Dentan, Henri
 Marc Charles dès le 1^{er} mars 1914.

originaire de Lutry domiciliée à
 Lausanne née à
 Paris le vingt-huit août
 mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
 Brouilhet, Antoine Samuel François, commerçant à Lausanne et de
 Céline Pauline née SATTO sa femme, décédée.

Comme témoins :
 1. Antoine Brouilhet, négociant à Lausanne
 2. Victor KENZ, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Menend le 17 juillet, à Lausanne
 et à Lutry le 18 juillet et à Pampigny le 19 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Prilly, le sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 1^o Promesse de mariage
 2^o Actes de naissance des époux
 3^o Actes de décès de leurs premiers conjoints
 4^o Certificats de publication.

Les époux :
 Cardy Félicien
 et
 Dentan née Brouilhet

Les témoins :
 Brouilhet, négociant à Lausanne
 KENZ, Victor, fonction. C.F.F. à Lausanne

Communiqué aux Maires de Pampigny
 Lutry et Lausanne

L'officier de l'état civil :
 J. P. P. (Signature)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 51.
Herzog
et Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **HERZOG, Louis Arnold,** - Docteur-médecin
Élibataire

originaire de **Betomunster** (District de Sutzée) (Lucerne) domicilié à
Broc (Fribourg) né à
Clazens (Châtelard) le vingt-six avril
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de
Herzog, Michel Edouard Louis François, à St-Loup (Vaud) et de
Marie Adèle Sophie née **Steinlen** sa femme

2. **Pasquier, Lucie Emilie,** - Sans profession
Élibataire

originaire de **Le Pâquier** (Fribourg) domiciliée à
Bulle (Fribourg) née à
Bulle le douze mai
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Pasquier, Henri Félix, notaire à Bulle et de
Marie Adèle Aurélie née **Curral** sa femme

Comme témoins :

1. **Charles de Rham**, Professeur à Lausanne
2. **Michel Herzog**, étudiant en médecine à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Broc** le 16 juillet, à **Bulle**
le 16 juillet, à **Munster** le 17 juillet et à **Le Pâquier**
le 17 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le huit-voût-mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^r de l'Etat-
Civil de Broc.

Les époux :

Louis Herzog

Lucie Herzog

née **Steinlen**

Les témoins :

Charles de Rham, pr^{és}ident
à Lausanne

Michel Herzog, étudiant à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de **Munster**
Broc, **Prilly** et **Bulle**

Registre des mariages A.

N° 52.

Karlen
à Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Karlen, Jobann,** _____ Scieur _____
Célibataire _____

originaire de Boltigen (Berne) _____ domicilié à
Boltigen (Berne) _____ né à
Boltigen _____ le neuf Août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Karlen, Johann, décédé _____ et de
Katharina née Müller sa veuve à Boltigen _____

2. **Richoz, Bertha Ursule,** _____ ménagère _____
Célibataire _____

originaire de Vauderens (Fribourg) _____ domiciliée à
au Mont-sur-Lausanne _____ née à
Vauderens _____ le vingt mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Richoz, Jean Joseph _____ et de
Adolfine Angèle née Menoud sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Joseph Richoz, agriculteur, le Mont
2. Marc Sonnaillon, ouvrier, le Mont

Les publications ont eu lieu à Boltigen le 25 juillet, à Ursy (Vaud) le 29 juillet et au Mont le 30 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Boltigen.

Les époux :

Karlen Jobann
Bertha Karlen
née Richoz

Les témoins :

Joseph Richoz agriculteur le Mont
Sonnaillon Marc ouvrier Le Mont

Communiqué aux Etats Civils de Boltigen
et Ursy.

L'officier de l'état civil :

Pilly

Registre des mariages A.

N° 53.

Jaunin
Berquer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaunin, Adolphe**, manoeuvre
Célibataireoriginaire de Villars-le-Grand domicilié à
Prilly (Cery) né à
Villars-le-Grand le dix-neuf décembre
mil huit-cent septante-trois fils de
Jaunin, Charlotte Marie, décédée et deà
2. **Berquer, Rose Louise Eugénie**, ménagère
divorcée de Henry, Théodore Louis dès le 29 mars 1912originaire de Vullierens domiciliée à
Vullierens née à
Vullierens le cinq Août
mil huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Berquer, Jules François, agriculteur à Vullierens et de
Rose Charlotte née Rochat sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 31 juillet, à Vullierens
le 1^{er} Août et à Villars-le-Grand le 3 Août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
l'enfermant la mention du divorce.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Adolphe Jaunin
Rose Jaunin
née Berquer

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Crocheton

Communiqué aux Etats Civils de
Constantine et Colombier

Registre des mariages A.

N^o 5A.

Avondo
et Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Avondo, Albert-Auguste**, - employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Chardonneys sur Morges _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Lausanne _____ le neuf février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Avondo, Jacques Marie, serurier à Crissier _____ et de
Antoinette Hélène née Jequier sa femme, décédée _____

2. **Bovey, Léa Lina**, _____ ménagère
Célibataire

originaire de Romanel et de Cheseaux _____ domiciliée à
Jouxens - Mèzery _____ née à
Jouxens - Mèzery _____ le vingt-trois Août _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Bovey, Jules François, décédé _____ et de
Louise Juliette née Chapuis sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Louis Muller, concierge à Prilly
2. Louis Bovey, agriculteur à Jouxens - Mèzery

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Cheseaux, à Jouxens - Mèzery
et à Renens le 17 juillet et à Chardonneys sur Morges le
18 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Avondo Albert
Bovey Léa
née Bovey

Les témoins :

Muller Louis concierge Prilly
Louis Bovey paysan
Jouxens Mèzery
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de
Villars - sur - Yens.

Registre des mariages A.

N° 55. *Reymond*
et *Gisclon*

Par Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 1^{er} novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 12 janvier 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 janvier 1924.

1. Off. d'état civil

R. Gombard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Reymond, Louis Jules,* manoeuvre
veuf de *Jeanne* née *Campagna* dès le 13 Octobre 1918

originaire de *Chenil* domicilié à
Crissier né à

la *Bourdonnette* ciée *Rolle* le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Reymond, Jules Frédéric, Chef d'équipe retraité à *Crissier* et de
Françoise Antoinette ChevallaZ sa femme

2. *Gisclon, Ida,* repasseuse
célibataire

originaire de *Lausanne* domiciliée à
Crissier née à

ciée *Ecublens* le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Gisclon, Joseph Henri Louis, décédé et de
Rosalie née *Mottier* sa veuve, repasseuse à *Crissier*

Comme témoins :

1. *François Girardet,* jardinier à *Prilly*
2. *Louis Muller,* concierge à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Crissier* le 22 mars, à *Lausanne,*
au *Sentier* et au *Brassus* le 24 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois clout-mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{de} Actes de naissance des époux
- 3^{de} Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^{de} Certificats de publication.

Les époux :

Reymond Louis
Reymond Ida
née *Gisclon*

Les témoins :

Girardet François jardinier *Prilly*
Muller Louis concierge *Prilly*

L'officier de l'état civil :

R. Gombard

Communiqué aux *Etats Civils* du *Sentier*
et *Lausanne*

Registre des mariages A.

N^o 56.

Gardon
et Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardon, Robert-Henri, - employé de bureau
Célibataire

originaire de Vallorbe domicilié à
Hausanne né à
Vallorbe le neuf janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit - fils de
Gardon, Henri Albert, limier à Vallorbe et de
Rosa Margaretha née Burkhalter sa femme

2. Roth, Rosa,
Célibataire

originaire de Zetzwil (Argovie) domiciliée à
Hausanne née à
au Mont-^s Hausanne le vingt-neuf octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit - fille de
Roth, Ulrich, journalier au Mont- et de
Anna Elisabeth née Beutler sa femme

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Pilly
2. Louis Muller, concierge à Pilly

Les publications ont eu lieu à Hausanne le 1^{er} Août - à Vallorbe
et à Zetzwil le 2 Août - 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le vingt-sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Hausanne.

Les époux :

R. Gardon,
R. Gardon née Roth

Les témoins :

Lydie Muller Pilly
Muller Louis concierge Pilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Vallorbe
Zetzwil et Hausanne

Registre des mariages A.

N^o 57.Grandchamp
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Grandchamp, Robert-Louis**, employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de **Chexbres** domicilié à**Renens (gare)** né à**Lausanne** le **cinq décembre**mit **huit-cent quatre-vingt-dix-huit** fils de
Grandchamp, Samuel, agent-de police à **Chexbres** et de
Judie Julie née **Monnier** sa femme2. **Pahud, Mathilde**, sans profession
Célibataireoriginaire de **Ogens** domiciliée à**Scublens** née à**Combremont-le-Grand** le **sept mars**mit **neuf cent un** fille de**Pahud, Ulysse**, agriculteur à **Scublens** et de
Julia Bertha née **Viqueral** sa femme

Comme témoins :

1. **Judie Muller**, concierge à **Prilly**2. **Emile Mignot**, agent de police à **Prilly**Les publications ont eu lieu à **Renens** le **8 Août**, à **Scublens**
et à **Chexbres** le **9 Août** et à **Ogens** le **11 Août** 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **vingt-huit août** mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'épouse
mineure.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Grandchamp Robert
Grandchamp Mathilde
née **Pahud**

Les témoins :

Judie Muller Prilly
E. Mignot agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

J. L. L...Communiqué aux **Etats Civils de St-Laphorin**,
St-Cerges et **Scublens**

Registre des mariages A.

N° 58.

Gerber
et Nobs née Schütz.

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 58, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Fritz Schütz né à Lausanne le 9 mai 1919, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le trente etoit mil neuf cent dix-neuf.

Lully le 30 août 1919.

Gerber Johannes
Gerber Anna
l. Off. d'Etat Civil, Lully

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Johannes, négociant-veuf de Margaretha née Jetza dès le 9 août 1907

originaire de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne né à Langnau le vingt-quatre mai mil huit-cent-soixante-quatre fils de Gerber, Johannes, décédé et de Elisabeth née Flückiger sa veuve à Langnau

2. Nobs née Schütz, Anna, ménagère-veuve de Benedict Nobs dès le 14 octobre 1916

originaire de Seedorf (Berne) domiciliée à Lausanne née à Steffisburg (Berne) le vingt-un septembre mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de Schütz, Johannes, cordonnier à Unterlangenegg et de Anna née Zimmermann sa femme

Comme témoins :

- 1. Emile Nignot, agent de police à Lully-
2. Lydie Muller, concierge à Lully-

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 juin, à Seedorf le 28 juin et à Langnau le 30 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le trente etoit mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Autorisation de l'Off. d'Etat Civil de Lausanne
2° Acte de naissance de l'enfant légitimé.

Les époux :

Gerber Johannes
Gerber Anna
née Schütz.

Les témoins :

Emile Nignot agent de police Lully
Lydie Muller Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Lausanne, Lausanne et Seedorf.

Com 1° la législation aux Etats Civils de Lausanne, Langnau, Seedorf et au Depart. de Justice et Police.

N le 3 Septembre 1919
Le Fiehl
A Rodhaue

Registre des mariages A.

N^o 59.
 et Reymond
Petitpierre née Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Paul Georges, — Chauffeur
 veuf de Rose Gabrielle née Bertrand dès le 2 novembre 1918

originaire de Vaulion domicilié à
Vausanne né à
 au Pont- le quatorze mai
 mil huit-cent quatre-vingt — fils de
Reymond, Paul Auguste Constant, décédé. et de
Jenny née Ramelet sa veuve à Vausanne

2. Petitpierre née Boray, Constance, ménagère
 veuve de Gustave Petitpierre dès le 31 décembre 1906

originaire de Gossens domiciliée à
Bussigny-sur-Morges née à
Gossens le vingt-deux mars
 mil huit-cent septante-neuf fille de
Boray, Elie et de
Rosalie née Dutoit sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
 2. Ida Heiniger, ménagère à Prilly

Les publications ont eu lieu à Vausanne, Vaulion et Bussigny
 le 8 Août et à Gossens le 9 Août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq septembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Offr. de
 l'Etat-Civil de Vausanne.

Les époux :

Paul Reymond
Constance Reymond
 née Boray

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Ida Heiniger Prilly

L'officier de l'état civil :

Perrenon

Communiqué aux Etats Civils de Vaulion,
Vausanne, Ursins et Bussigny

Registre des mariages A.

N^o 60.Pache
Court

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Arnold Frédéric, — employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Epalinges domicilié à
Crissier né à
Lausanne le quinze décembremil huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fils de
Pache, Arnold Albert, décédé, et de
Ernestine Marie Caille née Fiaux sa femme, ménagère à Berne2. Court, Julie Hélène, — sans profession
Célibataireoriginaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
aux Grandcôt-rière les Olées le trente aoûtmil neuf cent un — fille de
Court, Jules Constant, employé C.F.F., à Bretonnières — et de
Marie Lucie Baatard sa femme

Comme témoins :

1. Constant Court, employé C.F.F., à Bretonnières
2. Marie Court, à Bretonnières

Les publications ont eu lieu à Crissier et à Lausanne le 1^{er} septembre,
à L'Isle le 2 septembre et à Epalinges le 3 septembre 1919Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentements des parents de l'épouse,
mineure.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Arnold Pache
Julie Pache née Court

Les témoins :

Court Constant Emp. aux Off.
à Bretonnière
Marie Court Bretonnière

L'officier de l'état civil :

Perrachon

Communiqué aux Etats Civils de Epalinges,
L'Isle et Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 61. BornoZ
et Zahnd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. BornoZ, Jules Albert, — gendarme
Célibataire

originaire de Vaugondry — domicilié à
Renens (gare) — né à
Vugelles-la-Mothe — le vingt février —
mil huit-cent quatre-vingt-treize — fils de
BornoZ, Albert Henri, pecciste à Vugelles-la-Mothe et de
Sécile Elida née Bolle sa femme

2. Zahnd, Alice Elsa, — femme de chambre
Célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) — domiciliée à
Hausanne — née à
Berne — le dix-huit janvier —
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Zahnd, Johann, absent — et de
Clara Alice née Rod sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Albert Darlier, gendarme à Hausanne (gare)
2. Charles Livel, gendarme à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Guggisberg le 11
Septembre, à Vaugondry et à Hausanne le 12 Septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six septembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Jules BornoZ.
Alice BornoZ née Zahnd

Les témoins :

Charles Livel
A. Darlier
H. Beschetz
L'officier de l'état civil :
P. Perrochon

Communiqué aux États Civils de Champagne
Guggisberg et Hausanne

Registre des mariages A.

N^o 62. Sommer
et Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommer, Louis Charles, manœuvre
célibataire

originaire de Cottens domicilié à
Ausanne né à
Ausanne le Dix juin

mit huit-cent quatre-vingt-deux fils de
Sommer, Charles Louis et de
Jeanne Elise Albertine née Chapuis sa femme, décédée.

2. Blanchard, Emma Adèle Marie, ménagère
célibataire

originaire de Jouxens-Mézery domiciliée à
Prilly née à

Jouxens-Mézery le vingt-neuf novembre
mit huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Blanchard, Gustave George, agriculteur à Jouxens-Mézery et de
Estelle Angelina née Chaillet sa femme

Comme témoins :

1. Gustave Blanchard, agriculteur à Jouxens-Mézery
2. Jules Sommer, commis à Ausanne

Les publications ont eu lieu à Ausanne le 29 août, à Cottens,
à Jouxens-Mézery et à Prilly le 30 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^r de
l'Etat Civil de Ausanne

Les époux :

Louis Sommer
Emma Sommer
née Blanchard

Les témoins :

Blanchard J. agriculteur Jouxens
Sommer Jules Commis Ausanne.

Communiqué aux Etats Civils de Grancy
et Ausanne

L'officier de l'état civil :

P. Penchoy

Registre des mariages A.

N^o 63.

Dumont-
et Marguerat-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont-, Louis, électricien
Célibataire

originaire de Kully- et de Bussigny domicilié à
Pilly- né à
Kully- le dix-neuf Février
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Dumont-, Louis Samuel et de
Caroline née Bäebler sa femme, tous deux décédés

2. Marguerat-, Susanne Amélie, Couturière
Célibataire

originaire de Forel et de Lutry domiciliée à
Vausanne née à
la Crêtaz rière Forel le quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Marguerat-, Edouard Emile, manoeuvre à Yverdon et de
Elise Fanny née Mignol sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Armand Dumont-, horticulteur à Pilly

2. Julien Marguerat-, ajusteur à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Pilly- le 24 Août-, à Vausanne
le 25 Août-, à Bussigny, à Kully-, à Forel et à Lutry le
26 Août- 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly-, le vingt-sept-septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{es} Actes de naissance des époux
- 3^{es} Certificats de publication.

Les époux :

Louis Dumont
Susanne Dumont
née Marguerat.

Les témoins :

Dumont Ar. horticulteur Pilly
Marguerat. ajusteur Yverdon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Villars-
et Yverdon, Bussigny, Forel, Lutry
et Vausanne

Registre des mariages A.

N^o 64.Delaraye
et Rubier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Delaraye, Jean Auguste Samuel,** —
brigadier de police — veuf de Emma née Decosterd dès le 9 mars 1919

originaire de Prilly — domicilié à
Renens (gare) — né à
Bonay — le vingt-trois juillet —
mil huit-cent septante-cinq — fils de
Delaraye, Jean Louis — et de
Susanne Louise Pauline née Dupretul — sa femme, tous deux décédés

2. **Rubier, Hélène Berthe,** — ménagère —
Célibataire

originaire de Noirmont (Berne) — domiciliée à
Renens (gare) — née à
au Noirmont — le deux mars —
mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Rubier, Alize Adolphe, agriculteur au Noirmont — et de
Mathilde née Hab sa femme

Comme témoins :

1. **Emile Mignot,** brigadier de police à Prilly
2. **Louis Muller,** concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly, à Renens et à Noirmont le
13 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Prilly, le trente septembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
4^o Certificats de publications

Les époux :

Delaraye
H. Delaraye et **Rubier**

Les témoins :

Mignot brigadier de police Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Perceval

Communiqué à l'Etat Civil de Noirmont

Registre des mariages A.

N^o 65.
Rheindorf
et Caillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rheindorf, Jules Pierre Joseph**, ébéniste
Célibataire

originaire de Liège (Belgique) domicilié à
Renens (gare) né à
Liège le vingt-deux mars
mil huit-cent quatre-vingt- fils de
Rheindorf, Jean, maître d'hôtel à Bruxelles et de
Marie Elid née Hutois sa femme, décédée.

2. **Caillat, Gabrielle Esther**, Couturière
Célibataire

originaire de Féchy domiciliée à
Renens (gare) née à
aux Jaugettes rière Saint-Prex le neuf mai
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Caillat, Jules, retraité E.F.F. à St-Germain (France) et de
Rosine Henriette née Magnin sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Jean Schmidhauser, ébéniste à Renens
2. Paul Caillat, employé E.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Féchy le 2 septembre 1919.

La publication n'a pas été exigée en Belgique

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pilly, le quatre octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les formalités
- 4^o Certificats de publication
- 5^o Certificat de capacité matrimoniale de la
Légation de Belgique à Berne
- 6^o Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'Etat Civil d'Albonney

Les époux :

Jules Rheindorf
Esther Rheindorf
née Caillat

Les témoins :

J. Schmidhauser - ébéniste
Paul Caillat - employé E.F.F.

L'officier de l'état civil :

W. P. P. P.

N° 66. Golaž et Viret

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 4 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 18 juillet 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 22 juillet 1931.

l. Off. d'Etat-Civil, W. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaž, Emile, maître valet - Célibataire

originaire de l'Abbaye domicilié à Renens (village) né à Revetolle le huit-janvier mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de Golaž, Marie Louise, ménagère à Clabonne et de

2. Viret, Olga Eugénie Julie, ménagère Célibataire

originaire de Villars - Siercelin domiciliée à Lausanne née à Villars - Siercelin le dix-huit-Clônt mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de Viret, Héli, menuisier à Villars - Siercelin et de Adèle née Jaccard sa femme

Comme témoins :

- 1. Louis Schneiter, cordonnier à Prilly
2. Henri Perret, agriculteur à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à l'Abbaye le 16 septembre, à Villars - Siercelin et à Lausanne le 17 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le onze octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Certificats de publication.

Les époux :

Emile Golaž
Olga Golaž née Viret

Les témoins :

Schneiter Louis cordonnier Prilly
Perret Henri ag. Renens

L'officier de l'état civil :

Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de l'Abbaye, Renens et Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 67.

Littel-
et Ray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Littel-, Alfred Marcel, ——— mécanicien
Célibataireoriginaire de Pampigny ——— domicilié à
Broc (Fribourg) ——— né à
Schandens ——— le vingt-cinq janvier ———
mil huit-cent nonante-cinq ——— fils de
Littel-, Henri, à Bussigny ——— et de
Aline née Lambelet sa femme, à Schandens2. Ray-, Germaine, ——— Cuisinière
Célibataireoriginaire de Echichens ——— domiciliée à
Yausanne ——— née à
Eigle ——— le cinq novembre ———
mil huit-cent nonante-six ——— fille de
Ray-, Jules, à Charannes ——— et de
Emilie Anastasie née Hugon sa femme

Comme témoins :

1. Emile Massonnet, Commerçant - à Montblesson
2. Lydie Muller, concierge à Trilly.Les publications ont eu lieu à Broc le 27 Septembre, à Yausanne
le 29 Septembre, à Echichens le 30 Septembre et à Pampigny
le 1^{er} Octobre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly-, le seize Octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Broc -

Les époux :

Littel Alfred
Ray Germaine
née Ray

Les témoins :

Massonnet Emile commerçant Montblesson
Lydie Muller Trilly

L'officier de l'état civil :

P. Perraudon

Communiqué aux Etats Civils de Pampigny,
Broc, Yufflens-le-Château
et Yausanne

Registre des mariages A.

N^o 68. *Taillens*
et *Gris*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Taillens, François Louis*, - contre-maître de -
Célibataire *lissage*

originaire de *Lausanne* domicilié à
au *Mont-sur-Lausanne* né à
au *Mont-* le dix *Orvil*

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Taillens, Ulrich François Henri, agriculteur au *Mont-* et de
Julie Louise née *Henny* sa femme

2. *Gris, Léa*, - repasseuse -
Célibataire

originaire de *Seigneux* domiciliée à
au *Mont-* née à
Layerné le *vingt-sept-mars*

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Gris, Jules Henri, absent et de
Louise née *Helly* sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. *Edmond Chapuis*, comptable au *Mont-*
2. *Emile Nignol*, agent de police à *Dully*

Les publications ont eu lieu à u *Mont-* le 16 septembre, à *Lausanne*
le 17 septembre et à *Seigneux* le 18 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully, le dix-huit-*Octobre* mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o *Promesse de mariage*
- 2^o *Actes de naissance des époux*
- 3^o *Certificats de publication.*

Les époux :

Taillens François
Taillens Léa née Gris

Les témoins :

Chapuis Edmond comptable Le Mont-
Mignot Agent de police Dully

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux *Etats Civils* de
Lausanne et *Villarszel*

Registre des mariages A.

N^o 69.
 Brun
 et Schönmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brun, Henrik Julius**, Ouvrier-mécanicien
 Célibataire

originaire de Danemark domicilié à
 Menens (gare) né à
 Vistev-Hunderup (Danemark) le vingt-cinq décembre
 mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de
 Brun, Nikolaj Johansen, ramoneur à Hulvad-Hark (Danemark) et de
 Line Marie née Kruse sa femme

2. **Schönmann, Johanna Hermine**, Ouvrière
 Célibataire de fabrique

originaire de Niederbipp (Berne) domiciliée à
 Menens (gare) née à
 Berne le dix février
 mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
 Schönmann, Johannes Hermann, tailleur d'habits à Lausanne et de
 Susanna Katharina née Zurbrugg sa femme

Comme témoins :

1. Emile Kerber, mécanicien à Chavannes
2. Auguste Studer, Chef de galvanisage, à Menens

Les publications ont eu lieu à Menens le 8 septembre et à Niederbipp
 le 9 septembre 1919.

(La publication n'a pas été exigée au Danemark)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Zilly, le dix-huit octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'époux
- 4^o Déclaration de la Commune d'origine de l'époux
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat par les formalités.
- 6^o Certificats de publication.
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale du Consulat
 de Danemark à Zurich.
- 8^o Permis de célébration du Département de
 Communiqué Justice et Police

à la Chancellerie d'Etat
 et à l'Etat Civil de Niederbipp.

Les époux :

Henrik Brun.
 Hermine La Brun née Schönmann.

Les témoins :

Emile Kerber Mécanicien
 Chavannes
 Aug Studer Chef Galvanisage
 Menens.

L'officier de l'état civil :

Ferruchon

Registre des mariages A.

N^o 70.Moverraz
et Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moverraz, Valentin Henri, - chef de culture
Célibataireoriginaire de Lutry et Cully domicilié à
Villeneuve né à
Lausanne le vingt-cinq aoûtmil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Moverraz, Edmond Valentin Antoine dit Edouard, agriculteur et de
Fanny née Droguet sa femme, à Crissier2. Blanc, Violette Marguerite, - sans profession
Célibataireoriginaire de Lausanne domiciliée à
Crissier née à
au Crêt-tière St-Légier le quatorze civilmil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Blanc, Jules Louis, horticulteur à Crissier et de
Marguerite Emma Louise née Chave sa femme

Comme témoins :

1. Jeanne Baumann, à Crissier
2. Léopold Blanc, horticulteur à Crissier

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Lausanne et Lutry le 5 septembre
à Cully et à Crissier le 6 septembre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lutry, le vingt-deux octobre mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de Villeneuve.

Les époux :

Moverraz Valentin
Blanc Violette
ni Blanc

Les témoins :

Jeanne Baumann sœur de Crissier.
Léopold Blanc Crissier
Horticulteur

L'officier de l'état civil :

J. Baumann

Communiqué aux Etats Civils de Lutry,
Cully, Villeneuve et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 71. Vivian
et Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vivian, Charles Henri, facteur postal
Célibataire

originaire de Crissier domicilié à

Crissier né à

Crissier le seize juillet

mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Vivian, Henri Marc Charles, agriculteur à Crissier et de
Emma Louise Marie née Dubelaty sa femme, décédée

2. Destraz, Louise Anna, ménagère
Célibataire

originaire de Essextes domiciliée à

Ecublens née à

Ecublens le trente décembre

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de

Destraz, Edouard et de

Louise Jeanne Susanne née Vivian sa femme, tous deux décédés

Comme témoins :

1. Louis Destraz, serrurier à Crissier

2. Henri Destraz, métallurgiste à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier, à Essextes et à Ecublens le
25 Septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Vivian Henri.
Vivian Louise née Destraz

Les témoins :

Destraz Louis serrurier Crissier
Destraz Henri Métallurgiste Crissier.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Crissier
et Ecublens

Registre des mariages A.

N° 72.

Bessal-
et Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessal, Oscar Eugène, — employé C.F.F.
Célibataireoriginaire de Lutry et Forel domicilié à
Renens (gare) né à
Borges le douze juillet
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Bessal, Emile, jardinier à Lausanne et de
Marie Alexandrine née Creiller sa femme, décédée2. Favre, Germaine, — sans profession
Célibataireoriginaire de Goumoens-la-Ville domiciliée à
Renens (gare) née à
Renens le huit février
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Favre, Renziette Louise Marie, ménagère à Renens (gare) et de

Comme témoins

1. Rosine Heyneth, à Yverdon
2. Louis Heyneth, mécanicien C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 24 septembre, à Lutry, à
Forel et à Goumoens-la-Ville le 25 septembre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-trois octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Bessal Eugène
Favre Germaine
et
de Favre

Les témoins :

R. Weyneth Yverdon
L. Heyneth, mécanicien C.F.F.
Renens

L'officier de l'état civil :

R. Perrochon

Communiqué aux États-Civils de Lutry,
Forel et Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 73.
 Rosset-
 Brönnimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rosset, Louis Emile**, Conducteur aux T. L.
 Célibataire

originaire de **Bongy-Villars** domicilié à
Renens (village) né à
Quind le dix-neuf juillet
 mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de
Rosset, Jules Louis, décédé et de
Rosalie née **Urfer** sa veuve, négociante à **Begnins**

2. **Brönnimann, Emma**, Couturière
 Célibataire

originaire de **Gutzelen** (Berne) domiciliée à
Gutzelen née à
Gutzelen le vingt octobre
 mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Brönnimann, Louis, mécanicien, à **Gutzelen** et de
Caroline née **Zumbach** sa femme

Comme témoins :

1. **Emile Nignot**, agent de police à **Pully**
2. **Karl Brönnimann**, mécanicien, à **Gutzelen**

Les publications ont eu lieu à **Renens** le 22 Septembre, à **Bongy-Villars** le 23 Septembre et à **Gutzelen** le 24 Septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Rosset Emile
Emma Rosset
 ne **Brönnimann**

Les témoins :

Nignot Emile agt de police **Pully**
Karl Brönnimann

Grossen Gutzelen
 L'officier de l'état civil :

P. Leuchter

Communiqué aux Etats Civils de **Aubonne**
 et **Gutzelen**

Registre des mariages A.

N^o 74. Troyon
et Grosjean née Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **TROYON, Jean Louis,** infirmier
celibataire

originaire de Cheseaux domicilié à
Prilly-Corcy né à
Cheseaux le onze août
mil huit-cent cinquante-quatre fils de
TROYON, Jean David et de
Jeanne Marie née Binggeli sa femme, tous deux décédés

2. **Grosjean née Clerc, Louise Julie,**
veuve de Grosjean, Jules Albert- dès le 16 mars 1898 - ménagère

originaire de St Cyens domiciliée à
Prilly- née à
au Saulard sur Yausanne le vingt-huit-mars
mil huit-cent soixante-trois fille de
Clerc, Albert-Henri et de
Jenny Louise ni Blanchard sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Jean Gavillet, infirmier à Corcy
- 2. Eugène Favrat, employé aux T. G., à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Cheseaux et à Prilly le 19 septembre
et à St Cyens le 22 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-quatre octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Troyon Louis
Julie Grosjean née Clerc

Les témoins :

Jean Gavillet Infirmier Corcy.
Favrat emp. Imp. G. L. Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat-Civil de Prilly-

Registre des mariages A.

N^o 75. *Wulliëmoz*
et *Jomini*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Wulliëmoz, Henri Charles*, intendant-retraité
veuf de *Elise Marie* née *Hoffer* dès le 24 avril 1916 (du matériel de guerre)

originaire de *Tuarens* domicilié à
Payerne né à
Berne le onze mai

Wulliëmoz, Paul Charles Gabriel fils de
Fanny née *De Dompierre* sa femme, décédés

2. *Jomini, Julie Elisa*, ménagère
Célibataire

originaire de *Payerne* domiciliée à
Payerne née à
Payerne le dix septembre

Jomini, Henri Daniel fille de
Marie Anna née *Siegenthaler* sa femme, décédés.

Comme témoins :

1. *Charles Marcuard*, instituteur-émérite à *Prilly*
2. *Jules Wisinand*, employé postal à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le 3 Octobre et à
Tuarens le 5 Octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat-
Civil de *Payerne*

Les époux :

Wulliëmoz avec *Sont*
Julie Wulliëmoz
née *Jomini*

Les témoins :

C. Marcuard instit. emérite
J. Wisinand employé postal
Prilly

L'officier de l'état civil :

H. Percebois

Communiqué aux Etats Civils de *Tuarens*
et *Payerne*

Registre des mariages A.

N^o 76.Fonjallaz
et Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fonjallaz, Édouard,** instituteur
célibataireoriginaire de Epesses et Lutry domicilié à
Cheseaux né à
en Chanderson ci-devant Grandvaux le treize mars
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Fonjallaz, Alfred, décédé et de
Anna Rosina née Lürig de l'ave, à Cheseaux2. **Barraud, Aline Hélène,** garde-malades
célibataireoriginaire de Bussigny-a-Villars-Eiercelin domiciliée à
Cheseaux née à
Cheseaux le dix-neuf novembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Barraud, Albert-Jules Alfred, agriculteur à Cheseaux et de
Louise Emma née Vétz sa femme

Comme témoins :

1. William Fonjallaz, contre-maître ébéniste à Lausanne
2. Adèle Barraud, à MontreuxLes publications ont eu lieu à Cheseaux le 8 Octobre, à Epesses,
à Lutry et à Bussigny le 9 octobre et à Villars-Eiercelin le
10 Octobre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le trente-un Octobre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

E. Fonjallaz
Aline Fonjallaz
Barraud

Les témoins :

W. Fonjallaz, contre-maître Lausanne
Adèle Barraud, Montreux

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Communiqué aux États Civils de Lully,
Lutry, Bussigny-a-Bottens.

Registre des mariages A.

N^o 77. Mäder
à Lederer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Alfred Henri, — Commis C.F.F.
Célibataire

originaire de Aigriswyl (Fribourg) — domicilié à
Renens (Geneve) — né à
Allaman — le vingt-deux décembre
— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fils de
Mäder, John Samuel, décédé — et de
Susanne Caroline ni Burnier sa veuve, ménagère à Renens

2. Lederer, Elfriede Marie, — employée de commerce
Célibataire

originaire de Rossbach (Bohême) (Autriche) — domiciliée à
Yausanne — née à
Rossbach — le dix-neuf novembre
— mil huit-cent quatre-vingt-quinze — fille de
Lederer, Louis, employé de commerce à Yausanne — et de
Louise Ida née Chabloz sa femme

Comme témoins :

1. Ferdinand Gillieron, boursier Communal à Prilly
2. Armand Chabanel, instituteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 2 Octobre, à Yausanne
le 3 Octobre et à Aigriswyl le 4 Octobre 1919.

(La publication n'a pas été exigée en Autriche)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Autorisation du Conseil d'Etat
pour les formalités, spécifiant qu'il
est fait dispense de la publication en
Autriche, ainsi que de la production
du certificat de capacité matrimoniale.
- 4^o Certificats de publication.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux Etats Civils de Buchsten
et Yausanne

Les époux :

Alfred Mäder
Elfriede Lederer
née Lederer

Les témoins :

F. Gillieron boursier Communal Prilly
A. Chabanel instit. Prilly

L'officier de l'état civil :

Perrenoud

Registre des mariages A.

N^o 78.
 Benninger
 et Gygax née Alder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Benninger, Fritz**, — agent d'assurances
 Célibataire

originaire de Jussy (Fribourg) _____ domicilié à
 Hindelbank (Berne) _____ né à
 Somberval (Berne) _____ le premier novembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Benninger, Fritz _____ et de
 Julie née Wahlen sa femme _____

2. **Gygax née Alder, Helena Rosette**, —
 veuve de Gygax, Gottfried dès le 4 octobre 1918 _____

originaire de Ehunstetten (Berne) _____ domiciliée à
 Bärswil (Berne) _____ née à
 Bärswil _____ le cinq octobre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Alder, Johann Jakob, menuisier à Bärswil _____ et de
 Rosette née Kläuchi sa femme _____

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly-
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Hindelbank le 18 octobre, à Ehunstetten
 le 18 octobre et à Jussy-Morat le 20 octobre 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatre novembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'
 l'Etat-Civil de Hindelbank

Les époux
Benninger Frédéric
 Helena Benninger
 gob. Alder.

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
 E. Mignot agt de police Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Morat
 Hindelbank et Ehunstetten

Registre des mariages A.

N^o 79. Lang
et Roulin

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N^o 79, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant ou vouloir légitimer Roger Marcel Roulin né à Lausanne le 8 juin 1917, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le douze novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pully, le 12 novembre 1919

E. Lang

E. Lang née Roulin

L'Off. d'Etat civil: P. Perrenoud

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 24 septembre 1937, l'inscription du mariage ci-contre est à modifier en ce sens que le nom patronymique Lang- soit orthographié "Läng" soit avec un "n" sur le "g".

Inscrit le 17 octobre 1937

L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Romanelà Prilly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lang, Charles Ernest, — machiniste
veuf de Louise Ida née Rey- dès le 19 octobre 1914

originaire de Utzenstorf (Berne) domicilié à
Renens (gare) né à
Ehoune le onze juillet-

mil huit-cent Septante-neuf fils de
Lang, Jean Charles, ancien boulanger à Lausanne et de
Rosa née Meister sa femme

2. Roulin, Anastasie Adelaïde, — ménagère
Célibataire

originaire de Ereyvaux (Fribourg) domiciliée à
Renens (gare) née à
Ereyvaux le vingt-neuf Août

mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Roulin, Anselme Benoit-, décédé et de
Alexandrine née Etienne sa veuve, à Ereyvaux

Comme témoins :

1. Isaac Renaud, instituteur à Pully
2. Lydie Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens et à Utzenstorf le 21 octobre et
à Ereyvaux le 22 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le douze novembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

E. Lang

E. Lang née Roulin

Les témoins :

I. Renaud, Inst. Pully.

Lydie Muller Pully

L'officier de l'état civil :

P. Perrenoud

Communiqué aux Etats Civils de Utzenstorf
et Ereyvaux

Com 1^{er} la légitimation aux Etats Civils de Utzenstorf,
Ereyvaux et Lausanne ainsi qu'au Dép^t de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 80.
Fonjallaz
et Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fonjallaz, William**, _____ ébéniste
Célibataire _____

originaire de Epesses et Lutry _____ domicilié à
Vaudanne _____ né à
Grandvaux _____ le treize avril _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Fonjallaz, Alfred, décédé _____ et de
Anna Rosina née Dützig sa veuve à Grandvaux _____

2. **Emery, Marie Lucie Alice**, _____ modiste
Célibataire _____

originaire de Stagnières _____ domiciliée à
Cheseaux _____ née à
Cheseaux _____ le sept-mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Emery, Constant, agriculteur _____ et de
Lina Rosine née Joyet sa femme, à Cheseaux _____

Comme témoins :

1. Constant Emery, agriculteur à Cheseaux
2. Emmeline Fonjallaz, couturière à Grandvaux

Les publications ont eu lieu à Vaudanne, Lutry, Stagnières et Cheseaux
le 24 octobre et à Epesses le 25 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lully, le quinze novembre mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de
l'Etat Civil de Vaudanne -

Les époux :

Fonjallaz William
Fonjallaz Alice
née Emery

Les témoins :

Emery C. agriculteur Cheseaux
Em. Fonjallaz couturière Grandvaux

L'officier de l'état civil :

Perruchon

Communiqué aux Etats Civils de Lully,
Lutry, Vaudanne et Echalland.

Registre des mariages A.

N^o 81.
Auberson
et Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Auberson, Robert-Jean**, employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Essertines sur Yverdon domicilié à
Renens (village) né à
Hausanne le dix-huit-mai

mit huit-cent quatre-vingt-seize fils de
Auberson Damien Eugène, vigneron aux E.F.F., à Renens et de
Elga née Howald sa femme

2. **Chevalley, Marguerite**, fourreuse-doublure
Célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à
Hausanne (Le Pavement) née à
Saléziens le vingt-quatre juillet

mit huit-cent quatre-vingt-troize fille de
Chevalley Charles, agriculteur, au Pavement et de
Uline née Dénéreaux sa femme

Comme témoins :

1. Henri Chevalley, agriculteur à Hausanne
2. Henri Witz, Serrurier à Hausanne

Les publications ont eu lieu à Renens et à Hausanne le 29 octobre,
à Puidoux et à Essertines le 30 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pzilly, le vingt-deux novembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Robert Auberson
Marguerite Auberson
née Chevalley

Les témoins :

Chevalley Henri agriculteur
à Hausanne
Henri Witz Serrurier
à Hausanne

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de Vaud
St-Laphorin et Hausanne

Registre des mariages A.

N^o 89.
Ren-
Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, George Henri Adolphe, agriculteur
Célibataire

originaire de Gossens domicilié à
Renens (village) né à
Renens le huit-juillet-
_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Rey, Frédéric Adolphe, agriculteur à Renens et de
Sophie Louise née Youx sa femme _____

2. Cuérel, Angèle Nancy, infirmière
Célibataire

originaire de Villars - St^e Croix domiciliée à
Villars - St^e Croix née à
Villars - St^e Croix le vingt-cinq juillet-
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Cuérel, Charles, agriculteur à Villars - St^e Croix et de
Elisa née Duperrel sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. William Cuérel, employé C.F.F. à Charannes
2. Berthe Cuérel, à Charannes

Les publications ont eu lieu à Renens, à Gossens et à Villars - St^e Croix le 27 Octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le vingt-sept novembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 2^{es} Actes de naissance des époux
- 3^{es} Certificats de publication

Les époux :

Henri Rey
Angèle Cuérel

Les témoins :

William Cuérel emp. C.F.F. Charannes
Berthe Cuérel Renens

L'officier de l'état civil :

Benard

Communiqué aux Etats Civils de Trévins
et Dussigny

Registre des mariages A.

No 83.

Spaini
et Weinberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spaini, Adolphe Charles, — gypsier-peintre
veuf de Alice née Bourgeois dès le 8 juillet 1918 —originaire de Gossens — domicilié à
Saint-Prex — né à
Saint-Prex — le trente juillet —
— mil huit-cent Septante-Sept — fils de
Spaini, Joseph — et de
Maria née Pasche sa femme, à Goumoens-la-Ville2. Weinberger, Jeanne Thérèse, — ménagère
Célibataireoriginaire de Mont-sur-Lausanne — domiciliée à
au Mont — née à
au Mont — le premier Août —
— mil huit-cent quatre-vingt-treize — fille de
Weinberger, Sigismond, blanchisseur, au Mont — et de
Berthe Rosalie Henriette née Belet sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. Sigismond Weinberger, blanchisseur, au Mont-
2. Elément Weinberger, agriculteur, au Mont-

Les publications ont eu lieu à Saint-Prex le 11 novembre, à Gossens
et au Mont le 12 novembre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le cinq décembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de
l'Etat-Civil de Saint-Prex

Les époux :

A Spaini
J Spaini
née Weinberger

Les témoins :

Sigismond Weinberger Blanchisseur
Le Mont
Weinberger Elément agriculteur
Le Mont

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué aux Etats-Civils de Mésins
et Saint-Prex

Registre des mariages A.

N^o 84.
Séchaud
et Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Ulysse Robert-, — agriculteur
Célibataire

originaire de Sullens _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne _____ né à
au Mont- _____ le trente janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept- _____ fils de
Séchaud, Adolphe Eugène, décédé _____ et de
Anna née Magnenat sa veuve, ménagère au Mont- _____

2. Steffen, Louisa Julia, — ménagère
Célibataire

originaire de Genève (ville) _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
Vevey (Monteux) _____ le cinq mai _____
_____ mil neuf cent. (1900) _____ fille de
Steffen, Auguste Edouard _____ et de
Louise Elisa née DAD sa femme, tous deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Sigismond Weinberger, blanchisseur, le Mont-
2. Elément Weinberger, agriculteur, le Mont-

Les publications ont eu lieu à Sullens et au Mont- le 1^{er} octobre et
à Genève (ville) le 9 octobre 1919. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le cinq décembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'épouse
- 3^o Consentement au mariage de l'épouse
mineure, accordé par son tuteur
- 4^o Actes de décès des père et mère de la dite
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Robert Séchaud
Louisa Séchaud
née Steffen

Les témoins :

Sigismond Weinberger Blanchisseur
Le Mont-
Weinberger, Elément Agriculteur
à Mont-

L'officier de l'état civil :

P. Perrotton

Communiqué aux Etats Civils de Sullens
et Vevey (Bureau Cantonal)

Registre des mariages A.

N^o 85.Grandjean
et Crisinel

Par Jugement du Tribunal du District de
Lausanne rendu en date du 15 juin 1925,
déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre
1925, le mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.

Inscrit le 24 octobre 1925

l'Off. d. Stat. Civil

W. Percechon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Grandjean, John Ami**, — ébéniste
veuf de Marie Louise née Guiquet dès le 30 novembre 1917

originaire de la Côte-aux-Fées et Buttes (Neuchâtel) domicilié à
Renens (gare) — né à
St^e Croix — le vingt-sept septembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-un — fils de
Grandjean, Alcide Albert, décédé — et de
Adèle Anna née Jaques sa veuve, ménagère à St^e Croix —

2. **Crisinel, Elise**, — cuisinière —
divorcée de Malherbe, Louis dès le 10 mai 1913 —

originaire de Chavornay — domiciliée à
Renens (gare) — née à
Denezys — le dix-sept mars —
— mil huit-cent septante-cinq — fille de
Crisinel, Jean Louis, décédé — et de
Sylvie née Olivier sa veuve, ménagère à Denezys —

Comme témoins :

1. Max Schmidt, Statuaire à Lausanne
2. Emile Barbezat, maître d'ébénisterie à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Chavornay le 13 septembre
à la Côte-aux-Fées et à Buttes le 15 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize décembre mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme du dit-
- 4^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
renfermant la mention du divorce.
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Grandjean John
Elise Grandjean
née Crisinel

Les témoins :

Max Schmidt, Statuaire
S.R. Lausanne
E. Barbezat maître d'ébénisterie
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Percechon

Communiqué aux Etats Civils de la
Côte-aux-Fées, Buttes et
Chavornay

Registre des mariages A.

N^o. 86.
Morand
et Roduit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Morand, Alfred**, _____ Commis aux C. F. F.
Célibataire _____

originaire de **Bagnes (Valais)** _____ domicilié à
Crissier _____ né à
Brigue (Valais) _____ le **vingt-six mars** _____
mit **huit-cent quatre-vingt-dix** _____ fils de
Morand, Stéphanie, ménagère à **Bagnes** _____ et de

2. **Roduit, Marie Céline**, _____ ménagère
Célibataire _____

originaire de **Bagnes (Valais)** _____ domiciliée à
Hausanne _____ née à
Bagnes _____ le **six juin** _____
mit **huit-cent quatre-vingt-onze** _____ fille de
Roduit, François Joseph _____ et de
Estilde née **Carron** sa femme, tous deux décédés _____

Comme témoins :

1. **Jules Alex**, négociant à **Hausanne**
2. **Maurice Carron**, picriste à **Hausanne**

Les publications ont eu lieu à **Hausanne** le **26 novembre**, à **Crissier**
le **27 novembre** et à **Bagnes** le **28 novembre 1919**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le **dix-huit-décembre mil neuf-cent-dix-neuf**

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Morand Alfred
Céline Morand
née **Roduit**

Les témoins :

Jules Alex, not. **Hausanne**
Maurice Carron, picriste
Hausanne

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué aux **Etats Civils de Bagnes**
et **Hausanne**

Registre des mariages A.

N^o 87. Larpin
et Bapst-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Larpin, Henri Charles, — employé C.F.F.
Célibataire

originaire de Féchy — domicilié à
Prilly (Malley) — né à
Prilly — le cinq mars

— mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit — fils de
Larpin, Jean François dit Louis, vigneron à Prilly (Malley) et de
Emma Jenny- née Chapuis sa femme

2. Bapst, Jeanne Marie, — ménagère
Célibataire

originaire de Ével (Fribourg) — domiciliée à
Hausanne — née à
Hausanne — le trente décembre

— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fille de
Bapst, Nicolas Christophe, décédé — et de
Josephine Denise née Marcel sa veuve, couturière à Hausanne

Comme témoins :

1. Marie Moret- Bapst, à Hausanne

2. Marius Négroz, Chauffeur à Hausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly, à Hausanne et à Ével le
28 novembre et à Féchy le 29 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix-neuf décembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Larpin Charles
Larpin Jeanne
née Bapst

Les témoins :

Moret-Bapst Hausanne
Négroz Marius Chauffeur
Hausanne

L'officier de l'état civil :

Peruchon

Communiqué aux États Civils de
Aubonne, Ével et Hausanne

Registre des mariages A.

N° 88. Lechaire Bussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lechaire, Ernest, manoeuvre Célibataire

originaire de Korattens domicilié à Crissier né à Servion le vingt-deux juillet mil huit-cent quatre-vingt-seize fils de Lechaire, Emile, agriculteur à Servion et de Justine Elisa née Favre sa femme

2. Bussy, Berthe, ménagère Célibataire

originaire de Crissier domiciliée à Crissier née à Crissier le dix mars mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de Bussy, Louis Henri, décédé et de Anna Julie née Cavelle sa veuve, ménagère à Crissier

Comme témoins :

- 1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Crissier le 1er décembre et à Korattens le 2 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-décembre mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Certificats de publication.

Les époux :

M. Lechaire Ernest.
M. Lechaire Berthe
M. Bussy.

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Perretton

Par Jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 mars 1939, devenu définitif et exécutoire le 24 avril 1939, le mariage inscrit ci-contre a été dissous pour le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans pour le mari et à une année pour la femme, à compter du 24 avril 1939, le délai pendant lequel le mari et la femme ne pourront se remarier.

Inscrit le 1er mai 1939
L'Officier de l'Etat civil



Registre des mariages A.

N^o 89.Légeret-
Hählen
née Schweizer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Aloïs, employé C.F.F.
veuf de Louisa Alice née Bataillard dès le 22 octobre 1918originaire de Chexbres domicilié à
Renens (village) né à
Quindoux le vingt-cinq janvier
mil huit-cent quatre-vingt. fils de
Légeret, Marc Louis et de
Susette Monnoud née Vernez sa femme, tous deux décédés.2. Hählen née Schweizer, Angèle Rosa,
veuve de Hählen, Henri Adolphe dès le 7 décembre 1918,ménagère
originaire de Genk (Bonne) domiciliée à
Renens née à
Fouxens-Mézery le vingt-cinq
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Schweizer, Oswald, agriculteur à Renens et de
Marie Emélie ni Bapst sa femme

Comme témoins :

1. Théophile Schweizer, agriculteur à Renens
2. Louis Busigny, cordonnier, Isle de Cery

Les publications ont eu lieu à Chexbres, à Renens et à Genk le
22 novembre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Orilly, le vingt-décembre mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte de naissance de l'époux
- 3^o Actes de décès des premiers conjoints
des époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Légeret Aloïs
Légeret Rosa
née Schweizer

Les témoins :

Schweizer Théophile agric. Renens.
Busigny Louis cordonnier et c. de Cery

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué aux Etats Civils de
St. Saphorin et Genk

N^o 90Mäder
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Ulysse, _____ agriculteur
Célibataire _____originaire de Mübleberg (Berne) _____ domicilié à
au Mont-sur-Lausanne, _____ né à
au Mont- _____ le vingt-six mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze, _____ fils de
Mäder, Jacob, décédé _____ et de
Elise Lina née Capl- sa veuve, ménagère au Mont- _____2. Borgeaud, Ida Rosa, _____ ménagère
Célibataire _____originaire de Morrens _____ domiciliée à
au Mont- _____ née à
Coutilles _____ le cinq novembre _____
_____ mil neuf cent. (1900) _____ fille de
Borgeaud, Auguste, agriculteur au Mont- _____ et de
Lina Elise née Wasem sa femme _____

Comme témoins :

1. Jenny Muller à Pully-
2. Lydie Muller, concierge à Pully-

Les publications ont eu lieu à u Mont-, à Morrens et à Mühleberg-
le 1^{er} décembre 1919. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-six décembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de
l'épouse, mineure.
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Mäder Ulysse
Ida Mäder
née Borgeaud

Les témoins :

Jenny Muller Pully
Lydie Muller Pully

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux États Civils de
Mühleberg et Bottens.

Registre des mariages A.

N^o 91. Schärer
et Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Schärer, Félix**, — employé au Département des finances
Célibataire.

originaire de Obersteckholz (Berne) et Stein a/Rhein (Schaffhouse) domicilié à
Berne — né à
Stein a/Rhein — le trois mai —
— mil huit-cent quatre-vingt-douze — fils de
Schärer, Friedrich, employé de fabrique — et de
Maria Margaretha née Elzweiler sa femme, à Stein a/Rhein

2. **DURUZ, Julia Lina**, — maîtresse de gymnastique
Célibataire.

originaire de Nufflens-le-Château et Chigny — domiciliée à
Renens — née à
Lausanne — le sept-novembre —
— mil huit-cent quatre-vingt-onze — fille de
DURUZ, Alois Henri John, imprimeur à Renens — et de
Sidonie Philomène née Peterhans sa femme, décédée.

Comme témoins :

1. David Aubert, étudiant en théologie à Genève
2. John DURUZ, imprimeur à Renens

Les publications ont eu lieu à Berne le 1^{er} décembre, à Hotzwil
(p^o Obersteckholz) et à Stein a/Rhein le 3 décembre, à
Nufflens-le-Château le 4 décembre, à Renens le 4 décembre et
à Chigny le 6 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'Offr. des
l'Etat Civil de Berne.

Les époux :

Felix Schärer
Lina Schärer
née Duruz

Les témoins :

Aubert David, étud. théologie Genève
John Duruz, imprimeur Renens

L'officier de l'état civil :

P. Duruz

Communiqué aux Etats Civils de
Hotzwil, Stein, Berne
et Nufflens-le-Château.

Registre des mariages A.

N^o 92.
Dubois
Botta.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubois, Edouard Willy,** — Ouvrier mécanicien
Célibataire

originaire de la Chaux-de-Fonds et du Locle (Vevèr) — domicilié à
Crissier — né à
la Chaux-de-Fonds — le onze janvier —
mil neuf cent. (1900) — fils de
Dubois, Henri Edouard, évangéliste à Vieux-Châumont (Doubs, France) et de
Estelle Fanny — née Wenker sa femme

2. **Botta, Germaine Caroline, dite Germaine,**
Célibataire — Ouvrière d'usine

originaire de Carciago (Novare) (Italie) — domiciliée à
Crissier — née à
Vufflens-le-Château — le six février —
mil huit cent quatre-vingt-seize — fille de
Botta, Henri, maçon à Renens — et de
Louisa née Bouzillon sa femme, décédée

Comme témoins :

1. Marguerite Rouge à Lausanne
2. Louis Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Crissier, à la Chaux-de-Fonds et au
Locle le 19 septembre et à Carciago le 5 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trente-un décembre mil neuf cent-dix-neuf

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Consentement des parents de l'époux, mineur
- 4^o Autorisation du Conseil d'Etat,
pour les formalités
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Willy. Ed. Dubois
Germaine Dubois
née Botta

Les témoins :

Marguerite Rouge Lausanne
Muller Louis concierge Pully

L'officier de l'état civil :

Ferruchon

Communiqué aux Etats Civils de la
Chaux-de-Fonds et du Locle
et à la Chancellerie d'Etat

Le numéro 92 au folio 377 est celui de
la dernière inscription faite dans l'année 1919.
Les deux doubles du présent registre sont
conformes, ce que nous certifions le 8 janvier 1920.



Off. d'Etat civil
Ferruchon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Un double a été remis à l'Autorité cantonale
le 8 janvier 1920, en vertu de l'article 2 de la loi.

Off. d'Etat civil. Ferruchon

N° 1.
Allen
et Bel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allen, Louis Edgar, — maréchal
veuf de Anne Marie née Olivier dès le 7 février 1915

originaire de Gessenay (Berne) — domicilié à
Renens (gare) — né à
aux Imposieux (Travers) le trente-un janvier —
— mil huit cent quatre-vingt-six — fils de
Allen, Louis Edouard, — et de
Louisa Isaline née DROZ-dit-Bussel — sa femme, décédée

2. Bel, Alice Céline, — ménagère
Célibataire

originaire de Payerne — domiciliée à
Yausanne (La Sallaz) — née à
Payerne — le treize janvier —
— mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de
Bel, Henri, décédé — et de
Olympe née FRASSE sa veuve, ménagère à Payerne.

Comme témoins :

- 1. William Hofstetter, mécanicien à Renens
- 2. Gottlieb Schreier, employé C.F.F. à Renens.

Les publications ont eu lieu à Renens le 16 décembre, à Gessenay-Payerne et Yausanne le 17 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le dix janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
- 4° Certificats de publication.

Les époux :

Louis Edgar Allen.
Alice Allen
née Bel.

Les témoins :

Hofstetter William mécanicien Renens
Schreier Gottlieb empl. C.F.F. Renens

Communiqué aux Etats Civils de Gessenay
Payerne et Yausanne

L'officier de l'état civil :

Leveque

Registre des mariages A.

N^o 2.

Breizard
Breuzard
née Bürgi-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breuzard, Jean, treillageux
veuf de Marie Véronique, née Huil- dès le 16 mars 1917

originaire de Pazigny-les-Vaux (Nièvre) (France) domicilié à
Renens (Croisée) né à
Pazigny-les-Vaux le dix novembre
mil huit-cent septante-six fils de
Breuzard, Simon et de
Marie née Ross sa femme, tous deux décédés

2. Breuzard née Bürgi, Marguerite,
veuve de Breuzard, Joseph Philibert- dès le 31 mai 1916,
ménagère

originaire de Pazigny-les-Vaux (Nièvre) (France) domiciliée à
Renens (gare) née à
Lausanne le dix-huit avril
mil huit-cent septante-neuf fille de
Bürgi, Albert et de
Adèle Amanda née Pellaton sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Lydie Muller, concierge à Prilly
2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens le 16 décembre 1919.

(La publication n'a pas été exigée en France)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le dix janvier mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes du 1^{er} mariage des dits
- 4^o Actes de décès de leurs 1^{ers} conjoints
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat pour
les formalités
- 6^o Certificat de publications
- 7^o Certificat de capacité matrimoniale du
Consulat de France
- 8^o Permis de célébration du Département de
Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie d'Etat-

Les époux :

Breizard Jean
Breuzard Marguerite
née Bürgi

Les témoins :

Lydie Muller Prilly
Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

Perceyron

Registre des mariages A.

N^o 3.
Chuard
 et Fünfgeld

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Alfred, employé aux C.F.F.
 veuf de Jeanne Louise née Ruebat- dès le 24 octobre 1917

originaire de Corcelles près Payerne domicilié à
Renens (gare) né à
Corcelles près Payerne le seize mars
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Chuard, Fritz, agriculteur à Corcelles et de
Elise Hélène née Buache sa femme

2. Fünfgeld, Stéphanie, ménagère
 célibataire

originaire de Chausanne domiciliée à
Chausanne née à
Genève le Cinq décembre
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de
Fünfgeld, Séraphin, décédé et de
Thérèse née Sieber sa veuve, ménagère à Chausanne.

Comme témoins :

1. Charles Fünfgeld, coiffeur à Chausanne
2. Constant Dutruit, employé C.F.F. à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens, à Corcelles et à Chausanne
 le 22 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le quinze janvier mil neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{ère} femme de l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Chuard Alfred
Chuard Stéphanie
 née Fünfgeld.

Les témoins :

Fünfgeld Charles Coiffeur Chausanne
Dutruit Constant Employé C.F.F. Pully

Communiqué aux Etats Civils de Corcelles
 et Chausanne

L'officier de l'état civil :

Pocoussou

Registre des mariages A.

No A.

Bovey
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Henri Albert, — agriculteur
Célibataire

originaire de Romanel et de Cheseaux — domicilié à

Romanel — né à

Romanel — le quinze mai —

— mil huit-cent quatre-vingt-quatre — fils de

Bovey, Jules Louis, agriculteur à Romanel — et de

Marie Jenny née Bergeaud sa femme —

2. Jaunin, Cécile Julie, — ménagère —
Célibataire

originaire de Fey- et de Villars-le-Excroix — domiciliée à

Jouxrens-Mézery — née à

Fey — le vingt-six mars —

— mil huit-cent quatre-vingt-seize — fille de

Jaunin, Elie — et de

Julie née Besson sa femme, tous deux décédés. —

Comme témoins :

1. Alexis Dégaille, ferblantier à Prilly

2. Louis Muller, concierge à Prilly

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Cheseaux et à Jouxrens-Mézery
le 7 janvier, à Fey- et à Villars-le-Excroix le 8 janvier 1920. —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente janvier mil neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Bovey Henri

Cécile Bovey

née Jaunin

Les témoins :

Alexis Dégaille ferblantier Prilly

Muller Louis concierge Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Peruchon

Communiqué aux États civils de Fey-
et Echallens

Registre des mariages A.

N° 5.

Buffat
et Colliond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Buffat, Auguste,** employé C.F.F.
Célibataire

originaire de **Vuarens** domicilié à
Crissier né à
Yvonand le sept-mai

mit huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Buffat, Charles Jacques et de
Anna Barbara née **Engel** sa femme, tous deux décédés

2. **Colliond, Lina,** employée de commerce
Célibataire

originaire de **Rolle** domiciliée à
Crissier née à
Rossinière le premier avril

mit huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Colliond, François César, décédé et de
Aline Emma Isaline née **Aguet** sa veuve, ménagère à Crissier

Comme témoins :

- 1. **Marcel Guex,** fonctionnaire postal à **Lausanne**
- 2. **Jules Rouge,** Directeur d'Imprimerie à **Bussigny**

Les publications ont eu lieu à **Vuarens, Crissier et Rolle** le 8
janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un janvier mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance des époux
- 3° Certificats de publication.

Les époux :

Buffat Auguste
Buffat Lina
née **Colliond.**

Les témoins :

Marcel Guex fonctionnaire postal à **Lausanne**
Rouge, Directeur d'Imprimerie à **Bussigny**

L'officier de l'état civil :

Perrechon

Communiqué aux **Etats Civils** de
Vuarens et **Rolle.**

Registre des mariages A.

N° 6.

Musy
et Mégroz née Cavuisens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **MUSY, Louis Paul Fernand**, agriculteur
divorcé en 2^{es} noces de **Adeline Wilhelmine Gaudin** née Schaller
dès le 4 février 1915
originaire de **Ecublens** domicilié à
Ecublens né à
Ecublens le dix-neuf avril
mil huit-cent-soixante-trois fils de
MUSY, Charles François Abram, décédé et de
Françoise Jeanne Henriette née **Aguel** sa femme, décédée.

2. **Mégroz née Cavuisens, Marie Rosalie - Cécile**,
veuve de **Mégroz, Auguste Charles David** dès le 12
novembre 1918, — commerçante
originaire de **Kully et d'Epesses** domiciliée à
Yverdon née à
Albeuve (Fribourg) le neuf juin
mil huit-cent-septante-huit fille de
Cavuisens, François Joseph et de
Marie Delphine née **Elmery** sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. **Paul Musy**, agriculteur à **Ecublens**
- 2. **Joseph Paillard**, concierge, théâtre, **Yverdon**

Les publications ont eu lieu à **Ecublens**, à **Kully** et à **Epesses** le 10
janvier, à **Yverdon** le 12 janvier et à **Epesses** le 13 janvier
1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le trente-un janvier mil neuf cent-vingt

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte du 2^{es} mariage de l'époux
renfermant la mention du divorce
- 3° Acte de naissance de l'épouse
- 4° Acte de décès du 1^{er} mari de la dite
- 5° Certificats de publication

Les époux :

Fernand Musy

Cécile Musy
née Cavuisens

Les témoins :

Paul Musy et **J. Paillard**
concierge
L'officier de l'état civil :
F. Prilly

Communiqué aux Etab Civils de **Ecublens**,
Kully, **Cully** et **Yverdon**

Registre des mariages A.

N^o 7.Pantet
et Pauchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pantet, Maurice François, manoeuvre,
Célibataireoriginaire de Charornay domicilié à
Prilly né à
Pompaples le premier Septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de
Pantet, Jean Louis, décédé, et de
Elise Jeannette née Gillard sa veuve, ménagère à Prilly2. Pauchon, Cécile Marguerite, margense
Célibataireoriginaire de Chexbres domiciliée à
Prilly née à
Vassy (Stalles) (France) le vingt-un Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Pauchon, Emil et de
Céclie née Hugot sa femme, absents

Comme témoins :

1. Jules Landolf, cordonnier à Prilly
2. Jules Conod, jardinier à Prilly

Les publications ont eu lieu à Prilly le 14 janvier, à Charornay
et à Chexbres le 15 janvier 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Prilly, le douze février mil neuf cent-vingt.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Maurice Pantet
Cécile Pantet née Pauchon

Les témoins :

Jules Landolf cordonnier Prilly
Jules Conod jardinier Prilly

L'officier de l'état civil :

PauchonCommuniqué aux Etats Civils de
Charornay le 12 Janvier

Registre des mariages A.

N^o 8. Peneveyre
 et Rigaud née Anet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, Oscar, — serrurier-appareilleur
 veuf de Constance Victorine née Gavillet dès le 17 août 1917

originaire de Lausanne domicilié à
Renens (gare) né à
Clérens le huit septembre
 mil huit cent septante-trois fils de
Peneveyre, Frédéric et de
Jeanne Susanne née Bovel sa femme, tous deux décédés

2. Rigaud née Anet, Fanny-Louise Julie
 veuve de Rigaud, Charles Henri dès le 9 octobre 1918
 ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne (Pontaise) née à
Lausanne le deux mai
 mil huit cent septante-neuf fille de
Anet, Jules Marc, décédé et de
Fanny Henriette Rochat sa veuve, ménagère à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Bencler, mécanicien à Renens
2. Emile Mignot, agent de police à Prilly

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lausanne le 21 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le treize février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 4^o Actes de décès des 1^{ers} conjoints des époux
- 5^o Certificats de publication.

Les époux :

Oscar Peneveyre
Fanny Peneveyre née Anet

Les témoins :

H. Bencler mécanicien Renens
E. Mignot agent de police Prilly

L'officier de l'état civil :

P. Bouratroy

Communiqué à l'Etat Civil de
Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 9. Debonneville
et Vaucher

Par Jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 11 février 1924, déclaré définitif et exécutoire le 22 avril 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 6 août 1924.

l. Off. d. Stat. Civil. V. Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonneville, Gustave Auguste, —
employé C. F. F. — Célibataire

originaire de Gimmel — domicilié à
Renens (village) — né à
Gimmel — le quinze avril —
mil huit-cent quatre-vingt-sept — fils de
Debonneville, Jules Louis, manoeuvre, domicilié à Jouxens-Mézery et de
Louise Marguerite née Claudet sa femme

2. Vaucher, Marie Louise, — Cuisinière
Célibataire

originaire de Vauderens (Fribourg) — domiciliée à
Renens (village) — née à
Chaffois (Doubs) (France) — le quinze mars —
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept — fille de
Vaucher, Marie Alexandrine, décédée — et de

Comme témoins :

1. Albert Heiniger, monteur à Trilly.
2. Louis Muller, concierge à Trilly.

Les publications ont eu lieu à Renens le 7 janvier, à Vauderens
le 7 janvier et à Gimmel le 8 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trilly, le treize février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Debonneville Gustave
Vaucher Louise
née Vaucher

Les témoins :

A. Heiniger, Monteur Trilly
Muller Louis concierge Trilly.

L'officier de l'état civil :

Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de
Gimmel et Ursy

Registre des mariages A.

N^o 10.
 Rognon
 et Wiedmer née Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rognon, Henri Frédéric**, mécanicien ^{C.F.F. retraité}
 veuf en 2^e nocces de Katharina dite Lina née Amrein ^{dés}
 le 13 août 1919
 originaire de Montalchez (Vevèr) domicilié à
 Renens (gare) né à
 St Aubin (Vevèr) le deux décembre
 mil huit-cent cinquante-sept fils de
 Rognon, Henri Ferdinand et de
 Sophie née Bailod sa femme, tous deux décédés.

2. **Wiedmer née Blanc, Fanny-Marie**,
 veuve de Wiedmer, Félix dès le 28 novembre 1906
 ménagère
 originaire de Wädenswil (Zürich) domiciliée à
 Vevey née à
 l'Erabicrière Corsier le dix mai
 mil huit-cent Soixante-huit fille de
 Blanc, Marc Pierre David Frédéric et de
 Marie née Rouge sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Germain Carraseo, à Renens
2. Alfred Carraseo, médecin à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens à St Aubin le 24 janvier,
 à Wädenswil le 26 janvier et à Vevey le 27 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le quatorze février mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Actes de décès de leurs précédents conjoints
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Henri Rognon
 Fanny Rognon
 née Blanc

Les témoins :

Germain Carraseo Renens
 Alfred Carraseo médecin Renens

L'officier de l'état civil :

Bouvier

Communiqué aux États civils de St Aubin,
 Wädenswil et Vevey

Registre des mariages A.

N^o 11.Chévenaz
et Leduc née Kerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévenaz, Charles Albert, —

voyageur de commerce

Célibataire

originaire de Bullet — domicilié à

Aubonne — né à

Bullet — le vingt Octobre —

— mil huit-cent septante-trois — fils de

Chévenaz, Paul Auguste, décédé — et de

Marie née Egli sa veuve à Bullet —

2. Leduc née Kerber, Bertha, — négociante
veuve de Leduc, Louis dès le 20 janvier 1918 —

originaire de Lausanne — domiciliée à

Renens (Verdoux) — née à

Lehnang — le six mars —

— mil huit-cent quatre-vingt-trois — fille de

Kerber, Joseph, peintre en bâtiment à Lubingen (Solève) et de

Elisabeth née Gasser sa femme, décédée —

Comme témoins :

1. Marie Spielman, à Lausanne

2. Fritz Spielman, notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aubonne le 29 janvier, à Bullet
et à Lausanne le 30 janvier et à Renens le 31 janvier 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-un février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil d'Aubonne

Les époux :

Albert Chévenaz
Bertha Chévenaz
née Kerber

Les témoins :

M. Spielman vice-arch.
Lausanne
F. Spielman not.
Lausanne

L'officier de l'état civil :

F. Guichon

Communiqué aux Etats Civils de Bullet,
Aubonne et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 12.
Clavel
et Moccand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Clavel, Smile Jacques Louis**, employé C.F.F.
veuf en 3^e noces de Sophie Girardet née Métraux dès le
2 décembre 1918

originaire de Oulens près Echallens domicilié à
Renens (gare) né à
La Lanza le vingt-six février
mil huit-cent soixante-deux fils de
Clavel, François Octave et de
Jeanne Emilie née Rochat sa femme, tous deux décédés

2. **Moccand, Hélène Bertha Christine**,
célibataire ménagère

originaire de Meyriez (Fribourg) domiciliée à
Renens (gare) née à
Avenches le cinq mai
mil huit-cent septante-deux fille de
Moccand, Jean Louis et de
Madeline Elisabeth Gutknecht sa femme, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Ida Heiniger, à Prilly.
2. Emma Moraz, à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Renens et à Oulens le 4 février et à
Meyriez le 5 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-cinq février mil neuf-cent-vingt-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès de la 3^o femme de
l'époux
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

J. Clavel
H. Clavel
née Moccand

Les témoins :

Ida Heiniger Prilly
Emma Moraz Prilly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats Civils de Echallens
et Meyriez

Registre des mariages A.

N^o 13. Lambiel
et Meylan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lambiel, Joseph Lazare**, employé d'usine
célibataire

originaire de Isérables (Valais) domicilié à
Monthey (Valais) né à
Isérables le deux septembre
mil huit-cent quatre-vingt-six fils de
Lambiel, François Théodule, décédé et de
Marie Thérèse Crettenand sa veuve, à Isérables

2. **Meylan, Susette Marie Henriette**,
gouvernante-institutrice célibataire

originaire de Giez et du Lieu domiciliée à
Grandson née à
Gland le vingt-quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Meylan, Jacques Louis, décédé et de
Lucie Amanda Junier sa veuve, à Grandson

Comme témoins :

- Alexis Dégaillez, ferblantier à Prilly
- Louis Girardet, horticulteur à Prilly

Les publications ont eu lieu à Monthey le 28 janvier, à Grandson le
29 janvier, au lieu le 29 janvier et à Isérables le
30 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six février mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

Autorisation de l'Offr. de l'Etat-
Civil de Monthey.

Les époux :

Joseph Lambiel

Susette Lambiel
née Meylan

Les témoins :

Alexis Dégaillez, ferblantier
L. Girardet, horticulteur
Prilly

L'officier de l'état civil :

W. Bernasconi

Communiqué aux Etats Civils de Isérables,
Monthey, Grandson et le lieu.

Registre des mariages A.

N^o 14.
 Massonnet
 et Ray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Massonnet, Émile,** — commerçant
 célibataire

originaire de Ependes — domicilié à
 Lausanne — né à
 Ependes — le vingt-trois décembre —
 — mil huit cent quatre-vingt-quinze — fils de
 Massonnet, Arthur, manoeuvre à Lausanne — et de
 Lucie née Massonnet sa femme —

2. **Ray, Marguerite Louise,** — cuisinière
 célibataire

originaire de Echichens — domiciliée à
 Lausanne — née à
 Aigle — le vingt-sept octobre —
 — mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
 Ray, Jules, maraîcher à Chavannes s/s Morges — et de
 Amélie Anastasie née Lugon sa femme —

Comme témoins :

1. Jules Ray, maraîcher à Chavannes
2. Henri Martin, jardinier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 février, à Ependes
 le 12 février et à Echichens le 13 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le cinq mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de
 l'Etat-Civil de Lausanne.

Les époux :

Émile Massonnet
 Marguerite Massonnet
 née Ray

Les témoins :

Jules Ray maraîcher
 à Chavannes s/s Morges
 Henri Martin jardinier Lausanne

L'officier de l'état civil :

V. Perrochon

Communiqué aux États-Civils de Belmont s/s yver-
 Lausanne et Vufflens-le-Château.

Registre des mariages A.

N^o 15.Freund
et Freund née Schöni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freund, Jacques Pierre,** vannier
Célibataireoriginaire de Grosswangen (Lucerne) domicilié à
Crissier né à
Sion (Valais) le neuf marsmil huit cent quatre-vingt-six fils de
Freund, Jean Pierre, vannier à Morges et de
Marie Madeleine née Landherr sa femme, décédée.à
2. **Freund née Schöni, Frédérique dite Frida**
vannière — veuve de Freund, Jean Pierre dès le 6 novembre 1918.originaire de Grosswangen (Lucerne) domiciliée à
Crissier née à
Friedbergerau (Allemagne) — le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — fille de
Schöni, Marie Rose, vannière à Crissier et de

Comme témoins :

1. Barnabas Bader, vannier à Crissier
2. Samuel Baillif, vannier à Crissier

Les publications ont eu lieu à Crissier le 11 février et à Grosswangen
le 12 février 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le six mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
(soit copie d'acte pour l'épouse)
- 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 4^o Certificats de publication

Les époux :

Jacques Freund

Frida Freund
née Schöni

Les témoins :

Bader Barnabas (vannier) Crissier

Baillif Samuel, vannier
Crissier

L'officier de l'état civil :

P. Perrochon

Communiqué à l'Etat civil de Grosswangen

Par Jugement du Tribunal civil de
Nidau (Berne) rendu en date du 3
Juillet 1943, le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé, à un an, le
délai pendant lequel le mari ne pourra
contracter un nouveau mariage.

Prilly, le 17 décembre 1943

L'Officier de l'état civil.

Date exécutoire 14 Juillet 1943

Registre des mariages A.

N^o 16.Frei
et Schwarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frei, Ernest, employé de fabrique
Célibataireoriginaire de Herdern (Thurgovie) domicilié à
Renens (gare) né à
Mettendorf (Thurgovie) le vingt-deux juin
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Frei, Jakob, ouvrier de fabrique à Bischofszell (Thurgovie) et de
Bertha née Schneider sa femme2. Schwarz, Anna Martha, demoiselle de magasin
Célibataireoriginaire de Tübingen (Wurtemberg) (Allemagne) domiciliée à
St Gall née à
Tübingen le treize février
mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Schwarz, Johann, tonnelier à St Gall et de
Johanna Mästling sa femme

Comme témoins :

1. Jacques Frei, employé postal à Lausanne
2. Rosa Hartmann à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens le 7 février, à St Gall le
9 février, à Herdern le 9 février et à Tübingen le 10 février 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lilly, le dix mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Promesse de mariage personnelle de l'épouse
signée et légalisée
- 4^o Copie d'acte d'origine de la dite
- 5^o Autorisation du Conseil d'Etat pour les
formalités.
- 6^o Certificats de publication.

Communiqué aux Etats civils de Herdern
et St Gall et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Ernest Frei
Martha Frei
geb. Schwarz

Les témoins :

Frei empl. postal Lausanne
Rosa Hartmann Lausanne

L'officier de l'état civil :

V. Perrotin

Registre des mariages A.

N^o 17. Harbel
et Blanc
née Aebersold.

Par Jugement du Tribunal Civil de
1^{re} instance de Thonon-les-Bains (H^e Savoie)
rendu en date du 3 juillet-1931, dont
communication a été reçue le 15 août-1932,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
le divorce.

Inscrit le 15 août-1932
l'Off. d. Etat-Civil, F. Percechon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harbel, Alexis, _____ maçon _____
Célibataire _____

originaire de Goumoëns-le-Jux _____ domicilié à
Prilly- (Malley-) _____ né à
Berne _____ le six janvier _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Harbel, Alexis Marc François, mécanicien à Paris _____ et de
Elisabeth née Hüger sa femme _____

2. Blanc née Aebersold, Anna Elisabeth, dite
Elise, _____ repassense, _____ veuve en 2^e noces de Blanc, Constant-
Auguste dès le 25 juillet-1918 _____
originaire de Belmont-sur-Lully- _____ domiciliée à
Prilly- (Malley-) _____ née à
Dientigen (Berne) _____ le deux décembre _____
_____ mil huit-cent septante-six _____ fille de
Aebersold, Anna Elisabeth, décédée. _____ et de

Comme témoins :

1. Fritz Rieben, serrurier, Malley-
2. Louis Muller, concierge à Prilly-

Les publications ont eu lieu à Prilly- le 3 février, à Goumoëns-
le-Jux le 4 février et à Belmont le 5 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly-, le dix-sept mars mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Acte de décès du 2^o mari de l'épouse
- 4^o Certificats de publication.

Les époux :

Harbel Alexis.
et
Blanc née Aebersold

Les témoins :

Rieben Fritz serrurier Malley
Muller Louis concierge Prilly-

L'officier de l'état civil :

Percechon

Communiqué aux Etats Civils de
Echallens et Prilly

N^o 18.
Jaquier
et Dumartheray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquier, Eugène Constant**, - charron
Célibataire

originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à
Romanet sur Lausanne né à
Vufflens-la-Ville le seize février
mit huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Jaquier, Charles Louis, agriculteur à Vufflens-la-Ville et de
Aimée Hélène née Vulliond sa femme, décédée

à

2. **Dumartheray, Marie Lina**, { employée à l'Hôpital
cantonal }
Célibataire

originaire de Gysselines sur Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux septembre
mit huit-cent quatre-vingt-seize fille de
Dumartheray, Auguste Louis, journalier à Romanet et de
Amélie Lina née Peitrequip sa femme

à

Comme témoins :

1. Paul Bovey, employé postal à Lausanne
2. Louis Gardy, employé L. O. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romanet, à Gysselines et à Lausanne
le 3 mars et à Vufflens-la-Ville le 4 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-six mars mil neuf cent-vingt-

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage
2^o Actes de naissance des époux
3^o Certificats de publication

Les époux :

Eug. Jaquier
Marie Jaquier
née Dumartheray

Les témoins :

Paul Bovey emp. postal Tallembrouse
L. Gardy emp. L. O. Lausanne

L'officier de l'état civil :
P. Demarchon

Communiqué aux Etats Civils de Vufflens,
Gilly et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 19.Dupont-
et Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont, Louis Edmond, employé aux C.F.F.
Célibataireoriginaire de Pully domicilié à
Renens (gare) né à
Pully le vingt-cinq février
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Dupont, Louis Frédéric, agriculteur à Chesaux et de
Louise Combépine née Favre sa femme, décédée.2. Belet, Rose Alice, ménagère
Célibataireoriginaire de Mont-sur-Lausanne domiciliée à
Bussigny née à
Crissier le dix février
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Belet, Emile, employé aux C.F.F., à Bussigny et de
Emilie née Hoffer sa femme

Comme témoins :

1. Ami Belet, employé C.F.F., à Bussigny
2. Lydie Muller, concierge à Pully

Les publications ont eu lieu à Renens, au Mont et à Pully le
2 mars et à Bussigny le 3 mars 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le vingt-six mars mil neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication

Les époux :

Dupont Edmond
Belet Rose
née Belet

Les témoins :

Belet Ami Off. Bussigny
Lydie Muller Pully

L'officier de l'état civil :

G. Perrenoud

Communiqué aux Etats Civils de Pully
et Bussigny

Registre des mariages A.

N° 20.

Bonzon
et Fromentin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **BONZON, Henri Lucien**, — agriculteur
Célibataire

originaire de Ormont--dessous _____ domicilié à
Ormont--dessus _____ né à
Ormont--dessous _____ le vingt-sept février _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
BONZON, David Henri, décédé _____ et de
Marie Sophie Jordan sa femme, décédée, _____

2. **Fromentin, Marie Susanne Esther**, agricultrice
Célibataire

originaire de Ormont--dessus _____ domiciliée à
Ormont--dessus _____ née à
Ormont--dessus _____ le sept-mars _____
_____ mil neuf-cent deux _____ fille de
Fromentin, Jules, agriculteur à Ormont--dessus _____ et de
Marie Sophie Perret sa femme _____

Comme témoins :

- 1. Ami Borloz, jardinier à Lausanne
- 2. Alfred Mottier, agriculteur à Ormont-dessous

Les publications ont eu lieu à Ormont--dessus et à Ormont--dessous
le 26 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept-mars mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off^r d'Etat civil
de Ormont--dessus.

Les époux :

Lucien Bonzon
Susanne Bonzon
née Fromentin

Les témoins :

Ami Borloz jardinier Lausanne
Alfred Mottier agriculteur Ormont dessous.

Communiqué aux Etats Civils de Ormont--dessous
et Ormont--dessus.

Pertus Mottier
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 21.Erb
et Messiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erb, Jules Ami, _____ jardinier
Célibataire _____originaire de Rötbenbach (Signau) (Berne) _____ domicilié à
Prilly- _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf décembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Erb, Fritz Auguste, commissionnaire facteur à Lausanne et de
Marie Cécile Vouaille sa femme, à Prilly- _____à _____
2. Messiaux, Elise Jenny, _____ cuisinière
Célibataire _____originaire de Bière _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Orzens _____ le dix-neuf novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Messiaux, Jules Louis, employé fédéral à Bière _____ et de
Anna née Vullyamoz sa femme _____

Comme témoins :

1. Alice Messiaux, à Genève
2. Aimé Favre, manoeuvre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly- et à Lausanne le 25 février,
à Bière le 26 février et à Rötbenbach le 27 février 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept mars mil neuf cent-vingt

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage _____
- 2^o Actes de naissance des époux _____
- 3^o Certificats de publication _____

Les époux :

Jules Erb
Elise Messiaux

Les témoins :

Alice Messiaux, sœurain des fiancés
à Genève
Aimé Favre manoeuvre
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrochon

Communiqué aux Etats Civils de Rötbenbach,
Bière et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 22.Girardet-
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Henri Édouard, — serurier
Célibataireoriginaire de Boussens _____ domicilié à
Renens (gare) _____ né à
Lausanne _____ le huit-novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
Girardet, Théodore, chef à la poterie à Renens _____ et de
Jenny née Amanduz sa femme _____2. Dutoit, Blanche, _____ ménagère
Célibataireoriginaire de Moudon et de Neyruz _____ domiciliée à
Renens (gare) _____ née à
au Mont- _____ le vingt-quatre mars _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de
Dutoit, Eugène, chauffeur à la briquetterie à Renens _____ et de
Lucie Marguerite Sophie Emma Bornex sa femme, décédée _____

Comme témoins :

1. Paul Nicolas, gypcier-peintre à Prilly
2. Albert Leuenberger, mécanicien à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens le 1^{er} mars, à Boussens le
2 mars, à Moudon le 2 mars et à Neyruz le 3 mars 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prilly, le vingt-sept-mars mil-neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Actes de naissance des époux
- 3^o Certificats de publication.

Les époux :

Girardet Henri
Girardet Blanche
née Dutoit

Les témoins :

Nicolas Paul gypcier-peintre
Leuenberger Albert mécanicien
Renens

L'officier de l'état civil :

Fauriol

Communiqué aux États Civils de Sullens,
Moudon et DenezlyCe Volume se termine par le N^o 22
des inscriptions de l'année 1920 ; la
suite se trouve dans le Volume commençant
par le N^o 23, ce que nous certifions le
27 mars 1920.l'Off. d'Etat Civil
Fauriol

Registre des mariages A.

~~No~~

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -						
Acerbi	Luigi	Corchiano di Tassoia (Italia)	2				
Amaudruz	Monsi Rodolphe	le Mont-	3				
Angsboureguer	Marqucrite	Langnau (Berne)	9				
Aulino	Gioranna Teresa	Eigliano (Italia)	35				
	- 1915 -						
Addor	Milly Lucie	Willeboch	55				
Anderegg	Melanie	Neeringen (Berne)	56				
Ansermier	Marie Lina	Penthaz	68				
Agassid	Elise Marie	Bavois	74				
	- 1916 -						
André	Moula Léa	Yens	134				
	- 1917 -						
Ansermier	Marie Louise	Penthaz	190				
	- 1918 -						
Aigroz	Alfred Louis	Combremont-le-Petit	220				
Angel	Michel	Epée	225				
Amaudruz	Robert Ernest	le Mont-	228				
Amaudruz	François Eugène	le Mont-	235				
Amez-Droz	Frida	Chaux-de-Fonds n. le Golde	237				
Aeschlimann	Anna Frieda	Langnau (Berne)	239				
Arviolat	Henry Alice	Ermonville-dessous	243				
Auberson	Robert Gustave	Espeyres sur Yverdon	253				
Angsburger	Jeanne Alice	Langnau (Berne)	258				
Ayer	Jacques Joseph	Lorenz (Freibourg)	332				
Avondo	Albert Auguste	Chardonnay n. Morgy	339				
Auberson	Robert Jean	Espeyres n. Yverdon	366				
	- 1920 -						
Aellen	Louis Edgar	Gessenay (Berne)	378				

7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35

Registre des mariages A.

No.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -						
Acerbi	Luigi	Corcanova di Tassoia (Italia)	2				
Amaudruz	Monsi Rodolphe	le Mont-	3				
Angsboureguer	Marqucrite	Langnau (Berne)	9				
Aulino	Gioranna Teresa	Eigliano (Italia)	35				
	- 1915 -						
Addor	Melly Lucie	Willeboch	55				
Anderegg	Melanie	Wexingen (Berne)	56				
Ansermier	Marie Lina	Penthaz	68				
Agassid	Elise Marie	Bavois	74				
	- 1916 -						
André	Moula Léa	Yens	134				
	- 1917 -						
Ansermier	Marie Louise	Penthaz	190				
	- 1918 -						
Aigroz	Alfred Louis	Combremont-le-Petit	220				
Angel	Michel	Epée	225				
Amaudruz	Robert Ernest	le Mont-	228				
Amaudruz	François Eugène	le Mont-	235				
Amez-Droz	Frida	Chaux-de-Fonds n. le Nord	237				
Aeschlimann	Anna Frieda	Langnau (Berne)	239				
Arviolat	Henry Alice	Ermonville-dessous	243				
Auberson	Robert Gustave	Espeyres sur Yverdon	253				
Augsburger	Jeanne Alice	Langnau (Berne)	258				
Ayer	Jacques Joseph	Lorenz (Fribourg)	332				
Avondo	Albert Auguste	Chardonnay n. Morgy	339				
Auberson	Robert Jean	Espeyres n. Yverdon	366				
	- 1920 -						
Aellen	Louis Edgar	Gessenay (Berne)	378				

7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -						
Besson	Marc Lucien	Valayres d'Anagny & Signoville	1.	Bussy	Fernand Gustave	Crissier	196
Bellomo née Arvespi	Emilia	Eriviglio (Italie)	2.	Blondel	Charles Henri Samuel	Bussigny	198
Borey	Germaine Marie	Cheseaux n. Romanel	3.	Blondel	Léon	Bussigny	205
Burki	Arthur	Waltkingen (Berna)	13	Brüllmann ni Martin	Jenny Nanette	Memmegg n. Käschli	207
Benev	Alfred	Valayres d'Anagny	18	Borgeaud	Jenny	Fenthalaz	210
von Bergen	Elise	Schattenhalb (Berna)	27	Borey	Jules Albert	Romanel et Cheseaux	213
Bonfil's	Pierre Théophile	Ruogres les Prés (Fribourg)	29		- 1918 -		
Ballif	Marie Joséphine	Villeneuve (Fribourg)	29	Bryand	Charles Robert	Prangins	219
Besseaud	Maurois Armand	Sargens	32	Burnat	Georges Emile	Froidville	224
Baudet	Angèle Berthe	Etagnières	42	Benjamin	Rachel	Grée	225
Burnier	Bertha	Lutry et Villetle	43	Beri	Constant Louis	Rüggisberg (Berna)	231
	- 1915 -			Baudet	Emile Jules	Etagnières	234
Bedon	Marie Antonia	Insia (Italie)	48	Boray	Constant Felix	Chancy	245
Breitenstein	Ferdinand Gustave Charles	Lavigny	55	Boucher	Cécile Jenny Louise Fanny	Villetle	247
Boesiger	Ida	Untersteckholz (Berna)	60	Basset	Felix Felicien	Goumoens-la-Ville	257
Bieri	Rodolphe	Langnau (Berna)	62	Bose dit Bosco	Pierre Julien	Denges	259
Borgeaud	Jules Louis	Morrens	65	Brünswiler	Marie Agnes	Lirnach (Thurgovie)	259
Brocard	Engène	Dizy	68	Beutler	Marie	Eubschachen (Berna)	261
Borgeaud	Louis Eugène	Morrens	84	Bangerter	Marie	Leodorf (Berna)	265
Barras	Ernest	Spesses	88	Bonnet	Henri	Renens	268
Bieri	Elisabeth	Schangnau (Berna)	94	Bolliger	Louise Martha	Bâle	268
Baier	Charles Robert	Pilly	95	Bürki	Aline	S ^t Stephan (Berna)	274
Borey	Engène Louis	Romanel & Cheseaux	99	Blanchard	Felix Henri	Jouxens - Noiry	275
Belet	Marquécite Léa	le Mont-	100	Bruhlin née Demontferjand	Alice Clara	Wangen (Schwytz)	275
Blanc	Paul Emmanuel Jules	Auguste (Lansanne)	101	Blanc	Sophie Louise	Granges près Payerne	276
Bourgeois	Charles Marc	Montagny	103	Borgeaud	Céline Ernestine	Morrens	283
Borey	Charles Henri	Romanel et Cheseaux	104	Bonny	Willy Charles	Cherroy	284
Brogioli	Carolina Felicità Maria	dite Carlotta (Gallarate, Italie)	105		- 1919 -		
	- 1916 -			Bron	Jules François	Lavigny et Riez	287
Brocard	Jules Louis	Dizy	107	Bouillet	Léon Joseph Alphonse	La Grave (France)	288
Bübler	Frédéric	Ligriswyl (Berna)	108	Blanc	Germaine Henriette	Moisy	293
Belet née Martin	Marie Julie	le Mont-	108	Bioley	Georgine (divorcée Crattaz)	S ^t Barthélemy-Biedigny	296
Bonjour	Cécile Adèle	Blonay	113	Borloz	Felix Vincent	Crumont-dessous	302
Baeriswyl	Laurent	Guin (Fribourg)	122	Berger	Bertha	Oberlangenegg (Berna)	311
Boret	Isabelle Louise	Eully, Lavigny & Rindom	131	Boray	Edouard	Chancy	319
Burnier	Louise Loida	Bas Tully (Fribourg)	132	Bonnet	Alice Emma	S ^t Amant Lout (France)	320
Baudat	Alfred	Arnoz	138	Bourvier	Felix	Gaillard (N ^o Savoie)	325
Borgeaud	Victor Louis	Collombey-Muraz (Valais)	139	Barbey	Aimé Paul	Charannes-les-Forts (Fribourg)	330
Bolomey	Henri Louis	Lutry et Forel	146	Baeriswyl	Emilie Rosalie	Evel et Fribourg	331
Bönzli	Eliee	Eschugg (Berna)	146	Berquer (divorcé)	Henry, Rose Louise Eugénie	Vullierens	338
Benz	Marthe Emma	Ehierachem (Berna)	147	Borey	Léa Vina	Romanel et Cheseaux	339
Beauné née Zoppi	Marie	Franxault (France)	148	Borloz	Jules Albe	Vangondry	346
Barbey	Fanny Louise	Fichy et Bongy-Tillay	150	Blanchard	Emma Adèle Marie	Jouxens - Noiry	347
	- 1917 -			Brun	Henrik Julius	Danemark	354
Belet	Marquécite Eugénie	le Mont	159	Blanc	Violette Marquerite	Lansanne	355
Basset	Ida	Goumoens-la-Ville	166	Bessat	Oscar Eugène	Lutry et Forel	357
Borey	David George	Romanel et Cheseaux	172	Brönnimann	Emma	Gutzelen (Berna)	358
Boray	Germaine	Sémoret et Chancy	174	Barraud	Aline Hélène	Bussigny et Villon-Trando	361
Belet	Elisa	le Mont-	187	Benninger	Fritz	Jouxens (Fribourg)	363
Blanc	Constant Auguste	Belmont et Lully	188	Bapsil	Jeanne Marie	Evel (Fribourg)	372
Bouloud	Eliee	Vuibroye	194	Bussy	Berthe	Crissier	373

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Borgeaud	Ida Rosa	Morrens	375				
Botta	Germine Caroline, dite Germaine	Carciago (Italie)	377				
Bel	Alice Cilina	Payerne	378				
Breuzard	Jean	Parigny-les-Taux (France)	379				
Breuzard <i>nie</i>	Bürgi, Marguerite	Parigny-les-Taux	379				
Boveij	Henri Albert	Romanet et Cheseray	381				
Buffat	Auguste	Yverdon	382				
Blanc <i>nie</i> Cleberold	Anna Elisabeth dite Elise	Belmont-qr Pully	394				
Belet	Rose Alice	le Mont-	396				
Bonzon	Henci Luciey	Ormont-dessous	397				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Paillet	- 1914 - Jules	Féchy	4	Cottier	Charles Alfred	Rougemont	206
Conne	Francis	Chexbres	11	Corbaz	Léa Alexandrine	le Mont, Lausanne, Epalinges	208
Cerey- nie	Henriette, Clémentine	Elaine, de Denges et Chexbres	20	Eurehod	Constant Emile	Dammacin et Lutry	211
Corbaz	Louis	Lausanne & le Mont	22	Chevalley	Albert Louis	Luidoux	214
Cathela	Bertha	Longirod	24	Clere	Alice	Seubens et Crissier	215
Calame	Louis	le Locle	30	Corminboeuf	André	Domdidier (Fribourg)	217
Enxrel	Jeanne Emilie	Villars St Croix	30		- 1918 -		
Eandaux	Frédéric	Premier	37	Chatelain	Augustine Lucie	Ferney-Tolvaize (France)	220
Challand	Marie Augusta	Bex	39	Coutat	Alexis Henri	Vaux	230
	- 1915 -			Corbaz	Julia Vilma	le Mont	231
Cornu	Jules Ernest	Chamblon	52	Crittin	Camille Louis	Chamson (Palais)	233
Capit	Lina Julie Hélène	le Chenit	57	Costa	Giuseppe Martino	Envy	243
Catilla	Guignot, Stéphanie	Eugy (Fribourg)	58	Chiffelle	Aldolphe Emile	Vignères (Moudon)	246
Colliond	Marie Louise	Rolle	61	Curti	Etto François Xavier	Rapperswil (St Gall)	247
Cloux	Elise	L'Isle	69	Corbaz	Pauline Augustine	le Mont	249
Chappuis	Frédéric	Carrouge	70	Clere	Emire	Môtiers (Neuchâtel)	253
Cordey	Charles Robert	Lavigny	75	Centlivres	Berthe Susanne	Chêne et Paquier	254
Elot	Julia Lydia	Courtilles	75	Carlin	Marie Clotilde Faustine	Talsaranchi (Italie)	260
Coendet	(divorcé Apolléoz) Maria	Corcelles St Croix	76	Cruchon	Yvonne Marie	Bexher	263
Cuendet	Charles Edouard	St Croix	77	Chapuis	Fernand Maurice	Romanet	264
Cordey	Alice Julia	Lavigny	78	Cordey	Ulrich	Chapelle	265
Cicoletti	Tommaso	Nunianca (Italie)	85	Caillet	Berthe	Aracon	271
Cornu	Valentine	Chamblon	88	Cometti	Teresa Carmela Angiolina	Parallo Scia (Italie)	284
Cuendet	Ulysse Charles	St Croix	89		- 1919 -		
Cheralla	Gilberte Marie	Montherod	89	Combet	Emilie	Champrent	289
Serget- nie	Danalet, Elise	Sombremont-le-Petit	90	Chevaux	Yvonne Louise	Lussy	290
Crausa	Ernest Eugène	Darvov	97	Chabloz	Henri François	Vaugondry (Vaud à Courtilles (Suisse))	292
Chollet	Charlotte Pauline Louise	Aracon	98	Capit	Hélène Madeleine	le Chenit	295
Carin	Alois	Vulliens	100	Crot	Henri Alois	Lutry et Forel	301
	- 1916 -			Cordey	Lucien Emile	Lavigny	304
Chollet	Henri Charles Louis	Aracon	109	Coutat	Célestin Charles	Vaux	309
Chapuis	Fernand Alexandre	Romanet	120	Chaubert	Ernest Henri	Corsier	324
Corboz	Marie Louise	Chesalles St Oron	120	Clavel	Marquise Emilie	Orléans près Echallens	328
Chollet	Jeanne Virginie	Aracon	125	Court	Julie Hélène	L'Isle	345
Cuchin	Justin Auguste	Cerniaz	128	Caillat	Gabrielle Esther	Féchy	350
Campetti	Michèle Paolo Emérico	Castiglione-Stivica (Italie)	130	Chevalley	Marquise	Luidoux	366
Chapuis	Samuel	Romanet	131	Enxrel	Angèle Nancy	Villars St Croix	367
Carin	Ida	Vulliens	138	Crissinel	Elise	Charvornay	370
Cuendet	Camille Edouard	St Croix	147		- 1920 -		
	- 1917 -			Chuard	Alfred	Corcelles près Payerne	380
Crosier	Marquise	Ellon	152	Colliond	Lina	Rolle	382
Coendoz	Hélène Eugénie	Molens	154	Clavel	Emile Jacques Louis	Orléans près Echallens	389
Corbaz	Ernest Henri	le Mont	159				
Chevalier	Louise Rosa	Belmont et Epandes	161				
Corbaz	Léa Hélène	le Mont	168				
Corraqlia	Lierina Rosa	St Damiano d'Alto (Italie)	171				
Chevalley	Alois	Luidoux	179				
Cortellini	Rose Valentine	Santino (Italie)	184				
Conus	Rosa	Ruc (Fribourg)	191				
Cornuz	Henri Albert	Mur	195				
Cretenoud	Marie Célestine	Romanet	202				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1914 -						
Derrey	Louis	Pont et Chapelle (Ribe.)	5	Demierre	Emile Ernest	Montet (Fribourg)	277
Deraud	Clair (dir. Blanc)	Lausanne	17	Dällenbach	Noarguette Elisa	Otterbach (Bern)	281
Demartines	Henri Charles Bernard	Kolle	21	Demoni-	Edouard William	Apples	282
Delon	Paul Jean	St André-de-Talborgh (France)	21		1919		
Dubois	Jeanne Melène	Bulles (Fribourg)	32	Dallimonti	Angèle Jenny Louise	Moasserano (Italia)	291
Dubois	Adamié Arthur	La Chaux-de-Fonds	33	Dueret	Emile	Beuklens et St Sulpice	293
Dupuis	Rose	Selaquens	40	Dubi	Edmond Louis	Henk (Bern)	299
Devalloné	Berthe Augusta	Correvon & Villars-Mendraz	41	Dubach	Georges Joseph	Fiederstocken (Bern)	300
Donzé	Antin Constant	les Breuleux (Bern)	45	Diochon	Aimée Jeanne	Villefranche (France)	305
	1915			Dubonx	Edmond Jules	Grandvaux et Lutry	306
Dummermuth	Bertha	Steffisbourg (Bern)	49	Delacrausaz	Alphonse	Epalinges	307
Demage	Henri Adolphe	Ellon	51	Dubach	Jules Samuel	Fiederstocken (Bern)	312
Delicraz	Henri	Lausanne	66	Duruz	Robert Alexis	Mufflens-le-Château & Chigny	320
Dupont-	Charles	Lully	71	Déraud	Pierre Maurice	Charannes-sous-Orbanne (Ribe.)	331
Dubois	Jules Alois	Nezières	74	Dentan née Brouillet	Antoinette Céline Jeanne	Lutry	335
Duroux	Alice Julie	St Maurice (Ribe.)	79	Dumont-	Louis	Lully et Bussigny	348
Duperrex	Eugène Alfred	Rougemont-	80	Delaraye	Jean Auguste Samuel	Lully	349
Desmeules	Melina Louise	Kopraz	82	Destaz	Louise Anna	Essexes	356
Dajoz	Louise	Enarrens	92	Duruz	Julia Lina	Mufflens-le-Château et Lutry	376
Dubrit	Méli	Oppens, Moudon et Satten	93	Dubois	Edouard Willy	La Chaux-de-Fonds et Laôle	377
Dummermuth	Louisa Emma	Steffisbourg (Bern)	93		1920.		
Desarzens (dir. Rivod)	Engénie	Granges près Payerne	101	Debonnevill	Gustave Auguste	Gimel	386
	1916			Dumatheray	Marie Lina	Essertines s/ Rolle	395
Diserens	Augusta	Savigny-	126	Dupont-	Louis Edmond	Lully	396
Digaillet	François Louis	Lully-	136	Dutoit-	Blanche	Moudon et Neyruz	399
Delacrausaz	Rosa	Epalinges	139				
Debétaz	Anna	Fay	140				
Dumont	Albert	Bussigny	141				
Debonnevill	Joséphine Aline	Gimel	141				
	1917						
Desmeules	Camille	Kopraz	157				
Dumont	Henri	Bussigny	164				
Delafontaine	Louisa Lucie	Vevy et Corsier	172				
Dormond	Rose Bertha	Ellon	180				
Dewarrat-	François Eugène	Attalens et Bossonnens (Ribe.)	183				
Dupuis	Ernest	Essert-Littel-	193				
Desponds	Jules Edouard	Cossonay et Lusery	194				
Desaules	Jeanne Louise	Fenin-Vilars-Sauks (Ribe.)	197				
Duperret-	César Justave	le Mont et Rougemont	208				
Despland	Jean François Charles	Grandson	216				
	1918						
Dufaux née Däppen	Adèle	le Châtelard	218				
Domenjoz	Berthe Emma	Lully	229				
Dutoit-	Oscar	Moudon et Charannes	237				
Dueret	Edmond Louis Eugène	Scublens et St Sulpice	241				
Desieventhal	Berthe Louise	Gessenay (Bern)	242				
Dumuid	Blanche Jenny	Moona	248				
Destaz	Louis Henri	Essertes	252				
Dällenbach	Marie Elise Lina	Otterbach (Bern)	256				
Dueret	Albert Louis	Scublens et St Sulpice	262				
Demoni-	François Albert	Apples	272				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Enrico	— 1915 — Lita	Magnano (Italie)	47				
Coiffey	Lonise Violette	Mullien	70				
Gunning	Marie Louis François	Mancas	76				
Etter	Jacob	Ried près Morat	106				
	— 1917 —						
Schrenzeller	Jean Ferdinand	Herbieren (S. gales)	156				
Emery	Marthe Aline	Stagnières	165				
Spitaux	Emile André	Charannes près Scublen	199				
	— 1919. —						
Emery	Constant Samuel	Stagnières	314				
Emery	Juliette	les Cullages	324				
Emery	Marie Lucie Alice	Stagnières	365				
	— 1920 —						
Erz	Jules Ami	Höthenbach (Bern)	398				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

E

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Färber	- 1914 - Gaspard	Gamins (Grisons)	39				
Firaben	Marie	Boussières (France)	83				
Francfort-	François Louis Marie	Begnins	96				
	- 1916 -						
Freiburg(haus)	Lina	Keuenegg (Berne)	107				
Fleur de Lys	Henri Léon	Trilly et Chavannes	121				
Foster	Marie	Grossdietwil (Lucerne)	136				
	- 1917 -						
Firat	Emile Henri	Tassel	153				
Fontanellaz	Louise Emma	Eudresin	158				
Fuchd	Jost Melchior	Schwarzberg (Lucerne)	162				
Freymond	Lucie Emma	St. Einges	163				
Firat	Elisa Marie	Tassel	167				
Ferri	Eliseo	Castelfranco dell'Emilia (Italie)	171				
Finger nie Stebersold, Anna Elisabeth dite	Elise	Eriz (Berne)	188				
	- 1918 -						
Farro	Pierrette Adèle Augusta (Marie)	Lyon (France)	232				
Farrat-	Adèle Marianne	Lausanne	246				
Ferro	Francesca Maria	Borghesina (Italie)	272				
	- 1919 -						
Fontanellaz	Louis Samuel	Eudresin	290				
Fasel	Candide Louise	Müsses (Fribourg)	300				
Firat-	Louis François	Tassel	315				
Flury	Nodolphe	Neinlätzel (Solvay)	328				
Farre	Germaine	Goumoëns-la-Ville	357				
Fonjallaz	Edouard	Epesses et Lutry	361				
Fonjallaz	William	Epesses et Lutry	365				
	- 1920 -						
Fünfgeld	Stéphanie	Lausanne	380				
Freund	Jacques Pierre	Grosswangen (Lucerne)	392				
Freund nie Schöni, Frédérique dite Feida		Grosswangen (Lucerne)	392				
Frei	Ernest	Heidern (Thurgovie)	393				
Fromentin	Marie Suzanne Esther	Ormont-le-Vieux	397				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -				- suite : 1919 -		
Golay	Noéguite Lina	le Chenit	6	Gräppi	Lucie Marie	Mozzighem (Berna)	298
Gisin	Mois	Ullingen (Bâle Camp)	12	Gasser	Julie	Spaltenkirch (Argovie)	301
Gay	Charles Auguste	Chêne-Thônôt (Genève)	17	Gaudilloi-	Marie Louise	Serey (France)	304
Gringet	Elisa Bertha	Eugy	18	Gandin	Gustave Edmond	Hausanne, Morges, Yverdon	313
Genier	Elise	Obierrens	23	Gringet	Edouard Henri	Eugy	317
Giroud	Marie Thérèse	Saint-Paul (N° Sarin)	25	Gringet	Marie Fanny	Eugy	317
Grobet	Jules Léon	Vautruz (Fribourg)	44	Guillemin	Robert Adrien	Cossanay	321
	- 1915 -			Goldner	Miles Florian	Fontanex	327
Giordano	Storre Alfredo	Curino (Italie)	47	Girardet	Eugène Auguste Maxime	Prilly	329
Gramegna	Leopoldo Angelo	Crocetta (Italie)	48	Gros	Marquise Blanche	Carouge (Genève)	329
Giselon	Georges Myse	Lausanne	51	Gringet	Simie Alice	Eugy	330
Gonet	Marie	Yverrens	64	Galliothie	Marie Bernadette	Contra (Tessin)	332
Guédon	Lucie	Poliez-Pittel-	73	Giselon	Ida	Lausanne	340
Girardet	Lydie Adèle	Prilly-	77	Gardon	Robert Henri	Wallorbe	341
Germond	Elise	Loravens	80	Grandchamp	Robert Louis	Chevres	342
Gili	Laure Marquise	(Suisse) (Italie)	85	Gerber	Johannes	Langnau (Berna)	343
Guyaz	Louise Marie	L'Isle	87	Golarz	Emile	l'Abbaye	351
	- 1916 -			Gris	Lia	Seigneux	353
Grandjean	Sophie	Bellecive	114	Grosjean	Louise Julie	St. Yvens	359
Guillemin (div.)	Laquiere Marthe Françoise	Denges	118	Guyaz	Helena Rosette	Chunätten (Berna)	363
Giroud	Mathilde	Paït-Davaud (Jura)	133	Grandjean	John Ami	la Côte-aux-Fées (Bâle)	370
Gessney	Marcel	Ercelles-le-Jorat	140	Girardet	Henri Edouard	Boussens	399
Gutknecht	Henri	Oberried (Fribourg)	142				
Gaufroid	Louis Albert	Leuchapatte (Berna)	148				
Grieshaber	Henri Gustave	Seeyevraques	175				
Girardet	François Henri	Prilly	176				
Girardet	Marie Louise	Crissier et Jussy	179				
Gremay	Emile Adrien	Gollion	191				
Gavillel	Louise Emilie Alice	Denay-le-Jorat et Yverrens	195				
Gagnaux	Marbel, Lina	Mathod	200				
Genet	Jules Edmond	Bex	203				
Gianque	Blanche Valérie	Tréles (Berna)	203				
Gianque	Léon Achille	Tréles (Berna)	204				
Guignat	Lina Elise	Estertes	205				
Gaudard	Marie Elise	Lausanne, Echallens, Bière, Orignas et St-Barthelémy	213				
Gilomen	Herna Emma	Langnau près Bière (Berna)	214				
	- 1918 -						
Grimaldi	Giuseppina Amabile Giotta	Castellano Belbo (Italia)	219				
Gonvers	Louis Charles	Lussy	222				
von Gunten	Layaz, Ernestine	Ligriswil (Berna)	222				
Guez	Mathilde Emilie	Bourlens et Boudon	228				
Grosjean	Hélène Marquise	Flagne (Berna)	230				
Gardon	Louise Hélène	Wallorbe	233				
Guttinger	Emma Rosina	Obervinterthur (Zürich)	238				
Gonvers	Juliette Clara	Lussy	278				
Grin	Frédéric	Belmont-1/2-Yv.	281				
	- 1919 -						
Gonet	Alexis Emile	Yverrens	286				
Girard	Laure Elise	Serey	288				
Gonet	Henri Samuel	Vallion	289				
Guillod	Virginie Valérie	Prilly-le-Bas (Fribourg)	292				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
		— 1914. —					
Kowald	Oscar	Thörigen (Berne)	25				
Mählen	Henri Adolphe	Lenk (Berne)	31				
Menchoz	Paul	Rosinière	41				
		— 1915. —					
Kollenweger	Anna	Weiningen (Zürich)	52				
Kubscher	Adèle	Spayngen (Schaffhouse)	53				
Kadorn	Alice-Julie	Forst (Berne)	59				
Menchoz	Ami Henri	Rosinière	63				
Mügli	Marie	Scedorf (Berne)	63				
Menny	Elise Rosa	le Mont et Gurzelen	106				
		— 1916. —					
Hack	Charles Henri	Schallens	110				
		— 1917. —					
Hermann	Antonie	Excellés près Yverne	157				
Kofer	Elise Rosa	Rettenhausen (Berne)	160				
Mäbberli	Emma	Münchenbuchsee (Berne)	169				
Kerren	Marie	Mühleberg (Berne)	185				
		— 1918. —					
Kupka	Augustin, dit Gustave	Szentgyörgy (Hongrie)	236				
Kennard	Lia	Eugy et Dullens	285				
Kerzog	Louis Arnold	1919 Becomunster (Lucerne)	336				
Mählen nie Schwäizer	Angèle Rosa	Lenk (Berne)	374				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

H

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -						
Jaunin	Jules Constant	Rivaz	20				
Joyet	Eugène	Cheseaux	23				
Janz	Théodore Louis	St Etienne (Gene)	40				
Jaton	Valentine Germaine	Pancy-le-Jorat	46				
	- 1915 -						
Joyet	Edouard Jules	Cheseaux	60				
Jochi	Charles Emile	Numburg (Gene)	61				
Junod	Stéphane Louis	Sainte-Croix	71				
Jaques	Jules Samuel Eugène	Sully a Forel	87				
Jayet - de Nicely	Louise Alice	Morrenches a-Moudon	95				
	- 1916 -						
Jaquier	Aline	Villars-le-Comte	109				
Job	Louis Jules	Chavannes-près-Cubly	113				
Jaquier	Jeanne Marguerite	Villars-le-Comte	116				
Jaquillard	Robert Edmond	Mougenot	124				
Jossere	Emile Adolphe	Moudon a-Dully	132				
Janz	Charles Emile	St Etienne (Gene)	133				
Johnet	Eugène Auguste	Châtres (Freiburg)	143				
Jaquenoud	Emile	Cubly	144				
	- 1917 -						
Jeanet	Auguste Eclési	Moudon, Versoix a y	155				
Jan	Isabelle Julie	Châtillens	182				
Jordan	Constant Auguste	Mézières	189				
Job	Lucie Louise	Chavannes	211				
	- 1918 -						
Jeanet	Vina Marie	les Versoix a la Côte a y	221				
Jaquenoud	Henri Louis	Cubly	223				
Joyet	Marie Elise	Cheseaux	223				
Janin	Henri Édouard François	Fey a Villars-le-Terrier	240				
Joyet	Alice	Cheseaux	241				
Jaussin	Jules Edouard	Mattens (Sole Camp)	263				
Jaquier	Pierre Alcide	Villars-le-Comte	266				
Jean - Mairet	Fernand	Dailly, la Jaque a y - Ponts de Jorat -	273				
	- 1919 -						
Jaunin	Adolphe	Villars-le-Grand	338				
Tomini	Julie Elisa	Payerne	360				
	- 1920 -						
Jaunin	Cécile Julie	Fey a Villars-le-Terrier	381				
Jaquier	Eugène Constant	Ruffens - la - Ville	395				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Kaspar	- 1914 - Rosa	Oberkulm (Argovie)	10				
Krieg Kobli	— 1915 — Hans Auguste Ida	Spisenstein (Berne) Ejsteig (Berne)	57 99				
Kurz	— 1916 — Ernest	Wahlern (Berne)	123				
Kirchhofer Kaspar	— 1917 — Elga Marguerite Edwige	Rüdenswyl (Berne) Oberkulm (Argovie)	170 176				
Kradolfer	— 1918 — Ernest Friedrich	Illighausen (Argovie)	274				
Kummer Käeh Karlen	— 1919 — Julia Marguerite des Juliette Paul Justave Johann	Freideburg près Freiburg (Argovie) Päuffelen (Berne) Bolligen (Berne)	308 334 337				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Lagna	- 1914 - Marthe Ida	Bussy-1 ^{re} Mondon	5				
Lambert	1915 Henri	Gorgier (Neuchâtel)	59				
Lambert	Jeanne Ernestine	Châtillon (Fribourg)	65				
Lalot	Albert Lucien	Saint-Ey-sur-Morin (Seine)	86				
Lobri	- 1916 - Alice Hélène	Egertschi (Berne)	123				
Laranchy	Valentine Zénisa	Sully et Forcl	137				
Léodat	- 1917 - Marie Julie	Adriande (France)	177				
Léchaire	Emile Eugène	Lovattens	182				
Locher	Marquise Adèle	Masle (Berne)	193				
Lolli	- 1918 - Maria Bertha	Leffigen - Berne	245				
Lauener	Saul Edouard	Katligen (Berne)	245 ^{bis}				
Latty	Georges Eugène	Sully	248				
Lagna	Edouard Victor	St. Cierges	254				
Lambelet	Alois	Grandvaux	261				
Laranchy	Angèle	Montpreveyres et Sully	270				
Lugin	- 1919 - Elisabeth	le Lieu	303				
Lekner	Agnès	Pierre à Voëche les Bains (Valais)	306				
Lagna	Marthe Susanne	Bussy-1 ^{re} Mondon	313				
Lederer	Elfride Marie	Nassbach (Tobriche)	362				
Lang	Charles Ernest	Wzenstorf (Berne)	364				
Larquin	Henri Charles	Féchy	372				
Léchaire	Ernest	Lovattens	373				
Ligeret	Alois	Sheexbres	374				
Leduc ou Kerber	- 1920 - Bertha	Lansanne	388				
Lambiel	Joseph Lazare	Divalles (Valais)	390				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -						
Magnin	ni Cérat, Louise	Montrier	4	Meyer	Méline Charlotte	Larigny	273
Maillard	Alfred Eugène	Epiminas (Valais)	6	Maulaz	Henri Louis	St Laphorin (Valais)	280
Mani	Jeanne Elisabeth	Dichtigen (Berne)	11		- 1919 -		
Magistris	Ferdinand	Bieno (Italia)	14	Movix	Marie Catherine	St Martin (Valais)	287
Mermoud	Remond	St Croix	16	Müller	Frieda Lina	Jehlichtera (Allemagne)	294
Martin	Elise Jenny	Mossinière	22	Meylan	Emma Clara	le Chenit	299
Manigley	William Louis	les Evannes	27	Mohler	Julius	Oltingen (Bale Comp)	308
Mauron	Elina Elémene	Chardonne	28	Morchand	Eglantine	Mugelles-la-Mothte	315
Miehand	ni Pavet, Anna Louise	Bex, La Sarraz	33	Maquelin	Eugène	Moudon et Vesey	318
Monicelli	Enrico Santo	Dagnolo - San Vito (Italie)	35	Maillard	ni Rossier, Elise Blanche Noëly	Chesalles et Evy	318
Mudry	Marie Joséphine Madeleine	(Louvain) Valais	38	Méinat	Fanny Elise Méline	Olton	321
	- 1915 -			Messmer	Sophie Anna	Schleitheim (Schaffhouse)	323
Moudon	François	Essiez	53	Marquerat	Suzanne Amélie	Ford et Lutry	348
Marquerat	Charles Henri Louis	Lutry et Ford	64	Mäder	Alfred Henri	Agriswil (Fribourg)	362
Michel	Jules Albert	Mauls (Fribourg)	67	Morand	Alfred	Bagnes (Valais)	371
Meylan	Ulbeckine	le Chenit	81	Mäder	Ulysse	Mühleberg (Berne)	375
Müller	(siv. Miesch) Rosalie	Jeckingen (Berne)	97		- 1920 -		
Monachon	Lina Adeline	Leyres et Posens	104	Musy	Louis Paul Fernand	Scublens	383
	- 1916 -			Mégroz	ni Carniscent, Marie Rosalie Cécile	Lutry et Epesses	383
Menétray	Marius	le Mont et Poliez-le-Grand	115	Mocand	Méline Bertha Christine	Meyriez (Fribourg)	389
Marquière	Mauri Louis	Ecclérens et Tausion	134	Meylan	Jusette Marie Henriette	Giez et le Lieu	390
Maston	Alice	Scublens	135	Massonnet	Emile	Epandes	391
Mennier	(siv. Grandchamp) ydie Julie	Chesbas	144	Messianx	Elise Jenny	Bière	398
Mozier	Lina Emma	Château d'Evé	149				
	- 1917 -						
Mucnet	Antoinette Emilie Louise	Lutry et Ford	153				
Mermoud	Jean Victor	Poliez-le-Grand	154				
Margot	Georges Edouard	St Croix	160				
Martin	Fernand Henri	Froidwill	163				
Meylan	Berthe	le Lieu	164				
Minder	Ernest	Kirchberg (Berne)	169				
Mierville	Victor Henri	Epandes et Essert-Pittet	174				
Morel	Maurice Léon	Mosenges	187				
Monod	Arthur Jules	Ermont - dessous	190				
Marty	Adèle Lina	Eggisberg (Berne)	192				
Monneyron	Henri Gustave	Renens	202				
Merkle	Elisa Lydia	Gottenheim (Bade)	206				
Mouchet	Edmond	Veckhâtel et Auvrenier	212				
Mignot	Emma Eugénie	Prilly	212				
Magrin	Alida Célestine alias Constance	Montrier	216				
	- 1918 -						
Meylan	Jules Henri	le Lieu	221				
Musy	Louis Alexis	Scublens	226				
Monnez	Méline Berthe	le Châtelard	226				
Menétray	Marie Emma	le Mont et Poliez-le-Grand	235				
Monneyron	Charles Henri	Renens	238				
Meyer	Rudolf	Kirchdorf (Berne)	239				
Methy	Paul	Bellegny et Monens	255				
Mierville	Louis Robert	Belmont et Essertines et Yri	260				
Mermoud	Elisa	Essertines et Rolle	266				
Miehand	Ida	Charannes-le-Chêne	269				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Nicolier	Emile Eugène	- 1914 - Seyres	15				
Ney	Eva Marie	Sayexne	45				
Nicolas	Louis Edouard	1915. — Spalinges	58				
Neuenschwander	Hina	1917. — Hützelflüh (Seme)	162				
Neuenschwander	Jules Maurice	Kangnau (Seme)	184				
Naegele	Emma Mathilde	1918 — Egerensee (Seme)	277				
Marbel	Ida Sympe	1919. — Vuarens	310				
Nicolas	Paul Louis François	Spalinges	311				
Nöb née Schütz	Anna	Teddorf (Seme)	343				
Novexaz	Valentin Henri	Luby a Cully	355				
Marbel	Alexis	1920. — Goumoëns-le-Juz	394				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	- 1914 -				- suite : 1919. -		
Lerochon	Nancy Aline	Chesaux	7.	Pittel-	Alfred Marcel	Dampigny	352
Wilet-	Flora Edèle	Rossinière	26.		- 1920. -		
Leitrequin	Auguste Constant	Romanet	38	Pantet	Maurice François	Charvornay	384
Lequiron	William	Quarmy	43	Pauchon	Cécile Marguerite	Cherbes	384
Pointet-	Alois Philippe	Echandens	46	Penereyre	Oscar	Lausanne	385
	- 1915 -						
Jaccard	Paul Emile	Pévoulong	50				
Jessel	Emma	Sobourg Suisse	51				
Lerochon	Emma Elise	Chesaux	62				
Terrinjaquet-	Cécile Ida	Travers Neuchâtel	67				
Pittel-	Paul	Yverdon et Dampigny	72				
Perret-Gentil	dit Maillard, Auguste	le Loole	73				
Perret-	Marie Sophie	Tully	91				
Penard	Alice	Paidoux	103				
	- 1916 -						
Péclard	Marie	Pailly	111				
Pache	Alice Julie	Epalinges	115				
Petit-	Suzanne Louise	Crissier	121				
Fouly-	Louis	les Collages, Montpremy	127				
Peneyre	Luce Clémentine	Corcelles-le-Jorat	128				
Pahud	Fernand Alfred	Bielley-Magnoux	135				
Pilloud	Edouard Lucien	Essens	137				
	- 1917 -						
Petit	Louis Alfred	Crissier	161				
Pache	Henri Eugène	Epalinges	165				
Pelet	Emile	Peyres et Fossens	168				
Picco	Esore Giuseppe	Swiss (Italie)	173				
Pointet	Arthur Edouard	Echandens	177				
Pahud	Alois Alfred	Porton et Solier-Oron	178				
Pointet-	Fernand Henri	Echandens	185				
Pauchard	Marie	Escholzmatt (Suisse)	204				
Pfister	Charles Edouard	Uetikon (Zürich)	210				
	- 1918 -						
Peretti	Jean Antoine	Rivoli (Italie)	218				
Paillard	Marie Léa	St Croix	224				
Pelet-	Adrien	Peyres et Fossens	229				
Leitrequin	Kortense Sophie	Romanet	234				
Portmann	Julia	Escholzmatt (Suisse)	244				
Relichet	Agénor Louis	Vullierens	251				
Forchet	Elvine Noemance	Corcelles-le-Jorat	255				
	- 1919 -						
Laschond	Alfred Charles	Autry et Veroy	297				
Laquie	Eva Blanche	Denges	297				
Leitrequin	Henri Louis	Romanet	298				
Lathuy-	Alina Lucie	Fiez	302				
Laude	Blanche Amélie	Jouxtras - Morgey	309				
Pilloud	Alfred	Essens	322				
Lasquier	Lucie Emilie	le Raquier (Fribourg)	336				
Pahud	Mathilde	Egens	342				
Petispierre	dit Boray, Constance	Fossens	344				
Pache	Arnold Frédéric	Epalinges	345				

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
- 1914 -							
de Liebenthal	Germaine Caroline	Gessenay (Berne)	1.				
Schären	Engène	Spiez (Berne)	9				
Fretter	na Jeanne, Louise Marie	Eggwil (Berne)	15				
Stueki (dir. Clere)	Elisabeth	Grancy	21				
Schweizer	Angèle Rosa	Ettelen (Bâle comp.)	31				
- 1915 -							
Schöpflin	Bertha	Fehrenau (Zürich)	50				
Sonderegger	Maria Marguerite	Meiden (Appenzel)	86				
- 1916 -							
Syrret	Anna Marie	Pully	110				
Séchaud	Eustave Eugène	Sullens	111				
Schaab	Charlotte Rosa	Keddesbach (Bâle)	112				
Sauer	Jules Jacques Edwin	Alzeyer - via Yverdon	114				
Sonnaillon	Marc Henri	Sonayre	117				
Seligmann	Léon	Naz	119				
Seydoux	Marc Catherine	Tales et Vaulruz (Fribourg)	122				
Saugeon	Eustave Daniel	Renens	129				
Serdy	Emma Louise	Burigny	129				
Saucon, dir. Nicplet	Marc Louise	Villeneuve	145				
Saugeon	Marc Léon	Renens	151				
- 1917 -							
Suter	Jean	Schnottwil (Soloth)	158				
Saroy - na Lianda	Marc Odile	Attalens (Fribourg)	183				
Syrret	Adrien	Pully	192				
- 1918 -							
Salvisberg	Marguerite	Mühleberg (Berne)	236				
Saugy	Auguste Louis	Rougemont	242				
Saugeon	Alice Emma	Renens	250				
Steffen	Lina Clara	Hydachsgraben (Berne)	251				
Soari	Marc Léon	Chardonnay - via Yverdon	269				
Schmidhauser	Jean Henri	Niedt - via Föhlihofen (Zürich)	278				
Saugeon	Julia	Renens	282				
- 1919 -							
Solenthaler	Emile	Uräsch (Appenzel, a. ar.)	291				
Sarkissiantz	Armenak	sujet persan de nationalité arménienne	303				
Strudel	Albert	Belmont - via Laus	305				
Syrret	Fanny Sophie	Pully	307				
Sicilia na Griver	Jeanne Marie	Miasino (Italie)	312				
Saugy	Frida Rosa Blanche	Rougemont	314				
Saurageat	Ida Julie	Pancy u Villars-Tiercelin	322				
Siegfried na Maria	Jeanne Françoise Marie	Emile (Luzern) u Gossens (Genève)	333				
Strauss (dir. Rohrbach)	Bertha	Nüggisberg (Berne)	334				
Sommer	Louis Charles	Wetzikon	347				
Schönmann	Johanna Hermine	Niederbipp (Berne)	354				
Spaini	Adolphe Charles	Gossens	368				
Séchaud	Ulysse Robert	Sullens	369				
Steffen	Louisa Julia	Genève (ville)	369				
Schärer	Félix	Obersteckholz (Berne) (en Stein a) Rhein (Schaff)	376				
- 1920 -							
Schwarz	Anna Martha	Tübingen (Allemagne)	393				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Erollet- Erech	- 1914 - Albert-	Barthelemy	28				
	Victorine Elisabeth, dite Elise	Altdorf (Als.)	37				
	- 1915 -						
Thuillard	Charles	Froiderville	92				
Erochler	Nicolas David	Müblberg (Brenn)	102				
	- 1916 -						
Erochler	Charles Georges	Müblberg (Brenn)	126				
Theriod	de Rochat, Emma	St. Pierre (Cost. Val)	127				
	- 1917 -						
Eireford	Anais Elise Augusta - Vich		156				
Gornare	Marcelin Alfred	Wassens et Charmey (Sabl.)	166				
Thuillard	Jusanne	Froiderville	186				
Eripel-	Victor Auguste	Chizard St. Martin (Sabl.)	200				
	- 1918 -						
Thuillard	Sylvain	Froiderville	244				
Gouchar	Alfred Henri	Tarce (France)	250				
Carin	Stella Louise Lucienne	Lausanne	267				
Eisot- Laguette	Bernard	le Loch et les Blanchettes	271				
Eroyon	Charles Victor	Cheseaux	285				
	- 1919 -						
Eapponot-	Abel Urbain Jean Marie	Preigney (France)	310				
Eenthorrey	Anna Rosa	Compiègne St. Lucien	316				
Ehyrin	Marie Julia	St. Martin de Bard (France)	327				
Eardy-	Félicien Henry	Dampigny	335				
Eaidend	François Louis	Lausanne	353				
Eroyon	Jean Louis	Cheseaux	359				
	- 1920 -						
Eherenaz	Charles Albert	Bullet	388				

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Y.							
— 1914 —							
Vivian	Louise	Crissier	12				
Vallon	Charles Albert	Riez	19				
Vassaux	Marguerite Louise	Eudrefin	19				
Vioget	Ida	Combrémont-le-Petit	34				
Vonlanthen	Martin	St. Curs (Fribourg)	36				
Velan	Blanche Marguerite	Massins	44				
— 1915 —							
Vittoz	Fernand François	Froiderille	82				
Vallotton	Edouard Auguste	Vallorbe	90				
Vincent	Aldrien Lucien	Poliez-le-Grand	91				
— 1916 —							
Visinand	Jules François	Crissier et Téry	112				
Viredaz	Auguste Louis Samuel	Crissier	116				
Vionnet	Alice Eugénie	le Chenit et St. Curs	119				
Vernay	Elise Emma	Moudrotier (France)	130				
Vivian	Louis Emile	Crissier	145				
— 1917 —							
Vautherin	Jeanne Louise	Morteau (Doubs, France)	173				
Vuagniaux	Ernest	Vucherens	180				
Vivian	Régina Marguerite	Crissier et Aarand	196				
Villette	Elmire Jules	Mons-en-Basent (France)	201				
Verdon	Marie Louise	St. Aubin (Fribourg)	217				
— 1918 —							
Vessay	Edouard Eugène	Chabrey	227				
Vuille	Hélène Esther	La Taque (Sambèl)	240				
Verraires	Henri Louis	Champagne	249				
Vivian	Françoise Marie	Crissier	252				
Voleray	Taney Léonie	Aumont (Fribourg)	257				
— 1919 —							
Viredaz	Louis Charles	Crissier	291				
Vallotton	Aldrien	les Clées	316				
Viret	Olga Eugénie Julie	Villars-Tiercelin	351				
Vivian	Charles Henri	Crissier	356				
— 1920 —							
Vaucher	Marie Louise	Vauderens (Fribourg)	386				

Voir W à page suivante.

W

V

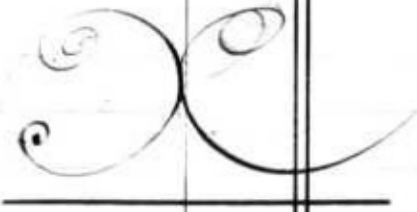
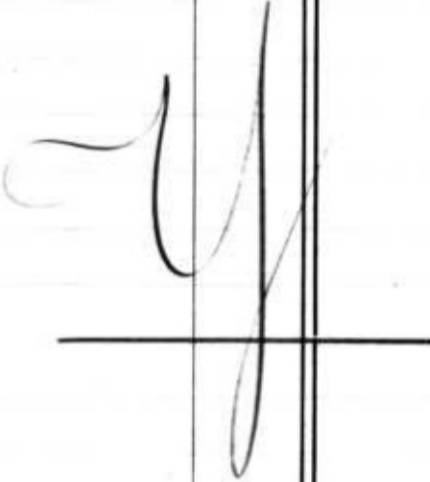

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<div style="font-size: 2em; font-family: cursive;">W</div>							
		- 1914 -					
Weber	Albert Emile	Brüttelen (Berne)	8				
Wermuth née	Conrad, Marie Laurette	Eggwil (Berne)	36				
		1915					
Wolf	Emile	Spiez (Berne)	49				
Wehrli	Charles Jean	Küttigen (Argovie)	69				
Wylor	Jeanne	Eber. Endingen (Argovie)	72				
Wäber	Frédéric Ernest	Etolaten (Berne)	78				
Wütrich	Arol, dit Harold	1916 - Eub (Berne)	149				
Wütrich	Jeanne	Eub (Berne)	151				
		1917					
Wehrli	Engèle Alexandre	Eggisberg (Berne)	167				
Wetzel	Louis Albertino	Nenens	181				
Walter	Charles Louis	Genève (Vdlle)	197				
Weber	Henri Louis	Brüttelen (Berne)	209				
		1918					
Wenger	Maetha	Nöthenbach (Berne)	227				
Wenkler	Jules Emile	Teray (et ^{est} champion Berne)	232				
Werlen	Charles	Bürchen (Valais)	256				
Waxidel	Maxime	Leahins + Chanaz	267				
Widmer	Marquécite Louise	Palleyres - 1 ^{er} Ranens	279				
		1919					
Wulliemier	Henri François	Quarrens	295				
Wulliemoz	Henri Charles	Quarrens	360				
Weinberger	Jeanne Thérèse	le Mont	369				
		1920					
Wiedmer née Blane	Fanny Marie	Wädenswil (Zürich)	387				

W
V

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
							
							
							
		— 1915. —				— 1919, suite —	
Zbinden	Lina	Guggisberg (Berne)	102	Zahnd	Alice Elva	Guggisberg (Berne)	346
Zundel	Theodorée ¹⁹¹⁷	Eschgen (Argovie)	170				
Zahnd	Elise Jeanne	Wahlera (Berne)	201				
		— 1918 —					
Zwahlen	Henni	Taanen (Berne)	258				
Zübe	Ludwina, dite Louise	Törbel (Valais)	280				
Zwahlen	Alfred ¹⁹¹⁹	Rüschegg (Berne)	296				

